HISTOIRE NATURELLE

DES

LÉPIDOPTÈRES

OU

PAPILLONS

DE FRANCE.

SUPPLÉMENT.

TOME QUATRIÈME.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
rue Jacob, 56.

HISTOIRE NATURELLE
DES
LÉPIDOPTÈRES
OU
PAPILLONS
DE FRANCE,

PAR M. J.-B. GODART;

OUVRAGE BASÉ SUR LA MÉTHODE DE M. LATREILLE;

AVEC LES FIGURES DE CHAQUE ESPÈCE, DESSINÉES ET COLORIÉES D'APRÈS NATURE PAR M. DELARUE, PEINTRE D'HISTOIRE NATURELLE;

CONTINUÉE

PAR M. P.-A.-J. DUPONCHEL,
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR ET MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES, TANT NATIONALES QU'ÉTRANGÈRES.

NOCTURNES.

SUPPLÉMENT
AUX TOMES QUATRIÈME ET SUIVANTS.

PARIS,
MÉQUIGNON-MARVIS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DU JARDINET, N° 13.

1842.

AVERTISSEMENT.

Ainsi que nous l'avons annoncé dans l'avis qui accompagne la dernière livraison du troisième volume du Supplément, ce quatrième volume sera irrévocablement le dernier; il se composera au plus de vingt livraisons, et sera terminé par un tableau méthodique des NOCTURNES, dans la même forme que ceux que nous avons déjà donnés pour les DIURNES et les CRÉPUSCULAIRES; de sorte qu'en réunissant ces trois tableaux on aura la classification complète de tous les lépidoptères d'Europe compris dans cet ouvrage. Nous nous réservons de faire connaître d'après quels principes ce troisième tableau sera établi, dans l'espèce de préface qui le précédera, comme nous l'avons fait pour les deux autres.

Paris, le 1er avril 1842.

HISTOIRE NATURELLE

DES

LÉPIDOPTÈRES

OU

PAPILLONS

DE FRANCE.

CCXXXVIII. ARCTIE DÉSOLÉE.

ARCTIA LUCTUOSA. (Pl. 51, fig. 1, a, b.)

Bombyx luctuosa. *Hubn.* Tab. 80. fig. 338. 339. (fœm.).
Eyprepia luctuosa. *Treits.* Suppl. x. 1. 209.
Arctia luctuosa. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 65. nº 536.

Envergure, 12 lignes ♂. 13 lignes et demie ♀.

Les deux surfaces des quatre ailes sont d'un gris noirâtre à demi transparent, avec les bords antérieur et postérieur légèrement roussâtres. Les premières ailes en dessus sont parsemées de plusieurs petites taches noires, dont les plus apparentes sont placées ainsi qu'il suit : trois ou quatre le long de la côte, trois au bord interne, cinq

ou six le long du bord terminal, et trois formant une ligne arquée près de la base. Les autres, beaucoup moins foncées, forment des lignes transversales sur le reste de la surface desdites ailes. Ces mêmes taches reparaissent en dessous, mais d'une manière moins prononcée. Les secondes ailes en dessus sont seulement marquées d'une petite tache discoïdale noire, tandis qu'en dessous cette tache est accompagnée d'une autre tache plus grande, placée au milieu du bord antérieur, indépendamment d'une rangée de points plus ou moins marqués, longeant le bord postérieur. La frange des quatre ailes est très-courte et de la couleur du fond.

La tête et le corps sont, en dessus, de la couleur des ailes; en dessous, la poitrine et le ventre sont d'un jaune roussâtre, et celui-ci est marqué dans toute sa longueur de quatre séries de points noirs, dont deux latérales et deux au milieu; mais ces points n'existent que dans la femelle. Les pattes sont roussâtres et les antennes grisâtres.

Cette description concerne les deux sexes; seulement le mâle est un peu plus petit et d'un gris plus foncé.

Cette espèce a été découverte d'abord en Sicile, par Dahl, et retrouvée depuis en Turquie

par les fils de M. Kindermann. Elle est encore peu répandue dans les collections.

CCXXXIX. ÉCAILLE DU SIMPLON.

CHELONIA SIMPLONICA. (Pl. 51, fig. 2.)

CHELONIA SIMPLONICA. *Anderreg. Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 64. n° 527.

Envergure, 13 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris roussâtre clair, y compris la frange, avec plusieurs taches noires irrégulières, qui varient, pour la forme et le nombre, d'un individu à l'autre. Les principales sont placées longitudinalement entre les nervures, ainsi qu'il suit : on en compte trois entre la nervure sous-costale et la nervure médiane, deux entre les deux rameaux inférieurs de cette dernière nervure, et trois le long du bord interne, au-dessus de la nervure postérieure ou sous-médiane. Les secondes ailes sont en dessus d'un rose un peu sale, avec une large bande marginale interrompue au milieu, et trois taches rangées en arc près de la base, noires, ainsi qu'un point discoïdal de la même couleur. Le dessous dés quatre ailes ne diffère du dessus que parce que les premières sont fortement lavées de rose au milieu.

La tête est d'un gris roussâtre avec les palpes et les antennes noirâtres. Le corselet est noir, avec le collier et les épaulettes largement bordés de gris roussâtre. L'abdomen est noir et lavé de rouge sur les côtés. La poitrine et les pattes sont noirâtres.

Cette espèce est très-voisine de la *maculosa ;* mais elle en diffère principalement par la pectination plus étroite de ses antennes dans le mâle, et par la bande marginale de ses ailes inférieures. Elle a été découverte dans le Simplon par M. Anderreg, qui l'a nommée à cause de cela *Simplonica*. Le prix élevé auquel il la vend aux amateurs fait qu'elle est encore rare dans les collections. L'individu figuré par nous, nous a été communiqué par M. Pierret fils, qui possède aujourd'hui la plus belle collection de lépidoptères d'Europe qui existe à Paris, grâce aux sacrifices qu'il fait et à l'activité qu'il emploie pour l'augmenter. Elle est surtout remarquable par la belle conservation des individus.

CCXL. CNÉTHOCAMPE SOLITAIRE.

CNETHOCAMPA SOLITARIS (Pl. 51, fig. 3, a, b.)

BOMBYX SOLITARIS. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 70. n° 572.

Envergure ♂, 1 pouce. ♀ 14 lignes.

Cette espèce, nouvellement découverte, tient le milieu entre la *Processionea* et la *Pityocampa*. Chez elle, comme chez ses congénères, le mâle est très-différent de la femelle. Nous décrirons d'abord le premier. Ses ailes supérieures sont en dessus d'un gris brun, saupoudré de blanc, avec trois lignes transversales sinueuses et ondulées d'un brun noirâtre, dont une près de la base, une à quelque distance de celle-là, et la troisième un peu au delà du milieu. Entre ces deux dernières, on remarque une lunule centrale de la même couleur qu'elles, et l'on voit en outre une liture brune qui part obliquement de l'angle du sommet. La frange est brune et entrecoupée de blanchâtre. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris brun uni, avec quelques vestiges des lignes du dessus. Les deux surfaces des ailes inférieures sont entièrement blanches, y compris la frange, avec un point central et un liséré marginal noirâtres, qui ne sont visibles qu'en dessous.

La tête et le corselet sont variés de gris et de noirâtre, avec une tache blanche au bord inférieur de chaque épaulette. L'abdomen est d'un gris roussâtre et terminé par un long bouquet de poils. La poitrine et ses parties sont d'un gris brun, et les antennes jaunâtres.

La femelle, plus grande que le mâle, en diffère en outre par les caractères suivants : 1° ses premières ailes, en dessus comme en dessous, sont d'un gris moins foncé, avec les lignes transverses et la lunule centrale beaucoup moins marquées ; 2° les deux surfaces des secondes ailes sont d'un blanc sale, y compris la frange ; 3° l'abdomen, d'un gris roussâtre, est cylindrique et terminé carrément par une brosse de poils noirâtres, épaisse, avec deux petits pinceaux qui partent des parties latérales de cette brosse, et se courbent au-dessous d'elle pour se réunir par leur extrémité.

Cette espèce a été récemment découverte dans la Turquie d'Europe par le fils de M. Kindermann, et le nom de *Solitaris* qu'elle a reçu semblerait indiquer que sa chenille ne vit pas en société comme celles de ses congénères.

CCXLI. HÉPIALE GANNA.

HEPIALUS GANNA (Pl. 51, fig. 4.)

Hepialus ganna. *Ochs.* III. 113. — IV. 50.

Hepialus ganna. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 77. n° 612.

Bombyx ganna. *Hubn.* Tab.50. fig. 215.

Envergure, 16 lignes.

Les premières ailes, chez le mâle, sont en dessus d'un brun rougeâtre, avec une bande oblique, transverse, à quelque distance du bord terminal; une autre bande longitudinale qui part de la base et s'avance jusqu'au milieu de l'aile en se courbant et s'élargissant à son extrémité; et trois points, dont un vers le milieu de la côte, et les deux autres près de l'origine du bord interne. Ces deux bandes et ces trois points sont d'un blanc légèrement nacré, et finement bordés de brun foncé. La bande oblique se bifurque à son extrémité supérieure. On aperçoit en outre quelques vestiges de points blancs qui précèdent la frange: celle-ci est de la couleur du fond. Le dessous des mêmes ailes est d'un brun noirâtre avec le même dessin qu'en dessus, mais comme effacé. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un brun cendré avec la frange un peu rougeâtre. La tête, le corps, les

antennes et les pattes sont de la couleur des ailes inférieures.

La femelle, un peu plus grande que le mâle, en diffère en outre parce qu'elle est généralement d'une couleur plus pâle, et que les bandes et les points de ses premières ailes sont d'un blanc moins brillant.

Cette espèce, peu répandue dans les collections, se trouve en Suisse et en Bavière, et n'a pas encore été trouvée en France, à ma connaissance.

CCXLII. NYSSIE LAPONNE.

NYSSIA LAPPONARIA. (Pl. 51, fig. 5.)

NYSSIA LAPPONARIA *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 195. n° 1540.

NYSSIA POMONARIA. *Lefebv.* Ann. de la Soc. ent. de France, tom. IV. pag. 102. pl. 1. fig. 6.

Envergure, 13 lignes.

Les quatre ailes sont blanchâtres, à demi-transparentes, avec des écailles noirâtres clair-semées, et les nervures épaisses de cette dernière couleur. Les écailles des premières ailes sont disposées de manière qu'elles forment trois bandes sinueuses et parallèles qui traversent chaque aile obliquement, savoir : une près de la



Acarie Baron pinx. Annedouche sc.

1. a b Arctie Désolée *(Arctia Luctuosa)* ♂ ♀ 3. a, b Cnéthocampe Solitaire *(Cnethocampa Solitaris)* ♂ ♀
2. Ecaille du Simplon *(Chelonia Simplonica)* 4. Hepiale Ganna *(Hepialus Ganna)*
5 Nyssie Laponne *(Nyssia Lapponaria)*

base, une un peu au delà du milieu, et la troisième entre la seconde et le bord externe ou terminal: ces deux dernières sont très-rapprochées entre elles. L'intervalle étroit qui sépare la côte de la nervure sous-costale est parsemé d'écailles orangées et coupé dans sa longueur par trois gros points noirs. Les écailles des secondes ailes sont uniformément disséminées et ne forment point de bandes. Leur cellule discoïdale, comme celle des premières ailes, est fermée par un croissant noirâtre qui n'est autre chose que la nervure récurrente qui existe dans la plupart des lépidoptères nocturnes. La frange des quatre ailes est d'un brun roussâtre. Le dessous ne diffère du dessus que par un aspect plus luisant. La tête et le corps, ainsi que les pattes, sont très-velus. Les poils du sommet de la tête sont orangés; ceux du corselet et de l'abdomen sont noirâtres avec leur extrémité blanche. Suivant M. Lefebvre, une série de points orangés, formés par des poils de cette couleur, règne sur le milieu du corps depuis la tête jusqu'à l'anus; mais ce caractère manque, ou du moins est à peine visible, dans l'individu que nous avons fait représenter; ce qui peut provenir de son état de vétusté. Les antennes sont noirâtres, assez brièvement pectinées.

Cette description ne concerne que le mâle.

La femelle, que nous n'avons pas sous les yeux, a été figurée et décrite dans les Annales de la Société entomologique de France, par M. Lefebvre. Elle est aptère, c'est-à-dire qu'elle n'a que des rudiments d'ailes, assez longs, mais très-étroits et très-velus. Son corps est également très-velu, et présente les mêmes couleurs que celui du mâle. Ses antennes, filiformes, sont couvertes d'un léger duvet mélangé de gris et de noir.

M. Lefebvre, qui le premier a distingué cette espèce, originaire de la Laponie, de la *Pomonaria* des auteurs, pense que ce nom doit lui être appliqué plutôt qu'à celle-ci, par la raison que Linné, qu'il suppose avoir décrit le premier la *Pomonaria*, n'a pu donner ce nom qu'à une espèce de son pays ou des environs. Cela serait très-logique, en effet, si cette supposition était fondée; mais la vérité est qu'aucune édition du *Systema naturæ* ne fait mention du nom de *Pomonaria*, qui a été employé pour la première fois, par Esper, pour désigner une espèce inconnue à Linné. Par conséquent, il n'y a pas lieu de transporter ce nom à la nouvelle espèce dont il est ici question, et nous avons adopté celui de *Lapponaria*, que lui a donné M. Boisduval.

CCXLIII. SCODIONE DU LENTISQUE.

SCODIONA LENTISCARIA. (Pl. 52, fig. 1, a, b.)

Crocallis lentiscaria. *Donzel.* Ann. de la Soc. ent. de France, tom. vi. pag. 13. pl. 1. fig. 1 et 2.

Scodiona lentiscaria. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 185. n° 1466.

Envergure ♂, 13 à 15 lignes. ♀ 17 à 18 lignes.

Cette espèce varie beaucoup pour la taille ainsi que pour le fond de la couleur, qui est plus ou moins roussâtre et plus ou moins chargé d'atomes bruns. En général, le dessus des quatre ailes est d'un roussâtre pâle, ordinairement un peu plus foncé dans le mâle, surtout aux ailes supérieures. Celles-ci, dans les deux sexes, sont traversées par deux raies courbes de points d'un brun noirâtre, placées sur les nervures, avec un petit croissant de la même couleur dans le milieu de l'intervalle qui les sépare. Ce même croissant se reproduit sur le disque des ailes inférieures, qui sont traversées, entre ce point et le bord externe, par une ligne courbe composée de points noirâtres comme aux ailes supérieures. Mais, dans beaucoup d'individus, ces points manquent, ou se confondent avec les atomes du fond. Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que parce qu'il est plus pâle et que les lignes

transverses y sont à peines indiquées. Les franges sont de la couleur du fond. La tête et le corps sont de la couleur des ailes, ainsi que les antennes, qui sont très-pectinées dans le mâle, et filiformes dans la femelle.

On doit la découverte de cette espèce à M. Cantener, qui la prit en avril 1829, dans les environs d'Hyères, en présence de M. Donzel, à qui il en fit cadeau. Mais c'est à celui-ci qu'on en doit la détermination comme nouvelle : en effet, M. Donzel l'a décrite et figurée le premier dans le volume VI des Annales de la Société entomologique de France (1837), sous le nom de *Lentiscaria*, en la rapportant au genre *Crocallis* de Treistchke. Depuis, M. Johanny Bruyat l'a retrouvée en abondance dans les environs de Marseille, en chassant le soir à la lanterne, de sorte qu'elle est maintenant répandue dans beaucoup de collections.

M. Boisduval, en mentionnant la *Lentiscaria* dans son nouvel index, a eu raison d'en faire un nouveau genre, auquel pourraient se réunir cinq ou six espèces analogues, comprises mal à propos parmi les Fidonies de Treitschke.



Delarue pinx Annedouche sc

1 a,b. Scodione du Lentisque *(Scodiona Lentiscaria)* ♂ ♀
2 Dosithée Parée *(Dosithea Concinnaria)*
3 Cidarie Olive *(Cidaria Olivata)*
4 Cidarie de la Mauve *(Cidaria Malvata)*
5. Fidonie Marquetée *(Fidonia Tessellaria)*
6. Eubolie Prochaine *(Eubolia Proximaria)*
7. Larentie de Brullé *(Larentia Brulleata)*

CCXLIV. DOSITHÉE PARÉE.

DOSITHEA CONCINNARIA. (Pl. 52, fig. 2)

ACIDALIA CONCINNARIA. *Ramb.* Faun. and. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 221. n° 1834.

Envergure, 15 lignes.

Les quatre ailes sont en dessus d'un blanc de lait, avec un petit point noir, au centre de chacune d'elles, à peine marqué. Elles sont traversées, vers leur extrémité, par une rangée sinueuse de petites taches réniformes d'un gris un peu bleuâtre, lesquelles sont suivies immédiatement d'une bande également sinueuse de la même couleur, et précédées d'une ligne noirâtre ondulée. La frange, de la couleur du fond, est légèrement bordée de gris et séparée du bord terminal par une ligne noire interrompue par l'extrémité des nervures. Le dessous des ailes supérieures est saupoudré de gris roussâtre, et présente le même dessin qu'en dessus, mais comme effacé. Celui des ailes inférieures est blanc, avec un point central et deux lignes ondulées, noires, qui correspondent à ceux du dessus. La tête et le corps sont blancs; les antennes et les pattes sont roussâtres.

Cette jolie espèce ressemble en grand à l'*Orna-*

taria. Elle a été découverte en Andalousie par M. Rambur. L'individu figuré, qui est une femelle, nous a été communiqué par M. Pierret.

CCXLV. CIDARIE OLIVE.

CIDARIA OLIVARIA. (Pl. 52, fig. 3.)

GEOMETTA OLIVATA. *Hubn.* Tab. 59. fig. 307 (fœm.). *W. Verz. Illig. Bork. Lang. Verz. Götze. Laspeyres.*

CIDARIA OLIVARIA *Treits.* Tom. VI. 2e part. pag. 157. n° 10.

ENBOLIA OLIVARIA. *Dup.* Tom. VIII. 1re part. pag. 190. pl. 183. fig. 3.

Envergure, 13 lignes.

Nous avons décrit et figuré dans le tom. 8 de cet ouvrage, Ire partie, sous le nom d'*Eubolia olivaria,* une phalénite qui est l'*ablutaria* de Hubner. Nous rectifions aujourd'hui cette erreur en donnant la véritable *olivaria,* qui appartient au genre *cidaria.*

Les premières ailes sont en dessus d'un vert clair, avec leur base et une large bande médiane et transversale d'un vert brunâtre. Cette bande est bordée de blanc des deux côtés, et marquée dans son intérieur de plusieurs lignes noires parallèles à ses deux bords, avec un point noir sur le disque qui est plus clair. Elle décrit, du côté externe, plusieurs angles arrondis, dont

les deux du milieu avancent plus que les autres. Entre cette même bande et le bord terminal, on voit plusieurs lignes blanches ondulées, et trois points noirs vers le sommet. Enfin la frange, qui est grise, est entrecoupée de brun et précédée d'une ligne noire, interrompue par les nervures. Les secondes ailes en dessus sont grises, avec leur frange comme celle des premières. Du reste, elles sont marquées vers leur base d'un petit point noirâtre, et traversées au milieu par une ligne sinueuse de la même couleur et bordée de blanc. Le dessous des quatre ailes est d'un gris légèrement jaunâtre, avec un point noir sur le disque de chacune d'elles, et la répétition comme effacée du dessin du dessus. La tête et le corselet sont d'un vert brunâtre. L'abdomen participe de la couleur des ailes inférieures. Les antennes et les palpes sont d'un brun noirâtre, ainsi que l'extrémité des pattes, qui est annelée de gris.

Cette espèce vole en juillet dans les Alpes. L'individu figuré a été pris dans les environs de Chamouny, par M. Pierret père.

CCXLVI. CIDARIE DE LA MAUVE.

CIDARIA MALVATA. (Pl. 52, fig. 4.)

Cidaria malvata. *Ramb.* Ann. de la Soc. ent. tom. ii. pag. 43. pl. 2. fig. 7.

Cidaria malvaria. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 214. n° 1769.

Envergure, 15 lignes.

Les premières ailes sont en dessus couleur de tan ou d'écorce, et traversées au centre par une large bande d'un brun plus foncé, dont le milieu forme un angle très-prononcé du côté externe. Cette bande est elle-même traversée par un grand nombre de lignes noirâtres, ondulées et parallèles entre elles, et elle est bordée de blanc des deux côtés. Le reste de la surface des mêmes ailes est également traversé par un grand nombre de lignes brunes, et, vers leur extrémité, on remarque une ligne blanche dentée, qui court parallèlement au bord terminal; cette ligne, bien marquée dans sa partie supérieure, s'éteint avant de parvenir à l'angle postérieur. Une troisième ligne blanche très-fine s'aperçoit à peine dans le voisinage de la base. La plupart des nervures sont ponctuées de noir. Enfin la frange, de la couleur du fond, est légèrement dentelée. Les secondes ailes en

dessus sont d'un gris roussâtre luisant, et traversées par deux lignes noirâtres sinueuses et à peine marquées, avec la frange un peu plus foncée, et précédée d'une ligne de points noirs accouplés deux à deux. Le dessous des quatre ailes est d'un gris roussâtre luisant, saupoudré de brun, avec quelques vestiges des lignes du dessus, et un point noir bien marqué sur le disque de chacune d'elles. La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen de celle des inférieures. Les pattes sont brunes et annelées de gris roux. Les antennes sont brunes et simples dans les deux sexes.

Cette description, faite d'après un mâle, peut s'appliquer également à la femelle, qui n'en diffère que par une teinte plus pâle, et parce que la bande du milieu des ailes supérieures tranche mieux sur le fond.

Cette espèce est très-voisine de la *Basochesiata*, décrite et figurée dans le tom. 8, Ire partie, de cet ouvrage, pag. 558, pl. 210, fig. 5. Elle n'est pas rare dans les environs de Marseille, où MM. Solier et Rambur ont trouvé sa chenille, dès le mois de janvier, sur les mauves dont elle fait sa nourriture. Depuis, M. Rambur l'a retrouvée encore en février. L'insecte parfait paraît au mois de septembre.

CCXLVII. SIDONIE MARQUETÉE.

SIDONIA TESSELLARIA. (Pl. 52, fig. 5.)

STRENIA TESSELLARIA. *Boisd.* Genera et Ind. meth. pag. 228. n° 1920.

Envergure, 13 lignes.

Les quatre ailes, tant en dessus qu'en dessous, dans les deux sexes, sont d'un gris roussâtre, finement sablé de noir, avec trois raies transverses et sinueuses de taches blanches sur chacune d'elles, dont deux très-rapprochées l'une de l'autre au milieu, et la troisième à peu de distance du bord terminal. Les taches de celle-ci sont plus petites et plus nettement marquées que les autres : elles sont d'ailleurs de formes variées. Indépendamment de ces trois raies, on en aperçoit une quatrième près de la base des ailes supérieures, mais dont les taches, à peine visibles, sont plutôt roussâtres que blanches. La frange des quatre ailes est longue, blanche et largement entrecoupée de brun noir. Le dessous ne diffère du dessus que parce que le fond en est un peu plus clair. La tête et le corps sont de la couleur du fond des ailes, avec les segments de l'abdomen bordés de blanc. Les antennes sont annelées de gris et de noir, et plutôt ciliées que pectinées dans le mâle. M. Boisduval a, le premier, décrit cette espèce dans son *Genera*

et *Index methodicus*, sous le nom de *Tessellaria*, en la rapportant à mon genre *Strenia*, qui ne comprend que la Geom. *clathrata* des auteurs. Je ne puis être de son avis : la nouvelle espèce dont il s'agit est trop voisine, sous tous les rapports, de la *Fidonia immoraria*, qu'il place, je ne sais trop pourquoi, parmi les *Acidalies*, pour en être séparée. Ainsi je crois devoir la laisser provisoirement à côté de cette dernière, et par conséquent dans le G. *Fidonia*.

M. Boisduval assigne pour patrie à cette nouvelle espèce le nord de l'Italie ; mais elle se trouve aussi en France, où elle a été découverte, dans les environs de Nuits, en Bourgogne, par M. Moreau, que j'ai déjà eu occasion de citer. Cet amateur zélé a bien voulu m'en envoyer quatre individus, deux mâles et deux femelles, avec des renseignements sur ses mœurs. « Elle paraît, « dit-il, à la fin de juin et pendant les quinze « premiers jours de juillet, dans une combe (1) « étroite et profonde, dont les côtés sont secs et « rocailleux, et où croissent quelques prunel- « liers et quelques noisetiers : c'est seulement « dans la partie où ce dernier arbrisseau est le « plus commun qu'on la rencontre : un peu plus « haut ou plus bas, on ne la trouve plus. »

---

(1) On nomme ainsi, en Bourgogne, un petit vallon.

CCXLVIII. EUBOLIE PROCHAINE.

EUBOLIA PROXIMARIA. (Pl. 52. fig. 6.)

Eubolia proximaria. *Rambur.* Ann. de la Soc. entom. de France. tom. ii. pag. 40. pl. 2. fig. 7. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 202. n° 1611.

Envergure, 1 pouce.

M. le docteur Rambur, a qui l'on doit la découverte de cette espèce, l'a décrite et figurée le premier dans les Annales de la Société entomologique de France, en 1833. N'ayant plus sous les yeux l'individu qui nous avait été prêté pour la faire représenter dans ce Supplément, nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter à cet auteur la description qu'il en donne dans l'ouvrage précité.

« Cette jolie phalène, dit-il, est tout à fait à « côté de l'*Eub. peribolata,* avec laquelle elle a les « plus grands rapports. Les ailes, surtout les « inférieures, ont une forme un peu plus triangulaire; les supérieures sont également d'un « blanc cendré plus ou moins éclatant, et traversées par plusieurs lignes et une bande médiane noires; celle-ci, blanchâtre dans son milieu, où elle est marquée, un peu antérieurement, d'un point noir. Mais ce qui distingue « surtout cette espèce de sa congénère, c'est

« que le côté externe de la bande médiane est
« plus flexueux et plus anguleux, et que la sail-
« lie que forme le milieu de ce bord est beau-
« coup plus avancée, coupée carrément, ou un
« peu bifide. La ligne noire qui vient après offre
« tout à fait les mêmes inflexions. Les autres
« lignes sont aussi un peu plus sinueuses. Les
« ailes inférieures sont d'un brun roussâtre,
« comme dans l'autre ; mais la ligne noirâtre qui
« traverse le milieu de ces ailes, forme également
« un angle beaucoup plus saillant. Le dessous
« diffère peu de celui de l'autre espèce, et ne
« reproduit pas les différences du dessus d'une
« manière bien sensible. Les lignes noirâtres qui
« traversent les ailes inférieures sont plus fon-
« cées, surtout celle du milieu, qui, à l'inverse
« du dessus, est moins anguleuse et fléchie que
« dans l'autre ; toutes quatre sont aussi marquées
« d'un point noir. »

M. Rambur décrit ensuite la chenille; mais nous réservons ce qu'il en dit pour notre iconographie des chenilles. Nous dirons seulement ici qu'elle vit sur le *Genista corsicaria;* qu'on la trouve en mars, qu'elle s'enfonce dans la terre pour se changer en chrysalide, et que son papillon éclôt en octobre. On voit voler celui-ci dans les environs de Bastia, où croît le *Genista corsicaria ;* mais il n'est pas commun.

CCXLIX. LARENTIE DE BRULLÉ.

LARENTIA BRULLEATA. (Pl. 52, fig. 7.)

Larentia brullei. *Lefebvre*. Ann. de la Soc. ent. de France. tom. v. pag, 399. pl. 10. fig. 8.

Envergure, 14 lignes.

Le dessus des quatre ailes est d'un brun de suie, avec la frange blanche, et entrecoupée de noir. Les supérieures ont leurs nervures noires, interrompues par des points blancs, les uns rangés sur deux séries transverses vers l'extrémité de l'aile, les autres épars sur sa surface. On voit en outre une petite ligne blanche dentelée vers le sommet, et un croissant noir sur le disque. Les inférieures sont d'un ton uni et marquées, vers leur origine, d'un point noir. Le dessous des quatre ailes est d'un gris noirâtre, avec un point discoïdal noir sur chacune d'elles. La tête, le corps, les pattes et les antennes participent de la couleur des ailes.

Cette phalène a un facies particulier qui la distingue de toutes ses congénères. Elle est propre aux contrées boréales de l'Europe et de l'Amérique. M. Al. Lefebvre l'a dédiée à M. Brullé, alors son successeur comme secrétaire de la Société entomologique de France, et aujourd'hui

professeur de zoologie à la Faculté des sciences de Dijon.

CCL. FIDONIE PYRÉNÉENNE.

FIDONIE PYRENÆARIA. (Pl. 53, fig. 1.)

FIDONIA PYRENÆARIA. *Boisd.* Genera et Ind. method. pl. 191. n° 1506.

Envergure, 16 lignes.

Les quatre ailes sont en dessus d'un gris cendré un peu roussâtre et finement saupoudré de brun, avec leurs bords, y compris la frange, plus foncés. Les supérieures seules sont traversées par deux lignes, l'une au milieu, et l'autre à peu de distance du bord terminal. Celle-ci est flexueuse et se compose d'atomes bruns à peine marqués; l'autre est arquée, presque noire, et s'épaissit avant d'arriver à la côte. Celle-ci est marquée de deux points noirâtres, dont un entre la ligne du milieu et la base de l'aile, et l'autre entre cette même ligne et la seconde qui longe le bord terminal. Le dessous des quatre ailes est d'un gris jaunâtre uniforme, avec un petit croissant brun au centre des supérieures. La tête et le corps sont de la couleur des ailes, ainsi que les antennes, qui sont largement et finement pectinées dans le mâle, comme chez la

Plumaria, à laquelle elle ressemble beaucoup; et cette ressemblance est telle, que nous serions tenté de ne voir, dans cette nouvelle espèce, qu'une variété locale de cette dernière. Toutefois, pour nous prononcer positivement à cet égard, il faudrait en voir plusieurs individus, et surtout en meilleur état que celui qui nous a servi à la décrire, et qui nous a été communiqué par M. Pierret.

Quoi qu'il en soit, cette espèce ou variété a été découverte dans les environs de Perpignan par M. Rambur, qui l'a retrouvée depuis en Espagne, et M. Boisduval l'a décrite le premier sous le nom de *Pyrenæaria*, dans son *Genera* et *Index methodicus*, etc., qui a paru vers la fin de 1840.

CCLI. ACIDALIE DES ROCHERS.

ACIDALIA RUPESTRATA (Pl. 53, fig. 2.)

Geometra rupestrata. *Hubn.* tab. 57. fig. 192. (mas.) — Larv. Lepid. v. Geom. II. Æquiv. B. 6. fig. 1. a. *Wien. Verz. Illig. Bork. Gotze.*

Phalæna rupestrata. *Fab.* Ent. syst. suppl. 455. 206. 7.

Acidalia rupestrata. *Treits.* VI. 2. 30.

Larentia rupestrata. *Dup.* tom. 8. 1re part. pag. 428. pl. 201. fig. 1.

Acidalia bassiaria. *Feisthamel.* Ann. de la Soc. ent. de France. tom. 4. pag. 133. pl. 1. a. fig. 2.

Larentia rupestraria. *Boisd.* Genera et Ind method. pag. 207. n° 1672.

Envergure, 13 lignes et demie.

Les quatre ailes sont en dessus d'un blanc sale. Les premières sont traversées par cinq lignes flexueuses et ondulées d'un gris brun, dont trois plus prononcées que les autres, savoir: les deux du centre, lesquelles tendent à se rapprocher dans le milieu de leur longueur, et celle qui court parallèlement au bord terminal. Deux lignes seulement traversent les secondes ailes, une au milieu, et l'autre à peu de distance du bord postérieur. Le dessous des ailes supérieures est d'un gris brun uni; celui des ailes inférieures ressemble au dessus. Les antennes, la tête et le corps sont d'un blanc sale, comme le fond des ailes, ainsi que les pattes.

Cette espèce est commune dans les montagnes où il y a des forêts de pins. Sa chenille vit sur cet arbre, et l'insecte parfait éclôt en juillet. La figure et la description que nous en avons données dans le tome 8 de cet ouvrage, ayant été faites d'après un mauvais individu tourné au roux, nous avons cru devoir le décrire et le représenter de nouveau dans ce Supplément.

La phalène dont M. le baron Feisthamel a donné la description et la figure sous le nom de *Bassiaria*, dans le 4e vol. des Annales de la So-

ciété entomologique de France, n'est qu'une variété de l'espèce dont il est ici question.

CCLII. LARENTIE BORÉALE.

LARENTIA BOREATA. (Pl. 53, fig. 3.)

Geometra Boreata. *Hübn.* tab. 80. fig. 413. (mas.) fig. 414. (fœm.)

Acidalia boreata. *Treits.* Suppl. x. 2. 204.

Larentia borearia. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 207. n° 1671.

Envergure, 14 lignes.

Les deux surfaces des quatre ailes sont d'un blanc sale. Le dessus des premières est traversé par cinq lignes ondulées d'un gris roussâtre, dont les deux du milieu sont très-rapprochées. Des petits traits noirâtres, interrompus, sont placés sur les nervures, et la frange est précédée d'une série de points également noirâtres, situés à l'extrémité de ces mêmes nervures; mais ces lignes, ces traits et ces points sont si peu marqués, que tout cela est à peine visible, du moins dans le seul individu que nous possédons de cette espèce. Le dessus des secondes ailes n'offre aucun vestige de lignes. Le dessous des quatre ailes est traversé au milieu par une seule ligne noirâtre à peine marquée, qui se termine par une tache au bord costal des supérieures.



Acarie Baron pinx. Annedouche sc.

1. Fidonia Pyrenœaria
2. Acidalia Rupestrata
3. Larentia Boreata
4. Siona Decussata
5. Aspilates Sanguinaria
6. Eupithecia Castigata
7. Eupithecia Helveticata

Les antennes, la tête et le corps sont d'un gris roussâtre, ainsi que les pattes.

Cette description ne concerne que le mâle. La femelle, que nous ne connaissons que par la figure de Hubner, n'a que des moignons d'ailes comme celle de sa congénère, la *Brumata*. Mais ces ailes rudimentaires sont arrondies et non tronquées à leur extrémité comme chez cette dernière. Elles sont grises, avec deux lignes noires coudées sur les supérieures, et une seule arquée sur les inférieures. Le corps est de la couleur des ailes et non terminé par une brosse de poils, comme dans la *Brumata*.

Lorsque nous avons décrit et figuré la *Brumata* dans le vol. 8 de cet ouvrage, nous avions dit que la *Boreata* n'en était pour nous qu'une variété, parce qu'alors nous ne connaissions celle-ci que par la figure de Hubner, qui ne diffère guère de la première, quant au mâle, que par le fond de la couleur ; mais depuis que nous la possédons en nature (elle nous a été envoyée par M. Parreyss de Vienne, en Autriche), nous avons acquis la conviction qu'elle forme bien une espèce distincte, dont les mœurs sont d'ailleurs différentes de celles de sa congénère. La *Brumata* paraît à la fin de novembre, et se trouve principalement dans les vergers. La *Boreata* se montre un mois plus tôt, et n'habite que les forêts de

pins ou de sapins, dans les parties septentrionales de l'Europe.

CCLIII. SIONE EN SAUTOIR.

SIONA DECUSSATA. (Pl. 53, fig. 4.)

PHALÆNA DIVERSATA. *Fabr.* ent. syst. III. 2. 183. 195.

GEOMETRA DECUSSATA. *Wien. Verz. Bork. Illig. Gotze. Lasp.*

GEOMETRA DECUSSARIA. *Hubn.* tab. 41. fig. 213. (mas.)

GEOMETRA NUBILARIA. *Hub.* tab. 41. fig. 215. (fœm.)

IDÆA DECUSSATA. *Treits.* tom. VI. 2. 260.

SIONA DECUSSATA. *Dup.* tom. VIII. 1re part. pag. 541. pl. 209. fig. 3.

SIONA DECUSSARIA. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 228. nº 1924.

Envergure, 15 lignes.

Nous avons déjà décrit et figuré cette espèce dans le tome 8 de cet ouvrage, mais d'après un individu si différent de celui que nous avons reçu depuis d'Allemagne, que nous croyons devoir en donner une nouvelle description et une nouvelle figure d'après ce dernier individu, d'ailleurs plus frais que le premier. Ses quatre ailes, tant en dessus qu'en dessous, sont parfaitement semblables. Elles sont d'un blanc de lait, finement saupoudré de gris à la base et le long du bord antérieur, avec toutes les nervures bien écrites en noirâtre et coupées transversalement,

vers les trois quarts de leur longueur, par deux bandelettes de la même couleur qu'elles. Ces bandelettes sont presque parallèles, très-rapprochées l'une de l'autre, et à la fois anguleuses et sinueuses. Celles des premières ailes sont plus épaisses et un peu plus foncées. La frange est blanche et entrecoupée de noirâtre, et séparée du bord terminal par un liséré également noirâtre. Nous avons dit que les deux surfaces des ailes sont absolument semblables; mais cela ne doit s'entendre que du dessin, car la couleur noirâtre des nervures et des bandes est plus foncée en dessous qu'en dessus, en même temps que les premières ailes sont plus saupoudrées de cette couleur. La tête et le corps sont blancs et finement saupoudrés de gris, ainsi que les pattes. Les antennes sont roussâtres.

Il faut que cette espèce varie singulièrement, car les deux figures qu'en donne Hubner sont très-différentes, pour le dessin et pour le fond de la couleur, de celles que nous donnons de notre côté.

Ainsi que nous l'avons dit dans notre première description, elle se trouve en Hongrie et en Autriche, dans les bois marécageux, où elle vole par bandes vers la fin de juin.

CCLIV. ASPILATE SANGUINOLENTE.

ASPILATES SANGUINARIA. (Pl. 53. fig. 5.)

Aspilates sanguinaria. *Ramb.* Faun. andal. *Boisd.* Gener. et Ind. method. pag. 188. n° 1482.

Envergure, 1 pouce.

Les premières ailes sont en dessus d'un jaune feuille morte, tiqueté de rose pourpre, avec trois bandes transverses de cette dernière couleur; la première, près de la base, n'arrive pas jusqu'au bord interne: les deux autres y arrivent; la seconde est légèrement coudée dans le milieu de sa longueur, et la troisième, longeant le bord terminal, est un peu flexueuse. Les secondes ailes sont en dessus d'un jaune fauve uni, plus ou moins vif, avec leur base d'un brun feuille morte. Le dessous des quatre ailes est de la même nuance que le dessus des ailes inférieures, avec une tache rose au sommet des premières, et deux bandes transverses du même rose sur les secondes, qui sont en outre parsemées d'atomes de la même couleur La frange des quatre ailes est rose, tant en dessus qu'en dessous. La tête est rose, avec les palpes d'un jaune feuille morte, ainsi que les antennes. Le reste du corps est

d'un brunjaunâtre, à l'exception des ptérygodes, qui sont lavées de rose.

Cette description ne s'applique qu'à la femelle : le mâle nous est inconnu.

Cette espèce a été découverte dans les environs de Malaga par M. Rambur, qui l'a nommée *Sanguinaria*. Elle est tellement voisine de la *Purpuraria*, qu'on pourrait croire qu'elle n'en est qu'une variété de climat. Cependant, si tous les individus ont trois bandes bien séparées sur les ailes supérieures, comme celui que nous venons de décrire, c'est un caractère suffisant pour la distinguer de la *Purpuraria*, qui n'en a jamais que deux.

CCLV. EUPITHÉCIE CHATIÉE.

EUPITHECIA CASTIGATA. (Pl. 53. fig. 6.)

Geometra castigata. *Hubn.* tab. 89. fig. 456. *Boisd.* Gener. et Ind. method. pag. 210. n° 1715.

Envergure, 8 lignes.

Les quatre ailes sont en dessus d'un gris légèrement violâtre, avec un point discoïdal noir sur chacune. Les supérieures, comme les inférieures, sont traversées par un grand nombre de lignes flexueuses et parallèles entre elles. Elles

sont plus claires que le fond et bordées de noirâtre de chaque côté. Elles sont espacées de manière qu'elles partagent les premières ailes en quatre parties à peu près égales, et les secondes en trois. Celle de ces lignes qui longe le bord terminal est ondulée. La frange, de la couleur du fond, est légèrement entrecoupée de gris plus foncé. Le dessous des quatre ailes présente les mêmes lignes qu'en dessus, mais sur un fond luisant et un peu plus clair. La tête, le corps, les antennes et les pattes, participent de la couleur des ailes.

Cette espèce faisait partie d'un envoi que nous avons reçu de M. Parreyss, de Vienne, par l'intermédiaire et l'extrême obligeance de M. le marquis de Spinola, de Gênes. Nous lui avons conservé le nom de *Castigata*, sous lequel elle nous a été envoyée, bien qu'à vrai dire elle ne ressemble guère à la figure qu'en donne Hubner; mais il faut convenir aussi qu'il est bien difficile de graver et de colorier d'une manière reconnaissable des lépidoptères aussi délicats que ceux du genre dont il s'agit : c'est tout au plus si le peintre chargé de faire l'original peut en venir à bout.

L'espèce dont il s'agit n'est pas décrite dans l'ouvrage de M. Trietschke. M. Boisduval l'indique comme du midi de la France dans son

Index; mais il paraît qu'elle se trouve aussi en Autriche et en Hongrie.

CCLVI. EUPITHÉCIE HELVÉTIQUE.

EUPITHECIA HELVETICATA. (Pl. 53. fig. 7.)

EUPITHECIA HELVETICARIA. *Anderregg, Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 208. n° 1687.

Envergure, 9 lignes.

Les quatre ailes sont en dessus d'un gris brun, avec un point discoïdal noir sur chacune, plus prononcé sur les supérieures que sur les inférieures. Les supérieures sont en outre traversées par un grand nombre de lignes flexueuses et parallèles entre elles, comme dans toutes les espèces de ce genre. Ces lignes sont plus claires que le fond, et les nervures, qui sont aussi plus claires, sont ponctuées de noirâtre dans une grande partie de leur longueur, principalement celles qui partent de la base. La frange des quatre ailes est précédée d'une série de petits points noirâtres et légèrement entrecoupée de brun. Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que parce qu'il est un peu plus pâle et que les points discoïdaux des premières ailes ne sont pas plus prononcés que ceux des secondes. La tête, les antennes et le corps sont d'un gris

brun comme le fond des ailes, ainsi que les pattes.

Cette espèce est très-voisine de la *Pimpinellata* de Hubner. Sa chenille, suivant Anderreg, qui l'a trouvée le premier, vit sur la *sabine*. Elle habite le Valais.

CCLVII. HÉLIOTHÉE DISCOIDE.

HELIOTHEA DISCOIDARIA. (Pl. 54, fig. 1.)

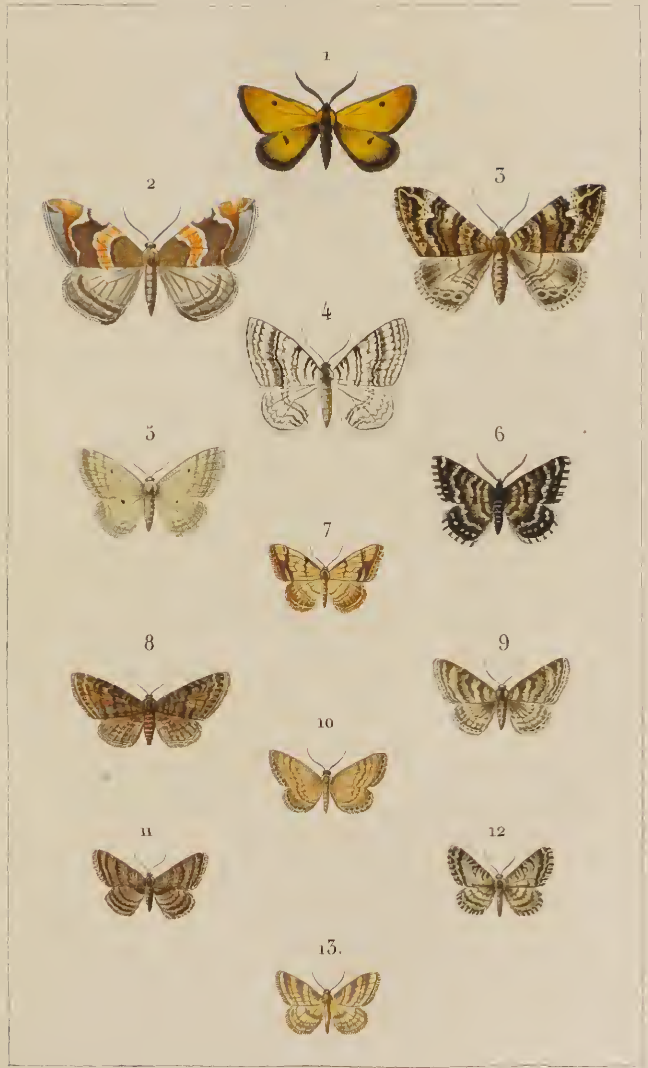
HELIOTHEA DISCOIDARIA. *Ramb.* Faun. and. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 178. n° 1410.

Envergure, 11 lignes.

Les quatre ailes sont d'un jaune vif des deux côtés, avec un gros point noir au centre de chacune d'elles, et leur frange noirâtre, ainsi que la côte des supérieures et le bord interne des inférieures; celles-ci sont en outre finement sablées de noir, surtout à leur extrémité, mais en dessus seulement. La tête et le corselet sont noirs, avec les ptérygodes jaunes. L'abdomen est noirâtre en dessus, et d'un gris verdâtre ou jaunâtre en dessous, ainsi que les pattes. Les antennes sont courtes, noires et très-pectinées.

Cette description ne concerne que le mâle; la femelle nous est inconnue.

Cette espèce, comme la *Timia margarita*,



Delarue pinx. Annedouche sc.

1 Heliothea Discoidaria
2. Cidaria Pyropata
3. id. Suffumata
4 Eubolia Erutaria
5 Acidalia Litigiosaria
6. Eupisteria Piccaria
7. Acidalia Ostrinaria
8. Eupithecia Oxycedraria
9 Eupithecia Minoraria
10. Acidalia Obsoletaria
11. Eupithecia Pauxillaria
12. id. Graphata
13. Dosithea Circuitaria

forme un genre anomal qu'on ne sait à quelle tribu rapporter. Par l'absence de sa trompe, ses palpes courts et velus et l'épaisseur de ses ailes, elle semblerait plutôt appartenir à la tribu des *Bombycites* qu'à celle des *Phalénites*, où M. Boisduval l'a placée. M. Rambur n'ayant pas encore publié, au moment où nous écrivons ceci (mars 1842), la partie de sa faune andalouse où l'espèce en question est décrite, nous ignorons le parti qu'il a pris à son égard. Nous ignorons également dans quel endroit de l'Andalousie et à quelle époque de l'année il l'a prise.

CCLVIII. CIDARIE ESCARBOUCLE.

CIDARIA PYROPATA. (Pl. 54, fig. 2.)

GEOMETRA PYROPATA. *Hubn.* tab. 63. fig. 328. (fœm.)
CIDARIA PYROPATA. *Treits.* tom. VI. 2. 178. n° 21.
CIDARIA PYROPARIA. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 213. n° 1741.

Envergure, 14 lignes.

Le fond des premières ailes, en dessus, est d'un gris isabelle, qui se change en gris bleuâtre à leur extrémité. Leur milieu est traversé par une bande arquée d'un orange vif, et dont les deux bords anguleux ou ondulés sont liserés de blanc. Une seconde bande de la même couleur, mais

qui se rétrécit au point de ne plus former qu'un simple filet dans le milieu de sa longueur, traverse également chaque aile à peu de distance du bord terminal. Cette seconde bande est arquée et ondulée comme la première, et aussi bordée de blanc, mais seulement du côté interne. Les lignes blanches s'élargissent en se rapprochant de la côte. La frange est d'un gris bleuâtre. Les secondes ailes, en dessus, sont blanchâtres, avec une bande terminale roussâtre et bordée de blanc du côté interne. La frange est de la même couleur que celle des premières ailes. Le dessous des quatre ailes est d'un blanc sale, avec quelques vestiges des bandes du dessus marqués en gris. La tête est d'un gris blanchâtre. Le corselet est de la couleur du fond des premières ailes, avec une tache orangée au milieu. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes. Les pattes et les antennes sont d'un gris roussâtre.

Cette espèce, aussi rare que belle, nous a été donnée, par feu M. Chardiny, comme provenant de la Russie méridionale, malheureusement dans un état de conservation qui laisse beaucoup à désirer. Nous ignorons sur quel fondement M. Treitschke dit qu'elle se trouve en France et en Italie. Si cela est, elle n'y est pas commune, car nous ne l'avons vue dans aucune des nombreuses

collections que nous avons eu occasion de visiter dans ces deux pays.

CCLIX. CIDARIE ENFUMÉE.

CIDARIA SUFFUMATA. (Pl. 54, fig. 3.)

GEOMETRA SUFFUMATA. *Wien. Verz. Illig. Gotze. Hubn.* tab. 59. fig. 306. (mas.)

CIDARIA SUFFUMATA. *Treits.* tom. VI. 2e part. pag. 192. n° 28. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 214. n° 1761.

Envergure, 14 lignes et demie.

Nous avons décrit et figuré dans le tom. VIII, 2e partie, pag. 320 et pl. 193, fig. 2, sous le nom de *Suffumata*, une variété de la *Silaceata* : ce qui nous a induit en erreur, c'est que cette variété se rapproche beaucoup de la figure que Hubner donne de la première ; mais depuis, nous nous sommes procuré un individu de la véritable *Suffumata*, d'après lequel nous donnons aujourd'hui une nouvelle figure et une nouvelle description de l'espèce dont il s'agit.

Le fond des premières ailes, en dessus, est d'un roux très-clair, et chacune d'elles est traversée au milieu par une bande d'un roux plus foncé, dont les bords sont dessinés par des lignes géminées d'un brun noirâtre, lesquelles forment, du côté externe, trois angles principaux,

dont celui du milieu avance beaucoup plus que les deux autres, et est légèrement bifide à son extrémité. Le centre de cette bande est marqué d'un petit trait noir. On voit à la base une autre bande de la même nuance que la première, et dont le bord extérieur, arqué, se compose de deux lignes parallèles et légèrement ondulées d'un brun noirâtre. On remarque en outre au sommet, une tache noirâtre coupée obliquement par un trait blanchâtre qui part de l'angle apical pour se réunir à une ligne ondulée de la même couleur, longeant le bord terminal. Enfin, la frange est d'un gris roussâtre entrecoupé de brun. Les secondes ailes sont en dessus d'un blanc roussâtre et traversées par plusieurs lignes parallèles brunes, avec une bande marginale de la même couleur. Le dessous des quatre ailes est d'un gris jaunâtre sablé de brun, avec un point noirâtre au centre de chacune d'elles, et des lignes qui correspondent en partie à celles du dessus. Les antennes, la tête et le corselet sont d'un brun roussâtre. L'abdomen est gris, avec deux petits points noirs sur le bord de chaque segment.

Cette espèce paraît en juillet, et se trouve dans plusieurs parties de l'Allemagne ainsi qu'en Suisse. L'individu figuré nous a été envoyé par M. Couleru, souvent cité dans cet ouvrage.

CCLX. EUBOLIE DÉTERRÉE.

EUBOLIA ERUTARIA (Pl. 54, fig. 4.)

Eubolia erutaria. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 203. n° 1624.

Envergure, 1 pouce.

Les quatre ailes sont d'un blanc sale et traversées par un grand nombre de lignes ondulées et parallèles, dont la plupart sont géminées ou séparées deux par deux. Ces lignes sont d'un brun noirâtre et beaucoup mieux marquées sur les premières ailes que sur les secondes, surtout les deux du milieu. Celles-ci sont coupées par de petits traits noirs placés sur les nervures, et l'on aperçoit d'autres traits semblables qui coupent les deux lignes longeant le bord terminal. La frange est blanche et précédée d'une série de petits croissants noirs. Le dessous des quatre ailes est également d'un blanc sale, avec quelques vestiges des lignes du dessus. La tête, le corselet, les antennes et les pattes, sont entièrement d'un blanc roussâtre.

Cette espèce, qui n'est pas figurée dans Hubner ni décrite dans l'ouvrage de M. Treitschke, se trouve en Suisse et en Savoie. Nous n'en pos-

sédons qu'un individu qui nous a été envoyé dans le temps par M. Couleru.

CCLXI. ACIDALIE LITIGIEUSE.

ACIDALIA LITIGIOSARIA. (Pl. 54, fig. 5.)

Acidalia litigiosaria. *Ramb.* Faune and. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 126. n° 1899.

Envergure, 10 lignes.

Les quatre ailes sont en dessus d'un blanc roussâtre légèrement saupoudré de gris, avec un point discoïdal noir sur chacune. Entre ce point et le bord terminal, elles sont traversées par trois lignes grises ondulées, dont les deux externes sont très-rapprochées l'une de l'autre. On en voit une quatrième sur les premières ailes seulement, entre ce même point et la base. La frange est de la couleur du fond et précédée d'une série de petits points noirs à peine visibles à l'œil nu, chacun à l'extrémité des nervures. Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que par une nuance plus claire, surtout aux ailes inférieures, dont les lignes sont la plupart oblitérées. Les antennes, la tête, le corps et les pattes sont de la couleur du fond des ailes.

Cette espèce n'est pas figurée dans Hubner, et M. Treitschke n'en parle pas dans son ouvrage.

Je l'ai trouvée communément dans le midi de la France, où j'ai négligé de la prendre, la confondant avec une espèce voisine, des environs de Paris. Elle vole en juin dans les endroits herbus.

CCLXII. ACIDALIE POURPRÉE.

ACIDALIA OSTRINARIA. (Pl. 54, fig. 7.)

GEOMETRA OSTRINARIA, *Hubn.* tab. 83. fig. 430 (mas.)
ACIDALIA OSTRINARIA. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 223. n° 1859.

Envergure, 9 lignes et demie.

Le dessus des quatre ailes est d'un jaune un peu rougeâtre. Les premières ailes sont traversées par trois lignes pourpres ondulées, dont deux près de la base, et la troisième à peu de distance du bord extérieur. L'intervalle qui existe entre cette dernière ligne et le bord est lavé de pourpre, à l'exception de sa moitié supérieure, qui reste jaune. Les secondes ailes sont également traversées par trois lignes pourpres ondulées, placées au milieu mais à peine marquées, avec une large bande marginale de la même couleur. La frange des quatre ailes est jaune. Le dessous est d'un jaune roussâtre luisant, avec une légère indication en brun des bandes du

dessus. La tête et le corps sont d'un jaune rougeâtre, ainsi que les pattes et les antennes. Celles-ci, vues à la loupe, ont leurs articles bien distincts et presque moniliformes.

Cette jolie espèce est figurée dans Hubner, mais non décrite dans l'ouvrage de M. Treitschke. Elle se trouve en Provence, où il paraît qu'elle n'est pas commune. Je n'en ai jamais rencontré qu'un seul individu dans les garrigues. Elle vole en juin.

M. Boisduval a mis l'*Ostrinaria* parmi les acidalies, où elle nous paraît former anomalie par son facies tout différent des autres espèces de ce genre. Nous attendons, pour nous former une opinion sur sa véritable place dans la méthode naturelle, que nous puissions en étudier les caractères d'après un individu plus complet que celui que nous possédons.

CCLXIII. EUPISTÉRIE COULEUR DE POIX.

EUPISTERIA PICEARIA. (Pl. 54. fig. 6.)

Geometra picearia. *Hubn.* tab. 106. fig. 552. 553. (mas.) fig. 554. 555. (fœm.) *Freyer. Beytr.* II. *Band.* XI. *Heft.* S. 57. tab. 66. fig. 3.

Fidonia picearia. *Treits.* supp. X. 2. 188.

EUPISTERIA PICEARIA. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 192. n° 1518.

Envergure, 9 lignes et demie.

Les quatre ailes sont en dessus d'un brun noir ou couleur de poix, et parsemées d'atomes blancs dont plusieurs se réunissent pour former des lignes sinueuses et transverses sur chacune d'elles. Ces lignes sont au nombre de quatre sur les ailes supérieures, et de trois sur les inférieures. Les deux premières des ailes supérieures, en partant de la base, sont confuses et à peine indiquées; les deux autres sont au contraire très-bien marquées ; la troisième forme un angle obtus dans le milieu de sa longueur du côté extérieur; la quatrième, qui tire son origine du sommet de l'aile, est flexueuse et ne descend pas au delà du milieu. Des trois lignes qui traversent les ailes inférieures, celle du milieu est seule bien marquée, et a la même forme que la troisième des ailes supérieures; les deux autres ne sont indiquées que par des points. La frange est d'un brun noir et entrecoupée de blanc. Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que parce que le fond en est un peu plus clair, ce qui fait que les lignes ressortent moins. Les antennes sont noires; la tête et le corps sont également noirs et saupoudrés de

gris. Les pattes sont de la couleur du corps, avec les tarses annelés de blanc.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent que par la forme de l'abdomen et des antennes. Celles-ci sont brièvement pectinées dans le mâle, et filiformes dans la femelle.

Cette espèce nous a été envoyée par M. Becker, marchand naturaliste, résidant à Wiesbaden. Suivant M. Treitschke, elle se trouve en Suisse et dans le pays des Grisons, et suivant M. Boisduval, dans le Valais. Ce dernier y rapporte comme variété la *Roscidaria* de Hubner, en lui donnant la Laponie pour patrie. Nous voudrions voir celle-ci en nature avant de partager son avis, car d'après la figure de Hubner, elle ressemble plus à la femelle de l'*Atomaria* qu'à celle de la *Picearia*.

CCLXIV. EUPITHÉCIE ROUILLÉE.

EUPITHECIA FERRUGINATA, *mihi*. (Pl. 54, fig. 8.)

Envergure, 10 lignes.

Les quatre ailes sont en-dessus d'un brun roussâtre avec une éclaircie ferrugineuse et un point noirâtre au centre des supérieures; du reste,

ces mêmes ailes, ainsi que les inférieures, sont traversées par un grand nombre de lignes ondulées ou dentelées d'un gris blanchâtre bordé de brun, et dont celle qui longe leur extrémité est la mieux marquée. La frange est unie et de la couleur du fond; elle est précédée d'une ligne noirâtre très-fine, interrompue par les nervures. Le dessous des quatre ailes est d'un blanc roussâtre luisant avec un point brun discoïdal sur chacune d'elles, indépendamment d'un grand nombre de lignes rousses qui correspondent à celles du dessus. La tête et le corps participent, tant en dessus qu'en dessous, de la couleur des ailes; les antennes sont brunes, et les pattes blanchâtres.

Je ne possède qu'un individu de cette espèce que j'ai rapporté de l'un de mes voyages dans le midi de la France, sans me rappeler où ni à quelle époque je l'ai trouvé. N'ayant pu le rapporter à aucune des figures de Hubner ni à aucune des descriptions de M. Treitschke, je l'ai considéré comme appartenant à une espèce inédite, et j'ai nommé celle-ci *Ferruginata*. C'est par erreur qu'elle est désignée sous le nom d'*Oxycedrata* dans la planche 54.

CCLXV. EUPITHÉCIE IMPURE.

EUPITHECIA IMPURATA. (Pl. 54, fig. 9.)

Geometra impurata. *Hubn.* tab. 67. fig. 347. (mas).

Larentia impurata. *Dup.* viii. 1re part. pag. 446. pl. 202. fig. 4.

Eupithecia impuraria. *Boisduval.* Genera et Ind. method. pag. 208. nº 1679.

Envergure, 9 lignes et demie.

Cette espèce a déjà été décrite et figurée dans le tom. viii de cet ouvrage, et c'est par inadvertance qu'elle a été figurée de nouveau dans la planche 54 du Suppl., sous le nom de *Minorata.* Nous donnons la véritable figure de celle-ci dans la planche 59, et l'on trouvera plus loin sa description.

CCLXVI. ACIDALIE OBSOLÈTE.

ACIDALIA OBSOLETARIA. (Pl. 54, fig. 10.)

Acidalia obsoletaria. *Rambur.* Faun. and. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 224. n. 1872.

Envergure, 8 lignes.

Les quatre ailes sont en dessus d'un blanc

roux, avec un point discoïdal noir, et une rangée de points marginaux également noirs, sur chacune d'elles; elles sont en outre traversées, entre le milieu et l'extrémité, par quatre lignes ondulées roussâtres. Le dessous ne diffère du dessus que parce que le fond en est plus clair et les lignes mieux marquées. La frange est simple et de la couleur du fond. La tête, le corps, les pattes et les antennes sont de la couleur des ailes.

Cette petite espèce vole en juin dans le midi de la France, où elle est très-commune. M. Rambur l'a retrouvée en Espagne.

CCLXVII. EUPITHÉCIE TRÈS-PETITE.

EUPITHECIA PAUXILLARIA. (Pl. 54, fig. 11.)

EUPITHECIA PAUXILLARIA. *Rambur. Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 210. n° 1711.

Envergure, 7 lignes.

Les quatre ailes sont en dessus de couleur café au lait, avec plusieurs lignes transverses blanchâtres, réunies deux par deux, à l'exception de celle du bord qui est isolée. Ces lignes sont ondulées et dentelées, et mieux marquées sur les ailes supérieures que sur les inférieures. La frange, de la couleur du fond, est entrecoupée

de roux plus foncé, et précédée d'un liséré brun interrompu par les nervures. Le dessous des quatre ailes est d'un blanc sale luisant, avec un grand nombre de lignes d'un gris roussâtre, qui correspondent à celles du dessus. La tête, le corps, les antennes et les pattes sont d'une couleur uniforme qui participe de celle des ailes.

Cette espèce habite le midi de la France, où elle a été découverte par M. Cantener.

CCLXVIII. EUPITHÉCIE ESQUISSÉE.

EUPITHECIA GRAPHATA. (Pl. 54, fig. 12.)

Cidaria graphata. *Treits.* tom. VI. 2e part. pag. 144. n. 4.

Eupithecia grapharia. *Boisd.* Genera et Ind. method. p. 208. n. 1682.

Envergure, 7 lignes.

Les quatre ailes sont en dessus d'un blanc de craie saupoudré de gris, avec un point discoïdal noirâtre sur chacune d'elles. Elles sont en outre traversées par un grand nombre de lignes grises, et, vers leur extrémité, par une série de taches anguleuses contiguës l'une à l'autre, et du même gris que les lignes. La frange est blanchâtre, large et ponctuée de gris; elle est précédée d'un

liséré noirâtre, interrompu par les nervures. Le dessous des quatre ailes est d'un blanc sale luisant, avec les bandes de taches marginales seulement bien marquées. La tête, le corps, les antennes et les pattes sont de la même couleur que les ailes.

Cette espèce, assez bien caractérisée, a été découverte par M. Kindermann, dans les environs d'Ofen, en Hongrie, en 1827. Elle n'est pas figurée dans Hubner. M. Treitschke, qui l'a décrite, n'indique pas l'époque de son apparition.

CCLXIX. DOSITHÉE ENVIRONNÉE.

DOSITHEA CIRCUITARIA. (Pl. 54, fig. 13.)

GEOMETRA CIRCUITARIA. *Hubn.* Tab. 97. fig. 499.

ACIDALIA CIRCUITARIA. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 223. n. 1856.

Envergure, 7 lignes.

Les quatre ailes sont en dessus d'un roux clair, avec deux bandes transverses d'un roux plus foncé, l'une au milieu, et l'autre près du bord. Les ailes supérieures sont, en outre, traversées par deux lignes brunes légèrement flexueuses, placées, la première entre la bande du milieu et la base, la seconde, entre cette

même bande et celle qui longe le bord. Une seule ligne semblable, placée entre les deux bandes, traverse les ailes inférieures. Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que par un fond plus clair qui fait ressortir davantage les bandes, et aussi parce que la première ligne manque sur les ailes supérieures. La frange est unie et de la couleur du fond. La tête, le corps, les antennes et les pattes sont de la même nuance que les ailes.

Je n'ai rencontré qu'une seule fois cette espèce dans les environs de Florac, dans le département de la Lozère; c'était à la fin de juin, sur la pente d'une montagne garnie de chênes.

CCLXX. BOARMIE LIVIDE.

BOARMIA LIVIDARIA. (Pl. 26, fig. 1. a, b.)

Geometra lividaria. *Hubn.* tab. 26. fig. 141. (mas.)

Boarmia lividaria. *Treits.* tom. VI. I. 207. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 197. n° 1565.

Envergure, 21 à 22 lignes.

Cette Boarmie est de la taille de la *Roboraria*. Ses quatre ailes sont larges et profondément festonnées ou dentelées sur leurs bords. Le fond

de leur couleur, en dessus, est d'un brun noir bleuâtre mélangé de ferrugineux à certaines places, avec un reflet gras ou luisant, qui a fait probablement donner à cette espèce le nom de *Lividaria* par Hubner. Les ailes supérieures sont traversées par deux lignes noires, et les inférieures par une seule, également noire. La première ligne des ailes supérieures, celle qui avoisine leur base, décrit un arc brisé dont la convexité est tournée du côté externe; la seconde, placée un peu au delà du milieu de l'aile, la traverse presque diagonalement; elle est flexueuse et forme un angle obtus extérieur un peu avant d'aboutir à la côte. La ligne unique des ailes inférieures traverse chacune d'elles au milieu; elle est légèrement ondulée et forme un angle obtus dans le milieu de sa longueur. Dans les individus bien frais, ces lignes sont accompagnées extérieurement d'atomes blanchâtres, formant, par leur réunion, deux raies qui sont parallèles à ces mêmes lignes. On voit en outre, sur le disque de chaque aile, un petit croissant noir à peine marqué. Enfin, la frange, profondément découpée, est séparée du bord terminal par un liséré noir bien marqué. Le dessous des quatre ailes est d'un gris violâtre luisant, légèrement sablé de noir, avec les quatre croissants et lignes médianes du dessus: celles-ci sont bor-

dées extérieurement de blanchâtre. La tête, le corselet et l'abdomen sont d'un brun noir bleuâtre comme les ailes; les pattes sont aussi de cette couleur, avec les tarses, entrecoupées de blanc roussâtre, comme la tige des antennes; celles-ci sont pectinées jusqu'au bout dans le mâle, et visiblement ciliées dans la femelle.

M. Treitschke, dans son 6e volume qui a paru en 1827, dit que la *B. Lividaria* habite le midi de la France; ce qui n'est pas tout à fait exact, car elle n'a encore été trouvée, du moins à ma connaissance, qu'en Bourgogne, par deux amateurs distingués qui s'en disputent la découverte, sans que nous puissions nous prononcer entre eux, faute de renseignements suffisants: ce sont MM. Martin Paccard à Châlon-sur-Saône et Moreau à Nuits. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que les trois individus que nous possédons de cette espèce, encore peu répandue dans les collections, nous viennent du dernier, qui nous a mandé en avoir trouvé la chenille pour la première fois en 1820, mais sans qu'il se doutât à cette époque que c'était elle, attendu qu'elle mourut avant de se transformer. Depuis, il paraît qu'il se l'est procurée en grand nombre, que ses éducations ont réussi, et qu'il est maintenant en mesure de procurer l'insecte parfait aux amateurs par des échanges.

Pour ne pas nous répéter, nous renvoyons à notre Iconographie des chenilles, où celle de l'espèce dont il s'agit se trouve figurée et décrite, avec son histoire très-détaillée d'après les renseignements qui nous ont été donnés par M. Moreau. Nous dirons seulement ici que cette chenille vit sur le prunellier, qu'elle passe l'hiver, qu'elle se change en chrysalide à la fin de mai, et que son papillon éclôt un mois ou trois semaines après.

CCLXXI. BOARMIE DU CHÊNE VERT.

BOARMIA ILICARIA. (Pl. 55, fig. 2. a, b.)

Geometra ilicaria. *Hubn.-Geyer.* tab. III. fig. 582. 583. (fœm.)

Boarmia ilicaria. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 196. nº 1552.

Envergure : ♂ 15 lignes; ♀ 18 lignes.

Cette espèce est tellement voisine de la *Rhomboidaria*, que nous serions tenté de croire qu'elle n'en est qu'une variété; après les avoir bien comparées, voici les seules différences que nous y trouvons : 1º la couleur générale de l'*Ilicaria* est d'un gris plus foncé qui tire un peu sur le

verdâtre dans les individus bien frais; 2° la deuxième ligne noire des ailes supérieures, en partant de la base, est moins sinueuse chez elle que chez sa congénère, avant d'aboutir à la côte; 3° la ligne noire médiane des ailes inférieures est plus rapprochée du bord dans la première que dans la seconde, en même temps qu'elle est moins dentelée.

Au reste, il paraît qu'à ces légères différences viennent se joindre celles que présente la chenille; mais comme nous ne la connaissons pas, nous ne pouvons en rien dire; nous savons seulement qu'elle vit sur le chêne vert (*quercus ilex*), ainsi que l'indique le nom de son papillon. Celui-ci vole en juin; on le trouve en Provence et dans le Languedoc.

CCLXXII. BOARMIE PERVERSE.

BOARMIA PERVERSARIA. (Pl. 55, fig. 3.)

BOARMIA PERVERSARIA. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 197. n° 1553.

GEOMETRA SABINARIA. *Anderregg.* In Litteris.

Envergure, 17 lignes.

Cette espèce ressemble encore plus par le dessin à la *Rhomboidaria* que l'*Ilicaria*. Cependant, au premier aspect, elle paraît au contraire



Delarue pinx. Annedouche sc.

1. a, b. Boarmie Livide (*Boarmia Lividaria*) ♂ ♀
2. a, b. id. du Chêne vert (*id. Ilicaria*) ♂ ♀
3. id. Perverse (*id. Perversaria*) ♂

s'en éloigner davantage, parce que le fond de sa couleur est plus clair et plus uni, et que les lignes de ses quatre ailes sont plus nettes et mieux arrêtées que chez sa congénère. Mais en examinant ces lignes avec attention, on voit qu'elles ont absolument le même mouvement et sont à la même place que dans la *Rhomboidaria*, de sorte que, si nous voulions les décrire, nous retomberions forcément dans la description de cette dernière, à laquelle nous renvoyons pour ne pas nous répéter.

Au reste, il paraît que sa chenille est très-différente, d'après le dire de M. Anderregg, qui l'a trouvée sur la *Sabine*, et qui avait appelé à cause de cela son papillon *Sabinaria*, nom qui n'a pu être conservé, attendu qu'il avait déjà été donné à une autre espèce de la même tribu. L'insecte parfait vole en juin dans le Valais.

CCLXXIII. PSYCHÉ COULEUR DE CENDRE.

PSYCHE CINERELLA, *mihi.* (Pl. 56, fig. 1.)

Envergure, 13 lignes.

Elle est de la taille de la *Graminella*. Ses quatre ailes sont demi-opaques, d'un gris cendré en-

dessus et légèrement jaunâtre en-dessous, avec la frange un peu plus foncée et les nervures bien marquées, surtout celle qui ferme la cellule discoïdale. La tête et le corps sont de la couleur des ailes. Le corselet et l'abdomen sont très-velus, et les poils ont un reflet d'un gris blond. Les antennes sont grises et les pattes d'un brun rougeâtre.

Cette espèce, que nous n'avons pu reconnaître dans aucun auteur, nous a été donnée comme ayant été prise dans la forêt de Fontainebleau; M. Boisduval en possède plusieurs individus trouvés par lui dans cette localité. Elle paraît en juillet.

CCLXXIV. PSYCHÉ FÉBRETTE.

PSYCHE FEBRETTA. (Pl. 56, fig. 2.)

Psyche febretta. *Boyer de Fonscolombe.* Ann. de la Soc. ent. de France. tom. IV. pag. 107. pl. I. E. fig. 8-10. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 79. n. 633.

Envergure, 10 lignes.

Cette Psyché a beaucoup de rapports avec la précédente, mais elle est plus petite et d'un gris plus foncé, presque noirâtre dans les indi-

vidus bien frais; elle s'en distingue, en outre, par sa frange blanche, par sa tête également blanche et par ses antennes rousses, avec la tige blanche. Du reste, son corselet et son abdomen sont très-velus comme dans la *Cinerella*, et ses poils ont un reflet blanchâtre.

M. Boyer de Fonscolombe, l'un de nos plus savants entomologistes, a donné de cette espèce, qui se trouve en Provence, une histoire aussi complète que possible, et accompagnée de figures, dans le tome IV[e] des Annales de la Société entomologique de France. Nous en extrairons seulement ce qui a rapport à la description de la femelle, réservant ce qu'il dit de la chenille et de ses mœurs pour notre Iconographie des chenilles. « L'insecte parfait femelle, dit-il, est « à peine différent de la chrysalide et de la che-« nille; il est d'un jaune terne et grisâtre; la « tête écailleuse et distincte; les antennes ou « n'existent pas ou ne sont pas visibles; il y a « deux petits yeux noirs; le corselet est écailleux, « roux comme la tête et presque transparent; « les pattes sont courtes, à peine distinctes, et ne « peuvent servir à l'animal pour se mouvoir; les « premiers et les derniers segments de l'abdo-« men sont garnis sur les bords d'un léger duvet « cotonneux ou plumeux : il en est de même du « dessous du corselet. L'abdomen est lisse et

« mollasse; la vulve ou oviductus s'aperçoit ai-
« sément à son extrémité. »

L'éclosion de cette Psyché à l'état parfait a lieu du 25 au 31 août.

« La chenille dans son fourreau, dit encore « M. de Fonscolombe, attire dans nos contrées « l'attention de nos cultivateurs : ils se sont « imaginé que, prise intérieurement, elle peut « être un remède efficace contre les fièvres in- « termittentes. De là le nom de *Fébrette* qu'on « lui donne communément en Provence et que « j'ai conservé à cette Psyché. »

CCLXXV. PSYCHÉ PLUMISTRELLE.

PSYCHE PLUMISTRELLA. (Pl. 56, fig. 3.)

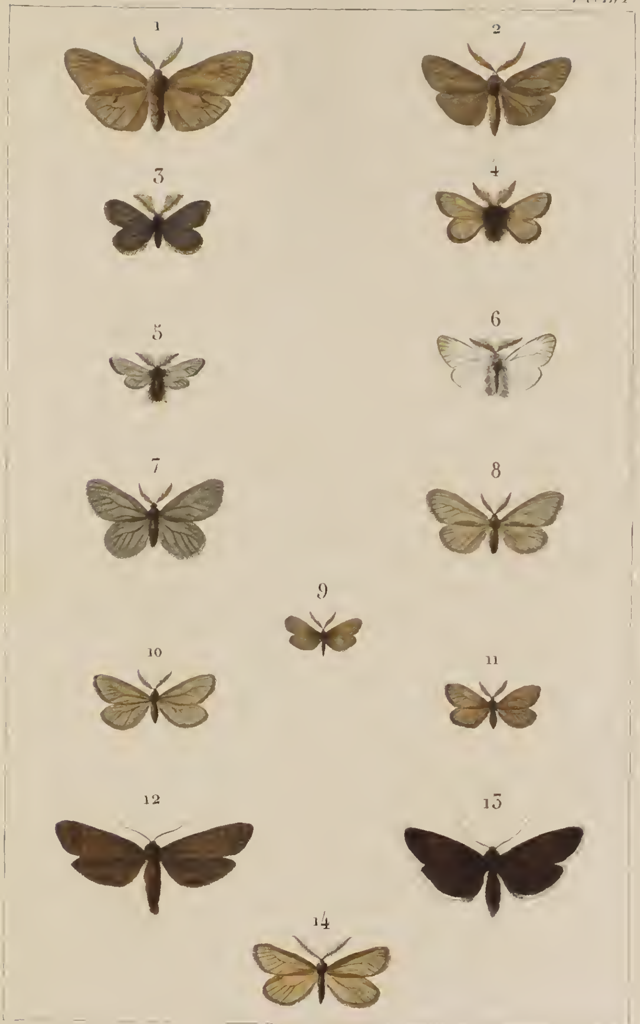
Tinea plumistrella. *Hubn.* tab. 31. fig. 213.

Psyche plumigerella (1). *Boisd.* Genera et Ind. method. monitum. 632 bis.

Envergure, 7 lignes.

Les quatre ailes sont oblongues, arrondies au sommet et entièrement d'un noir fuligineux opaque, avec les franges composées de poils

(1) Nous ignorons pour quel motif M. Boisduval a changé le nom de Hubner.



Delarue pinx *Annedouche sc*

1. Psyche Cinerella
2. id. Febretta
3. id. Plumigerella
4. id. Muscella
5. Psyche Hirsutella
6. id. Albida
7. id. Calvella
8. id. Nudella
9. Psyche Nitidella
10. id. Murinella
11. id. Pulla
12. Typhonia Melas
13. Thyphonia Lugubris
14. Heterogynis Penella

de diverses longueurs et mal rangés. La tête et le corps sont entièrement noirs et hérissés de longs poils. Les antennes, également noires, sont en panache et doublement pectinées; c'est-à-dire que chacune des barbules qui partent de la tige principale, est pectinée des deux côtés comme celle-ci.

Ochsenheimer ne paraît pas avoir connu cette espèce en nature, puisqu'il la rapporte, avec doute il est vrai, à la *Muscella* de Hubner, qui a les ailes à demi transparentes, tandis que la *Plumistrella* les a opaques. Cette dernière se trouve en juillet, dans le nord de la France.

CCLXXVI. PSYCHÉ MOUCHERON.

PSYCHE MUSCELLA. (Pl. 56, fig. 4.)

Psyche muscella. *Ochs.* III. 174. IV. 54. IV. 201. *Treits.* Suppl. X. I. 171. *Germar.* Magaz. d. entom. I. band. S. 45. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 79. n. 631.

Bombyx muscella. *Fab. God.* tom. IV. pag 294. pl. 29. fig. 8.

Tinea muscella. *W. Verz. Hubn.* Tab. 2. fig. 8. (mas.)

Bombyx atra. *Linn. Esp.* Tom. 3. tab. 44. fig. 1-8.

Envergure, 8 lignes.

Godart, mon prédécesseur, a donné dans le tome IV de cet ouvrage une très bonne descrip-

tion de cette Psyché, et je ne puis mieux faire que d'y renvoyer le lecteur; mais il n'en est pas de même de la figure qui s'y rapporte. Cette figure est trop grêle, et les ailes en sont trop oblongues. C'est pourquoi j'ai cru devoir en donner une nouvelle dans ce supplément, d'après laquelle il sera plus facile de reconnaître l'espèce dont il s'agit.

CCLXXVII. PSYCHÉ HÉRISSÉE.

PSYCHE HIRSUTELLA. (Pl. 56, fig. 5.)

Tinea hirsutella. *Wien. Verz.* Fam. A. S. 318. n. 7. *Illig.* N. Augs. de n. 2. B. S. 77. n. 2. 8.

Psyche hirsutella. *Ochsenh.* vol. 3. pag. 173. n. 8. *Treits.* Suppl. x. 1. 171. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 79. n° 630.

Envergure, 6 lignes et demie.

Les ailes supérieures sont très-étroites et arrondies à leur sommet; les inférieures sont de même forme, mais beaucoup plus petites. Les unes et les autres sont entièrement noirâtres et transparentes, avec la frange assez longue, surtout au bord interne des secondes ailes. La tête et le corps sont hérissés de longs poils noirs qui font paraître l'abdomen beaucoup plus large et

plus épais à son extrémité qu'à son attache au corselet. Les antennes sont noires, très-plumeuses et doublement pectinées, comme celles de la *Plumistrella;* l'extrémité des pattes paraît blanchâtre.

La chenille, suivant Ochsenheimer, vit sur la *festuca ovina* et l'*elatior*, et sur le *tussilago alpina*. Le papillon paraît en juin et juillet, et se trouve en Suisse et dans les parties montueuses de la France, ainsi que dans les environs de Vienne en Autriche.

Nota. Hubner a figuré (Tab. 1, fig. 5) sous le nom de *Hirsutella*, la *Calvella*.

CCLXXVIII. PSYCHÉ BLANCHATRE.

PSYCHE ALBIDA. (Pl. 56, fig. 6.)

Bombyx albida. *Esp*. Tom. III. tab. 78. fig. 2. *Borkh.* III. *Thl.* S. 288. Nr. 107.

Bombyx semiluctifera. *Devillers*. Tom. II. pag. 159. nº 81.

Tinea vitrella. *Hubn.* tab. 55. fig. 272. (mas.)

Psyche albida. *Treits.* Suppl. x, 1. 171. *Boisd.* Genera et Ind. meth. pag. 80. nº 637.

Envergure, 8 lignes.

Cette jolie Psyché est très-reconnaissable à ses quatre ailes transparentes et d'un aspect laiteux,

avec la côte, les nervures et la frange brunes. La tête et le corps sont noirâtres et recouverts de longs poils blancs et soyeux qui s'étendent de chaque côté de l'abdomen en deux fascicules plus larges à son extrémité qu'à sa base. Les antennes sont noirâtres et très-plumeuses; les pattes sont roussâtres.

Nous ne connaissons pas la femelle de cette espèce, non plus que le fourreau dans lequel vit sa chenille. Quant au mâle, nous l'avons pris la première fois à Villefranche, près de Nice, et une seconde fois dans un petit bois sur les bords du Rhône, à une demi-lieue de Lyon. Il vole à la fin d'avril et au commencement de mai.

CCLXXIX. PSYCHÉ CHAUVE.

PSYCHE CALVELLA. (Pl. 56, fig. 7.)

TINEA HIRSUTELLA. *Hubn.* Tab. I. fig. 3. (mas.)

PSYCHE CALVELLA. *Ochs.* III. 172. IV. 198. *Treits.* Suppl. X. I. 169. *Germar.* Magaz. d. entom. I. band. S. 35. n. 46. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 79. n° 625.

Envergure, 10 lignes.

Cette Psyché est entièrement d'un gris clair. Ses quatre ailes sont larges, arrondies au sommet, et demi-transparentes, avec les nervures

plus foncées. La frange, très-courte, est de la couleur du fond. La côte des ailes supérieures est garnie de poils couchés dans toute sa longueur. Le corps est très-mince et couvert de poils courts. Les antennes, de la couleur des ailes, sont brièvement pectinées; les barbules en sont écartées l'une de l'autre, et chacune d'elles est bipectinée comme la tige de l'antenne. Le fourreau de la chenille est recouvert de débris de paille et de feuilles sèches superposés sans régularité. Il n'a pas plus de six lignes de long. La femelle nous est inconnue.

Cette espèce se trouve en Autriche, ainsi que dans le midi de la France. Elle vole en juin et juillet.

CCLXXX. PSYCHÉ NUE.

PSYCHE NUDELLA. (Pl. 56, fig. 8.)

PSYCHE NUDELLA? *Ochs.* III. 172. IV. 54-198. *Treits.* Suppl. X. I. 169. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 79. n° 626.

Envergure, 9 lignes.

C'est avec doute que nous rapportons cette espèce à la *Nudella* d'Ochsenheimer qui n'est pas figurée dans Hubner. Elle ne diffère de la *Calvella* que parce que ses ailes sont un peu

plus oblongues et leur couleur d'un gris un peu plus roussâtre, ce qui peut provenir de vétusté. Du reste, elle lui ressemble tellement, que nous ne pourrions que répéter ce que nous avons dit de cette dernière, à la description de laquelle nous renvoyons le lecteur pour plus amples renseignements.

Cette espèce se trouve en France et vole en août.

CCLXXXI. PSYCHÉ LUSTRÉE.

PSYCHE NITIDELLA. (Pl. 56, fig. 9.)

Tinea nitidella. *Hubn.* tab. 1. fig. 6. (mas.) *Fuessl. Frisch. Naturf.*

Bombyx nana. *Borkh.* Europ. schm. III. th. S. 283. n. 104. B. *Schwartz. Raupenkal.* S. 105. 243. 676. 757. B.

Psyche carpini. *Schrank.* Faun. boic. 2. B. 2. Abth. S. 90. n. 1782.

La teigne a fourreau de paille simple. *Geoff.* Hist. des ins. t. II. p. 203. n. 50.

Psyche nitidella. *Ochsenh.* tom. III. pag. 169. *Treits.* Suppl. x. 1. 169. *Germar.* Mag. d. entom. 1. Band. S. 36. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 79. n. 621.

Bombyx lustré. *Godart.* Tom. IV. pag. 290. pl. 29. fig. 5 et 6. *Réaumur.* Mém. III. tab. XI. fig. 7 et 9.

Envergure, 5 lignes et demie.

La figure que Godart, notre prédécesseur,

a donnée de cette Psyché n'étant pas fidèle et pouvant la faire confondre avec les espèces voisines, nous avons cru devoir en donner une nouvelle, nous en référant, pour son histoire et sa description, à ce qu'il en dit dans le vol. IV de cet ouvrage, pag. 290-291. Nous ajouterons seulement qu'il a oublié de citer Réaumur, où l'on trouve décrit et figuré d'une manière très-reconnaissable le fourreau dans lequel se renferme la chenille de cette espèce, qui vit non-seulement sur l'osier, comme le dit Degeer, mais aussi sur le chêne et le charme. On rencontre fréquemment son fourreau sur les feuilles de ces deux arbres, à la fin de mai, dans les bois des environs de Paris. L'insecte parfait éclôt en juin.

CCLXXXII. PSYCHÉ COULEUR DE SOURIS.

PSYCHE MURINELLA. (Pl. 56, fig. 10.)

Psyche murinella. *Boisd.* Genera et Ind. method. p. 79. n. 629.

Envergure, 8 lignes 1 tiers.

Les ailes sont oblongues, arrondies au sommet, d'un gris un peu roussâtre et demi-transparentes, avec la côte et la frange un peu plus

foncées. Celle-ci a un reflet brillant, quand on la regarde de côté. La tête et le corps sont noirâtres et couverts de poils roussâtres. Les antennes sont de cette dernière couleur et courtes proportionnellement au corps.

M. Boisduval a décrit le premier cette espèce dans son *Genera* qui a paru en 1840, et l'indique comme se trouvant dans les environs de Montpellier.

CCLXXXIII. PSYCHÉ ENFUMÉE.

PSYCHE PULLA. (Pl. 56, fig. 11.)

Tinea plumella. *Wien. Verz. Hubn.* tab. I. fig. 7. (mas.)
Bombyx pulla. *Esp.* Tom. III. tab. 44. fig. 8.
Psyche pulla. *Ochs.* III. 167.—IV. 54.—IV. 198. *Treits.* Suppl. X. I. 168. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 79. n. 619.

Envergure, 6 lignes et demie.

Les quatre ailes sont oblongues, arrondies au sommet, presque opaques et couleur de suie, avec la frange longue et s'étendant jusqu'au milieu de la côte aux ailes supérieures. Le corps est noir, assez épais et peu velu. Les antennes sont également noires et assez largement pectinées. Nous ne connaissons ni la femelle ni le fourreau de la chenille de cette espèce, quoique

nous ayons souvent rencontré le mâle dans les environs de Paris. Il vole en juin.

CCLXXXIV. TYPHONIE NOIRATRE.

TYPHONIA MELAS. (Pl. 56, fig. 12.)

Typhonia lugubris. *Dup.* Suppl. tom. II. pag. 101. pl. 8. fig. 6.
Typhonia melas. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 78. n. 618.

Envergure, 12 à 13 lignes.

C'est par erreur que, dans le tome II du Supplément, nous avons rapporté cette espèce à la *Chimæra lugubris* d'Ochsenheimer et au Bombyx du même nom de Hubner : elle en diffère non-seulement par sa frange qui est de la couleur du fond des ailes, mais encore par la forme de celles-ci, qui sont un peu plus étroites et coupées moins obliquement à leur extrémité que dans la *Lugubris*. D'ailleurs le noir en est moins pur, et comme mélangé de brun ferrugineux, du moins dans le seul individu que nous possédons, mais qui n'est pas assez frais pour que nous soyons certain que ce soit là la véritable couleur de ceux qui viennent d'éclore.

M. Léautier, cité plusieurs fois dans cet ouvrage, a obtenu cette espèce d'une chenille vi-

vant dans un tuyau parfaitement cylindrique, et recouvert des particules pierreuses détachées du rocher contre lequel elle rampait, et où elle vivait probablement aux dépens de quelque lichen. Il y a lieu de croire que la *Typhonia lugubris* provient d'une chenille semblable. Quoi qu'il en soit, ces deux espèces à l'état parfait n'ayant aucun des caractères du genre *Chimæra* d'Ochsenheimer, M. Boisduval a eu raison d'en faire un genre distinct, auquel il a donné le nom de *Typhonia*, et dont nous donnerons les caractères dans notre Tableau méthodique des Nocturnes.

La *Typhonia melas* se trouve dans les Pyrénées et dans les alpes de Provence. Elle paraît en juillet.

CCLXXXV. TYPHONIE LUGUBRE.

TYPHONIA LUGUBRIS. (Pl. 56, fig. 13.)

Bombyx lugubris. *Hubn.* tab. 51. fig. 217.

Chimæra lugubris. *Ochs.* II. pag. 7. n. 5. *Boisd.* Ind. method. pag. 38.

Typhonia lugubris. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 78. n. 617.

Envergure, 13 lignes.

Les quatre ailes sont entièrement d'un noir

fuligineux des deux côtés, avec la frange blanche. La tête et le corps sont également noirs. Le corselet est luisant et peu garni de poils dans les individus que nous possédons, ce qui provient probablement du frottement qu'il a éprouvé; la tête et l'abdomen sont plus velus, et les poils de l'extrémité de ce dernier sont roussâtres : ces poils sont coupés carrément dans le mâle, et se réunissent en pointe obtuse dans la femelle, ainsi qu'on le voit dans l'individu figuré qui est de ce sexe. Les antennes et les pattes sont également noires. Les premières, garnies de poils verticillés dans le mâle, sont simples dans la femelle, et courtes dans les deux sexes.

Cette espèce se trouve dans les Alpes et en Autriche. Elle paraît en juillet.

CCLXXXVI. HÉTÉROGYNE PLUMEUSE.

HETEROGYNIS PENNELLA. (Pl. 56, fig. 14.)

Tinea pennella. *Hubn.* tab. 67. fig. 447. (mas.)
Heterogynis pennella. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 55. n. 455.

Envergure, 9 lignes.

Les premières ailes sont oblongues et plus étroites que les secondes; toutes quatre sont

arrondies au sommet, demi-transparentes, et d'un bistre clair, y compris la frange qui est assez longue. Les nervures sont noires et bien prononcées, et la côte des ailes supérieures est garnie de poils couchés dans toute sa longueur. La tête et le corps sont d'un noir luisant et peu velu. Les antennes sont également noires et assez largement pectinées. Les pattes sont d'un noir brun.

Cette description ne concerne que le mâle: la femelle nous est inconnue; mais il y a lieu de croire qu'elle est vermiforme comme celle de la *Paradoxa*, espèce très-voisine trouvée en Espagne par M. Rambur, et d'après laquelle il a formé le genre *Heterogynis*, que nous avons adopté et dont nous donnerons les caractères dans notre Tableau méthodique des Nocturnes. La *Pennella* se trouve dans les montagnes de la Provence, surtout aux environs de Digne, ainsi que dans les Pyrénées. Elle vole en août.

CCLXXXVII. CUCULLIE DE LA BALSAMITE.

CUCULLIA BALSAMITÆ. (Pl. 57, fig. 1.)

CUCULLIA BALSAMITÆ. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 154. n. 1242.

Envergure, 19 lignes.

Cette Cucullie semble faire le passage de l'*Umbratica* à la *Tanaceti*. Elle est à peu près de la taille de cette dernière, et, comme elle, généralement d'un gris blanchâtre sur la tête, le corselet et les ailes supérieures. Mais elle en diffère principalement : 1° parce que chez elle la ligne noire basilaire des premières ailes est entourée de fauve, et que les autres lignes noires qui se voient sur les mêmes ailes dans la *Tanaceti* n'existent pas ici ; 2° parce que les secondes ailes, au lieu d'être d'un blanc pur en dessus et nacré en dessous, comme dans celle-ci, sont, chez elle, d'un blanc roussâtre, avec une large bordure noirâtre et un point discoïdal de la même couleur, très-prononcé en dessous. Quant aux autres différences, on en jugera mieux par la figure que par tout ce que nous pourrions en dire.

Cette espèce a été découverte dans la Russie méridionale par M. Kindermann. L'individu

figuré fait partie de la riche collection de M. Pierret.

CCLXXXVIII. ÉRASTRIE BLANCHATRE.

ERASTRIA CANDIDULA. (Pl. 57, fig. 2.)

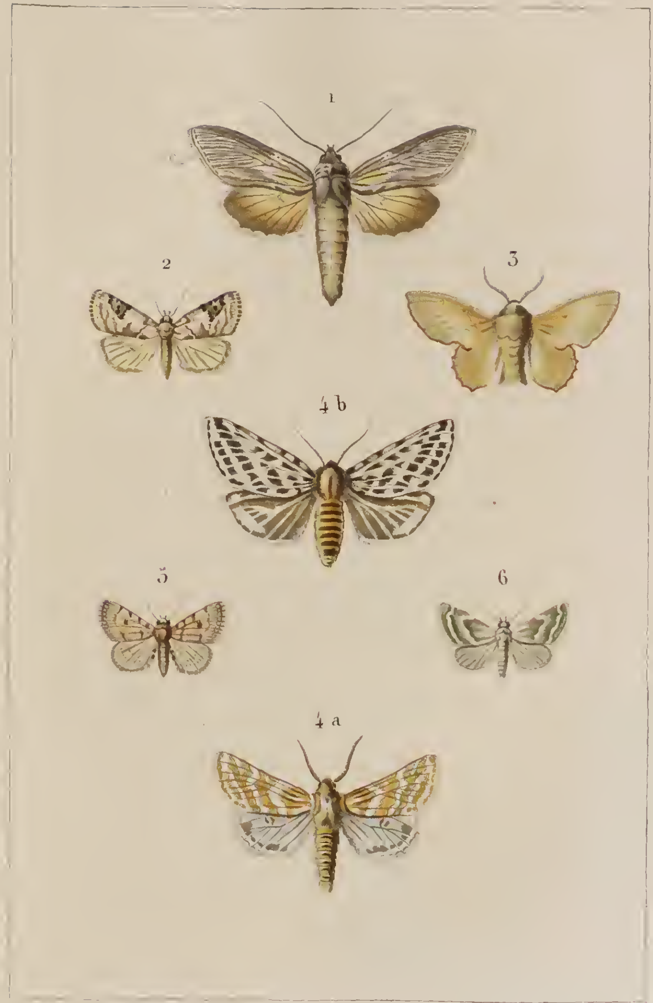
NOCTUA CANDIDULA. *Wien. Verz. Illig. Borkh. Gotze. Lasp. Hubn.* tab. 60. fig. 295. (fœm.)

NOCTUA PUSILLA. *Vieweg.* tab. Verz. 2. H. S. 84. N. 136. tab. 1. fig. 8.

ERASTRIA CANDIDULA. *Treits.* V. 3. 257. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 176. n. 1406.

Envergure, 10 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un blanc légèrement rosé, avec une grande tache centrale, triangulaire, contiguë à la côte par son côté le plus large. Cette tache est d'un brun noirâtre, et renferme la réniforme, qui est d'un gris bleuâtre et entourée de points et de petits traits noirs. L'orbiculaire n'existe pas et paraît remplacée par un très-petit point noir. En se rapprochant de la base, on aperçoit les vestiges d'une bande brune, interrompue au milieu. L'extrémité de l'aile est traversée par deux lignes ondulées d'un gris bleuâtre. La frange, de la couleur du fond, est entrecoupée de gris. — Les



Acarie Baron pinx. *Annedouche sc.*

1. Cucullia Balsamitæ
2. Erastria Candidula
3. Lasiocampa Suberifolia ♂
4. a, b. Chelonia Intercisa ♂ et ♀.
5. Leptosia Velox
6. Anthophila Parallela

secondes ailes, en dessus, sont d'un blanc roussâtre luisant, y compris la frange. Le dessous des quatre ailes est aussi de cette couleur, avec un point central gris, précédé d'une ligne transverse grise, sur chacune d'elles; leur centre est d'ailleurs légèrement lavé ou saupoudré de gris. La tête et le corselet sont d'un blanc rosé, avec une huppe bleuâtre à la base de celui-ci. L'abdomen est de la couleur des secondes ailes, avec un point noir au milieu du premier anneau. Les antennes sont blanches; les palpes et les pattes sont roussâtres.

Cette espèce se trouve en Hongrie, en Allemagne ainsi qu'en France, où elle n'est pas très-commune; il est d'ailleurs très-difficile de se la procurer fraîche. Elle a été prise, mais rarement, dans les environs de Nuits, en Bourgogne, par M. Moreau, qui a bien voulu nous communiquer l'individu figuré.

CCLXXXIX. LASIOCAMPE DU LIÉGE.

LASIOCAMPA SUBERIFOLIA. (Pl. 57, fig. 3.)

LASIOCAMPA SUBERIFOLIA. *Rambur*. Faun. and. *Boisd.* Gen. et Ind. method. pag. 72. n. 591.

Envergure, 15 lignes.

Cette espèce, dont le mâle seul nous est connu,

diffère de l'*Ilicifolia* et de la *Betulifolia* quant à la forme : 1° en ce que le bord des quatre ailes est moins dentelé; 2° en ce que les ailes inférieures paraissent un peu plus oblongues; et quant à la couleur, en ce qu'au lieu d'être d'un gris brun comme la première, ou d'un ferrugineux jaunâtre, comme la seconde, elle est intérieurement couleur café au lait, excepté l'extrême bord des quatre ailes qui est ferrugineux. Du reste, les ailes supérieures sont traversées au milieu, comme dans les deux autres espèces, par deux lignes ondulées ou dentelées avec un point entre; mais ces lignes et ce point, d'un gris brun, sont à peine marqués. Le dessous ne diffère du dessus que parce que la côte et le milieu des premières ailes sont lavés de ferrugineux. La tête, le corps, les antennes et les pattes sont un peu plus jaunâtres que les ailes.

M. Boisduval, dans son nouvel Index, désigne la *Suberifolia* comme n'ayant été trouvée qu'en Andalousie par M. Rambur; mais il est à notre connaissance que dès 1832, c'est-à-dire, trois ans avant le voyage de ce dernier en Espagne, M. Donzel l'avait déjà trouvée dans les environs de Digne; et si à cette époque il n'a pas publié sa découverte, c'est qu'il avait pensé que cette espèce n'était qu'une variété de la *Betulifolia* produite par le climat; méprise dont M. Rambur

l'a fait apercevoir lors de son passage à Lyon. Il l'avait d'ailleurs obtenue de la chenille qu'il avait également confondue avec celle de la *Betulifolia*, et que par cette raison il ne s'est pas donné la peine de décrire. Suivant ce qu'il m'a mandé dans le temps à ce sujet, cette chenille se trouve en juin, non-seulement sur le *Quercus ilex*, mais aussi sur le *Quercus robur*, et ne donne son papillon qu'en août, c'est-à-dire, deux ou trois mois plus tard que celle de la *Betulifolia*. Du reste, l'insecte parfait varie beaucoup de teinte, du moins d'un sexe à l'autre, car il possède une femelle très-rouge, et un mâle d'un gris jaunâtre très-clair.

CCXC. CHÉLONIE ENTRECOUPÉE.

CHELONIA INTERCISA. (Pl. 57, fig. 4. *a*, *b*.)

Eyprepia intercisa. *Treits.* In litteris, suivant M. Boisd.

Envergure : ♂ 13 lig.; 15 lignes.

Le fond des quatre ailes, tant en dessus qu'en dessous, est d'un blanc peu éclatant et néanmoins légèrement nacré en dessus. Les ailes supérieures sont traversées obliquement par quatre bandes d'un brun clair, tirant sur le roux, lesquelles sont finement divisées dans leur lar-

geur par la couleur blanche des nervures. La première, celle qui avoisine la base, a presque la forme d'un Z; la seconde et la troisième se bifurquent comme un Y avant d'aboutir à la côte, et ne diffèrent entre elles que parce que la seconde se coude à l'endroit de cette bifurcation; la quatrième enfin, celle qui longe le bord terminal, est simple et tout à fait droite. La frange est blanche et précédée d'une série de petites taches de la couleur des bandes. Les ailes inférieures, marquées au centre d'une tache d'un brun noirâtre, coupée par la nervure discoïdale, sont traversées à peu de distance de leur bord par une bande étroite de la même couleur que cette tache, et qui est divisée par les nervures. La frange est blanche et précédée d'une série de petits points d'un brun noirâtre. Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que parce que les bandes et les taches en sont d'une nuance un peu plus claire qu'en dessus. Les antennes ne sont pas très-largement pectinées; elles ont leur côte ou leur tige blanche et leurs barbules rousses. La tête est rousse, avec les palpes noirâtres. Le corselet est d'un blanc roussâtre, avec le collier et les épaulettes bordés de roux. Chaque segment de l'abdomen en dessus se divise en trois demi-cercles, dont le premier est blanc, le second brun et le troisième jaune fauve. Le der-

nier segment est marqué en outre au milieu d'un point noir, et se termine par une brosse de poils d'un blanc roussâtre. Le dessous et les côtés du corps sont d'un blanc sale, ainsi que les pattes.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle en diffère sur plusieurs points. D'abord elle est beaucoup plus grande ; ensuite ses ailes supérieures présentent bien le même nombre de bandes, et ces bandes ont bien la même forme et le même mouvement ; mais elles sont, proportion gardée, plus étroites et divisées plus largement par la couleur blanche des nervures ; de sorte que chacune d'elles se compose d'un certain nombre de taches séparées ; elles sont d'ailleurs d'un brun plus foncé que chez le mâle. Quant aux ailes inférieures, la couleur noirâtre y domine et ne laisse apercevoir de blanc que celui des nervures et de trois taches placées, l'une au milieu, et les deux autres au bord antérieur de chaque aile ; le dessous, comme dans le mâle, ne diffère pas du dessus. Les antennes sont blanches et presque filiformes. La tête et les palpes sont noirâtres. Le corselet est blanc, avec le collier et les épaulettes bordés de noirâtre. L'abdomen présente les mêmes couleurs que celui du mâle ; mais il est naturellement plus gros et se termine en pointe obtuse.

Cette espèce remarquable et bien caractérisée

a été découverte, il y a peu d'années, dans la Russie méridionale, dans un endroit appelé les Bains du Caucase, dépendant du gouvernement d'Astrakhan. M. Pierret, qui a bien voulu nous la communiquer pour être publiée dans notre Supplément, l'a reçue du marchand naturaliste Anderregg, sous le nom de *Intercisa*, qui lui a été donné par M. Treitschke, mais qui n'a encore été imprimé nulle part au moment où nous écrivons ceci (avril 1842), suivant l'assertion de M. Boisduval que nous avons consulté à ce sujet. Quoi qu'il en soit, nous avons cru devoir lui conserver ce nom, qui nous a paru très-heureusement appliqué, après nous être assuré toutefois qu'elle n'a été décrite ni figurée dans aucun des nombreux ouvrages que nous avons été à portée de compulser pour cela.

CCXCI. LEPTOSIE PROMPTE.

LEPTOSIA VELOX. (Pl. 57, fig. 5.)

Noctua velox. *Hubn.* tab. 108. fig. 507. (fœm.) tab. 110. fig. 515. (fœm.)

Noctua anomala. *Rambur.* Ann. des sciences d'observ. mai 1829.

Bryophila velox. *Boisd.* Genera et Ind. méthod. pag. 196. n° 728.

ANTHOPHILA VELOX. *Treits.* Suppl. x. 2. 158.

LEPTOSIA VELOX. *Guénée*, Ann. de la soc. ent., tom. x. pag. 249.

Envergure, 8 lignes.

Les ailes supérieures en dessus sont d'un gris clair, avec un léger reflet vineux. Chacune d'elles est traversée par trois lignes sinueuses et ondulées d'un brun noirâtre, qui se terminent à la côte par autant de gros points triangulaires. La ligne du milieu, souvent oblitérée, passe derrière la tache réniforme, qui est bien écrite, tandis que l'orbiculaire manque et se trouve remplacée par un petit point noir. On aperçoit le rudiment d'une quatrième ligne à la base, et une série de petites taches sagittées ou cunéiformes noirâtres et bordées de roux du côté interne, le long du bord extérieur. La frange est grise et précédée d'une ligne de points noirs. Les ailes inférieures en dessus sont de la couleur des supérieures, avec quelques vestiges de lignes brunes à peine marquées. Le dessous des quatre ailes est d'un gris légèrement roussâtre. La tête, le corps, les antennes et les pattes sont d'une couleur uniforme, c'est-à-dire, d'un gris clair, comme le fond des ailes en dessus.

M. le docteur Rambur n'ayant pas reconnu cette espèce dans Hubner, où elle est figurée sous le nom de *Velox*, l'a décrite et représentée

sous celui d'*Anomala*, dans les Annales des sciences d'observation, en mai 1839. M. Boisduval la place parmi les Bryophiles; mais, par ses ailes larges, son corselet et son abdomen lisses, la forme de ses palpes et ses pattes très-longues, elle s'éloigne non-seulement de ce genre, mais de sa tribu. M. Treitschke, en la mettant dans son Supplément parmi ses Anthophiles, la rapproche davantage de sa véritable place. Toutefois elle n'appartient pas plus à ce genre qu'à l'autre, et M. Guénée nous paraît avoir eu raison d'en faire le type d'un nouveau genre qu'il nomme *Leptosia*.

M. Rambur a trouvé cette espèce dans les environs de Montpellier, reposant sur les pierres et sous les arches de petits ponts, en juillet et août.

CCXCII. ANTHOPHILE PARALLÈLE.

ANTHOPHILA PARALLELA. (Pl. 57, fig. 6.)

ANTHOPHILA PARALLELA. *Treits.* In litteris, suivant M. Boisduval.

Envergure, 8 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris légèrement verdâtre dans les individus bien frais, avec deux lignes blanches transverses bien marquées, et bordées de gris plus foncé, du côté

interne; l'une au milieu, et l'autre à l'extrémité. La première forme un coude extérieur très-prononcé avant d'arriver à la côte; l'autre est droite, et aboutit à l'angle apical, où elle est marquée intérieurement d'un petit trait noirâtre. La frange est de la couleur du fond. Les secondes ailes en dessus et le dessous des quatre ailes sont d'un gris roussâtre uni. La tête, le corps, les pattes et les antennes sont gris. Les palpes seuls sont blancs.

Cette espèce, très-voisine de la *Concinnula* de M. Boisduval, est, comme elle, de la Russie méridionale. M. Kindermann, par qui elle a été trouvée, l'a envoyée à M. Pierret, sous le nom de *Parallela* qui lui a été donné par M. Treitschke; mais il paraît qu'elle n'a encore été décrite ni figurée nulle part, au moment où j'écris ceci (avril 1842).

CCXCIII. SÉGÉTIE DU CERISIER.

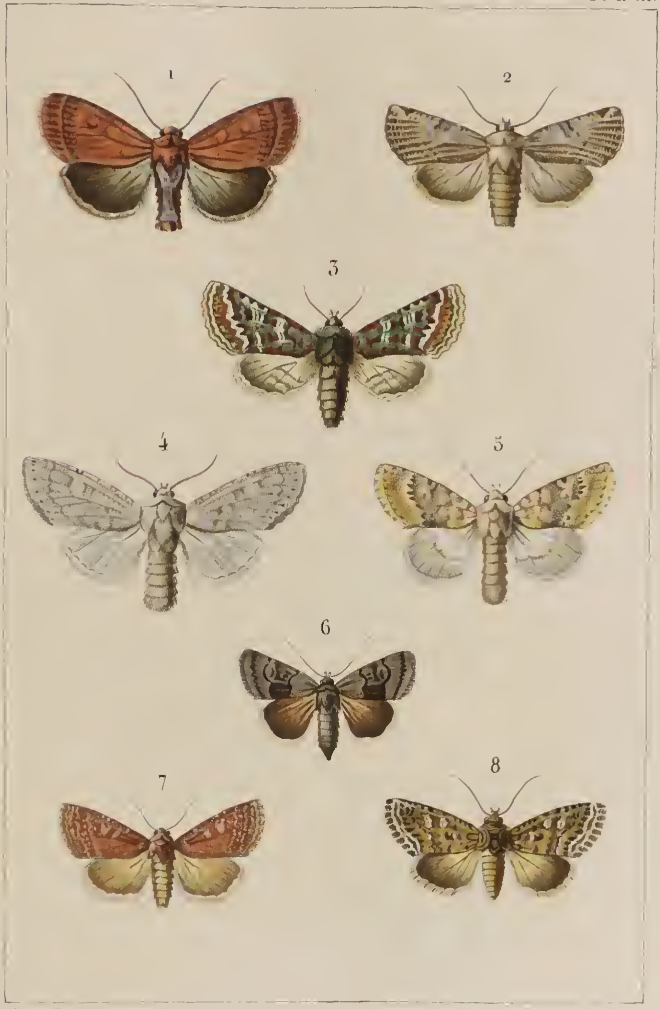
SEGETIA CERASINA. (Pl. 58, fig. 1.)

Envergure, 17 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un rouge brun foncé, avec les deux taches ordinaires d'un ton un peu plus clair, qui les rend à peine distinctes, surtout l'orbiculaire; la réniforme est marquée

de noirâtre dans sa partie inférieure. Ces deux taches sont placées entre deux lignes très-fines, d'un brun foncé, également à peine visibles. La première, celle qui avoisine la base, est sinueuse; l'autre est flexueuse et longée extérieurement par une série de points noirâtres placés sur les nervures. Entre cette dernière ligne et le bord terminal, on en aperçoit une troisième d'un rouge pâle, parallèle à ce même bord. La frange, simple et très-étroite, est de la couleur du fond. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un brun noirâtre avec la frange et la côte rougeâtres. La tête, les antennes et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen de celle des inférieures, avec son extrémité rougeâtre. Cette description ne concerne que le mâle : la femelle nous est inconnue.

Cette espèce nous a été communiquée par M. Pierret qui l'a reçue de M. Fehr, entomologiste bavarois, sous le nom de *Cerasina*, sans indication d'auteur, mais avec cette observation qu'elle se rapportait à la nocturne *Castanea* d'Esper; or, nous l'avons comparée avec la figure de cette dernière, et nous n'y avons trouvé d'autre ressemblance que pour le fond de la couleur : du reste, ce n'est ni la même coupe d'ailes, ni le même dessin, et il faut con-



Acarie Baron pinx

Annedouche sc

1. Segetia Cerasina
2. Cerastis Intricata
3. Valeria Jaspidea
4. Polia Vetula
5. Polia Cœrulescens
6. Anarta Nigrita
7. Segetia Implexa
8. Dianthoecia Capsophila

venir d'ailleurs que les figures de cet auteur sont si grossières qu'il est impossible de reconnaître chez lui les espèces qui n'ont pas de caractères bien tranchés, et celle dont il s'agit est dans ce cas : nous avons donc cru devoir, par ce motif, lui conserver le nom de *Cerasina*.

CCXCIV. CÉRASTIDE ENTREMÊLÉE.

CERASTIS INTRICATA. (Pl. 58, fig. 2.)

Cerastis intricata. *Boisd.* Ind. method. pag. 6. Gener. et Ind. method. p. 148. n. 1190.

Envergure, 16 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris cendré, chargé de nombreux atomes bruns, avec les nervures et le contour des deux taches ordinaires d'un gris plus clair. On voit plusieurs taches brunes le long de la côte, dont celle du milieu se réunit à la réniforme; la partie inférieure de celle-ci est marquée d'un point noirâtre. Une série de lunules brunes, bordées de gris clair, traverse l'extrémité de l'aile à peu de distance du bord terminal. La frange est d'un brun roussâtre. Les secondes ailes sont en dessus d'un gris luisant uni, avec la frange plus claire. Le dessous des quatre ailes est d'un gris

jaunâtre clair, sablé de brun, avec un point discoïdal noirâtre sur les secondes seulement.

Les antennes sont rousses. La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen participe de celle des inférieures. Les pattes et les palpes sont d'un gris brun.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle nous est inconnue.

Cette espèce se trouve en Provence, ainsi qu'en Espagne, et paraît en septembre. Elle est très-voisine de la *Dolosa*.

CCXCV. VALÉRIE JASPÉE.

VALERIA JASPIDEA. (Pl. 58, fig. 3.)

Noctua jaspidea (le Jaspe vert). *Devillers*. Ent. linn. t. II. pag. 284. n° 383.

Miselia jaspidea. *Donzel*. Ann. de la soc. ent. de France. tom. x. pag. 211. pl. 4. fig. 1.

Envergure, 18 lignes.

Cette espèce a été décrite et figurée il y a plus de cinquante ans par de Villers, auteur de l'Entomologie linnéenne, et le seul entomologiste qui en ait parlé depuis est Borkhausen, qui n'a vu en elle qu'une variété de l'*Oleagina*, à laquelle elle ressemble en effet beaucoup. Mais,

ainsi que l'a démontré M. Donzel, dans un mémoire inséré dans les Ann. de la Soc. ent. de France, ce n'en est pas moins une espèce distincte, qui diffère de sa congénère, non-seulement à l'état parfait, mais encore à l'état de chenille. Nous allons faire connaître en quoi consistent ces différences.

L'*Oleagina* a les antennes fortement pectinées dans le mâle et un peu moins dans la femelle, tandis que dans la *Jaspidea*, celles du mâle, vues à la loupe, paraissent à peine dentées, et celles de la femelle sont absolument filiformes.

La première a la tache réniforme presque entièrement blanche, c'est-à-dire, qu'elle est marquée seulement de deux points noirs, l'un à sa partie supérieure et l'autre à sa partie inférieure; et cette tache ressort tellement sur le fond, qu'elle semble avoir été appliquée après coup avec un pinceau, comme le dit M. Donzel. Dans la seconde, cette même tache ne se dessine en blanc que sur ses bords, parce que son centre est occupé par un croissant brun divisé dans sa longueur par un arc blanc.

Celle-ci a les ailes inférieures d'un blanc roussâtre et largement enfumées ou bistrées au bord terminal; l'autre les a d'un blanc mat et plus étroitement bordées non de bistre, mais de noirâtre. Ensuite, la ligne sinueuse qui traverse

les mêmes ailes dans les deux espèces, est continue dans la première, tandis qu'elle est formée par des points isolés placés sur les nervures dans la seconde.

Du reste, plus on compare ces deux espèces, plus on trouve qu'elles se ressemblent, et cependant chacune d'elles a dans son ensemble une physionomie qui lui est propre, et qui provient non-seulement des différences que nous venons d'indiquer, mais encore de ce que la belle couleur verte qui les orne toutes deux est plus brillante ou plus chatoyante dans la *Jaspidea* que dans l'*Oleagina*, bien que le fond des ailes soit généralement plus clair dans la première que dans la seconde.

Quant aux dissemblances qui séparent leurs chenilles, nous nous réservons de les faire connaître en détail dans notre Iconographie des chenilles : nous nous bornerons à dire ici que celle de la *Jaspidea* manque absolument, suivant la figure qu'en donne M. Donzel, du collier orangé qui distingue au premier coup d'œil l'*Oleagina*. Du reste, toutes deux, d'après le même observateur, vivent sur le même arbrisseau (*Prunus spinosa*), se transforment de la même manière, et donnent leur papillon à peu près à la même époque. Ainsi la *Jaspidea* se trouve à l'état de chenille à la fin de l'été, et à

l'état parfait en avril de l'année suivante, après avoir passé l'hiver dans la terre, en chrysalide.

Pour compléter son histoire, nous ajouterons qu'elle n'a encore été trouvée que dans les environs de Lyon, et qu'elle paraît remplacer en France l'*Oleagina*, qui est une espèce propre à l'Allemagne, bien que M. Boisduval dise qu'elle habite également l'Est de la France.

CCXCVI. POLIA VIEILLOTE.

POLIA VETULA. (Pl. 58, fig. 4.)

Polia vetula. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 127 n. 1018.

Envergure, 19 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris blanchâtre légèrement sablé de noirâtre, avec les deux taches ordinaires un peu plus claires que le fond et finement cernées de jaune fauve. Ces taches sont grandes, mais peu apparentes, surtout l'orbiculaire. On aperçoit, en outre, trois lignes grises transverses comme dans les autres espèces du même genre, mais peu prononcées, excepté la plus près du bord (la fulgurale), qui se compose d'une série de taches sagittées, noirâtres et faiblement bordées de jaune fauve du côté exté-

rieur. La côte est d'un fauve très-clair et marquée dans toute sa longueur de plusieurs points d'un gris noirâtre. Enfin la frange, de la couleur du fond, est festonnée et précédée d'une rangée de points noirs bien marqués. Le dessus des secondes ailes est également d'un blanc sale, y compris la frange, avec les nervures couvertes d'atomes gris. Le dessous des quatre ailes est également d'un blanc sale, sablé de gris vers leur extrémité, ainsi que le long de la côte des supérieures et du bord antérieur des inférieures, avec un gros point noirâtre sur le disque de chacune d'elles.

Les antennes sont roussâtres. Les palpes sont fauves intérieurement et noirâtres extérieurement. La tête, le corps et les pattes participent de la couleur des ailes. L'extrémité de l'abdomen est faiblement roussâtre. Cette description ne concerne que le mâle : la femelle nous est inconnue.

Cette espèce, qui n'est décrite ni figurée nulle part à notre connaissance, n'a encore été trouvée qu'en Provence. Nous en possédons un individu mal développé, qui nous est éclos, il y a dix ans, d'une chrysalide qui nous avait été donnée par M. Cantener, et qui provenait d'une chenille trouvée par lui à Hyères. L'insecte parfait paraît en août.

CCXCVII. POLIA BLEUATRE.

POLIA CÆRULESCENS. (Pl. 58, fig. 5.)

Polia cærulescens. *Boisd.* Gener. et Ind. method. p. 127. n. 1021.

Envergure, 16 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris fauve luisant, et traversées au milieu par une large bande trapézoïdale bleuâtre, bordée de chaque côté par une ligne ondulée noirâtre. Sur cette bande ressortent à peine les deux taches ordinaires de la couleur du fond, mais dont les contours sont mal arrêtés, surtout ceux de la réniforme, et sous ces deux taches, on en remarque une plus petite d'un fauve clair, dont la forme est indécise. La ligne ondulée qui borde le côté externe de la bande précitée, est précédée d'une rangée de points blancs placés sur les nervures. L'extrémité de l'aile est d'un gris fauve, plus clair que la base; et la frange, qui est de cette couleur, est entrecoupée de gris, et précédée d'une série de petits points noirs bien marqués. Les secondes ailes sont en dessus d'un blanc roussâtre luisant, avec leur extrémité lavée de gris, et une bande ondulée noirâtre qui les traverse au milieu. Le dessous des quatre ailes

est d'un blanc roussâtre, avec une bande transverse ondulée, et un point central gris sur chacune d'elles.

Les antennes sont roussâtres. Les palpes sont jaunâtres intérieurement et noirâtres extérieurement. Le front est jaunâtre; le reste de la tête et le corselet sont de la couleur des premières ailes. L'abdomen participe de la couleur des secondes. Les tarses sont jaunâtres et entrecoupés de noir. Cette description concerne le mâle. La femelle nous est inconnue.

Cette espèce a quelque rapport avec la *Ruficincta;* mais elle est constamment plus petite, et s'en distingue suffisamment d'ailleurs par les points noirs qui précèdent la frange et par l'absence de taches fauves. Elle se trouve en Provence et paraît en septembre. M. Boisduval en a donné le premier une description succincte dans son *Genera et Index method.* qui a paru en 1840.

CCXCVIII. ANARTE NOIRATRE.

ANARTA NIGRITA. (Pl. 58, fig. 6.)

Anarta nigrita. *Anderregg. Boisd.* Gener. et Ind. meth. pag. 161. n. 1298.

Envergure, 11 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris-noirâtre luisant, et traversées au milieu par une bande d'un noir très-intense, sur laquelle on aperçoit à peine les deux taches ordinaires qui sont très-petites et cernées de gris. Cette bande est très-sinueuse sur ses bords, surtout du côté extérieur. Dans l'intervalle qui la sépare du bord terminal, on remarque la ligne dite fulgurale, formée d'une série de dentelures noirâtres. La frange est unie et de la couleur du fond. Les secondes ailes sont en dessus d'un gris-noirâtre uni, qui devient plus foncé en se rapprochant du bord, avec la frange blanche. Le dessous des quatre ailes est entièrement d'un noir de suie sans lignes ni point discoïdal.

Les antennes, la tête et le corselet sont d'un noir plus foncé que l'abdomen, qui participe de la couleur des ailes inférieures. Les tarses sont annelés de gris-blanchâtre. Cette description

ne concerne que la femelle; le mâle nous est inconnu.

M. Boisduval qui, le premier, a donné une description succincte de cette espèce dans son Genera et Ind. methodicus, paraît disposé à croire qu'elle n'est qu'une aberration de l'*Anarta melanopa*, ce qui pourrait bien être, car il faudrait voir plusieurs individus semblables à celui dont nous donnons la figure pour être certain du contraire. Quoi qu'il en soit, cet individu, qui existe unique à Paris, dans la collection de M. Pierret fils, a été trouvé en juillet, dans la vallée de Chamouny, par le père de cet entomologiste.

CCXCIX. SÉGÉTIE EMBROUILLÉE.

SEGETIA IMPLEXA. (Pl. 58, fig. 7.)

NOCTUA IMPLEXA. *Hubn.* tab. 88. fig. 414. (fœm.)

NOCTUA VISCOSA. *Freyer. Neuvere. Beytr.* 1. *Band.* IV. *Heft.* S. 39. und Zusatz, S. 176. tab. 24, fig. 3.

MYTHIMNA IMPLEXA. *Treits.* Suppl. x. 2. 73.

SEGETIA IMPLEXA. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 101. nº 754.

Envergure, 13 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un rouge-brun ou testacé, avec deux lignes transverses,

et les deux taches ordinaires d'un gris-jaunâtre; celles-ci sont très-petites, et la réniforme n'est guère plus grande que l'orbiculaire. Quant aux deux lignes, elles sont placées entre la tache réniforme et le bord terminal; l'interne est légèrement arquée et longée extérieurement par une rangée de points de la même couleur qu'elle, mais à peine marquée. L'autre ligne (la fulgurale) est flexueuse et se compose de plusieurs angles plus ou moins prononcés. La frange, de la couleur du fond, est entrecoupée de gris, et précédée d'une série de points bruns cernés de gris. Les secondes ailes sont, en dessus, d'un gris-roussâtre luisant qui devient plus foncé en se rapprochant du bord. La frange est de la couleur du fond. Le dessous des quatre ailes est d'un gris-roussâtre clair, saupoudré de rouge-brun sur les bords. Les antennes, la tête et le corselet sont d'un rouge-brun comme le dessus des premières ailes. L'abdomen participe de la couleur des secondes.

Cette espèce, qui nous a été communiquée par M. Donzel, n'a encore été trouvée qu'en Sicile; aussi est-elle très-rare dans les collections.

CCC. DIANTHOECIE CAPSOPHILE.

DIANTHOECIA CAPSOPHILA. (Pl. 58, fig. 8.)

DIANTHOECIA CAPSOPHILA. *Anderregg. Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 125. n° 1002.

Envergure, 15 lignes.

Cette espèce est tellement voisine de la *Carpophaga*, que nous ne serions pas étonné qu'elle n'en fût qu'une variété locale : elle n'en diffère, en effet, que par une teinte plus foncée et parce que les lignes claires des premières ailes, chez elle, sont plutôt blanchâtres que jaunâtres. Du reste, c'est absolument le même dessin dans les deux espèces, et nous ne pourrions que répéter ici la description que nous avons donnée de la *Carpophaga*, à laquelle nous renvoyons pour plus de détails. L'espèce ou variété dont il s'agit a été trouvée dans le Valais par M. Anderregg; elle paraît en juin.

CCCI. HÉMITHÉE DE CORSE.

HEMITHEA CORSICARIA. (Pl. 59, fig. 1.)

HEMITHEA CORSICARIA. *Rambur.* Ann. de la Soc. entom.

de France. tom. II. pag. 32. pl. 2. fig. 6. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 180. n° 1420.

Envergure, 13 lignes.

Les quatre ailes sont en-dessus d'un gris clair finement sablé de gris-brun, avec une raie ondulée blanchâtre, longeant le bord extérieur de chacune d'elles. Les supérieures sont, en outre, traversées par deux lignes et les inférieures par une seule, avec un point discoïdal sur les premières seulement. Ce point et ces lignes sont d'un brun-noirâtre, et celles-ci sont à la fois anguleuses et dentelées : la ligne qui avoisine la base des ailes supérieures décrit deux angles très-prononcés. La frange, de la couleur du fond, est légèrement entrecoupée de gris plus clair, et précédée d'un liséré noirâtre, festonné. Le dessous des quatre ailes est d'un gris-roussâtre uni, avec le même dessin qu'en dessus, mais beaucoup plus pâle, et une ligne de moins aux ailes supérieures : celle qui avoisine la base.

La tête et le corps sont entièrement gris, avec une crête de poils d'un gris plus foncé sur chacun des quatre premiers anneaux de l'abdomen. Les antennes sont grises et les tarses d'un brun foncé et annelés de gris clair.

Cette description, faite d'après une femelle, peut s'appliquer au mâle, qui n'en diffère que

par une taille un peu plus petite, et par la pectination de ses antennes.

M. Rambur, qui a trouvé cette espèce en Corse, l'a figurée et décrite le premier dans le 2e volume des Annales de la Société entomologique de France qui a paru en 1833. Suivant lui, elle ne diffère de la *Coronillaria*, ainsi que de la variété grise de la *Cytisaria*, que parce qu'elle est toujours plus petite que la première, que ses antennes sont plus pectinées, et que le front, qui est toujours très-noir dans ces deux espèces, est constamment gris dans la *Corsicaria*. Il faut convenir que ces caractères sont bien légers pour constituer une espèce; à peine suffiraient-ils pour établir une variété locale, s'ils n'étaient fortifiés par ceux que fournit sa chenille. En effet, d'après la description qu'en donne M. Rambur, elle est très-différente de celles des deux autres espèces; mais nous réservons ce qu'il en dit pour notre Iconographie des chenilles, et nous dirons seulement ici que cette chenille se trouve sur le *Genista corsicaria*, d'abord en mars, ensuite au mois de juin. Quant à l'insecte parfait, il paraît, la première fois, en avril et mai, et la seconde, en juillet et août.



Lucie Baron pinx. Annedouche sc.

1 Hemithea Corsicaria ♀
2. Eupithecia Coronata ♀
3 id. Pumilaria ♀
4. id. Begrandaria ♂
5. Eupithecia Ultimaria ♀
6. id. Caliginata ♀
7. Acidalia Holosericata ♂
8. Eubolia Minorata ♂
9. Melanthia Breviculata

CCCII. EUPITHÉCIE COURONNÉE.

EUPITHECIA CORONATA. (Pl. 59, fig. 2.)

GEOMETRA CORONATA. *Hubn.* tab. 72. fig. 372. (mas.) fig. 373. (fœm.)

Envergure, 7 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un vert tendre et traversées par deux bandes d'un vert plus foncé, l'une à la base, l'autre au milieu. Ces deux bandes sont finement bordées de noir et de blanc, et leurs bords sont sinueux et ondulés. Le bord extérieur de celle du milieu ne descend pas au delà de la nervure médiane. L'intervalle qui sépare ces mêmes bandes, et celui qui existe entre la seconde et le bord terminal, sont traversés par plusieurs lignes ondulées d'un vert plus foncé. La frange est jaunâtre et entrecoupée de gris. Les secondes ailes sont en dessus d'un gris cendré luisant, avec quelques rudiments de lignes blanchâtres qui partent du bord interne, et la frange entrecoupée de la même couleur. Le dessous des quatre ailes est d'un blanchâtre luisant, avec un grand nombre de lignes grises qui correspondent à celles du dessus.

La tête et le corselet sont variés de vert et de

noir. L'abdomen est gris, avec sa base noire et deux taches triangulaires de cette couleur sur le second anneau; les antennes et les tarses sont bruns et annelés de jaunâtre.

C'est à tort qu'à l'exemple de MM. Treitschke et Boisduval nous avons considéré cette espèce comme une variété de la *Rectangulata*. Lorsque nous avons décrit celle-ci dans le tome VIII de cet ouvrage, première partie, pag. 469, nous n'avions pas la première sous les yeux, et nous ne la connaissions que par la figure de Hubner; mais depuis que nous la possédons en nature, nous nous sommes convaincu que c'est bien une espèce distincte qui diffère de la *Rectangulata* non-seulement parce que le dessin de ses premières ailes est très-différent, mais encore parce que ses secondes ailes sont grises, au lieu d'être vertes comme dans celle-ci. Elle est d'ailleurs beaucoup plus petite.

Nous possédons deux individus de la *Coronata*, dont l'un a été trouvé dans les environs de Paris par M. Bagriot, et l'autre nous a été envoyé par M. Bruand de Besançon, qui s'occupe d'entomologie avec beaucoup de succès, et que nous aurons sans doute plus d'une fois encore occasion de citer, avant de terminer ce dernier volume.

CCCIII. EUPITHÉCIE NAINE.

EUPITHECIA PUMILATA. (Pl. 59, fig. 3.)

Geometra pumilata. *Hubn.* tab. 75. fig. 389.

Eupithecia pumilaria. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 210. n° 1713.

Envergure, 7 lignes.

Les quatre ailes sont en dessus d'un gris clair, et traversées par un grand nombre de lignes rousses, ondulées, dont celles qui avoisinent le bord de chaque aile sont plus épaisses et forment comme une série de taches contiguës. Les ailes supérieures sont en outre traversées par deux bandes, dont l'une près de la base et l'autre au milieu; la première est étroite et ferrugineuse, la seconde est noirâtre et beaucoup plus large. Chaque aile est marquée d'un point noir discoïdal, plus gros sur les supérieures que sur les inférieures. La frange est grise et entrecoupée de brun. Le dessous des quatre ailes est d'un blanc sale luisant, avec un point noir sur chacune, et un grand nombre de lignes brunes très-fines qui correspondent à celles du dessus.

La tête est blanche avec les antennes grises et annelées de brun. Le corselet et l'abdomen sont, ainsi que les pattes, de la couleur des ailes

Cette espèce n'est pas rare dans le midi de la France; on la trouve en juin.

CCCIV. EUPITHÉCIE DE BÉGRAND.

EUPITHECIA BEGRANDARIA. (Pl. 59, fig. 4.)

Eupithecia begrandaria. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 211. nº 1724.

Envergure, 8 lignes.

Les quatre ailes en dessus sont d'un gris-roussâtre très-pâle avec un grand nombre de lignes transverses, ondulées, d'une nuance un peu plus foncée. Plusieurs de ces lignes sont réunies deux par deux et forment quatre bandelettes sur chacune des premières ailes, qui sont en outre marquées d'un point central roussâtre : ce point manque sur les secondes. La frange est simple et de la couleur du fond. Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que par un fond plus clair qui fait ressortir davantage les lignes, et en ce que les ailes inférieures sont marquées d'un point central comme les supérieures.

La tête, le corps, les antennes et les pattes sont d'une couleur uniforme, pareille à celle des ailes.

Cette espèce a été découverte, dans les environs de Paris, par M. Begrand, amateur zélé, déjà cité dans cet ouvrage. Elle paraît en juin.

CCCV. EUPITHÉCIE DERNIÈRE.

EUPITHECIA ULTIMARIA. (Pl. 59, fig. 5.)

Eupithecia ultimaria. *Ramb.Boisd.* Genera et Ind. meth. pag. 210. n° 1704.

Envergure, 7 lignes.

Cette espèce est une des plus petites du genre. Ses quatre ailes sont en dessus d'un gris cendré, avec un point discoïdal noir sur chacune d'elles. Les supérieures sont traversées par plusieurs raies ondulées, plus claires que le fond et finement bordées de noirâtre, dont deux accolées l'une à l'autre près de la base, une seule au milieu, et trois également accolées ensemble, entre le point discoïdal et le bord extérieur. Ces dernières lignes se répètent sur les ailes inférieures. La frange, de la couleur du fond, est entrecoupée de gris plus foncé. Le dessous des quatre ailes est d'un blanc luisant, avec les quatre points discoïdaux et les lignes du dessus bien marqués, celles-ci en gris et les autres en noir.

La tête et le corps sont d'une couleur uniforme semblable à celle des ailes. Les antennes et les tarses sont gris et annelés de blanc.

Cette petite espèce a été découverte dans les environs de Marseille, par MM. Rambur et Dardoin.

CCCVI. EUPITHÉCIE OBSCURCIE.

EUPITHECIA CALIGINATA. (Pl. 59, fig. 6.)

Larentia caliginata. *Treits.* tom. VI. 2e part. pag. 137. n° 42.

Eupithecia caliginaria. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 210. n° 1705.

Envergure, 9 lignes.

Les quatre ailes sont en dessus d'un gris plombé, avec leur extrémité plus foncée et un point discoïdal noirâtre sur chacune d'elles. Les supérieures sont traversées par un grand nombre de lignes brunes ondulées, dont trois plus marquées, savoir : deux entre le point discoïdal et la base, et une entre ce même point et le bord terminal. Les inférieures sont dépourvues de lignes, du moins dans l'individu que nous avons sous les yeux. La frange, de la couleur du fond, est entrecoupée de gris plus clair, et pré-

cédée d'une ligne noirâtre interrompue par les nervures. Le dessous des quatre ailes est d'un gris clair parsemé d'atomes bruns, avec un point central et deux lignes transverses noires sur chacune d'elles.

La tête et le corps sont d'une couleur uniforme, semblable à celle des ailes, ainsi que les antennes. Les tarses sont noirâtres et annelés de gris clair.

Cette espèce se trouve dans le midi de la France, et paraît en juin. Elle se trouve aussi en Dalmatie, suivant M. Treitschke.

CCCVII. ACIDALIE SATINÉE.

ACIDALIA HOLOSERICATA. (Pl. 59, fig. 7.)

Geometra holosericata. *Parreyss.* In catalogo.

Envergure, 8 lignes.

Les quatre ailes sont en dessus d'un blanc-roussâtre, d'un aspect luisant et satiné, sans point discoïdal sur chacune d'elles. Les premières sont traversées par cinq lignes rousses, légèrement ondulées, et les secondes par quatre seulement. La frange est de la couleur du fond; le dessous diffère du dessus, 1° en ce que la première ligne, la plus près de la base, manque

aux ailes supérieures; 2° en ce que les autres lignes sont grises, au lieu d'être rousses.

La tête, le corps, les antennes et les pattes sont d'une couleur uniforme et semblable à celle des ailes.

Cette espèce ressemble beaucoup à l'*Ossearia;* mais il est impossible de la confondre avec elle, d'abord parce que la côte n'est pas rougeâtre, et ensuite parce qu'elle manque de points discoïdaux, caractères constants chez cette dernière. Elle nous a été envoyée par M. Parreyss de Vienne en Autriche, et nous lui avons conservé le nom sous lequel elle était désignée dans son catalogue, sans indication d'auteur, après nous être assuré qu'elle n'est figurée ni décrite dans aucun des auteurs que nous connaissons.

CCCVIII. EUBOLIE DIMINUÉE.

EUBOLIA MINORATA. (Pl. 59, fig. 8.)

Cidaria minorata. *Treits.* tom. vi. 2e part. pag. 143. n° 3.

Eupithecia minoraria. *Boisd.* Gener. et Ind. method. pag. 208. n° 1680.

Envergure, 8 lignes.

C'est à tort, suivant nous, que M. Boisduval

a placé cette espèce dans son genre *Eupithecia*: elle n'en a aucun des caractères, et ressemble en petit à la *Bipunctaria* et autres espèces voisines. Ses premières ailes sont en dessus d'un gris-blanchâtre, avec deux bandes d'un gris plus foncé, l'une médiane et l'autre marginale. La première, dont le bord extérieur forme deux angles assez saillants, est marquée, au centre, d'un point noir, et traversée par un grand nombre de lignes noirâtres, ondulées, plus prononcées du côté externe que du côté interne. La seconde bande est traversée par une ligne blanche très-fine, fortement ondulée, et dont les ondulations vers le sommet de l'aile embrassent trois ou quatre petites taches noirâtres. La frange est blanche et entrecoupée de gris; elle est précédée d'un liséré noir, interrompu par les nervures. Les secondes ailes, en dessus, sont d'un gris-blanchâtre uni, avec la même frange qu'aux premières ailes. Le dessous des ailes supérieures est d'un gris clair luisant, avec quelques vestiges des lignes du dessus, celui des inférieures est blanc avec trois lignes et un point discoïdal gris.

Le toupet frontal est blanc; les palpes sont noirs, avec le dernier article blanc. Les antennes sont grises. Le corselet est de la couleur des premières ailes et l'abdomen participe de celle des secondes. Les pattes n'existent pas dans l'in-

dividu que nous avons sous les yeux, et qui nous a été envoyé par M. Parreyss de Vienne en Autriche.

Cette espèce, suivant M. Treitschke, vole au milieu de l'été dans les Alpes. M. Boisduval dit qu'elle se trouve dans les environs de Paris; ce qui me porte à croire que son *Eupithecia minorata* ne se rapporte pas à l'espèce que je viens de décrire, et qui est bien celle de l'entomologiste de Vienne.

CCCIX. MÉLANTHIE ABRÉGÉE.

MELANTHIA BREVICULATA. (Pl. 59, fig. 9.)

Melanthia breviculata. *Donzel.* Ann. de la Soc. ent. de France. vol. vi. pag. 478. pl. 18. fig. 7.

Melanthia brevicularia. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 217. n° 1799.

Geometra breviculata. *Hubn.-Geyer.* tab. 113. fig. 596.

Envergure, 8 lignes.

On doit la découverte de cette espèce à M. Donzel, qui l'a trouvée une première fois à Hyères en mai, et une seconde fois à Digne en juillet. Ne la possédant plus en nature, au moment où nous écrivons ceci, nous emprunterons à cet entomologiste distingué la description

qu'il en a donnée dans les Annales de la Société entomologique de France en 1837.

« Toutes les ailes, dit-il, sont fond blanc; les supérieures, à partir de la base, ont une tache d'un brun-roussâtre, arrondie extérieurement et entrecoupée de deux lignes transverses blanchâtres; elle n'atteint pas le point discoïdal, qui est noir; après ce point, il descend de la côte une double ligne grise, ondulée; elle n'arrive pas tout à fait au bord interne. L'extrémité de l'aile est occupée par une tache presque carrée, d'un brun-roussâtre, coupée transversalement par une fine ligne blanche, peu marquée. On voit à l'angle interne une petite tache brune. La frange, à partir de l'extrémité de l'aile, est brune jusqu'à la moitié, c'est-à-dire, dans tout l'espace qu'occupe la tache carrée; puis le reste est blanc. Les ailes inférieures sont blanches et traversées par quelques lignes grises interrompues. La frange est blanche.

« Le dessous des quatre ailes ressemble tout à fait au dessus. »

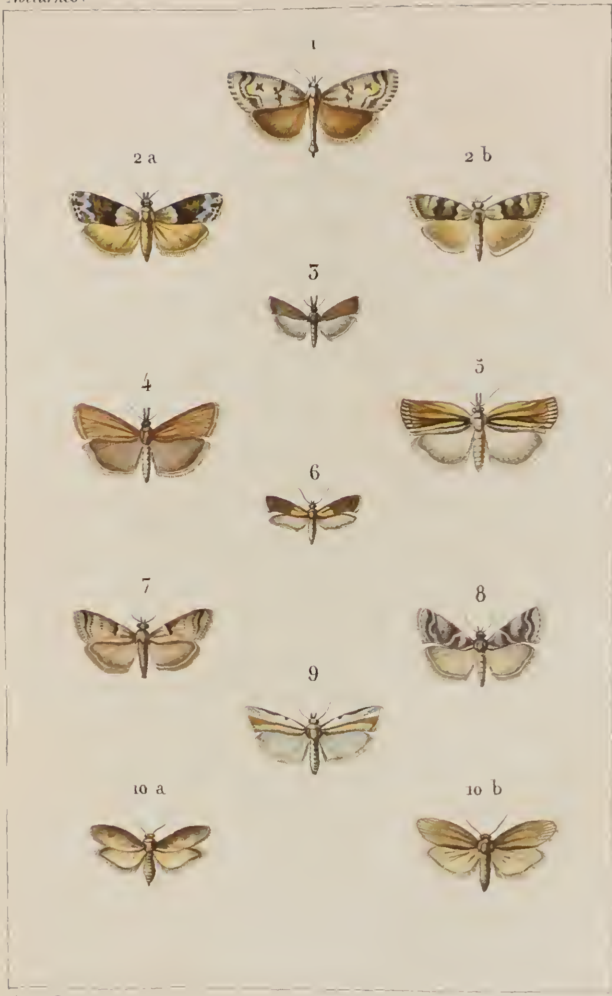
CCCX. EUDORÉE BORÉALE.

EUDOREA BOREALIS. (Pl. 60, fig. 1.)

Eudorea borealis. *Lefebvre.* Ann. de la Soc. entom. de France. tom. v. pag. 400. pl. 10. fig. 9.

Envergure, 11 lignes et demie.

Les ailes supérieures sont en dessus d'un gris-blanchâtre, et traversées par deux lignes sinueuses et dentées d'un brun-noir, très-distantes l'une de l'autre. Dans l'intervalle qui les sépare on aperçoit deux signes, l'un ovalaire, qui s'appuie sur la première ligne et dont le centre est roussâtre, l'autre ayant la forme d'un X, et placé au milieu de l'aile dans l'endroit où la seconde ligne décrit un sinus très-prononcé, dont l'intérieur est lavé de roussâtre. Entre cette seconde ligne et le bord terminal, l'aile est traversée par une bande noirâtre mal arrêtée, étroite et plus foncée à ses deux extrémités que dans le milieu. La frange est roussâtre, entrecoupée de blanc et ponctuée de noir. Les ailes inférieures sont en dessus d'un gris-roussâtre, avec une large bande noirâtre qui s'éteint dans la couleur du fond, et la frange d'un blanc-jaunâtre. Le dessous des quatre ailes est d'un roussâtre clair, lavé de brun sur les bords, avec une ligne si-



Acarie Baron pinx. Annedouche sc.

1. Eudorea Borealis ♂
2 a,b. id. Pyrenæalis ♂ ♀
3. Phycis Melanella ♂
4. id. Germarella ♂
5. Sarrothripa Ramosana ♀
6. Phycis Interpunctella ♀
7. id. Rubro-Tibiella ♂
8. id. Suavella ♂
9. id. Divisella ♂
10. a, b. Galleria Alvearia ♂ ♀

nuée et un point discoïdal noirâtres sur chacune d'elles. Les palpes, la tete, le corselet et l'abdomen sont d'un brun-roussâtre en dessus, et blanchâtre en dessous, ainsi que les pattes. Les antennes sont brunes.

Cette espèce, propre aux contrées voisines du pôle arctique, ressemble beaucoup à celle que nous avons décrite et figurée dans le t. VIII, 2e partie, de cet ouvrage, pag. 288, pl. 229, fig. 5, sous le nom d'*Incertalis*, et n'en est peut-être qu'une variété, bien que celle-ci ait été prise en Corse par M. Rambur. Mais la hauteur des montagnes de cette île explique comment une espèce boréale peut s'y trouver.

CCCXI. EUDORÉE PYRÉNÉENNE.

EUDOREA PYRENÆALIS. (Pl. 60, fig. 2, *a*, *b*.)

Envergure, 10 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris clair depuis leur base jusqu'au tiers de leur longueur, et d'un brun-noirâtre sur le reste de leur surface. Cette partie brune est traversée, vers l'extrémité de l'aile, par une ligne blanchâtre ondulée et marquée, au centre, des deux taches ordinaires : la réniforme, de la couleur du fond

et cernée de noir, se distingue assez bien; quant à l'orbiculaire, elle ne consiste qu'en un point noir à peine visible. L'intervalle qui sépare la ligne ondulée précitée du bord terminal, présente deux éclaircies blanchâtres, l'une vers l'angle apical, l'autre vers l'extrémité opposée. La frange est brune et entrecoupée de blanc; elle est précédée d'une série de points noirs. Les secondes ailes sont d'un gris-roussâtre uni, y compris la frange. Le dessous des quatre ailes est du même gris, mais luisant, avec une raie brune qui les traverse vers leur extrémité : cette raie est peu marquée.

Les palpes et les pattes sont blanchâtres, les antennes noirâtres et annelées de gris, la tête et le corselet variés de gris et de brun, et l'abdomen de la couleur des ailes inférieures.

Cette description est commune aux deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que parce que la partie brune des premières ailes est plus foncée dans la femelle que dans le mâle.

Cette espèce inédite nous a été donnée par M. Méret, qui l'a trouvée aux environs du Canigou, dans les Pyrénées orientales, en juillet 1838.

CCCXII. PHYCIDE NOIRATRE.

PHYCIS MELANELLA. (Pl. 60, fig. 3.)

PHYCIS MELANELLA. *Treits.* tom. IX. I. 146. supp. X. 3. 170.

Envergure, 6 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un noir bronzé luisant, sans aucune tache, y compris la frange. Le dessus des secondes ailes est couleur de suie avec un reflet luisant. Le dessous des quatre ailes est de la même couleur, mais un peu plus claire et ayant aussi un aspect luisant. La tête, le corselet et les antennes sont de la couleur du dessus des premières ailes; l'abdomen participe de celle des secondes. Les cuisses sont d'un vert cuivreux, et les tibias couleur de bronze, ainsi que les tarses. Quant aux palpes, qui sont très-longs et dirigés en avant, ils sont noirâtres avec leur base blanche en dessous.

Cette espèce, que j'ai reçue de M. Parreyss, se trouve en Carinthie et en Dalmatie, suivant M. Treitschke.

CCCXIII. PHYCIDE DE GERMAR.

PHYCIS GERMARELLA. (Pl. 60, fig. 4.)

Phycis germarella. *Germar* u. *Zincken.* Magaz. d. ent. 122. B. S. N. 2. *Treits.* IX. I. 146.?

Envergure, 10 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun vineux ou rougeâtre, avec un grand nombre de lignes grises longitudinales dirigées dans le sens des nervures, et interrompues, vers l'extrémité de chaque aile, par une raie transversale de la même couleur; mais ces lignes et cette raie se distinguent à peine du fond. La frange est grise, et précédée d'une ligne très-fine d'un gris plus pâle. Les secondes ailes sont en dessus d'un gris-noirâtre uniforme, avec la frange un peu plus claire. Le dessous des quatre ailes est entièrement d'un gris luisant. La tête, le corselet, les palpes et les antennes sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen de celle des secondes, ainsi que les pattes.

Cette espèce nous a été envoyée par M. Parreyss sous le nom de *Germarella;* mais la comparaison que nous en avons faite avec la description de M. Treitschke nous fait douter que ce soit celle de cet auteur; en effet, suivant lui,

le dessus des premières ailes serait noir et parsemé d'écailles couleur de bronze, tandis que ce dessus, dans notre individu, est d'un brun-rougeâtre sans aucun atome métallique. Il est vrai que les espèces du genre Phycis sont très-sujettes à varier. Quoi qu'il en soit, la *Germarella* se trouve en Hongrie.

CCCXIV. SARROTHRIPE RAMEUSE.

SARROTHRIPA RAMOSANA. (Pl. 60, fig. 5.)

TORTRIX RAMOSANA. *Hubn.* tab. 2. fig. 10.

Envergure, 11 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un jaune-chamois, avec une bande longitudinale d'un brun-noir, qui part du milieu de la base de chaque aile et se divise en quatre branches dont l'inférieure est très-courte, et les trois autres très-longues : celles-ci s'avancent jusque vers l'extrémité de l'aile, où elles sont arrêtées par une raie transverse d'un gris-blanchâtre, interrompue par des lignes d'un brun-roux, correspondantes aux nervures. La frange est grise et précédée d'une série de petits points noirs. Les secondes ailes sont en dessus d'un gris luisant, avec la frange un peu plus claire. La dessous des

quatre ailes est d'un gris-blanchâtre très-brillant.

La tête, les palpes et le corselet sont d'un gris-roussâtre en dessus. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes. Le dessous du corps et les pattes sont entièrement d'un gris-blanchâtre, très-brillant et comme argenté. Les antennes sont brunes.

Avant d'avoir vu cette espèce en nature, nous l'avions regardée, avec M. Treitschke, comme une des nombreuses variétés de la *Revayana;* mais maintenant que nous en possédons deux individus bien frais, nous ne pouvons nous empêcher, après les avoir bien examinés, de partager l'opinion de Hubner qui a fait de cette *Platyomide* une espèce distincte sous le nom de *Ramosana.* En effet, ses ailes supérieures ne présentent pas le moindre vestige des deux lignes transverses qui existent d'une manière plus ou moins prononcée sur toutes les variétés de la *Revayana*, quelques différences qu'il y ait d'ailleurs entre elles, soit pour le fond de la couleur, soit pour les taches.

Les deux individus que nous possédons de la *Ramosana* nous ont été donnés par M. Bagriot, qui les a trouvés au bois de Meudon en février 1842.

CCCXV. PHYCIDE ENTREPONCTUÉE.

PHYCIS INTERPUNCTELLA. (Pl. 60, fig. 6.)

TINEA INTERPUNCTELLA. *Hubn.* tab. 45. fig. 310. (fœm.)

PHYCIS INTERPUNCTELLA. *Treits.* tom. IX. 1re part. pag. 196. n. 41. *Dup.* Hist. des lépid. de France. t. X. pag. 224. pl. 280. fig. 5.

Envergure, 7 lignes.

Nous avons déjà donné la figure et la description de cette espèce dans le t. X de cet ouvrage, d'après un individu trouvé en Corse, par M. Rambur. Nous la figurons de nouveau aujourd'hui d'après un autre individu qui ne diffère du premier que parce que la partie foncée des ailes supérieures est, chez lui, d'un brun-noirâtre, au lieu d'être d'un brun-rougeâtre; mais ce n'est pas cette légère différence qui nous a déterminé à prendre ce parti; c'est parce qu'à cet individu se rattache une observation intéressante de M. Géné, professeur de zoologie au muséum d'histoire naturelle de Turin. En effet, ce professeur, en me l'envoyant avec un grand nombre d'autres microlépidoptères recueillis par lui en Sardaigne, s'exprime ainsi au sujet de cette espèce. « Voici, dit-il, la peste, le fléau de mes « collections! Je l'ai rapportée de Sardaigne où

« elle est très-répandue dans toutes les maisons.
« Elle s'est établie chez moi à Turin ; elle a ravagé
« de fond en comble mes orthoptères. Si elle était
« nouvelle pour la science, je voudrais de suite
« la nommer *infamis.* »

Je me suis empressé de répondre à M. Géné que cette espèce n'était pas nouvelle, qu'elle était figurée dans Hubner et dans mon ouvrage sous le nom d'*Interpunctella*, et décrite sous le même nom par M. Treitschke, qui faisait connaître en même temps les mœurs de sa chenille, laquelle, d'après cet auteur, vivait dans l'intérieur des pommes de pin pignon (*Pinus picea*) : ce qui me portait à croire, lui disais-je, que probablement l'espèce qui ravageait ses collections ne se rapportait pas à celle qu'il m'avait envoyée, ou que, si elle faisait partie de son envoi, le numéro sous lequel il me l'indiquait n'était pas le sien. En effet, il n'est pas supposable qu'une espèce phytophage se propage dans l'intérieur des maisons pour y vivre de substances animales desséchées. J'espérais recevoir de M. Géné une réponse qui mettrait fin à mes doutes sur cet objet ; mais elle ne m'est pas parvenue.

CCCXVI. PHYCIDE AUX JAMBES ROUGES.

PHYCIS RUBRO-TIBIELLA. (Pl. 60, fig. 7.)

Phycis rubro-tibiella. *Parreyss.* in Catalogo.

Envergure, 8 lignes.

Les ailes supérieures sont en dessus d'un gris-bleuâtre et traversées obliquement, au quart de leur longueur, à partir de la base, par une ligne droite d'un noir pourpre et bordée de blanc du côte interne. Elles sont en outre traversées, à peu de distance du bord terminal, par une ligne sinueuse blanchâtre, bordée de brun des deux côtés, et leur centre est marqué de deux points noirâtres à peine visibles. La frange est grise. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des inférieures sont d'un gris-jaunâtre, avec une tache rose au sommet des supérieures.

La tête, le corps et les antennes sont gris ainsi que les pattes; mais ce qui caractérise principalement cette espèce, c'est la couleur d'un beau rouge des tibias des pattes intermédiaires.

Cette espèce nous a été envoyée par M. Parreyss de Vienne, sous le nom que nous lui avons conservé, sans indication d'auteur.

CCCXVII. PHYCIDE SUAVE.

PHYCIS SUAVELLA. (Pl. 60, fig. 8.)

PHYCIS SUAVELLA. *Germar.* u. *Zincken.* Magaz. d. entom. III. B. S. 140. N. 17. *Treits.* IX. I. 185.

Envergure, 8 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un pourpre obscur, avec leur base, leur milieu et leur extrémité saupoudrés de blanc; chacune d'elles est traversée par deux lignes blanches, bordées de noirâtre des deux côtés; l'une sinueuse et située à peu de distance du bord terminal, l'autre droite et placée au tiers de la longueur de l'aile à partir de la base. Cette dernière ligne coupe obliquement une petite bande transversale rougeâtre qui se joint au bord interne à une tache basilaire de la même couleur. Entre ces deux lignes, et au milieu de l'espace saupoudré de blanc, on aperçoit deux points noirs bien marqués. La frange est d'un gris-blanchâtre et précédée d'une série de points bruns. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris-noirâtre avec un trait blanc placé obliquement vers leur extrémité. Les deux surfaces des se-

condes ailes sont d'un gris-roussâtre luisant, y compris la frange.

La tête, le corselet, les palpes et les antennes sont d'un pourpre obscur comme le fond des premières ailes. L'abdomen et les pattes sont de la couleur des secondes.

Cette espèce, qui nous a été envoyée par M. Parreyss de Vienne, ressemble tellement à la *Legatella*, figurée et décrite dans le tome X de cet ouvrage, pag. 291, pl. 284, fig. 2, que nous serions fort embarrassé de dire en quoi elles diffèrent : c'est pourquoi il est plus que probable que nous nous sommes trompé en donnant, dans le temps, la *Suavella* pour la *Legatella* qui nous serait encore inconnue. En effet, c'est M. Treitschke qui, le premier, a décrit ces deux espèces, et comme c'est par lui qu'ont été nommés les microlépidoptères que nous avons reçus de M. Parreyss, si une erreur a été commise dans cette occasion, elle n'a pu l'être que par nous, et cela avec d'autant plus de facilité que la langue allemande ne nous est pas assez familière pour que nous comprenions bien les descriptions de M. Treitschke.

Quoi qu'il en soit, la chenille de la *Suavella*, suivant cet auteur, vit sur le *Prunus spinosa*. On la trouve en mai, et son papillon paraît en juillet. Cette espèce habite la Hongrie et le duché

de Brunswick, et se trouverait aussi en Suisse, si, comme tout porte à le croire, elle est la même que notre *Legatella*.

CCCXVIII. PHYCIDE DIVISÉE.

PHYCIS DIVISELLA. Mihi. (Pl. 60, fig. 9.)

Envergure, 9 lignes.

Les premières ailes en dessus sont divisées, dans le sens de leur longueur, en deux parties égales, l'une blanche et l'autre grise. La partie blanche s'étend depuis la côte jusqu'à la nervure médiane où commence la partie grise, qui descend jusqu'au bord interne. Un peu au delà du milieu de l'aile, à la jonction des deux couleurs, on voit un petit point noir; on en voit un autre au bord de la côte, lequel est précédé d'une ligne noirâtre placée également sur ce même bord; la frange est entièrement grise. Les deux surfaces des secondes ailes et le dessous des premières sont d'un gris-jaunâtre.

La tête, les palpes, les antennes et le corselet sont de la même couleur que la portion grise des ailes supérieures, et l'abdomen participe de celle des inférieures. Les tibias sont épais et d'un

blanc éclatant; les autres parties des pattes sont grises.

Cette espèce est tellement caractérisée qu'il serait impossible de ne pas la reconnaître de prime abord dans Hubner si elle y était figurée; mais c'est inutilement que nous l'y avons cherchée ainsi que parmi les espèces décrites par M. Treitschke et qui ne sont pas représentées par Hubner. Nous la croyons donc inédite; malheureusement nous n'avons conservé aucune trace de son origine, et nous ne pouvons même pas dire si elle est du nord, du centre ou du midi de la France.

CCCXIX. GALLERIE DES ALVÉOLES.

GALLERIA ALVEARIA. (Pl. 60, fig. 10, *a*, *b*.)

Galleria alvearia. *Fabr.* Suppl. 463. 2. Latr. Gener. Crust. et insect. t. iv. 231. 2.

Gallerie alvéicole. (G. alvearia). *Walckenaer.* Faune paris. tom. ii. pag. 310. n. 2. Réaumur. tom. iii. p. 245. Mém. viii. pl. 19. fig. 1-9.

Envergure, ♂ 8 lignes et demie, ♀ 10 lignes.

Les deux surfaces des premières ailes, y compris la frange, sont d'un gris-roussâtre luisant, et celles des secondes sont aussi de cette couleur, mais d'une nuancé plus claire. La tête est fauve

avec les yeux couleur de bronze rouge très-brillant, lorsque le papillon est vivant. Le corps, les antennes et les pattes sont du même gris que les ailes. Les deux sexes ne diffèrent que parce que les ailes de la femelle sont un peu plus longues, et, en même temps, d'un ton un peu plus pâle.

Nous ne concevons pas comment M. Treitschke a pu confondre cette espèce avec la *Cerella* qui non-seulement est une fois plus grande, mais qui n'a ni la même forme, ni les mêmes couleurs. La différence qui les sépare est telle que Latreille pensait qu'elles ne pouvaient être réunies dans le même genre. Cependant, après les avoir bien confrontées dans leur organisation, nous croyons qu'elles ne peuvent être séparées génériquement, d'autant mieux que, d'après les observations de Réaumur, leurs chenilles ont absolument la même manière de vivre dans l'intérieur des ruches d'abeilles, et ne diffèrent que parce que celle de l'*Alvearia* a ses anneaux moins entaillés que celle de la *Cerella*. Aussi, renvoyons-nous à l'histoire détaillée que nous avons donnée de cette dernière (tome X, pag. 255-260) pour ne pas nous répéter. Nous ajouterons cependant ici que le papillon de l'*Alvearia* est beaucoup plus agile que celui de la *Cerella*. Sa marche ou plutôt sa course est telle-

ment rapide qu'il est impossible à l'abeille de l'atteindre. D'ailleurs, sa petitesse et sa forme écrasée lui permettent de se réfugier dans des endroits de la ruche où il est impossible à celle-ci de pénétrer. Le papillon éclôt ordinairement à la fin de juin ou au commencement de juillet.

CCCXX. TORDEUSE DE LA VIORNE.

TORTRIX VIBURNANA. (Pl. 61, fig. 1.)

Tortrix viburnana. *Wien. Verz. Gotze. Frölich. Treits.* t. viii. 100. 37.

Pyralis viburnana. *Illig. Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 257. 58.

Tortrix unitana. *Hubn.* tab. 19. fig. 123. (mas.) *Steph.* Cat. pag. 169.

Envergure, 9 lignes et demie.

Les premières ailes sont, en dessus, d'un roussâtre uni, et, en dessous, d'un gris-noirâtre, avec leur extrémité de la même couleur qu'en dessus. Les secondes ailes sont d'un gris clair en dessus et d'un blanc-jaunâtre en dessous, avec la frange blanche. La tête et l'extrémité de l'abdomen sont roussâtres; le reste du corps est d'un gris-noirâtre. Les antennes et les pattes sont jaunâtres.

Cette espèce faisait partie de l'envoi que nous avons reçu de M. Parreyss. Elle paraît en juillet, d'après M. Treitschke. Les auteurs du catalogue de Vienne disent que la chenille vit sur le *Viburnum lantana*, mais ils n'en donnent pas la description.

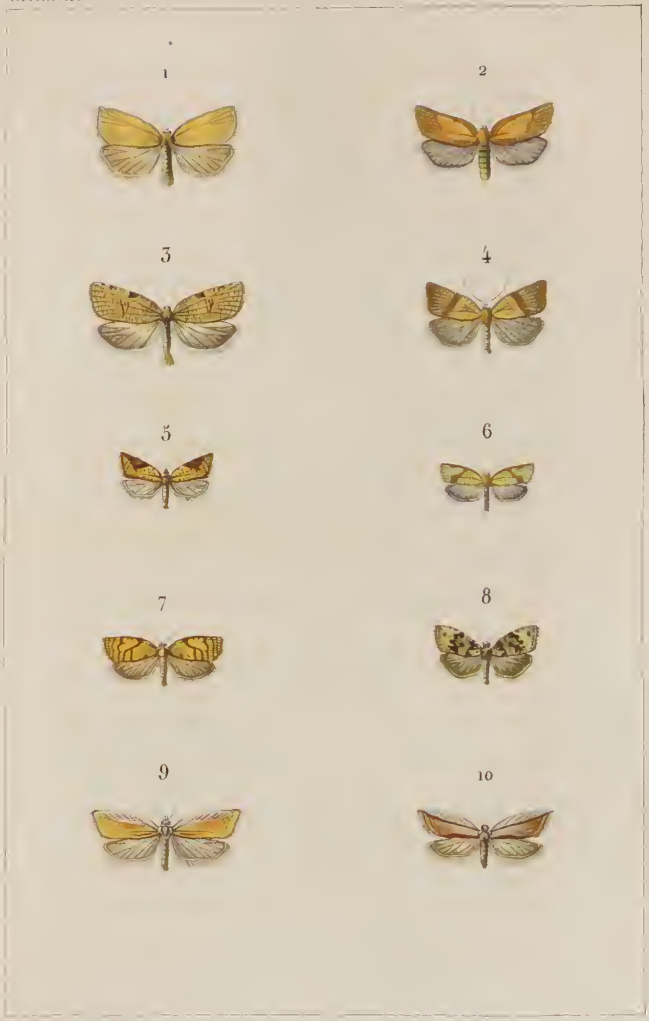
CCCXXI. TORDEUSE RHOMBOIDE.

TORTRIX RHOMBANA. (Pl. 61, fig. 2.)

TORTRIX RHOMBANA. *Parreyss.* In catalogo.

Envergure, 9 lignes et demie.

L'espèce dont il est question dans cet article nous a été envoyée par M. Parreyss sous le nom de *Rhombana;* mais elle ne ressemble ni à la figure qui porte ce nom dans Hubner, ni à la description que M. Treitschke donne de cette même espèce. En effet, celle-ci a les premières ailes traversées au milieu par une bande dentée, et (ce qui est un caractère organique) leur sommet très-aigu et légèrement courbé en crochet, tandis que dans l'espèce de M. Parreyss, ces mêmes ailes ont leur angle apical droit, et sont dépourvues de bande médiane. Il est donc plus que probable que l'entomologiste de Vienne s'est



Acarie Baron pinx *Annedouche sc*

1. Tortrix Viburnana ♂.
2. id. Rhombana ♀.
3. id. Adjunctana ♂.
4. id. Gerningana ♂.
5. Teras Adspersana ♂.
6. Tortrix Unifasciana ♂.
7. id. Orana ♂.
8. Penthina Ochroleucana ♂.
9. Peronea Crassana ♂.
10. id. id. ♀.

trompé dans son envoi, et nous ne serions pas étonné que sa *Rhombana* ne fût la femelle de la *Viburnana* qui fait le sujet de l'article précédent. Quoi qu'il en soit, en voici la description : Les premières ailes sont en dessus d'un jaune fauve finement réticulé de ferrugineux, sans aucune bande ni tache. Leur dessous est d'un gris-noirâtre, avec leur extrémité rougeâtre. Les secondes ailes sont d'un gris-noirâtre en dessus, et d'un gris clair en dessous, avec la frange blanchâtre. La tête, les antennes et le corselet sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen participe de celle des secondes, à l'exception de son extrémité qui est jaunâtre, ainsi que les pattes.

CCCXXII. TORDEUSE ADJOINTE.

TORTRIX ADJUNCTANA. (Pl. 61, fig. 3.)

TORTRIX ADJUNCTANA. *Treits.* tom. VIII. 54. 5. Suppl. X. 3. 59. *Fischer von Röslerstamm.* Abbildungen, II. Heft. S. 12. tab. 9. fig. 1. a, b, c.

TORTRIX SINEANA. *Freyer.* Neuere Beytr. I. Sand. III. Heft. S. 32. u Zusatz. S. 175. t. 18. fig. 1.

TORTRIX RETICULANA. *Frölich.* Enumeratio Tortr. Würtemb. pag. 33. n. 45.

Envergure, 10 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris-

noisette, finement réticulé de brun, avec une tache brune, de forme presque carrée, placée vers le milieu de la côte, et la frange de la couleur du fond. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris-noirâtre uni, avec la côte et leur extrémité de la même couleur qu'en dessus. Les secondes ailes sont d'un blanc sale ou grisâtre, avec leur bord légèrement bistré. La tête est jaunâtre, ainsi que les antennes. Le corselet est de la couleur des premières ailes. L'abdomen participe de celle des secondes, à l'exception de la touffe de poils qui le termine, laquelle est roussâtre, ainsi que les pattes.

L'individu figuré faisait partie d'un envoi que nous avons reçu de M. Fischer de Röslerstamm. Cette espèce se montre à l'état parfait en juillet; on la trouve en Autriche, en Saxe, en Bohême et en Prusse.

CCCXXIII. TORDEUSE DE GERNING.

TORTRIX GERNINGANA. (Pl. 61, fig. 4.)

TORTRIX GERNINGANA. *Wien. Verz. Frölich. Treitz.* t. VIII. 72. 17.

PYRALIS GERNINGANA. *Illig. Fab.* Entom. syst. III. 2. 265. 99.

Tortrix pectinana. *Hubn.* tab. 17. fig. 108. (mas.)
Amphisa gerningana. *Stephens.* Cat. pag. 172.

Envergure, 8 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un fauve clair finement réticulé de brun, avec une bande brune qui les traverse obliquement au milieu. L'intervalle qui existe entre cette bande et le bord terminal est d'une nuance un peu plus foncée. Le dessous des mêmes ailes ne diffère du dessus que par l'absence de la bande. Les secondes ailes sont d'un blanc-roussâtre finement réticulé de brun sur leurs deux surfaces, avec la frange plus claire. La tête, les antennes et le corselet sont d'un brun fauve. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes, à l'exception de son extrémité qui est d'un fauve clair.

Ce qui caractérise principalement cette espèce et la distingue même dans sa tribu, ce sont ses antennes visiblement pectinées chez le mâle, ce qui est une anomalie dans les *Platyomides*. La *Gerningana* se trouve en Saxe et en Autriche; elle paraît en mai et juin.

CCCXXIV. GLYPHIPTÈRE ASPERGÉE.

GLYPHIPTERA ADSPERSANA. (Pl. 61, fig. 5.)

Tortrix adspersana. *Hubn.* tab. 41. fig. 259.

Envergure, 6 lignes et quart.

Cette espèce nous a été envoyée par M. Parreyss sous le nom d'*Adspersana* : elle ressemble, en effet, beaucoup à celle que Hubner a figurée sous ce nom; mais nous pensons que ce n'est qu'une variété de la *Tripunctana* décrite et représentée dans le tome IX de cet ouvrage, p. 141, pl. 243. En voici, au reste, la description : Les premières ailes sont en dessus d'un fauve vif, avec une tache triangulaire d'un brun-rougeâtre au milieu de la côte. Leur extrémité est réticulée de brun, et le reste de leur surface est parsemé de points de la même couleur. Leur dessous est d'un rougeâtre clair, finement réticulé de brun. Quant aux secondes ailes, elles sont d'un gris-brun en dessus et d'un gris-blanchâtre en dessous. La tête, les antennes et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen de celle des inférieurs, à l'exception de l'extrémité qui est rougeâtre.

M. Treitschke considère comme de simples

variétés de la *Ferrugana*, l'*Adspersana* et la *Tripunctana* de Hubner ainsi que la *Brachiana* de M. Freyer. Cette dernière ne nous est pas connue. Quant aux deux autres, nous serions assez de son avis.

CCCXXV. TORDEUSE UNIFASCIÉE.

TORTRIX UNIFASCIANA. *Mihi.* (Pl. 61, fig. 6.)

Envergure, 6 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un jaune fauve, avec la côte et une bande qui les traverse obliquement, au milieu, d'un brun-rougeâtre. On remarque en outre deux points de cette même couleur vers le milieu du bord interne. Le dessous des mêmes ailes est d'un fauve clair, avec une bande terminale d'un gris-noirâtre. Les secondes ailes sont d'un gris-noirâtre en dessus, et blanchâtre en dessous. La tête, les antennes et le corselet sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen de celle des secondes ainsi que les pattes.

La plupart des espèces du genre *Tortrix* varient tellement d'un individu à l'autre, qu'à moins de les obtenir de chenilles, il est souvent impossible de distinguer une espèce d'une va-

riété. Nous ne serions donc pas surpris que celle qui fait l'objet de cet article ne se rapportât à une espèce déjà connue, bien qu'elle ne ressemble à aucune de celles figurées dans Hubner ou décrites par M. Treitschke. Nous l'avons trouvée sur l'orme à la fin de juin.

CCCXXVI. TORDEUSE ORANA.

TORTRIX ORANA. (Pl. 61, fig. 7, et 62, fig. 2.)

Tortrix orana. *Fischer von Röslerstamm.* Abbildungen, II. Heft. S. 13. tab. 9. fig. 3 a, b, c. *Treits.* Suppl. x. 3. 61.

Envergure, 8 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un rouge testacé, finiment réticulé de brun, avec trois bandes étroites qui les traversent obliquement, l'une près de la base, l'autre au milieu, et la troisième vers l'extrémité. Ces trois bandes sont d'un brun-rougeâtre, et celle du milieu se bifurque avant d'arriver au bord interne. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris-rougeâtre uni. Les secondes ailes sont d'un gris cendré en dessus comme en dessous, avec la frange un peu plus claire. La tête, les antennes et le corselet sont d'un rouge testacé comme les ailes supé-



Acarie Baron pinx. Annedouche sc.

1. Pœdisca Hepaticana ♂.
2. Tortrix Orana ♂ var.
3. Sciaphila Nubilana ♂.
4. Grapholitha Terreana ♂.
5. Sericoris Duponchelana ♂.
6. Grapholitha Decorana ♀.
7. Sciaphila Virgaureana ♀.
8. id. Fuligana ♀.
9. Cochylis Reliquana ♀.
10. id. Mussehliana ♀.

rieures. L'abdomen et les pattes sont de la couleur des ailes inférieures.

Cette espèce nous a été envoyée par M. de Röslerstamm sans aucune observation. Elle se trouve en Bohême, en Hongrie, en Saxe et en Prusse, suivant M. Treitschke. Elle paraît à la fin de juin et au commencement de juillet.

CCCXXVII. PENTHINE BLANC-JAUNATRE.

PENTHINA OCHROLEUCANA. (Pl. 61, fig. 8.)

TORTRIX OCHROLEUCANA. *Hubn.* tab. 48. fig. 304. (mas.)
PENTHINA OCHROLEUCANA. *Treits.* Suppl. x. 3. 48.

Envergure, 7 lignes.

Les premières ailes, en dessus, ont les deux tiers de leur longueur, à partir de la base, d'un brun-noir, et le reste de leur surface d'un blanc-jaunâtre, avec la frange et leur sommet gris. La partie brune est marbrée de noir et traversée au milieu par une bande grise, striée de brun, et son bord extérieur, qui coupe l'aile obliquement, forme trois angles obtus. Sur la partie blanche et vers le sommet on remarque une tache grise arrondie. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris cendré avec la côte blanchâtre et ponctuée de gris. Les secondes ailes sont d'un

gris-noirâtre en-dessus et moins foncé en dessous, avec la frange plus claire.

La tête et le corselet sont d'un brun-noir en dessus et d'un gris-roussâtre en dessous, ainsi que les pattes. L'abdomen est de la couleur des ailes inférieures. Les antennes sont noirâtres.

Cette espèce ressemble beaucoup à la *Gentiana,* avec laquelle toutefois il est impossible de la confondre, à cause de la forme de la bande grise qui coupe en deux la région noirâtre des premières ailes. Sa chenille est d'ailleurs très-différente de celle de cette dernière, et vit sur le rosier à cent feuilles (*rosa centifolia*), suivant M. de Röslerstamm. Le papillon paraît deux fois, en juin et août. On le trouve dans toute l'Allemagne.

CCCXXVIII. PÉRONÉE ÉPAISSE.

PERONEA CRASSANA. *Mihi.* (Pl. 61, fig. 9 et 10.)

Envergure, 10 lignes.

Les premières ailes du mâle sont en dessus d'un jaune nankin, avec leur partie antérieure blanchâtre, et parsemée de points ou d'atomes bruns. Celles de la femelle en diffèrent: 1° en ce que la partie blanche est séparée de l'autre par une ligne ferrugineuse qui part du corselet et

se prolonge jusqu'à l'extrémité de l'angle apical; 2° en ce que le bord interne est largement coloré en ferrugineux. Les secondes ailes en dessus sont d'un gris satiné dans les deux sexes, et le dessous des quatre ailes, également dans les deux sexes, est d'un blanc-jaunâtre très-brillant. La tête, les antennes et le corselet sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen de celle des secondes, à l'exception de son extrémité qui est jaunâtre.

Quoique cette espèce soit très-caractérisée, nous n'avons pu la reconnaître dans Hubner ni dans l'ouvrage de M. Treitschke. Nous avons donc lieu de la croire inédite, et nous lui avons donné le nom de *Crassana* (épaisse), parce qu'en effet ses ailes supérieures ont une apparence plus solide que dans les autres espèces du même genre. Elle nous vient de M. Lavice, qui l'a prise dans les environs d'Avesnes, département du Nord.

CCCXXIX. PÆDISCA HÉPATIQUE.

PÆDISCA HEPATICANA. (Pl. 62, fig. 1, et 64, fig. 3.)

Pædisca hepaticana. *Treits.* Suppl. x. 3. 97.

Envergure, 8 lignes.

Le fond des premières ailes en dessus, dans les individus nouvellement éclos, est olivâtre; mais cette couleur est très-fugitive et tourne facilement au roux. Lesdites ailes sont traversées, au milieu, par une bande blanchâtre, et, sur le reste de leur surface, par un grand nombre de petites lignes blanches qui partent de la côte. On aperçoit en outre, vers le sommet, une tache suborbiculaire, ponctuée de noir au centre, et bordée d'une ligne couleur de plomb. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris-roussâtre avec la côte striée de blanc. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris cendré. La tête, les antennes et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen de celle des inférieures. Les pattes sont roussâtres.

Cette espèce a été découverte dans les environs de Nixdorf, en Bohême, par M. Fischer de Röslerstamm.

CCCXXX. SCIAPHILE OBSCURE.

SCIAPHILA NUBILANA. (Pl. 62, fig. 3.)

Tortrix nubilana. *Hubn.* tab. 17. fig. 111. (fœm.)
Sciaphila nubilana. *Fischer von Röslerstamm.* In litteris.
N. G. Nubilana. *Stephens.* Catal. pag. 181.

Envergure, 7 lignes et quart.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris cendré obscur, et traversées par trois bandes d'un brun-noirâtre, l'une près de la base, l'autre au milieu, et la troisième près du bord terminal. Les trois bandes sont un peu anguleuses, et les deux premières sont placées obliquement. Les intervalles qui les séparent sont parsemés d'atomes noirâtres. La frange est également noirâtre. Le dessous des premières ailes et les deux surfaces des secondes sont entièrement couleur de suie, y compris la frange. La tête et le corps sont noirâtres en dessus et roussâtres en dessous. Les antennes sont brunes et les pattes d'un gris-jaunâtre.

Cette espèce nous a été envoyée par M. de Röslerstamm, avec les renseignements suivants : « Assez commune en Bavière, en Saxe et en « Bohême, où elle vole en juin autour des pru-

« niers. » M. Treischke n'en fait pas mention.

CCCXXXI. SCIAPHILE TERREUSE.

SCIAPHILA TERREANA. (Pl. 62, fig. 4.)

TORTRIX FAVILLACEANA. *Hubn.* tab. 40. fig. 255. (fœm.)
SCIAPHILA TERREANA. *Treits.* Suppl. x. 3. 88.
PERONEA FAVILLACEANA. *Stephens.* Catal. pag. 186.

Envergure, 7 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris-roussâtre pâle, et réticulées de brun, avec quelques rudiments de lignes ou de bandes transverses à peine marqués; la frange est de la couleur du fond. Le dessous des mêmes ailes ne diffère du dessus que parce que les réticulations y sont moins nombreuses. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris-roussâtre uni, y compris la frange; la tête, le corps, les antennes et les pattes sont de la couleur des ailes.

Cette espèce se trouve en Saxe et en Bohême, où elle vole en mai par essaims.

CCCXXXII. SÉRICORE DE DUPONCHEL.

SERICORIS DUPONCHELANA. (Pl. 62, fig. 5.)

SERICORIS DUPONCHELANA. *Costa,* professeur de zoologie à l'université royale de Naples.

Envergure, 8 lignes.

M. Costa, professeur de zoologie à l'université royale de Naples, lors de son voyage à Paris en 1841, m'a fait cadeau de cette petite espèce, à laquelle il a bien voulu donner mon nom, après s'être assuré qu'elle était inédite. Ses premières ailes sont en dessus d'un blanc argenté, et traversées par deux bandes noires, l'une au milieu et l'autre longeant le bord terminal. Ces deux bandes sont déchiquetées sur leurs bords et parsemées d'atomes et de points argentés. Le dessous de ces mêmes ailes est d'un blanc-roussâtre avec les deux bandes du dessus, mais brunes et plus larges. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris clair réticulé de brun en dessous; la tête, les antennes et le corselet sont d'un blanc argenté ainsi que les pattes. L'abdomen participe de la couleur des ailes inférieures.

Cette espèce se trouve dans les environs de Naples.

CCCXXXIII. GRAPHOLITHE DÉCORÉE.

GRAPHOLITHA DECORANA. (Pl. 62, fig. 6.)

TORTRIX DECORANA. *Hubn.* tab. 42. fig. 265. (mas.)

Envergure, 7 lignes et quart.

Les premières ailes sont en dessus d'un fauve tanné, avec une tache basilaire noirâtre qui s'avance jusqu'au tiers de leur longueur, en formant un angle très-aigu. Une autre tache noirâtre occupe leur extrémité et se compose : 1° d'un point ocellé, bordé de blanc extérieurement et placé à la pointe de l'angle apical; 2° d'un écusson anal, finement strié de blanc intérieurement. La côte est jaunâtre et marquée d'un grand nombre de petites lignes brunes dans toute sa longueur. Les mêmes ailes en dessous sont d'un gris-roussâtre, avec la côte blanche et striée de brun. Les secondes ailes sont d'un brun-noirâtre en dessus, y compris la frange, et d'un gris clair en dessous. La tête, les antennes et le corselet sont en dessous de la couleur de la tache basilaire des premières ailes, et blanchâtres en dessous, ainsi que les

pattes. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes.

Cette espèce, figurée dans Hubner, n'est pas mentionnée dans l'ouvrage de M. Treitschke; elle paraît en juin sur les buissons d'aubépine, en même temps que la *Lithoxylana*, dont elle n'est peut-être qu'une variété.

CCCXXXIV. SCIAPHILE DE LA VERGE D'OR.

SCIAPHILA VIRGAUREANA. (Pl. 62. fig. 7, et pl. 64, fig. 7.)

Sciaphila virgaureana. *Treits.* Suppl. x. 3. 89.

Envergure, 7 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris blanchâtre saupoudré de brun, et traversées par trois bandes noirâtres: la première près de la base, est coudée; la seconde, placée obliquement au milieu, forme un angle; la troisième, de forme irrégulière, se distingue à peine du fond. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris uni, avec la côte ponctuée de blanc dans toute sa longueur. Les secondes ailes sont d'un gris cendré de part et d'autre, avec la frange plus claire. — La tête et le corselet sont d'un gris brun, ainsi que les antennes. L'abdomen parti-

cipe de la couleur des secondes ailes. Le dessous du corps et les pattes sont blanchâtres.

Cette espèce ressemble beaucoup à la *Wahlbomiana*, surtout à sa variété *Pasivana;* mais sa chenille est très-différente. M. de Röslerstamm, qui l'a élevée, en a fourni une description très-détaillée à M. Treitschke, qui la mentionne textuellement dans son Supplément. Le défaut d'espace ne nous permet pas d'en donner la traduction; nous dirons seulement que cette chenille vit sur le *solidago virgaurea* et le *melampyrum sylvaticum*, qu'on la trouve en mai et juin, et que son papillon vole en juillet et août.

CCCXXXV. SCIAPHILE FULIGINEUSE.

SCIAPHILA FULIGANA. (Pl. 62, fig. 8.)

Tortrix fuligana. *Hubn.* tab. 17. fig. 109. (mas.) *Frölich.* Enumeratio Tortr. Würtemb. p. 66. n° 149.

Sciaphila fuligana. *Treits.* Tom. viii. 172. 4. Suppl. x. 3. 89.

Envergure, 7 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un noir fuligineux, mélangé de gris bleuâtre, avec une bande médiane d'un noir plus foncé, qui ne

descend pas jusqu'au bord interne. Vers l'angle anal, on voit une espèce de Λ renversé dont les deux branches aboutissent à l'extrémité du bord interne. Le reste de la surface desdites ailes est occupé par des lignes et des points noirs irrégulièrement placés; enfin, la côte, à son extrémité, est striée de blanc et de noir. Le dessous des premières ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un noir fuligineux luisant, surtout en dessous; la frange est de la couleur du fond; la tête, le corps, les antennes et les pattes participent de la couleur des ailes.

Cette espèce se trouve en Autriche et dans plusieurs contrées de l'Allemagne. Elle paraît en mai.

CCCXXXVI. COCHYLIS RESTÉE.

COCHYLIS RELIQUANA. (Pl. 62, fig. 9.)

Tortrix permixtana. *Hubn.* tab. 12 fig. 75. (fœm.)

Tortrix reliquana. *Hubn. Verz. Bek. Schmett.* S. 381. n. 3674.

Cochylis reliquana. *Treits.* Suppl. x. 3. 146.

Argyrotoza permixtana. *Steph.* Catal. pag. 190.

Envergure, 6 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un fauve

doré, avec trois taches triangulaires d'un noir bleuâtre, bordées de jaune pâle. La première repose sur le milieu du bord interne, et sa pointe ne dépasse pas le centre de l'aile ; les deux autres sont opposées l'une à l'autre et se touchent par la pointe, de sorte qu'elles sont contiguës par leur base, l'une au bord interne et l'autre à la côte. Une autre petite tache à peu près semblable se voit à l'extrémité de l'angle apical. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris fauve, avec quatre points blancs, dont trois vers l'extrémité de la côte, et un plus gros, placé au dessous. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris noirâtre, avec la frange plus claire. La tête et le corselet sont variés de brun et de fauve doré. L'abdomen est de la couleur des secondes ailes. Les antennes sont brunes, les pattes sont jaunâtres et entrecoupées de brun.

Cette espèce se trouve en mai dans plusieurs contrées de l'Allemagne. Nous en avons déjà donné la figure et la description sous le nom de *permixtana*, dans le tome IX de cet ouvrage, p. 526 et pl. 263, mais d'après un individu en mauvais état.

CCCXXXVII. COCHYLIS DE MUSSEHL.

COCHYLIS MUSSEHLIANA. (Pl. 62, fig. 10.)

Cochylis mussehliana. *Treits.* Suppl. x. 3. 141.

Envergure, 5 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un jaune doré, avec deux bandes transverses d'un brun ferrugineux, dont l'une au milieu, et l'autre près du bord terminal; ces deux bandes, coudées en sens contraire, se joignent dans le milieu de leur longueur. Entre la première bande et la base de l'aile, on aperçoit quelquefois une petite tache qui n'existe pas dans tous les individus. Sa frange est de la couleur du fond, et précédée d'une ligne blanchâtre. Le dessous des mêmes ailes est d'un brun rougeâtre, avec deux points jaunâtres, au milieu de la côte, et une petite tache de la même couleur placée obliquement vers le milieu du bord interne. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris cendré, y compris la frange. La tête et les palpes sont jaunes; le corselet est brun, et l'abdomen de la couleur des ailes inférieures. Les antennes sont noirâtres et les pattes blanchâtres.

Nous possédons deux individus de cette espèce qui nous viennent, l'un de M. de Röslerstamm, et l'autre de M. Parreyss. Le second manque de la tache basilaire qu'on remarque sur le premier. La *Mussehliana* se trouve en Bohême, et a été dédiée à M. Mussehl, pasteur de Rotelow dans le Mecklembourg.

CCCXXXVIII. SCIAPHILE COURBÉE.

SCIAPHILA CUPHANA. (Pl. 63, fig. 1, a, b.)

SCIAPHILA CUPHANA. *Tischer, Fischer von Röslerstamm*, in Litteris.

Envergure : ♂ 7 lignes; ♀ 5 lignes.

Les deux sexes étant très-différents dans cette espèce, nous les décrirons séparément. Le mâle, qui est beaucoup plus grand, a les premières ailes en dessus d'un gris noirâtre, avec trois bandes transverses d'un gris un peu plus foncé, l'une à la base, l'autre au milieu, et la troisième près du bord terminal; mais ces trois bandes se détachent très-peu du fond; cependant elles sont assez distinctes pour qu'on voie que celles de la base et du bord terminal sont presque droites, tandis que la médiane est légèrement coudée et placée obliquement. La

côte, à partir du milieu jusqu'à l'angle apical, est marquée de quatre taches blanches, divisées chacune par une ligne noire. La frange est de la couleur du fond. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris noirâtre uni, avec la côte, comme en dessus. Les deux surfaces des secondes ailes sont également d'un gris noirâtre uni, mais un peu plus clair. La tête, les antennes, les pattes et le corps sont noirâtres, excepté le bout de l'abdomen qui est garni de poils roussâtres.

La femelle a un facies très-différent de celui du mâle; cependant en les comparant attentivement, on voit que cette différence se réduit : 1° à ce qu'elle a beaucoup moins d'envergure, et 2° à ce que le dessin de ses premières ailes est plus net et plus tranché, parce que les bandes transverses étant plus foncées, se détachent mieux du fond, qui est d'ailleurs un peu plus clair que chez le mâle. D'un autre côté, les taches blanches de la côte sont aussi plus apparentes.

M. de Röslerstamm, en nous envoyant deux individus de cette espèce, un de chaque sexe, y a joint l'observation suivante: « La femelle, qui « diffère beaucoup du mâle, a été fréquemment « prise pour la *Quadrana* par ceux qui ne con- « naissaient pas cette dernière, et l'on prenait le « mâle pour une espèce particulière sans lui

« donner de nom. La *Quadrana* d'Hubner est « rare, tandis que la *Cuphana* est commune « presque partout. On la trouve en mai, et de « nouveau en août, dans les pâturages secs. »

L'ouvrage de M. Treitschke se tait sur cette espèce.

CCCXXXIX. SÉRICORE DE L'EUPHORBE.

SERICORIS EUPHORBIANA. (Pl. 63, fig. 2.)

Sericoris euphorbiana. *Zeller, Fischer von Röslerstamm*, in Litteris.

Envergure, 6 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un fauve foncé, avec une tache jaune, presque ronde, au milieu du bord interne, et trois bandes transverses, très-larges, d'un brun ferrugineux, l'une à la base, l'autre au milieu, et la troisième le long du bord terminal. Celle-ci ne descend pas au delà du milieu de ce même bord, et touche par l'un de ses angles à la bande médiane, qui est placée obliquement. La frange est d'un jaune fauve, et précédée d'une série de points noirs. Le dessous des mêmes ailes est d'un noir brun avec la tête et la frange fauves. Les secondes ailes sont entièrement noirâtres en dessus et



Acarie Baron pinx. *Annedouche sc.*

1. a, b. Sciaphila Cuphana ♂ ♀
2. Sericoris Euphorbiana
3. Ephippiphora Sequana
4. a, b. Grapholitha Caliginosana ♂ ♀
5. Grapholitha Oblitana
6. id. Amygdalana
7. id. Germarana
8. id. Cosmophorana

d'un brun clair en dessous, avec le bord antérieur fauve. La tête et le corselet sont d'un brun rougeâtre, et l'abdomen noirâtre. Les palpes sont fauves, et les pattes brunes avec les tarses jaunes. Les antennes sont fauves, avec leur extrémité noirâtre.

Nous avons reçu cette espèce de M. Parreyss et de M. de Röslerstamm. Ce dernier nous a mandé qu'elle n'a encore été trouvée, à sa connaissance, que dans les environs de Glogau, où la chenille vit en abondance sur les euphorbes.

CCCXL. ÉPHIPPIPHORE SÉQUANIENNE.

EPHIPPIPHORA SEQUANA. (Pl. 63, fig. 3.)

Tortrix sequana. *Hubn.* tab. 8. fig. 44. (mas.) Parreyss, in Catalogo.

Pseudotomia sequana. *Stephens.* Catal. pag. 175.

Envergure, 4 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun noirâtre, avec une grande tache blanche en forme de dé à coudre, qui repose sur le milieu du bord interne. La moitié inférieure de la côte est marquée de trois ou quatre petits traits bancs, et la frange, également blanche, est bordée de noirâtre. Tel est l'aspect de ces ailes

à l'œil nu; mais, vues à la loupe, on s'aperçoit que leur fond est parsemé d'atomes fauves, formant, par leur agglomération symétrique, des lignes ou des bandelettes de cette couleur, qui partent de la côte et se dirigent, en se coudant, vers le bord terminal. On voit en outre que celui-ci est marqué de trois points noirs qui précèdent la frange. Le dessus des secondes ailes est d'un gris cendré, avec la frange blanche. Le dessous des quatre ailes est d'un blanc roussâtre, avec la côte des supérieures marquée de traits blancs comme en dessus. La tête et le corps sont noirâtres en dessus et gris en dessous. Les palpes sont grands, jaunâtres, avec leur extrémité noire; les antennes sont noirâtres. Les pattes sont blanchâtres, avec les tarses annelés de gris.

Cette espèce, figurée dans Hubner et non décrite par M. Treitschke, nous a été envoyée par M. Parreyss.

CCCXLI. GRAPHOLITHE CALIGINEUSE.

GRAPHOLITHA CALIGINOSANA. (Pl. 63, fig. 4, a, b.)

GRAPHOLITHA CALIGINOSANA. *Treits.* Suppl. x. 3. 119. *Parreyss,* in Catalogo.

Envergure, 6 à 7 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun cendré, ayant un léger reflet métallique; elles sont traversées par trois lignes noires, coudées extérieurement; la première, en partant de la base de l'aile, forme surtout un coude très-prononcé. Ces trois lignes sont à égale distance, et, vues à la loupe, elles paraissent bordées d'atomes fauves. La tache spéculaire ou écusson anal, caractéristique du genre, manque. Trois ou quatre points noirs longent le bord terminal. Enfin, la frange est d'un blanc luisant et bordée de noirâtre. Le dessus des secondes ailes et le dessous des quatre ailes sont d'un brun noirâtre uniforme. La tête est noirâtre ainsi que les antennes. Le corselet est aussi de cette couleur, mais saupoudré de fauve. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes. Les palpes sont jaunes et bordés de noir. Les pattes sont d'un gris jaunâtre ainsi que les antennes.

Cette description est faite d'après une femelle qui nous a été envoyée par M. Parreyss. Le mâle, que nous avons reçu de M. de Röslerstamm, est plus petit, et les lignes de ses ailes supérieures sont à peine visibles. Nous l'avons également fait représenter.

Cette espèce, non figurée dans Hubner, a été décrite par M. Treitschke dans son supplément. On la trouve, suivant ce dernier, en Bohême, dans le Brandebourg et le Mecklembourg; elle vole en juillet et août sur les orties.

CCCXLII. GRAPHOLITHE OUBLIÉE.

GRAPHOLITHA OBLITANA. *Mihi.* (Pl. 63, fig. 5.)

Envergure, 6 lignes.

Les premières ailes sont d'un fauve doré, marbré de brun, avec la côte marquée de plusieurs taches blanches, divisées, chacune, par une ligne noirâtre ou couleur de plomb. Toutes ces lignes se dirigent obliquement vers le bord terminal, au-dessus de l'écusson anal. Celui-ci est bordé de noirâtre, et marqué au centre de trois petits traits noirs. La frange est noire, coupée par une ligne fauve dans sa partie supé-

rieure, et bordée de cette même couleur dans sa partie inférieure. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris noirâtre, avec la côte ponctuée de blanc. Les secondes ailes sont d'un gris cendré en dessus et blanchâtre en dessous. La tête et le corselet sont d'un brun fauve en dessus, et l'abdomen est noirâtre seulement aussi en dessus. Le dessous de toutes ces parties est d'un blanc argenté très-brillant, ainsi que les pattes. Les antennes sont brunes.

Nous n'avons pu reconnaître cette espèce, ni dans Hubner, ni dans M. Treitschke. Nous la possédons depuis longtemps dans notre collection, et nous n'avons conservé aucun souvenir de son origine.

CCCXLIII. GRAPHOLITHE DE L'AMANDIER.

GRAPHOLITHA AMYGDALANA. (Pl. 63, fig. 6.)

GRAPHOLITHA AMYGDALANA. *Schmidt. Parreyss*, in Litteris.

Envergure, 6 lignes.

Le dessin des premières ailes, chez cette espèce, est si délicat qu'il est impossible de bien le distinguer à l'œil nu. C'est donc vu à la loupe que nous allons le décrire. Sur un fond jaune, lesdites ailes sont traversées, dans une grande

partie de leur longueur, par un grand nombre de lignes ondulées et très-serrées d'un brun roux, mais interrompues à partir du milieu de chaque aile, par d'autres lignes de la même couleur, dirigées longitudinalement vers le bord terminal, où elles sont interrompues à leur tour par l'écusson anal. Celui-ci est cerné irrégulièrement par des taches noires saupoudrées d'atomes d'argent; deux autres taches semblables se voient en dessous de cet écusson. Une ligne noire épaisse, également saupoudrée d'argent, et qui part de la côte, coupe obliquement le sommet de l'aile, parallèlement à une autre ligne d'un brun roux. La côte est blanche et marquée dans toute sa longueur d'un grand nombre de petites taches brunes qui forment l'origine des lignes transverses dont nous avons parlé plus haut. Enfin, la frange est d'un brun foncé et fauve sur ses bords. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris jaunâtre avec la côte comme en dessus. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris cendré, avec la frange plus claire. La tête et le corselet sont jaunes et variés de brun. L'abdomen en dessus est noirâtre. Le dessous du corps est d'un blanc argenté ainsi que les pattes. Les palpes sont d'un blanc jaunâtre, avec leur extrémité noirâtre. Les antennes sont brunes.

Cette espèce, dont nous ignorons la patrie, nous a été envoyée par M. Parreyss, sous le nom que nous lui avons conservé. Elle n'est pas figurée dans Hubner, ni décrite dans M. Treitschke.

CCCXLIV. GRAPHOLITHE DE GERMAR.

GRAPHOLITHA GERMARANA. (Pl. 63, fig. 7.)

GRAPHOLITHA GERMARANA. *Treits.* Suppl. x. 3. 117. *Fischer von Röslerstamm*, in Litteris.

Envergure, 6 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris noirâtre, avec la côte striée de blanc dans toute sa longueur; chacune d'elles est traversée, vers l'extrémité, par deux lignes de points couleur de plomb ou d'acier bleui, mais à peine visibles; ces lignes partent de la côte et se dirigent obliquement vers le bord terminal, en formant un coude arrondi. La frange, d'un gris plus clair que le fond, est précédée de trois petits points noirs placés au-dessus de l'angle anal; mais ces points sont encore moins visibles que les lignes dont nous venons de parler, à cause de l'intensité du fond. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont

couleur de suie, avec la côte des premières striée de blanc comme en dessus. Le front et les palpes sont d'un blanc jaunâtre, ainsi que la base des antennes, dont le reste est noirâtre. Le dessus de la tête, le corselet et l'abdomen sont de la couleur des ailes; les pattes sont d'un blanc jaunâtre luisant.

Cette description est faite d'après un individu qui nous a été envoyé par M. de Röslerstamm et qui diffère beaucoup de l'espèce décrite sous le même nom par M. Treitschke dans son Supplément; ce qui nous fait supposer que cette espèce est sujette à varier, comme la plupart de celles du même genre. Cependant nous ne pensons pas qu'il faille y rapporter, comme le fait M. Treitschke, la *Germana* de Frölich qui est pour nous une espèce distincte.—La *Germarana* se trouve en Hongrie et en Bohême, où elle vole en juin autour des buissons de noisetier.

CCCXLV. GRAPHOLITHE COSMOPHORE.

GRAPHOLITHA COSMOPHORANA. (Pl. 63, fig. 8.)

GRAPHOLITHA COSMOPHORANA. *Treits*. Supp. x. 3. 124.

Envergure, 5 lignes à 5 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un noir

mat, peu intense, avec la côte de chacune d'elles marquée de cinq petites lunules d'argent, depuis son milieu jusqu'à l'angle apical. Les deux premières de ces lunules donnent naissance à deux lignes également d'argent, qui traversent l'aile, en formant un peu le coude. Entre la seconde ligne et le bord terminal, on aperçoit l'écusson anal, légèrement doré et strié de noir. La frange, un peu plus claire que le fond, est précédée d'un liséré très-noir. Les secondes ailes sont en dessus du même noir que les premières avec la frange grise. Le dessous des quatre ailes est d'un gris luisant, avec la côte comme en dessus. La tête, les antennes, le corps et les pattes sont noirâtres.

Cette espèce, très-caractérisée, n'est pas figurée dans Hubner. D'après M. Treitschke, qui l'a décrite dans son Supplément, elle vole en mai dans les bois de pins. M. le pasteur Musshel l'a trouvée pour la première fois dans le Mecklenbourg, et depuis elle a été prise également en Saxe et en Bohême.

CCCXLVI. PAEDISCA AGATE.

PAEDISCA ACHATANA. (Pl. 64, fig. 1.)

TORTRIX ACHATANA. *Wien. Verz. Illig. Gotze.*

PYRALIS ACHATANA. *Fabr.* Ent. Syst. III. 2. 284. 173.

SCIAPHILA ACHATANA, *Treits.* Tom. VIII. pag. 171. n. 3.

PHOXOPTERIS ACHATANA. *Treits.* Suppl. x. 3. 125.

TORTRIX MARMORANA. *Hubn.* tab. 5. fig. 25 (mas) *Frölich*, Enumer. Tort. *Würtemb.* p. 61. n. 135.

Envergure, 7 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris cendré, avec deux larges bandes d'un brun ferrugineux, l'une à la base et l'autre vers le milieu : celle-ci est oblique, sinuée et arquée. On voit en outre une tache linéaire de la même couleur que ces bandes placée transversalement au sommet de l'aile. La côte, à partir du milieu jusqu'à son extrémité, est d'un brun ferrugineux et marquée de quatre points d'un blanc luisant; la frange est grise, avec un point blanc à l'angle apical. Les secondes ailes sont en dessus d'un gris-brun uni y compris la frange. Le dessous des quatre ailes est d'un gris clair, avec la côte des supérieures marquée de points blancs comme en dessus.

La tête, le corselet et les antennes sont d'un



Acarie Baron pinx — Annedouche sc

1. Paedisca Achatana
2. Penthina Acutana
3. Paedisca Hepaticana
4. id. Turbidana
5. Sciaphila Histrionana
6. Paedisca Oppressana
7. Sciaphila Virgaureana
8. id. Sylvana
9. Paedisca Delitana
10. Cochylis Pauperana

brun foncé. L'abdomen et les pattes sont de la couleur des ailes inférieures.

Cette espèce, qui nous a été envoyée sans aucune observation par M. de Röslerstamm, a une physionomie douteuse, c'est-à-dire qu'on ne sait trop à quel genre la rapporter. M. Treitschke, après l'avoir mise dans le genre *Sciaphila*, la place, dans son Supplément, dans le genre *Phoxopteris*. Nous la mettons, nous, dans le genre *Paedisca*, à cause de sa ressemblance pour la coupe d'ailes et le dessin avec l'*Hepaticana* qui appartient évidemment à ce genre. On la trouve en juillet et août dans les endroits montagneux, suivant M. Treitschke.

CCCXLVII. PENTHINE AIGUË.

PENTHINA ACUTANA. (Pl. 64, fig. 2.)

TORTRIX ACUTANA. *Treits.* Suppl. x. 3. 68.

Envergure, 8 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris nébuleux avec une grande tache noirâtre, de forme triangulaire, placée au milieu de la côte. Au-dessous de cette tache on en voit une autre qui la touche et qui est d'un gris foncé; celle-ci se dirige vers l'angle anal. Le sommet de l'aile

est coupé obliquement par une bandelette grise de forme irrégulière. La frange est de la couleur du fond des ailes. Les secondes ailes sont en dessus d'un gris cendré y compris la frange. Le dessous des quatre ailes est d'un gris-roussâtre luisant. La tête, le corselet et les antennes sont de la couleur des premières ailes; l'abdomen et les pattes participent de celle des secondes.

Cette espèce, qui nous a été envoyée par M. Parreyss, est très-voisine de l'*Hartmanniana*; aussi l'avons-nous rapportée au même genre. M. Treitschke, qui l'a décrite dans son Supplément, se tait sur l'époque de son apparition et les localités où on la trouve.

CCCXLVIII. PAEDISCA TROUBLE.

PAEDISCA TURBIDANA. (Pl. 64, fig. 4.)

PAEDISCA TURBIDANA. *Treits.* Suppl. x. 3. 98.

Envergure, 8 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun-olive, avec trois bandes grises transverses, à peine visibles, l'une à la base, l'autre au milieu et la troisième le long du bord terminal; celle-ci est marquée de trois points noirâtres. La moitié

inférieure de la côte est marquée de quatre petites lunules jaunâtres coupées chacune par une ligne brune. La frange est de la couleur du fond. Les secondes ailes sont en dessus d'un gris-brun avec la frange blanchâtre. Le dessous des quatre ailes est d'un gris-roussâtre clair. La tête, les antennes et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen et les pattes de celle des inférieures.

M. Treitschke dit que M. Kindermann a souvent trouvé la chenille de cette espèce en juin sur la mauve aquatique, dans la Syrmie. Cependant le papillon est encore rare dans les collections. L'individu que nous possédons nous a été envoyé par M. Parreyss.

CCCXLIX. SCIAPHILE BOUFFONNE.

SCIAPHILA HISTRIONANA. (Pl. 64, fig. 5.)

Tortrix histrionana. *Frölich.* Enumer. Tortr. *Würtemb.* pag. 57. n. 125. *Hubn.* tab. 49. fig. 310. (mas.) 311. (fœm.)

Sciaphila histrionana. *Treits.* Suppl. x. 3. 94.

Envergure, 7 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un blanc-roussâtre, réticulé de brun, avec deux bandes transversales brunes, l'une à la base et l'autre

au centre; celle-ci est placée obliquement et interrompue dans le milieu de sa longueur. On voit en outre deux taches brunes, l'une vers l'extrémité de la côte, et l'autre au milieu de l'espace qui existe entre la bande médiane et le bord terminal. La frange est roussâtre. Le dessus des secondes ailes, et le dessous des quatre ailes sont d'un gris clair uni. La tête, le corselet et les antennes sont de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen et les pattes de celle des inférieures.

La chenille, suivant les renseignements fournis à M. Treitschke par M. de Tischer, vit sur le *Pinus picea;* on la trouve en juin sur le point de se chrysalider, et son papillon paraît au commencement de juillet; cette espèce habite les bois du Wurtemberg. L'individu figuré et décrit nous a été envoyé par M. de Röslerstamm.

CCCL. PAEDISCA OPPRIMÉE.

PAEDISCA OPPRESSANA. (Pl. 64, fig. 6.)

PAEDISCA OPPRESSANA. *Treits*. Suppl. x. 3. 95.

Envergure, 6 lignes et demie.

Le fond des premières ailes, en dessus, est

blanc saupoudré de noir, et chacune d'elles est traversée par deux bandes d'un brun légèrement roussâtre, l'une à la base et l'autre au centre : celle-ci est coupée au milieu par un trait noir, et interrompue avant d'arriver au bord interne. Entre cette bande et le bord terminal, on voit une petite tache rousse, sur un fond plombé, coupée par trois lignes noires. La frange est large, roussâtre et coupée dans sa partie supérieure par deux lignes blanches. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris-brun avec les franges plus claires. La tête est blanche, le corselet est varié de blanc et de brun avec sa partie supérieure noire. L'abdomen et les pattes sont de la couleur des secondes ailes. Les antennes, vues à la loupe, paraissent brunes et annelées de blanc.

Cette espèce, très-voisine de la *Frutetana*, a été observée, pour la première fois, par M. Kulwein. On la trouve principalement dans le nord de l'Allemagne, mais aussi dans les environs de Vienne, suivant M. Treitschke. Elle se tient sur les peupliers et paraît en juin.

CCCLI. SCIAPHILE DES BOIS.

SCIAPHILA SYLVANA. (Pl. 64, fig. 8.)

Tortrix sylvana. *Fischer von Röslerstamm.* in Catalogo. *Parreyss.* idem.

Envergure, 7 lignes.

Cette espèce ressemble un peu à la *Virgaureana;* mais ses premières ailes sont proportionnellement plus larges et moins aiguës au sommet. Elles sont en dessus d'un gris-blanchâtre, finement réticulé de brun, et traversées obliquement par trois bandes brunes, une à la base, une au milieu et une à l'extrémité. Les deux premières sont larges et peu sinuées; la dernière, plus étroite, est étranglée dans le milieu. La frange est d'un gris-roussâtre. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris-brun luisant, avec la côte et le sommet blanchâtres. Les secondes ailes sont d'un gris cendré en dessus avec la frange plus claire; leur dessous est d'un gris-blanchâtre luisant. La tête et le corselet sont d'un gris-brun ainsi que les antennes. L'abdomen et les pattes sont de la couleur des ailes inférieures.

M. Treitschke garde le silence sur cette espèce, qui figure sous le nom de *Sylvana* dans le Sup-

plément au Catalogue de M. de Röslerstamm, et nous a été envoyée sous le même nom par M. Parreyss de Vienne.

CCCLII. PAEDISCA EFFACÉE.

PAEDISCA DELITANA. (Pl. 64, fig. 9.)

PAEDISCA DELITANA. *Parreyss.* in Catalogo.

Envergure, 6 lignes.

Les premières ailes, en dessus, ont leur fond blanc, et chacune d'elles est traversée obliquement par deux bandes d'un gris-noirâtre, l'une à la base et l'autre au milieu. La première est bordée de noir extérieurement, la seconde est mal arrêtée sur ses bords et mélangée de roussâtre. On voit en outre une petite bande roussâtre longeant le bord terminal et qui se lie à une tache grise ponctuée de noir. La côte est marquée dans toute sa longueur par un grand nombre de petites taches noires qui sont les rudiments d'autant de lignes qui se dirigent toutes vers l'extrémité de l'aile; quelques-unes de ces lignes sont rousses. Le bord terminal est légèrement sinué et la frange grise. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris-noirâtre, avec la côte striée de blanc. Les deux surfaces des secondes

ailes sont d'un gris cendré y compris la frange. La tête est blanche, le corselet est également blanc avec le collier et les épaulettes bordés de noir. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes. Les pattes sont blanchâtres et les antennes brunes.

Cette espèce, qui se rapproche un peu de l'*Oppressana*, nous a été envoyée par M. Parreyss sous le nom de *Delitana*, sans indication d'auteur. M. Treitschke n'en fait pas mention.

CCCLIII. COCHYLIS PAUVRE.

COCHYLIS PAUPERANA. (Pl. 64, fig. 10.)

Cochylis pauperana. *Parreyss.* in Catalogo.

Envergure, 6 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un blanc sale, avec une large tache ou bande basilaire d'un gris-noirâtre, qui occupe le tiers antérieur de leur surface. Cette tache est arrondie et bordée de noir extérieurement, et traversée, dans son intérieur, par quelques lignes également noires. On voit, sur le reste de leur surface, 1° une petite bande rousse, ponctuée de noir, qui part du bord interne et ne s'élève pas

jusqu'à la côte; 2° plusieurs taches grises dont la forme et l'emplacement sont plus faciles à rendre au pinceau qu'à décrire; et 3° une série arquée de quatre points noirs qui traverse le sommet de l'aile. La côte est marquée de plusieurs taches grises. Enfin la frange est noire, avec un peu de blanc seulement à l'angle anal. Le dessous des mêmes ailes est noirâtre avec la côte striée de blanc. Les deux surfaces des secondes sont d'un gris cendré avec la frange plus claire. La tête et le corselet sont noirâtres ainsi que les antennes. L'abdomen et les pattes sont de la couleur des ailes inférieures.

Cette espèce, dont M. Treitschke ne fait pas mention, nous a été envoyée par M. Parreyss sous le nom de *Pauperana*, sans indication d'auteur.

CCCLIV. ARGYROPTÈRE DE DIPOLT.

ARGYROPTERA DIPOLTANA. (Pl. 65, fig. 1.)

TINEA DIPOLTELLA. *Hubn.* Tab. 50. fig. 545. (fœm.)

ADELA DIPOLTELLA. *Treits.* Tom. IX. 2e part. pag. 127. n. 15.

COCCYX DIPOLTANA. *Treits.* Suppl. x. 3. 76.

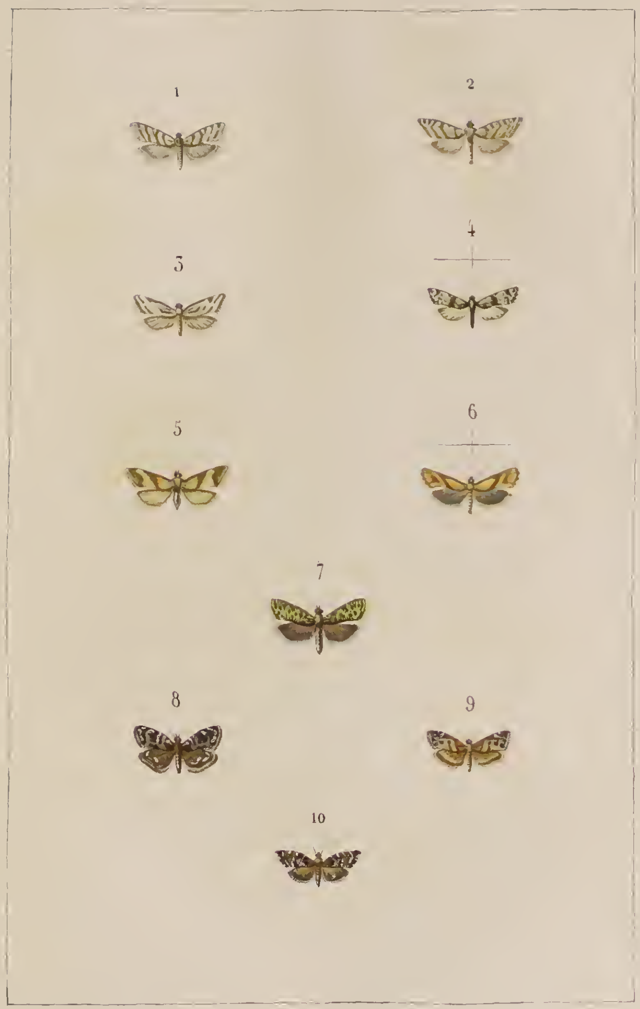
Envergure, 6 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un blanc

argenté ou nacré, avec quatre bandes très-étroites d'un fauve doré, qui les traversent obliquement; la première, en venant de la base, est coudée; la seconde se bifurque avant d'arriver à la côte et forme un Y; la troisième et la quatrième sont droites. On voit, en outre, entre ces deux dernières, près de l'angle apical, un petit point de la même couleur qu'elles. La frange est d'un blanc un peu roussâtre. Le dessous des mêmes ailes est entièrement noirâtre, avec la frange comme en dessus. Les secondes ailes sont d'un gris cendré luisant en dessus et blanchâtre en dessous, avec la frange d'une nuance plus claire des deux côtés. La tête, le corselet et les antennes sont d'un fauve doré. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes; les pattes sont variées de gris et de roussâtre.

Cette jolie espèce est très-voisine de la *Zebrana* dont il est question dans l'article suivant, et l'on ne conçoit pas comment M. Treitschke l'en avait d'abord séparée pour la mettre dans le genre *Adela* dont elle n'a aucun des caractères; mais il a rectifié cette erreur dans son Supplément où elle est placée à côté de celle que nous venons de citer, dans le genre *Cochylis*.

La *Dipoltana* ne se trouve que dans les bois de pins sur lesquels il paraît que vit sa che-



Acarie Baron pinx. — *Annedouche sc.*

1. Argyroptera Dipoltana
2. id. Zebrana
3. Cochylis Biviana
4. id. Purgatana
5. id. Epiliana
6. Cochylis Dipsaceana
7. id. Zephyrana
8. Xylopoda Vibrana
9. id. Pretiosana
10. id. Scintilulana

nille, qui cependant n'est pas encore connue. Le papillon paraît au commencement de juillet, et vole à l'ardeur du soleil. Je ne l'ai jamais trouvé qu'une fois au bois de Boulogne.

Nota. Cette espèce varie pour la taille et pour le dessin, car M. de Röslerstamm nous en a envoyé un individu aussi grand qu'une *Zebrana*, et dans lequel les deux dernières bandes sont interrompues ou dentées au lieu d'être linéaires, ce qui le ferait prendre pour une variété de cette dernière, si la couleur de ses bandes n'était d'un fauve doré uni, tandis qu'elles sont d'un fauve olivâtre pointillé de noir dans la *Zebrana*.

CCCLV. ARGYROPTÈRE ZÉBRÉE.

ARGYROPTERA ZEBRANA. (Pl. 65, fig. 2.)

TORTRIX CEBRANA. *Hubn.* Tab. 31. fig. 197. (fœm.)
COCCYX ZEBRANA. *Treits.* Tom. VIII. pag. 127. n. 1.
ARGYROPTERA ZEBRANA. *Duponchel.* Tom. 9. pag. 454. pl. 260. fig. 3.

Envergure, 7 lignes.

Cette espèce a déjà été figurée et décrite dans cet ouvrage, mais d'après un individu en si mau-

vais état qu'elle n'est pas reconnaissable. Nous avons cru devoir par conséquent en donner une nouvelle figure et une nouvelle description d'après un autre individu très-frais que nous avons reçu depuis de M. Parreyss. Les premières ailes sont en dessus d'un blanc argenté ou nacré, mais moins brillant que dans la *Dipoltana* : chacune d'elles est traversée obliquement par quatre bandes étroites d'un fauve-olivâtre, pointillé de noir : la première, en venant de la base, est coudée; la seconde et la troisième sont bifurquées ou en forme d'Y, et la quatrième, qui précède immédiatement la frange, est dentée; entre les deux branches de cette dernière on voit un point de la même couleur qu'elles. La frange est blanchâtre, le dessous des mêmes ailes est d'un brun-noirâtre avec la frange comme en dessus. Les secondes ailes sont d'un gris-brun en dessus et d'un blanchâtre luisant en dessous, avec la frange de cette dernière couleur des deux côtés. La tête, le corselet et les antennes sont d'un fauve-olivâtre. L'abdomen est gris et les pattes sont d'un brun-noirâtre, avec les tarses entrecoupés de blanc.

La *Zebrana*, comme nous l'avons dit dans notre première description, vole en juin dans les forêts de pins du nord de l'Allemagne; ses premiers états ne sont pas plus connus que ceux de

la *Dipoltana*. Je ne l'ai jamais trouvée aux environs de Paris.

CCCLVI. COCHYLIS DOUBLE VOIE.

COCHYLIS BIVIANA. (Pl. 65, fig. 3.)

COCHYLIS BIVIANA. *Fischer von Röslerstamm. Parreyss.* in Catalogo.

Envergure, 6 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un blanc légèrement nacré, avec deux bandes transverses d'un fauve très-pâle. Ces deux bandes, à peine visibles, du moins dans l'individu que nous avons sous les yeux, sont arquées et partagent l'aile en trois parties à peu près égales: elles sont interrompues dans leur longueur, la première, en venant de la base, deux fois, et la seconde une. La frange est d'un blanc légèrement roussâtre. Le dessous des mêmes ailes est d'un brun clair, avec la frange comme en dessus; les secondes ailes sont d'un gris très-clair, y compris la frange en dessus comme en dessous. La tête, le corps, les antennes et les pattes sont d'un blanc-jaunâtre.

Cette espèce nous a été envoyée par M. Par-

reyss sous le nom de *Biviana* qui lui a été donné par M. de Röslerstamm. Elle n'est pas décrite dans l'ouvrage de M. Treitschke, et nous ne savons rien de son histoire.

CCCLVII. COCHYLIS PURGÉE.

COCHYLIS PURGATANA. (Pl. 56, fig. 4.)

COCHYLIS PURGATANA. *Treits.* Suppl. x. 3. 148.

Envergure, 5 lignes.

Le dessus des premières ailes, depuis leur base jusqu'au milieu de leur longueur, est varié de gris et de noir, et blanc sur le reste de leur surface, avec leur sommet traversé obliquement par une bande sinueuse noirâtre, et l'angle apical marqué de deux taches également noirâtres. On voit en outre quelques points gris et noirs dans l'espace blanc qui existe entre la bande précitée et la partie antérieure de l'aile. La frange est blanche et entrecoupée de noirâtre. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris-brun, avec un point blanc dans le milieu, et d'autres points de la même couleur le long de la côte, et la frange comme en dessus. Les deux surfaces des secondes ailes sont blanches y compris la frange,

avec quelques atomes noirâtres à leur extrémité. La tête, le corps et les antennes sont noirâtres, ainsi que les pattes, dont les tarses sont annelés de blanc.

Cette espèce, qui nous a été envoyée par M. Parreyss, se trouve en Hongrie suivant M. Treitschke qui la décrit dans son Supplément, sans faire connaître l'époque de son apparition. Elle a quelques rapports avec l'*Angustana*, qui appartient au même genre.

CCCLVIII. COCHYLIS ÉPILINE.

COCHYLIS EPILINANA. (Pl. 65, fig. 5.)

COCHYLIS EPILINANA. *Zeller. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 6 lignes et demie.

Cette espèce ressemble beaucoup à celle que nous avons décrite et figurée sous le nom de *Jucundana* dans le tome IX de cet ouvrage, pag. 422, pl. 257, fig. 6, et que M. Treitschke a décrite depuis sous le même nom dans la troisième et dernière partie de son Supplément. Elle n'en diffère que par des couleurs moins vives et surtout par la frange des ailes inférieures qui, chez elle, est grise comme le fond desdites

ailes, tandis qu'elle est fauve dans la *Jucundana*. Du reste, c'est le même dessin sur les ailes supérieures, ce qui, joint à la figure que nous en donnons, nous dispense d'entrer dans plus de détails. Nous avons francisé le nom d'*Epilinana* sous lequel nous l'avons reçue de M. Parreyss, n'ayant pu trouver la racine de ce nom dans le latin.

CCCLIX. COCHYLIS DE LA CARDÈRE.

COCHYLIS DIPSACEANA. (Pl. 65, fig. 6.)

COCHYLIS DIPSACEANA. *Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 6 lignes.

Les premières ailes sont en dessus couleur de chair, et traversées obliquement, au milieu, par une bande rougeâtre, plus foncée dans sa partie inférieure touchant au bord interne, que dans sa partie supérieure, où elle s'oblitère avant d'arriver à la côte. La frange est de la couleur du fond. Le dessous des mêmes ailes est d'un brun-rougeâtre, avec la côte et la frange plus claires. Les deux surfaces des secondes ailes sont grises, y compris la frange. La tête, le corselet et les antennes sont couleur de chair. L'ab-

domen est gris en dessus et d'un blanc rosé en dessous, ainsi que les pattes.

M. Treitschke garde le silence sur cette espèce dans son Supplément. M. Parreyss nous l'a envoyée sous le nom de *Dipsaceana*, sans indication d'auteur.

CCCLX. COCCYX ZÉPHYR.

COCCYX ZEPHYRANA. (Pl. 65, fig. 7.)

Coccyx zephyrana. *Treits.* tom. 8. pag. 127. n. 2.

Envergure, 7 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un jaune citron, et parsemées d'atomes d'un gris verdâtre, formant par leur réunion un grand nombre de raies transversales, irrégulières, parmi lesquelles on distingue quelques lignes d'argent plus ou moins bien marquées, suivant les individus. La frange est moitié grise et moitié jaune dans toute sa longueur. Le dessous des mêmes ailes est noirâtre avec la côte jaune et la frange blanchâtre. Les secondes ailes sont en dessus d'un gris plombé, avec la frange plus claire. Leur dessous est d'une nuance moins foncée. La tête, les palpes et les antennes sont jaunes. Le corselet est varié de jaune et de gris-noi-

râtre. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes. Les pattes sont blanchâtres.

Cette espèce se trouve dans les forêts de pins de l'Allemagne. M. Treitschke, qui l'a décrite dans son Supplément, se tait sur l'époque de son apparition.

CCCLXI. XYLOPODE BRILLANTE.

XYLOPODA VIBRANA. (Pl. 65, fig. 8.)

TORTRIX VIBRANA. *Hubn.* tab. 32. fig. 202. (fœm.)
COCHYLIS VIBRANA. *Treits.* tom. VIII. p. 284. n. 12.
CHOREUTES VIBRALIS. *Treits.* Suppl. x. 3. 33.

Envergure, 6 lignes.

Le dessus des premières ailes de cette charmante espèce offre un dessin aussi riche que compliqué, qui n'est bien visible qu'à la loupe. On voit d'abord à la base une tache d'un fauve doré, encadrée de vert métallique ou d'émeraude dans sa partie supérieure et dans sa partie inférieure, et de noir du côté externe. Vient ensuite un large espace noirâtre saupoudré de blanc, traversé par une bande brune sur laquelle se détachent, en relief, des taches et des traits noirs dont la plupart sont rehaussés par des points d'or ou d'argent très-brillants. Entre cette bande et le bord terminal, on voit une

série arquée de traits noirs placés dans le sens des nervures, et dont l'extrémité qui regarde la frange repose sur une ligne transverse et flexueuse d'argent. Il est à remarquer que ces lignes et ces points métalliques sont chatoyants et ne s'aperçoivent bien qu'en inclinant les ailes du côté du jour. La frange est noirâtre et précédée d'un liséré gris. Le dessus des secondes ailes est d'un noir fuligineux, avec un petit trait blanc en forme de V très-ouvert vers l'angle anal, et accompagné extérieurement de quelques atomes de la même couleur. Le dessous des quatre ailes est noirâtre, avec une ligne blanche transverse sur les supérieures et deux sur les inférieures. Ces lignes sont coudées et surmontées d'un petit point blanc sur chaque aile; la frange, de la couleur du fond, est précédée d'un double liséré blanc.

Les palpes sont noirâtres, avec leur base blanche; les antennes sont noires et annelées de blanc. La tête est noire, le corselet est également noir, avec le collier d'un fauve doré. L'abdomen participe de la couleur des ailes inférieures. Les pattes sont noirâtres, avec les tarses antérieurs seulement annelés de blanc.

Cette belle espèce, selon M. Treitschke, se trouve à la fois en France et en Dalmatie; nous pensons que celle de France, dont nous parle-

rons dans l'article suivant, est une espèce distincte.

CCCLXII. XYLOPODE PRÉCIEUSE.

XYLOPODA PRETIOSANA. *Mihi.* (Pl. 65, fig. 9.)

Envergure, 6 lignes.

Cette espèce n'est pas moins brillante que la précédente, et présente à peu près le même dessin; mais le fond de ses quatre ailes, au lieu d'être noir, est d'un gris-jaunâtre, ce qui n'empêche pas les points et les lignes métalliques qui rehaussent les taches et les traits en relief de ses premières ailes, d'être aussi éclatants et peut-être plus que chez la *Vibrana*. Le dessous de ses quatre ailes est aussi le même que chez cette dernière, mais le fond en est d'un gris-jaunâtre et les lignes qui les traversent sont plus larges en même temps qu'elles participent de la couleur du fond au lieu d'être blanches. La comparaison des deux figures placées en regard sur la même planche fera mieux connaître les différences qui séparent ces deux espèces, que tous les détails fastidieux dans lesquels nous pourrions entrer à ce sujet.

Celle dont il s'agit habite la Provence et la Corse.

CCCLXIII. XYLOPODE SCINTILLANTE.

XYLOPODA SCINTILULANA. (Pl. 65, fig. 10.)

Tortrix angustana. *Hubn.* tab. 32. fig. 204. (fœm.)
Tortrix scintilulana. *Hubn. Verz. Bek Schmetterl.* S. 373. n. 3578.
Choreutes scintilulalis. *Treits.* Suppl. x. 3. 33.

Envergure, 6 lignes.

Le dessus des premières ailes est d'un noir chatoyant en violet, avec quelques atomes blancs dans le milieu, et une bande transverse d'un brun-rougeâtre à l'extrémité; mais ces atomes et cette bande ne sont visibles qu'à la loupe, tandis qu'on voit parfaitement à l'œil nu, savoir : trois points d'un blanc pur sur la côte, et plusieurs autres points d'un bleu métallique, répandus sur la surface de chaque aile. Ces points, placés sur un fond noir, scintillent comme autant d'étoiles dans une profonde nuit, et sont disposés symétriquement : on en compte un à la base contre le corselet, cinq ou six isolés dans le milieu, et une rangée transversale de quatre ou cinq très-serrés, le long du bord terminal. La frange est blanche à ses deux extrémités et noire dans le milieu. Le dessus des secondes ailes est d'un noir moins foncé que celui des

premières, avec la frange grise et un petit trait d'un blanc-bleuâtre près de l'angle anal. Le dessous des quatre ailes est d'un noir mat, peu intense : les supérieures sont marquées à la côte de trois points blancs comme en dessus, et l'on voit, sur les inférieures, une ligne blanche en forme d'S, accompagnée de deux points de cette même couleur dans sa partie supérieure.

Les antennes sont noires et annelées de blanc. La tête et le corselet sont d'un brun-roussâtre en dessus et blanc en dessous. L'abdomen est noirâtre, avec quelques points métalliques sur le bord de chaque segment et une tache blanche sur le pénultième anneau en dessous. Les palpes sont variés de noir et de blanc, ainsi que les pattes, dont les articles des tarses sont alternativement noirs et blancs.

Cette jolie espèce m'a été envoyée par M. de Röslerstamm. On la trouve en Bohême, en Hongrie et en Autriche; elle vole en août dans les hautes herbes.

CCCLXIV. GRAPHOLITHE DE WIMMER.

GRAPHOLITHA WIMMERANA. (Pl. 66, fig. 1.)

GRAPHOLITHA WIMMERANA, *Treits.* Suppl. x. 3. 111. *Fischer von Röslerstamm.* In litteris.

Envergure, 6 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris-brun, avec la côte et la tache spéculaire blanches. La couleur blanche de la côte est traversée par un grand nombre de petites stries brunes, et se divise en deux dents obliques vers l'extrémité. Quant à la tache spéculaire, elle est marquée au centre de deux traits noirs, épais, entre lesquels on en aperçoit à peine un troisième beaucoup plus mince et plus court. La frange est de la couleur du fond. Le dessus des secondes ailes et le dessous des quatre ailes sont d'un brun-noirâtre, avec la côte des supérieures blanche et la frange grise. — La tête, les palpes et les antennes sont blanchâtres. Le corselet est gris. L'abdomen en dessus participe de la couleur des secondes ailes. Le dessous du corps est blanchâtre ainsi que les pattes, dont les tarses seuls sont annelés de brun.

M. de Roslerstamm, en m'envoyant cette es-

pèce, me fait observer qu'elle est très-voisine de la graph. *Hohenwartiana, var. Dresdensis;* mais qu'on ne peut néanmoins la confondre avec elle, attendu qu'elle est constamment plus petite et d'un gris moins foncé que cette variété, laquelle ayant été fréquemment élevée par M. de Tischer ne lui a jamais fourni des individus aussi clairs que la *Wimmerana.* Celle-ci n'a encore été trouvée qu'en Hongrie, et l'on en doit la découverte à M. Kindermann.

CCCLXV. PHOXOPTERIS AIGUE.

PHOXOPTERIS CUSPIDANA. (Pl. 66, fig. 2.)

PHOXOPTERIS CUSPIDANA, *Treits.* tom. VIII. 236. n° 4. Suppl. X. 3. 127.

Envergure, 6 lignes et demie.

Les premières ailes, en dessus, sont partagées obliquement dans toute leur longueur, depuis leur base jusqu'au sommet, par une ligne blanche flexueuse, formant deux grandes ondulations. Toute la région placée entre cette ligne et la côte est d'un brun-chocolat ou ferrugineux; l'autre est d'un gris-cendré. La côte et la frange sont blanchâtres; celle-ci est bordée de gris extérieurement. Le dessous des premières ailes est



Acarie Baron pinx — Annedouche sc

1 Grapholitha Wimmerana
2. Phoxopteris Cuspidana
3. id. Comptana
4 Paedisca Immundana
5. Grapholitha Tenebrosana
6 Coccyx Nanana
7. Ephippiphora Spiniana
8. Grapholitha Funebrana
9. id. Plumbagana
10. Ephippiphora Heegerana

d'un gris-noirâtre luisant. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris clair luisant, y compris la frange. La tête, le corselet et les antennes sont d'un brun-ferrugineux. L'abdomen est de la couleur des secondes ailes; le dessous du corps et les pattes sont d'un gris-blanchâtre luisant.

Cette espèce a quelques rapports avec les Ph. *Crenana et Uncana* décrites et figurées dans cet ouvrage (Tom. IX. p. 334. pl. 252. fig. 7, et p. 335. pl. 252. fig. 8). Mais en les comparant, il est aisé de voir qu'elle en est bien distincte. Hubner a figuré sous le nom d'*Apiciana* (tab. 14, fig. 87), une Tortrix qui a aussi quelque ressemblance avec la *Cuspidana;* mais elle n'appartient pas au même genre. La *Cuspidana*, suivant M. Treitschke, se trouve en Hongrie et en Suisse.

CCCLXVI. PHOXOPTERIS RECHERCHÉE.

PHOXOPTERIS COMPTANA. (Pl. 66, fig. 3.)

TORTRIX COMPTANA. *Frölich, Parreyss.* In catalogo.

Envergure, 5 lignes et demie.

Le fond des premières ailes en dessus est d'un gris-cendré. Chacune d'elles est marquée de trois taches d'un brun foncé, presque noir;

la première, très-grande et coupée obliquement, touche à la base; la seconde, de forme presque triangulaire, occupe le milieu, et au-dessous d'elle, on voit la troisième, très-petite, en forme de dent et reposant sur l'extrémité du bord interne. La côte, à partir du milieu jusqu'au sommet de l'aile, est marquée obliquement de trois petites taches cunéiformes d'un brun-noir et bordées de blanc. L'angle apical est également d'un brun-noir et bordé de blanc. Enfin la frange est grise, à l'exception de la partie supérieure qui est blanche. Le dessus des secondes ailes et le dessous des quatre ailes sont d'un gris de plomb luisant y compris la frange; la côte et l'angle apical sont à peu près comme en dessus. Les palpes sont blanchâtres avec leur extrémité noirâtre. La tête, les antennes et le corselet sont d'un brun-noirâtre. L'abdomen et les pattes sont d'un gris de plomb comme les ailes inférieures.

Cette espèce, décrite par M. Frölich sous le nom de *Comptana*, n'est pas figurée dans Hubner ni mentionnée dans l'ouvrage de M. Treitschke.

CCCLXVII. PAEDISCA IMMONDE.

PAEDISCA IMMUNDANA. (Pl. 66, fig. 4.)

PAEDISCA IMMUNDANA. *Fischer von Röslerstamm. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 5 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris-blanchâtre, strié de brun, principalement le long de la côte et du bord interne. Chacune d'elles est marquée de quatre taches d'un brun-noirâtre, dont une orbiculaire près de la base; les trois autres sont de forme oblongue, moins foncées et placées entre la première et le sommet de l'aile, qui est lui-même marqué d'un point noirâtre. La frange est grise et coupée de brun à peu près dans le milieu de sa longueur. Le dessus des secondes ailes et le dessous des quatre ailes sont d'un gris-brun avec la frange plus claire et la côte des supérieures striée de blanc. La tête, le corselet et les antennes sont d'un brun foncé. L'abdomen et les pattes participent de la couleur des ailes inférieures.

Cette espèce m'a été envoyée par M. Parreyss sous le nom d'*Immundana* qu'elle a reçu de M. de Röslerstamm. Elle n'est pas décrite dans

l'ouvrage de M. Treitschke, ni figurée dans Hubner.

CCCLXVIII. GRAPHOLITHE TÉNÉBREUSE.

GRAPHOLITHA TENEBROSANA. (Pl. 66, fig. 5.)

Grapholitha tenebrosana. *Fischer von Röslerstamm. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 5 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris-noirâtre, fuligineux, avec la côte striée alternativement de noir et de blanc. En les examinant à la loupe, on aperçoit, à peu de distance du bord terminal, une série de cinq ou six petits traits noirs placés dans le sens des nervures. La frange est de la couleur des ailes et précédée d'un liséré noir. Les secondes ailes en dessus sont d'un gris foncé uni avec la frange plus claire. Le dessous des quatre ailes est d'un gris-roussâtre luisant, avec la côte des supérieures striée de blanc comme en dessus. La tête, le corselet et les antennes sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen de celle des secondes. Les pattes sont grises avec des reflets argentés.

Cette espèce m'a été envoyée par M. Parreyss sous le nom de *Tenebrosana* qui lui a été donné par M. de Röslerstamm. Elle n'est pas figurée dans Hubner, et M. Treitschke n'en fait pas mention.

CCLXIX. COCCYX NAINE.

COCCYX NANANA. (Pl. 66, fig. 6.)

COCCYX NANANA. *Treits.* Suppl. x. 3. 81. *Fischer von Röslerstamm.* In litteris.

Envergure, 4 lignes et demie.

Il faut examiner cette espèce à la loupe pour y distinguer quelque chose; alors on voit que sur un fond d'un brun-rougeâtre à reflets métalliques, les premières ailes, en dessus, sont marquées d'un grand nombre de stries noirâtres qui partent obliquement de la côte, et entre lesquelles sont placées des lignes argentées dont l'origine forme autant de points blancs le long de cette même côte. Mais ces séries et ces lignes se distinguent à peine et s'oblitèrent avant d'arriver au milieu de l'aile. La frange, de la couleur du fond, a un reflet bronzé. Le dessus des secondes ailes et le dessous des quatre ailes sont

d'un gris-noirâtre luisant, avec la côte des supérieures striée de blanc comme en dessus. La tête, le corselet et les antennes sont de la couleur des ailes supérieures et l'abdomen de celle des inférieures; les pattes sont grises.

Cette espèce est très-commune dans les bois de sapins de la Bohême, suivant ce que me marque M. de Röslerstamm qui me l'a envoyée.

CCLXX. ÉPHIPPIPHORE ÉPINE.

EPHIPPIPHORA SPINIANA. (Pl. 66, fig. 7.)

GRAPHOLITHA SPINIANA. *Fischer von Röslerstamm. Parreyss.* In catalogo.

Envergure, 5 lignes et demie.

A la vue simple, les ailes supérieures de cette espèce paraissent en dessus entièrement brunes, avec une tache blanche au milieu du bord interne; mais avec la loupe on voit qu'elles sont ornées en outre vers l'extrémité d'une tache spéculaire moitié or et moitié argent, laquelle est marquée extérieurement de trois points noirs. On voit de plus entre cette tache et le bord terminal une ligne flexueuse argentée, et plusieurs autres petites lignes argentées qui partent de la côte et se dirigent vers la tache

spéculaire précitée. Quant à la frange, elle est noirâtre et précédée d'un liséré noir. Les ailes inférieures en dessus sont noirâtres, avec la frange grise. Le dessous des quatre ailes est d'un gris luisant et comme argenté. La tête, les antennes et le corselet sont d'un brun-noirâtre bronzé. L'abdomen et les pattes participent de la couleur des secondes ailes.

Cette espèce m'a été envoyée par M. Parreyss sous le nom de *Spiniana* que lui a donné M. de Röslerstamm. Celui-ci la range parmi les *Grapholithes*, mais, d'après notre méthode, elle appartient à notre genre *Éphippiphore*. Elle n'est pas décrite dans l'ouvrage de M. Treitschke ni figurée dans Hubner.

CCCLXXI. GRAPHOLITHE FUNÈBRE.

GRAPHOLITHA FUNEBRANA. (Pl. 66, fig. 8.)

GRAPHOLITHA FUNEBRANA. *Treits.* Suppl. x. 3. 116. *Fischer von Röslerstamm.* In litteris.

Envergure, 7 lignes.

Les premières ailes, en dessus, sont entièrement d'un brun-noirâtre fuligineux. La tache spéculaire manque et se trouve remplacée par des atomes gris au milieu desquels se détache

une série transversale de points noirs. La frange, de la couleur du fond, en est séparée par un liséré noir. Les secondes ailes en dessus sont d'une nuance un peu moins foncée que les premières, sans en excepter la frange. Le dessous des quatre ailes est d'un gris-roussâtre luisant. La tête, les antennes et le reste du corps sont d'un brun-noirâtre ainsi que les pattes.

Cette espèce se trouve en Saxe et en Bohême, suivant M. Treitschke. Elle nous a été envoyée par M. de Röslerstamm sans aucune observation.

CCCLXXII. GRAPHOLITHE PLOMBÉE.

GRAPHOLITHA PLUMBAGANA. (Pl. 66, fig. 9.)

TORTRIX CINERANA. *Hubn.* tab. 33. fig. 211.

GRAPHOLITHA PLUMBAGANA. *Treits.* tom. VIII. pag. 218. n° 11. Suppl. x. 3. 120. *Fischer von Röslerstamm.* In litteris.

Envergure, 5 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris de plomb, avec leur côte marquée de sept à huit stries argentées qui vont en s'allongeant à mesure qu'elles se rapprochent du sommet de l'aile. La tache spéculaire est brune, de forme irrégulière et cernée par une ligne argentée. Une autre ligne argentée, dont les deux extrémités

s'oblitèrent, traverse le milieu de l'aile. Une troisième ligne d'argent longe le bord terminal, et trois points noirs s'appuient contre elle dans sa partie inférieure. Enfin la frange est grise et bordée extérieurement de noir. Les secondes ailes en dessus sont d'un gris plombé plus clair que celui des premières, avec la frange de la même couleur. Le dessous des quatre ailes est d'un gris-roussâtre luisant. La tête, les antennes et tout le corps sont du même gris que les ailes ainsi que les pattes.

Cette espèce, qui m'a été envoyée par M. de Röslerstamm, se trouve en Bohême, où elle paraît en avril et mai.

CCCLXXIII. ÉPHIPPIPHORE DE HEEGER.

EPHIPPIPHORA HEEGERANA. (Pl. 66, fig. 10.)

Grapholitha heegerana. *Parreyss.* In catalogo.

Envergure, 5 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun foncé un peu violâtre, avec la moitié inférieure de la côte d'un blanc-rougeâtre et striée de brun, et une grande tache de la même couleur reposant sur le milieu du bord interne. Chacune

desdites ailes est en outre traversée par plusieurs lignes noires, bordées extérieurement de ferrugineux. Ces lignes, qui partent de la côte, forment chacune un coude très-prononcé dont la pointe se dirige vers le sommet de l'aile. L'une d'elles plus marquée que les autres, celle du milieu, partage en deux la tache blanche dont nous avons parlé plus haut, laquelle est en outre traversée de chaque côté par d'autres lignes grises. On remarque trois points noirs sur la ligne ferrugineuse qui longe le bord terminal. Enfin la frange est de la couleur du fond des ailes. Les secondes ailes sont en dessus d'un brun-noirâtre, avec la frange un peu moins foncée. Le dessous des quatre ailes est d'un gris plombé luisant, avec l'extrémité de la côte des supérieures striée de blanc. La tête, les antennes et le corps sont d'un brun-noirâtre. Les palpes sont blancs, avec leur extrémité noire. Les pattes sont d'un gris de plomb luisant.

Cette espèce, qui nous a été envoyée par M. Parreyss, sous le nom de *Heegerana*, sans indication d'auteur, n'est pas figurée dans Hubner ni mentionnée dans l'ouvrage de M. Treitschke.

CCCLXXIV. SOLÉNOBIE DE ANDERREGG.

SOLENOBIA (1) ANDERREGGELLA. *Mihi.* (Pl. 67, fig. 1.)

Envergure, 7 lignes et demie.

Les deux surfaces des quatre ailes sont entièrement d'un gris-roussâtre luisant y compris la frange; seulement le dessus des ailes supérieures paraît légèrement réticulé, lorsqu'on l'examine avec attention. Le corps et les pattes sont de la couleur des ailes. La tête et les antennes sont rousses; celles-ci sont brièvement ciliées.

Cette espèce, dont la chenille vit dans un fourreau qu'elle transporte partout avec elle, nous a été envoyée par M. Anderregg, marchand naturaliste à Gamsen, comme une nouvelle espèce de *Psyché.* Mais elle ne saurait appartenir à ce genre, d'abord par la forme tubulée de son fourreau, non revêtu comme celui des Psychés de fragments de tige, de feuille ou de mousse, mais bien de particules terreuses

(1) Nouveau genre établi par moi, et dont je donnerai les caractères dans mon catalogue méthodique à la fin de ce volume. σωλὴν, ῆνος, tuyau, βίος, vie.

ou pierreuses, comme celui de certaines Tinéides qui se nourrissent du lichen des murailles; ensuite, parce que son papillon, par ses ailes oblongues et opaques et le reste de son organisation, à l'exception des antennes, se rapproche plus des *Adèles* que de tout autre genre. Nous avons donc cru devoir en faire le type d'un nouveau genre dont nous formulerons les caractères dans le catalogue méthodique qui terminera ce volume. Au reste, cette espèce n'est pas la seule de son genre : la même planche en représente deux autres très-voisines, qui seront décrites ci-après.

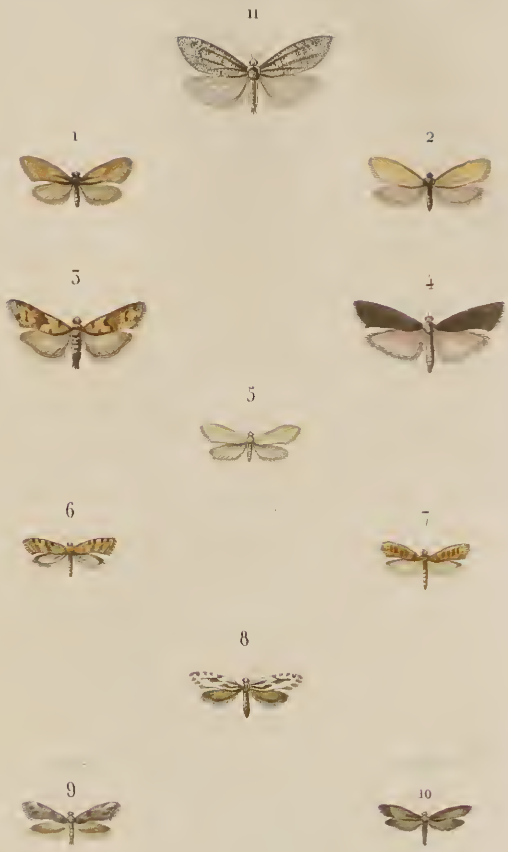
CCCLXXV. SOLÉNOBIE DE LEFEBVRE.

SOLENOBIA LEFEBVRIELLA. *Mihi.* (Pl. 67, fig. 2.)

Envergure, 8 lignes.

Cette espèce est un peu plus grande et a les ailes plus oblongues que la précédente. Ses quatre ailes sont entièrement d'un blond luisant tant en dessus qu'en dessous. La tête, le corps, les antennes et les pattes sont d'une nuance un peu plus foncée que les ailes.

Le fourreau de sa chenille ne diffère de celui



Acarie Baron pinx *Annedouche sc*

1. Solenobia Anderreggella
2. id. Lefebvriella
3. Lemmatophila Hyemella
4. Phycis Tetricella
5. Solenobia Minorella
6. Lita Granitella
7. Tinea Misella
8. id. Picarella
9. id. Oxyacanthella
10. id. Imella
11. Diurnea Atomella

de l'*Anderreggella* que parce qu'il est moins cylindrique, et présente d'un côté, dans toute sa longueur, un angle assez prononcé.

Je dois cette espèce à l'obligeance de mon ami M. Alexandre Lefebvre, qui l'a trouvée, en 1836, dans son habitation de Bouchevilliers, département de l'Eure; elle est sortie du fourreau le 18 juin.

CCCLXXVI. LEMMATOPHILE D'HIVER.

LEMMATOPHILA HYEMELLA. (Pl. 67, fig. 3.)

Tortrix hyemana. *Hubn.* tab. 42. fig. 267. *Frölich.* p. 56. n° 121.

Lemmatophila hyemella. *Treits.* Suppl. x. 3. 154.

Envergure, 9 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris-rougeâtre, avec une tache basilaire et une bande médiane trapézoïdale, brunes. L'une et l'autre sont parsemées d'atomes noirâtres et bordées de la même couleur. On voit, en outre, plusieurs points noirs dispersés çà et là entre la bande médiane et l'extrémité de l'aile. La frange est d'un gris plombé. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris légèrement jaunâtre, ainsi que les deux surfaces des secondes ailes, avec la frange

blanchâtre. La tête, les antennes et le corselet sont d'un brun-roussâtre. L'abdomen et les pattes participent de la couleur des ailes inférieures.

Cette espèce prend un aspect huileux en vieillissant, et il est rare de la rencontrer fraîche. Elle se montre dès la fin de janvier et pendant tout le mois de février, pour peu que la température se radoucisse. On la trouve dans les bois sur le tronc des arbres et sur les feuilles sèches.

CCCLXXVII. PHYCIDE SOMBRE.

PHYCIS TETRICELLA. (Pl. 67, fig. 4.)

TINEA TETRICELLA. *Hubn.* tab. 36. fig. 241. (mas.)

Envergure, 9 lignes et demie.

La description de cette espèce ne peut être bien longue : les deux surfaces de ses quatre ailes sont d'un gris de plomb; seulement ses ailes inférieures sont d'une nuance un peu plus claire. La tête, le corps, les antennes et les pattes sont de la couleur des ailes.

Cette espèce, qui nous a paru se rapporter à la *Tetricella* de Hubner, n'est pas décrite dans M. Treitschke. Elle a été trouvée en juillet dans les alpes de la Savoie.

CCCLXXVIII. SOLÉNOBIE MINEURE.

SOLENOBIA MINORELLA. *Mihi.* (Pl. 67, fig. 5.)

Envergure, 7 lignes.

Cette espèce est entièrement d'un blond luisant, y compris le corps et les accessoires, de sorte que sous ce rapport elle ressemble entièrement à la *Lefebvriella* précédemment décrite; mais elle en diffère non-seulement par une taille beaucoup plus petite, ce qui ne serait pas un caractère suffisant, mais encore par la coupe de ses ailes supérieures dont le sommet est plus aigu, et par ses antennes qui sont plus fortement ciliées.

Trouvée en juin dans les environs de Paris par M. Bégrand.

CCCLXXIX. LITE GRANITE.

LITA GRANITELLA. (Pl. 67, fig. 6.)

TINEA GRANITELLA. *Treits.* tom. IX. 2. 200. n° 10.
LITA GRANITELLA. *Treits.* Suppl. X. 3. 202. *Fischer von*

Röslerstamm. Abbildungen, II. Heft. S. 11. tab. 8. fig. a.

Envergure, 6 lignes.

Le dessin de cette espèce est si délicat qu'il est bien difficile d'en juger sans loupe : examiné avec cet instrument, on voit que le fond des premières ailes en dessus est d'un fauve doré, sablé de noir. En partant de la base, on remarque d'abord une grande tache blanche formant un angle très-aigu du côté externe, et dans le milieu de laquelle on remarque un petit cercle noir dont le centre est fauve; vient ensuite une bande transversale blanche, qui occupe le milieu de l'aile et qui est traversée elle-même par des lignes noires ou fauves. Plus loin sont deux lignes flexueuses blanches, parallèles au bord terminal. On aperçoit en outre, au-dessus de la bande du milieu, deux taches costales brunes, cernées de noir. Une espèce d'œil de paon remplit l'angle apical. Enfin la frange est fauve et bordée de brun. Les deux surfaces des secondes ailes et le dessous des premières sont d'un gris plombé luisant, avec des points d'un jaune pâle le long de la côte de celles-ci.

Les antennes ont leurs articles alternativement noirs et fauves. La tête et le corselet sont variés de brun, de fauve et de noir. L'abdomen est d'un gris-jaunâtre ainsi que les pattes qui sont annelées de blanc.

M. Treitschke, après avoir mis d'abord cette espèce parmi les Teignes proprement dites, l'en a retirée pour la placer, dans son Supplément, dans le genre *Lita*. Le seul individu que nous possédons de cette espèce ayant perdu ses palpes, qui sont pour nous un caractère essentiel de ce genre, nous ne sommes pas certain qu'elle lui appartienne réellement. Quoi qu'il en soit, il résulte des renseignements fournis à M. Treitschke par M. de Röslerstamm, que sa chenille vit sur l'*Inula helenium* ainsi que sur les *Buphlalmum cordifolium* et *grandiflorum*, et que son papillon éclôt à la fin de juin et continue de paraître pendant tout le mois de juillet.

CCCLXXX. TEIGNE MISÉRABLE.

TINEA MISELLA. (Pl. 67, fig. 7.)

TINEA MISELLA. *Zeller*, *Fischer von Röslerstamm*, et *Parreyss*. In catalogo.

Envergure, 6 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris fauve sablé d'atomes noirs dont plusieurs forment taches par leur agglomération, savoir : une à la base, une un peu au delà du milieu, et une au sommet. La frange est de la couleur du fond.

Le dessous des mêmes ailes est d'un gris-violâtre luisant. Les deux surfaces des secondes ailes sont du même gris, mais plus pâle, ainsi que leur frange. Les antennes sont d'un brun-noirâtre et très-longues. La tête est rousse. Le corselet est varié de gris et de brun. L'abdomen et les pattes sont de la couleur des ailes inférieures.

Cette espèce, que nous avons reçue de M. Parreyss, n'est pas décrite dans M. Treitschke ni figurée dans Hubner.

CCCLXXXI. TEIGNE DE LA POIX.

TINEA PICARELLA. (Pl. 67, fig. 8.)

TINEA PICARELLA. *Linn.* Fauna suec. id. 2. n° 1389. *Devillers,* Ent. Linn. tom. II. pag. 495. n° 946. *Hubn.* tab. 32. fig. 219. (mas.)

SCARDIA PICARELLA. *Treits.* tom. IX. 1re part. pag. 7. n° 5.

Envergure, 7 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un blanc de craie, et marquées, savoir : 1° de deux lignes longitudinales noires qui partent de la base et dont l'inférieure, plus longue que la supérieure, s'étend jusqu'au milieu de l'aile : ces deux lignes sont bordées de roussâtre ; 2° d'une bande rousse très-étroite qui traverse obliquement l'aile un

peu au delà du milieu et qui est coupée dans sa largeur par un petit trait noir; et 3° enfin de plusieurs points ou taches roussâtres le long de la côte, dont celui du milieu et celui de l'extrémité sont plus foncés que les autres. La frange est roussâtre et entrecoupée de blanc. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris-roussâtre. Les deux surfaces des secondes sont d'un gris-plombé y compris la frange; la tête et le corselet sont blancs. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes. Les antennes sont noirâtres et saupoudrées de blanc. Les pattes sont blanches, avec les tarses annelés de brun.

Cette espèce, assez rare, ne se trouve que dans les bois de pins ou de sapins des montagnes. Nous n'en possédons que deux individus qui nous viennent de la Corse.

CCCLXXXII. TEIGNE DE L'AUBÉPINE.

TINEA OXYACANTHELLA. (Pl. 67, fig. 9.)

TINEA OXYACANTHELLA. *Parreyss.* In catalogo.

Envergure, 5 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris de plomb, avec quelques atomes blancs à la

base et au sommet. Elles sont en outre parsemées de quelques points ou petites taches noires dont deux sont plus apparentes à l'œil nu que les autres, savoir, une au milieu et une vers l'extrémité de la côte, contre les atomes blancs du sommet. La frange est de la couleur du fond. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris plombé luisant. La tête est blanche, le corselet et l'abdomen sont de la couleur des ailes, ainsi que les pattes et les antennes.

Cette espèce nous a été envoyée par M. Parreyss sous le nom d'*Oxyacanthella* sans indication d'auteur. Elle n'est pas décrite dans M. Treitschke et nous n'avons pu la rapporter à aucune figure de Hubner.

CCCLXXXIII. TEIGNE INFIME.

TINEA IMELLA. (Pl. 67, fig. 10.)

TINEA IMELLA. *Hubn.* tab. 50. fig. 347. *Parreyss.* In catalogo.

Envergure, 5 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris-brun, avec un point central et la côte roussâtres. Le dessous des mêmes ailes et les deux sur

faces des secondes sont d'un gris luisant, avec le même point qu'en dessus aux ailes supérieures. La tête est rousse. Le corselet et l'abdomen sont bruns ainsi que les antennes et les pattes.

Cette espèce, figurée dans Hubner, n'est point décrite dans l'ouvrage de M. Treitschke; elle est mentionnée cependant dans le catalogue de M. de Röslerstamm.

CCCLXXXIV. DIURNÉE SAUPOUDRÉE.

DIURNEA ATOMELLA. (Pl. 67, fig. 11.)

TINEA ATOMELLA. *Wien. Verz. Illig. Gotze. Hubn.* tab. 2. fig. 13. (mas.)

LEMMATOPHILA. *Treits.* t. IX. 1re part. pag. 29. n° 2.

Envergure, 11 lignes.

Elle est de la taille de la *Fagella* et a un peu de son *facies*. Le dessus de ses premières ailes est d'un blanc légèrement rosé et fortement chargé d'atomes noirs qui les font paraître grises. La dispersion de ces atomes n'a rien de régulier et varie d'un individu à l'autre; cependant sur celui que nous avons sous les yeux et que nous avons fait figurer, il semble résulter de leur arrangement une ligne transverse et

médiane formant un angle dont la pointe est dirigée du côté du bord extérieur; mais cette ligne est à peine visible, tandis que l'on aperçoit plus facilement un point dans le milieu de l'intervalle qui existe entre elle et la base. La frange est d'un gris-blanchâtre et non entrecoupée de noir comme dans la *Fagella*. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris clair luisant avec la frange presque blanche; les palpes sont variés de noir et de blanc ainsi que la tête. Le corselet est noirâtre. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes, ainsi que les pattes. Les antennes sont noirâtres et filiformes.

Cette description ne concerne que le mâle; la femelle, que nous ne connaissons pas, n'a que des rudiments d'aile comme celle de la *Fagella*, d'après l'assertion de M. Treitschke.

Le même auteur dit que cette espèce se trouve abondamment en même temps que sa congénère dans les bois de bouleaux. Cependant nous ne l'avons jamais rencontrée dans les environs de Paris, bien que cet arbre y soit très-commun : le seul individu que nous possédons nous vient d'Allemagne.

CCCLXXXV. LUPÉRINE DE ZOLLIKOFFER.

LUPERINA ZOLLIKOFFERI. (Pl. 68, fig. 1, a, b.)

Luperina zollikofferi. *Boisd.* Genera et Ind. met. p. 114. n° 878.

Noctua zollikofferi, *Freyer*, Zweiter, Band. p. 145. n. 319, tab. 184. fig. 1, 2.

Xylophasia zollikofferi, *Guénée*. Ann. de la Société ent. de France, t. x. p. 239.

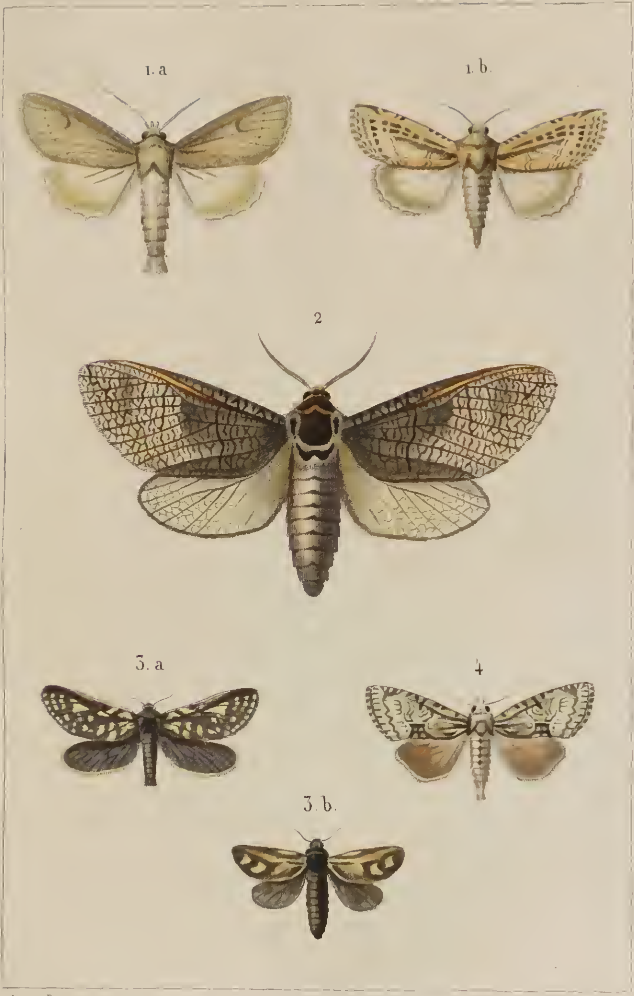
Envergure ♂, 19 lignes. ♀ 14 lignes et demie.

Le dessus des premières ailes est d'un gris-blanc très-pâle, avec une série flexueuse de points noirâtres à peine marqués, à quelque distance du bord terminal. En dedans de cette ligne de points, on aperçoit à peine la tache réniforme, qui n'est dessinée que du côté interne par un arc gris. L'orbiculaire manque totalement. La frange est très-étroite et légèrement dentelée. Les deux surfaces des secondes ailes et le dessous des premières sont d'un blanc luisant, avec quelques atomes roux le long de la côte des supérieures. Les antennes, la tête et le corselet sont d'un gris-blanc uni. La poitrine, les pattes et l'abdomen sont blanchâtres.

Cette description ne concerne que le mâle; la femelle est tellement différente, qu'on serait tenté de croire qu'elle n'appartient pas à la

même espèce. Elle a beaucoup moins d'envergure. Le fond de ses premières ailes est d'un gris-blond, comme chez le mâle; mais sur ce fond se voit un dessin assez compliqué. Chaque aile est traversée par deux doubles lignes, noirâtres, ondulées, dont l'intervalle, en forme de trapèze, est lavé de gris-noirâtre, ce qui fait ressortir les deux taches ordinaires ainsi que les nervures, les unes et les autres conservant la couleur du fond. Une ligne noire, qui part de la base, est interrompue par la première des deux lignes transverses dont nous venons de parler. Le bord terminal est longé par une double série de taches noirâtres dont les internes sont plus foncées et ont la forme de coin. Enfin la frange, de la couleur du fond, est très-étroite, et précédée d'une ligne de petites lunules noires. Du reste, les deux sexes se ressemblent, avec cette différence pourtant que, chez le mâle, l'abdomen est très-long et terminé carrément par une brosse de poils, tandis qu'il est court et conico-cylindrique chez la femelle, en même temps que les antennes sont fortement ciliées dans le premier et filiformes dans la seconde.

Cette espèce, encore peu répandue dans les collections, se trouve dans le Bannat, en Hongrie. Elle nous a été communiquée par M. Donzel; malheureusement les deux individus qu'il a



Acarie Baron pinx. Annedouche sc.

1. a, b. Luperina Zollikofferi ♂ ♀

2. Cossus Terebra

3. a, b. Hepialus Pyrenaicus ♂ ♀

4 Luperina Connexa

mis à notre disposition, et ce sont les seuls qu'il possède, sont loin d'être frais; de sorte que les figures et la description que nous en donnons laissent sans doute beaucoup à désirer pour l'exactitude.

CCCLXXXVI. COSSUS TARIÈRE.

COSSUS TEREBRA. (Pl. 68, fig. 2.)

Bombyx terebra. *Esper. Hubn.* Tab. 46. fig. 197.

Cossus terebra. *Fab. Ochs.* III. 92.-IV. 49. *Treits.* Suppl. X. I. 158. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 75. n° 603.

Envergure, 2 pouces 9 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris-brun ou d'écorce, avec leur moitié postérieure plus claire, et une multitude de petites stries ou lignes transverses noires, les unes très-fines, les autres plus ou moins épaisses, toutes se ramifiant et s'anastomosant entre elles comme les fibres d'une feuille. Les lignes les plus épaisses semblent vouloir former une espèce de dessin, mais qui n'a rien de régulier ni de symétrique, car elles ne se correspondent pas sur chaque aile. La frange est très-étroite et se confond avec le corps de l'aile, dont elle n'est pas séparée par un liséré, comme cela a lieu ordinairement; elle

est d'un gris-blanchâtre et entrecoupée de noirâtre. Le dessous des mêmes ailes ne diffère du dessus que parce qu'il est partout du même gris, et que les stries en sont moins noires et par conséquent moins marquées. Les deux surfaces des secondes ailes sont absolument semblables; elles sont d'un blanc enfumé, avec des stries formant réseau comme sur les premières; mais toutes ces stries sont grises et ne s'aperçoivent que sur la moitié antérieure de chaque aile. La frange est comme celle des premières ailes. La tête et le corselet sont d'un brun-noirâtre, avec le collier et les épaulettes bordés de gris, et une bande transverse noire, surmontée d'une ligne blanche, à la base du corselet. L'abdomen est d'un gris uniforme et de la même nuance que les secondes ailes; les pattes sont également grises. Les antennes ont la tige blanche et les cils noirs.

Cette description ne concerne que la femelle; nous n'avons pas vu le mâle.

C'est à tort que Godart, qui n'avait pas vu cette espèce, la considère comme une variété du *Cossus Ligniperda*: elle en diffère par plusieurs caractères, dont voici les principaux. D'abord, elle a la tête plus large et le corselet plus étroit, et ces deux parties sont chez elle d'un brun-noirâtre, tandis que chez le *Ligniperda* la tête et le collier sont d'un blanc-jaunâtre ou roussâtre, qui

tranche avec le reste du corselet. Ensuite les segments de l'abdomen, qui, chez ce dernier, sont bordés de blanc-jaunâtre, sont ici d'un gris uniforme. Enfin la moitié supérieure des premières ailes est plus claire que l'autre moitié dans le *Ligniperda*, tandis que c'est le contraire dans le *Terebra*. A ces différences que présentent ces deux espèces à l'état parfait, viennent se joindre celles qui existent entre leurs chenilles. Celle du *Cossus Ligniperda* est, comme on le sait, d'un rouge d'écrevisse cuite sur le dos de chaque anneau; celle du *Terebra* est d'un blanc-jaunâtre partout, comme celle de l'Hépiale du houblon. La première vit dans l'intérieur de toute espèce d'arbres; la seconde n'attaque, à ce qu'il paraît, que le tronc des peupliers. Cette espèce paraît confinée dans le nord de l'Allemagne, où, indépendamment de cela, il faut qu'elle soit très-rare, car je n'ai pu encore l'obtenir des marchands naturalistes de ce pays. L'individu qui m'a servi à la décrire et à la figurer m'a été communiqué par M. Donzel.

CCCLXXXVII. HÉPIALE DES PYRÉNÉES.

HEPIALUS PYRENAICUS. (Pl. 68, fig. 3, a, b.)

Hepialus pyrenaicus. *Donzel.* Ann. de la Soc. ent. de France. t. vii. p. 429. pl. 12. fig. 1 et 2. *Boisd.* Gen. et Ind. meth. pag. 77. n. 616.

Envergure : ♂ 15 lignes; ♀ 11 lignes.

On doit la découverte de cette nouvelle hépiale à M. Donzel qui l'a décrite et figurée le premier dans le septième volume des Annales de la Société entomologique de France en 1838. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ici sa description.

« Les ailes supérieures, d'un brun-noirâtre, sont semées d'un grand nombre de taches blanchâtres, plus ou moins grandes, ne formant ni dessin, ni ligne; la frange est brune, précédée d'une série de petits points blanchâtres. Les ailes inférieures sont entièrement de la couleur du fond des supérieures; la frange est blanche; les antennes, la tête, le thorax et l'abdomen sont aussi de la couleur du fond; seulement les anneaux sont indiqués par une teinte grisâtre. Tout le dessous ressemble au dessus, si ce n'est que les taches ne sont presque pas apparentes.

Relativement à la femelle, il se présente une circonstance fort singulière : c'est que les trois que j'ai prises n'ont toutes que des rudiments d'ailes, plus ou moins grands. Les ai-je piquées avant leur entier développement, ou bien là nature les a-t-elle créées ainsi? C'est ce que je ne suis pas à même d'expliquer. Du reste, elles offrent les mêmes teintes que les mâles. J'ai trouvé cette espèce en juillet (1838), sur la montagne de Cambrusdase, près Mont-Louis, à 1,200 toises environ d'élévation, et tout près de là, dans la vallée d'Eyne, à la même hauteur à peu près. La première femelle que j'ai prise, qui est la moins développée, était presque morte, et cependant plusieurs mâles voltigeaient vivement autour d'elle; les deux autres étaient bien vivantes et sous des pierres. »

CCCLXXXVIII. LUPÉRINE CONNEXE.

LUPERINA CONNEXA. (Pl. 68, fig. 4.)

NOCTUA CONNEXA. *Borkh.* Europ. Schm. IV. Th. S. 360. n. 148. *Hubn.* Larv. Lepid. IV. Genuin. G. b. c. fig. 1. a. b.

NOCTUA ELOTA. *Hubn.* tab. 98. fig. 462. (mas.)

NOCTUA PABULATRICULA. *Scriba.* Beytr. 3. H. S. 259. tab. XVIII. fig. 3. *Brahm.* Ins. kal. II. 1. 395. 275.

La pleureuse, *Engram.* Pap. d'Europ. t. vi. pl. 239. fig. 351. pag. 116.

Apamea connexa. *Treits.* Vol. v. pag. 105. n. 9.

Xylina connexa. *Treits.* Suppl. x. 2. 114.

Luperina connexa. *Boisd.* Genera et Ind. meth. pag. 116. n. 900.

Luperina elota. *Guénée.* Ann. de la Soc. ent. de France. t. x. pag. 238.

Envergure, 15 lignes.

Les premières ailes en dessus sont d'un gris-jaunâtre, et traversées au milieu par deux doubles lignes brunes, ondulées, qui, en se courbant en sens contraire dans leur partie inférieure, tendent à se rapprocher par leur côté convexe, avant d'arriver au bord interne. Dans la partie supérieure et la plus large de l'intervalle qui sépare ces deux doubles lignes, on aperçoit les deux taches ordinaires dessinées en clair sur un fond brun. La partie inférieure plus étroite de ce même intervalle est remplie par du brun foncé presque noir, qui forme comme une tache carrée. La ligne fulgurale, qui longe le bord terminal, est brune et bordée extérieurement de gris plus clair que le fond. En se reportant à la base, on voit deux taches linéaires d'un brun-noir, l'une placée au-dessous de la nervure médiane, et l'autre longeant le bord interne. La frange est brune, entrecoupée de gris, et précédée par une ligne de petites lunules

noires. Entre cette ligne et la fulgurale on voit trois ou quatre petits traits bruns placés dans le sens des nervures. Les secondes ailes sont en dessus d'un gris-brun qui devient plus foncé en se rapprochant de la frange; celle-ci est blanchâtre et partagée, dans toute sa longueur, par une ligne brune. Le dessous des quatre ailes supérieures est gris, avec la côte et une bande terminale d'un blanc-jaunâtre : celle-ci est entrecoupée de brun par l'extrémité des nervures. Le dessous des ailes inférieures est blanchâtre au centre, avec le bord antérieur et l'extérieur sablés de brun, deux lignes transverses brunes longeant le bord terminal, et un point discoïdal brun qui se répète aussi sur les ailes supérieures. La tête et le corselet sont variés de gris et de blanc, avec le collier et les épaulettes bordés de brun. L'abdomen est de la couleur des secondes ailes, avec une crête de poils bruns sur le dos des quatre ou cinq premiers anneaux. Le dessous du corps et les pattes sont blanchâtres, et les antennes sont brunes.

M. Treitschke, après avoir placé cette espèce dans le genre *Apamea*, l'en a retirée dans son Supplément, pour la mettre parmi les *Xylines*. Ce déplacement, qui paraît fondé sur les mœurs de la chenille, ne nous paraît pas heureux quant à l'insecte parfait, qui n'a aucun des caractères des

véritables *Xylines*. La *Connexa* se trouve en Saxe et paraît en juin. Elle est peu répandue dans les collections de France. L'individu figuré et décrit nous a été communiqué par M. Donzel.

CCCLXXXIX. POLIE ANCIENNE.

POLIA ANILIS. (Pl. 69, fig. 1.)

Polia anilis. *Donzel. Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 129. n. 1020. *Guénée.* Ann. de la Soc. ent. de France. tom. x. pag. 244.

Envergure, 19 lignes.

Elle est très-voisine de la *Ruficincta;* mais elle s'en distingue au premier coup d'œil, d'abord par la forme de ses premières ailes qui sont plus étroites et à sommet plus aigu que celles de l'espèce que nous venons de nommer, ensuite parce qu'elles ne sont pas chargées d'atomes roux comme celles-ci; du reste, en les comparant attentivement, on aperçoit d'autres différences, mais qui sont plus faciles à rendre au pinceau qu'à exprimer par des paroles. C'est pourquoi nous renvoyons à la figure. Nous ferons remarquer cependant que l'espèce dont il s'agit est généralement d'un gris plus nébuleux que celle à laquelle nous la comparons. Cette



Acarie Baron pinx. Annedouche sc

1. Polia Anilis
2. Dianthoecia Silenes
3 Caradrina Ustirena
4. Bryophila Lupula
5. a b. Noctua Sobrina
6. Caradrina Dactylidis

espèce a été découverte dans les environs de Digne, par M. Donzel, qui l'a nommée *Anilis.* Elle paraît en juillet.

CCCXC. DIANTHOECIE DU SILÈNE.

DIANTHOECIA SILENES. (Pl. 69, fig. 2.)

NOCTUA SILENES. *Hubn.* tab. 143. fig. 653. (fœm.)
MAMESTRA SILENES. *Treits.* Suppl. x. 2. 67.
DIANTHOECIA SILENES. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 125. n. 994. *Guénée.* Ann. de la Soc. ent. de France. tom. x. pag. 243.

Envergure, 15 lignes.

Le dessus des premières ailes est roussâtre, et chacune d'elles est traversée par trois doubles lignes d'un brun-noirâtre : les deux premières, en partant de la base, sont ondulées, et la troisième est à la fois ondulée et sinuée. Entre cette dernière et la seconde, sont placées les deux taches ordinaires, plus claires que le fond, et dont les contours sont bien écrits en noir; et, au dessous de l'orbiculaire, on voit une troisième tache brune, bordée de noir, qui s'appuie contre la seconde des lignes dont nous venons de parler. Indépendamment de cela, le bord terminal est longé par une quatrième ligne,

celle qu'on appelle *fulgurale;* cette ligne est blanche, et les trois angles très-aigus qu'elle forme dans le milieu de sa longueur sont surmontés, chacun, d'une tache noire sagittée, très-prononcée. La frange, de la couleur du fond, est entrecoupée de brun et dentée. Les secondes ailes sont en dessus d'un brun-roussâtre, avec deux lignes transverses plus claires, et la frange grise entrecoupée de brun. Le dessous des quatre ailes est d'un gris-brun, avec un point discoïdal et une ligne transverse noirâtres, sur chacune d'elles. La tête et le corselet sont roux, avec le collier et les épaulettes rayés de brun foncé. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes. Les antennes sont brunes, ainsi que les pattes, dont les tarses sont annelés de jaunâtre.

Cette espèce a beaucoup de rapports avec la *Treitsckii,* et encore plus avec la *Carpophaga.* On la trouve en Espagne ainsi que dans le midi de la France, où il paraît qu'elle n'est pas commune. L'individu figuré nous a été communiqué par M. Donzel.

CCCXCI. CARADRINE USTIRÈNE.

CARADRINA USTIRENA. (Pl. 69, fig. 3.)

Caradrina ustirena. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 137. n. 1106.

Envergure, 15 lignes.

Les premières ailes en dessus sont d'un gris-cendré clair et traversées par deux lignes ondulées noirâtres, dont le mouvement et la position sont les mêmes que dans les autres Caradrines. Entre ces deux lignes sont placées les deux taches ordinaires. L'orbiculaire consiste en un petit point brun qu'on aperçoit à peine; la réniforme, plus apparente, est légèrement roussâtre. Le bord terminal est un peu plus foncé que le reste de l'aile, et longé par une ligne blanchâtre, contre laquelle s'appuient du côté interne, quatre points noirâtres, cunéiformes, très-rapprochés. La frange, de la couleur du fond, n'est séparée du bord terminal par aucun liséré. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris luisant, sans aucune ligne ni tache. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un blanc de neige luisant, y compris la frange, avec l'extrémité de chaque nervure lavée de gris. La tête, le corselet

et l'abdomen sont du même gris que les ailes supérieures, ainsi que les antennes et les pattes.

Cette description ne concerne que le mâle; la femelle nous est inconnue. Cette espèce, si nous pouvons en juger par le seul individu que nous avons sous les yeux et qui nous a été communiqué par M. Donzel, est très-voisine de la *Terrea* et n'en est peut-être qu'une variété plus pâle. Cependant, comme M. Boisduval en fait une espèce distincte dans son dernier index, nous faisons comme lui, en attendant plus amples renseignements. L'individu figuré a été pris dans les Alpes de la Provence par M. Donzel.

CCCXCII. BRYOPHILE LUPULE.

BRYOPHILA LUPULA. (Pl. 69, fig. 4.)

Noctua lupula. *Hubn.* tab. 124. fig. 573. (mas.)

Bryophila lupula. *Treits.* Supp. x. 2. 14. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 97. n. 735. *Guénée*, Ann. de la Soc. ent. de France. tom. x. pag. 236.

Envergure, 11 lignes.

Nous avons décrit et figuré dans le tome VII de cet ouvrage, I[re] partie, une *Bryophile* que nous avons rapportée à la *Lupula* de Hubner, et qui, d'après M. Boisduval, serait la *Raptricula*

du même auteur. Nous avons cherché d'après cela à nous procurer la véritable *Lupula*, et nous nous sommes adressé à cet effet à M. Donzel, sachant qu'il la possédait dans sa riche collection. Mais quel a été notre étonnement, en la recevant, de voir la même espèce que la nôtre, et cependant il a eu bien soin de nous prévenir que c'était la véritable *Lupula* des Allemands. Faut-il en conclure que nous ne nous sommes pas trompé, malgré l'assertion contraire de M. Boisduval en appelant *Lupula* l'espèce qu'il nomme *Raptricula*, et qu'alors ce serait cette dernière qu'il nous resterait à donner; ou bien faut-il supposer que l'une ne serait qu'une variété de l'autre, ce que nous serions assez disposé à croire, quoique M. Treitschke, qui d'abord avait passé sous silence la *Lupula*, en fait une espèce distincte de la *Raptricula* dans son Supplément. Quoi qu'il en soit, comme la figure que nous avons donnée du Lépidoptère en question, dans le tome VII de cet ouvrage, pl. 122, laisse beaucoup à désirer, nous avons cru devoir la faire représenter de nouveau d'après l'individu bien frais qui nous a été envoyé par M. Donzel, nous en référant pour la description à la page 367 du volume précité.

CCCXCIII. NOCTUELLE COUSINE.

NOCTUA SOBRINA. (Pl. 69, fig. 5, a, b.)

Noctua sobrina. *Boisd.* Gener. et Ind. method. pag. 105. n. 782. *Guénée.* Ann. de la Soc. ent. de France. t. x. pag. 239.

Envergure : ♂ 14 lig. ; ♀ 17 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un rouge-brun, avec leur base saupoudrée de gris-bleuâtre. Chacune d'elles est traversée par deux lignes brunes ondulées, entre lesquelles on aperçoit les deux taches ordinaires dont les contours sont marqués en rougeâtre clair. La réniforme est petite, et sa partie inférieure est remplie par un gros point noirâtre. Entre la seconde ligne et le bord terminal, on remarque d'abord une rangée flexueuse de petits points noirâtres, et ensuite une ligne également flexueuse d'un rougeâtre clair, qui longe le bord terminal. La frange est simple et de la couleur du fond. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris plombé luisant, avec la côte et l'extrémité rougeâtre. Les secondes ailes sont de part et d'autre d'un gris-jaunâtre luisant, avec la frange rougeâtre; un point central et une ligne transverse noirâtre s'y voient seulement en dessous. Les antennes, la tête et le

collier sont d'un rouge-brun. Les épaulettes et le reste du corselet sont d'une nuance un peu plus pâle. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes. La poitrine et les pattes sont rougeâtres.

Cette description ne s'applique qu'au mâle : la femelle est beaucoup plus grande ; le dessus de ses premières ailes est entièrement saupoudré de bleuâtre, ce qui les rend pâles. Du reste leur dessin est le même ; mais les deux taches ordinaires sont écrites en brun. Quant aux secondes ailes, elles sont entièrement d'un gris plombé luisant des deux côtés, avec la frange un peu plus claire. La tête, le corps, les pattes et les antennes participent de la couleur des ailes.

Les deux sexes de cette espèce nous ont été communiqués par M. Donzel. Le mâle vient de la Saxe ; la femelle a été trouvée par lui en juin 1838, dans les Pyrénées orientales. M. Boisduval, dans son nouvel Index, assigne le nord de l'Allemagne pour patrie à l'espèce dont il s'agit.

CCCXCXIV. LEUCANIE DU DACTYLE (1).

LEUCANIA DACTYLIDIS. (Pl. 69, fig. 6.)

LEUCANIA DACTYLIDIS. *Ramb. Boisd.* Genera et Ind. meth. pag. 133. n. 1065. *Guénée.* Ann. de la Soc. ent. de France. tom. x. pag. 237.

Envergure, 14 lignes.

Les premières ailes sont en dessus couleur de chair, finement sablées de brun, avec un point blanc au centre, et une rangée courbe et transverse de petits points noirs placés sur les nervures à peu de distance du bord terminal. Le point blanc du centre est ordinairement accompagné d'un point noir du côté interne, comme chez la *Scirpi.* La frange est de la couleur du fond. Les secondes ailes sont en dessus d'un blanc très-luisant, un peu rougeâtre, y compris la frange, qui quelquefois est précédée d'une série de points noirâtres. Le dessous des quatre ailes est du même blanc que le dessus des premières, avec la côte des ailes supérieures, et le bord antérieur des inférieures plus ou moins chargés d'atomes bruns. Les antennes

(1) Genre de graminées.

sont rousses. La tête et le corselet sont d'une teinte uniforme, qui est celle du fond des premières ailes. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes. Les pattes et la poitrine sont légèrement roussâtres.

M. Rambur a, le premier, distingué cette espèce parmi ses congénères, et lui a donné le nom de la plante sur laquelle vit sa chenille. Elle se trouve communément en Provence et en Languedoc, et paraît en juin.

CCCXCV. ANARTE CORA.

ANARTA CORA. (Pl. 70, fig. 1.)

ANARTA CORA. *Eversmann.* Bulletin de la Soc. impériale des naturalistes de Moscou. 1837. n. 6. pag. 47.

Envergure, 9 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun-rougeâtre, luisant et satiné; chacune d'elles est traversée par deux bandes d'un brun plus foncé et presque noirâtre, l'une près de la base, et l'autre un peu au delà du milieu. La première est bordée extérieurement par une ligne blanche très-fine, formant un demi-cercle, dont la convexité régarde le côté externe. La seconde

est divisée dans sa longueur par une ligne également blanche et très-fine, laquelle a la forme d'une S dont la courbe inférieure est tournée en sens contraire du demi-cercle dessiné par la première. La frange, de la couleur du fond, est simple et séparée du bord terminal par une ligne noirâtre. Les secondes ailes sont en dessus d'un jaune souci, avec une tache discoïdale et une large bande marginale noires, et la frange d'un gris-brun. Le dessous des quatre ailes est d'un jaune souci; on voit sur les supérieures deux points, une tache subréniforme et une bande transversale, noirs; les inférieures présentent la tache discoïdale noire du dessus, et leur bande marginale est d'un gris-brun au lieu d'être noire. La tête et le corselet sont de la couleur des premières ailes, avec le bord du collier et des épaulettes grisâtre. L'abdomen est noirâtre. Le dessous du corps est d'un gris-verdâtre, et les pattes sont jaunâtres. Les antennes sont brunes.

Cette charmante noctuelle a été découverte dans les environs de Kazan, par M. Eversmann, et décrite par lui sous le nom de *Cora* dans le 6e numéro, pag. 47, du Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou, qui a paru en 1837.



Acarie Baron pinx. *Annedouche sc.*

1. Anarta Cora
2. Cucullia Fuchsiana
3. Cleophana Olbiena
4. Plusia Zozimi
5. Xanthia Puniceago
6. Anthophila Vespertina
7. Anthophila Rosina

CCCXCVI. CUCULLIE DE FUCHS.

CUCULLIA FUCHSIANA. (Pl. 70, fig. 2.)

CUCULLIA FUSCHSIANA. *Eversmann.* Bulletins de la Société imp. des naturalistes de Moscou. (Année 1839.)

Envergure, 15 lignes.

Les premières ailes, en dessus, sont blanchâtres, avec la côte, le bord interne, le milieu et le bord terminal lavés de gris. Sur la partie grise du milieu on voit ressortir d'une manière nette les deux taches ordinaires dont les contours bordés de noir sont d'un blanc pur. Ces deux taches sont placées entre deux lignes transverses noires. La première, la plus près de la base, est doublée par une ligne grise qui lui est parallèle. Toutes deux forment dans leur milieu un angle très-prononcé, dont la pointe s'avance jusqu'au centre de l'aile, sous la tache orbiculaire. La seconde ligne est simple et décrit un angle dont la pointe est opposée à celle de l'angle de la première ligne. En remontant vers le sommet de l'aile, on voit trois lignes noires placées dans le sens des nervures. L'extrémité de la côte, qui est noirâtre, est marquée de trois ou quatre points blancs. Enfin la frange est grise

et précédée d'une série de petites lunules noires. Les secondes ailes en dessus sont d'un blanc-jaunâtre avec leur partie inférieure lavée de gris et leur frange blanche. Le dessous des quatre ailes est d'un gris-roussâtre luisant. La tête et le corselet sont blanchâtres, avec le collier et les épaulettes bordés de gris. L'abdomen en dessus participe de la couleur des secondes ailes. Les antennes sont noires. Le dessous du corps est blanchâtre, ainsi que les pattes, dont les tarses sont d'un gris-brun.

Cette espèce a été découverte dans la Russie méridionale par M. Eversmann, et décrite par lui dans l'un des Bulletins de la Société impériale des naturalistes de Moscou, publiés en 1839; il l'a dédiée à M. le docteur Fuchs qui réside à Kazan.

CCCXCVII. CLÉOPHANE D'HYÈRES.

CLEOPHANA OLBIENA. *Mihi.* (Pl. 70, fig. 3.)

Envergure, un pouce.

Les premières ailes, en dessus, sont entièrement d'un gris-noirâtre, sans aucune ligne transverse ni aucune tache; seulement elles sont marquées à leur extrémité d'un grand nombre

de lignes noires placées entre les nervures, dont les principales sont aussi de cette couleur. La frange, un peu plus claire que le fond, est entrecoupée par des lignes blanches. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris-noirâtre uni, avec la frange comme en dessus. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un blanc enfumé, avec les nervures et une bande marginale noirâtre; celle-ci est surmontée d'une rangée de points noirs, et la frange est grise. Les palpes et la tête sont variés de gris-noirâtre et de blanc. Le collier est marqué transversalement d'une ligne noire et de deux lignes blanches, sur un fond gris; les épaulettes sont grises et le milieu du corselet noirâtre. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes. Les antennes et les pattes sont d'un gris-noirâtre.

Cette Cléophane, dont M. Donzel n'a trouvé qu'un seul individu en avril 1842 dans les environs d'Hyères, n'est peut-être qu'une aberration de la *Platyptera*, dans laquelle le noir domine et a absorbé le dessin des premières ailes; cependant, en attendant que la découverte d'autres individus vienne détruire ou confirmer cette opinion, nous avons cru devoir décrire et figurer ici celui dont il s'agit, sous le nom d'*Olbiena*, qui rappelle le lieu où il a été pris.

CCCLCVIII. PLUSIE DE ZOSIME.

PLUSIA ZOSIMI. (Pl. 70, fig. 4.)

NOCTUA ZOSIMI. *Hubn.* tab. 142. fig. 651.

PLUSIA ZOSIMI. *Boisd.* Gener. et Ind. method. pag. 158. n. 1271. *Guénée.* Ann. de la Soc. entom. de France. p. 247.

Envergure, 17 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un vert doré ou cuivreux, très-brillant, avec leur extrémité et une bande costale d'un gris-jaunâtre à reflets métalliques. On aperçoit sur le milieu de la bande costale les deux taches ordinaires, très-nettement dessinées en brun, et, au dessous d'elles, une troisième tache de forme annulaire, également dessinée en brun. La partie cuivreuse de chaque aile forme à son extrémité une ligne courbe très-prononcée, dont la convexité regarde le bord extérieur. La frange est d'un gris-jaunâtre. Les secondes ailes sont en dessus d'un jaune paille luisant; chacune d'elles est traversée au milieu par une ligne flexueuse grise, et terminée par une large bande de la même couleur. Le dessous des quatre ailes est d'un fauve pâle; les supérieures ont leur centre lavé de gris, avec un point discoïdal noirâtre; les in-

férieures présentent la même ligne flexueuse grise qu'en dessus, et sont marquées de plus d'un point central de la même couleur.

Les antennes, les palpes et la tête sont d'un jaune fauve, ainsi que la partie supérieure du collier dont la partie inférieure est d'un gris-verdâtre et bordée de blanchâtre. Les deux épaulettes et le milieu du corselet sont d'un gris légèrement verdâtre. L'abdomen est d'un blanc légèrement lavé de jaune, avec les trois ou quatres premiers anneaux surmontés, chacun, d'une crête de poils roux. Le dessous du corps est blanchâtre avec les pattes roussâtres.

Cette description ne concerne que la femelle; nous n'avons pas vu le mâle.

Cette belle Plusie est figurée dans Hubner, mais non décrite dans l'ouvrage de M. Treitschke. M. Boisduval l'indique dans son dernier catalogue comme une espèce propre au midi de l'Espagne; mais il paraît qu'on la trouve aussi dans la Russie méridionale, car l'individu femelle que nous venons de décrire nous a été communiqué par M. Donzel, qui l'a reçu de M. Kindermann, comme ayant été pris dans les environs de Kazan.

CCCXCIX. XANTHIE PUNIQUE.

XANTHIA PUNICEAGO. (Pl. 70, fig. 5.)

XANTHIA PUNICEAGO. *Kindermann. Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 146. n. 1185. *Guénée.* Ann. de la Soc. ent. de France. tom. x. pag. 242.

Envergure, 13 lignes et demie.

Les premières ailes en dessus sont d'un jaune clair dans la moitié de leur longueur à partir de leur base, et d'un jaune fauve pour l'autre moitié. Ces deux nuances sont séparées par une ligne ferrugineuse ou testacée, qui forme dans le milieu de sa longueur un angle assez aigu dont la pointe regarde le bord extérieur. La partie fauve de l'aile est traversée par deux lignes flexueuses et ondulées d'un jaune clair et parallèles entre elles. La frange est fauve et précédée d'un mince liséré brun, entrecoupé par l'extrémité des nervures. Les secondes ailes en dessus sont d'un blanc très-luisant, y compris la frange. Le dessous des quatre ailes est d'un jaunâtre clair. La tête et le corselet sont d'un jaune clair, avec les épaulettes lavées de fauve. L'abdomen est d'un gris fauve. Les antennes et les pattes sont ferrugineuses.

Cette description étant faite comme la figure d'après un individu très-vieux de collection, nous ne pouvons en garantir l'exactitude que pour le dessin, car pour les couleurs il y a lieu de croire qu'elles sont plus vives dans les individus fraîchement éclos; mais comme cette espèce est de la Russie méridionale et qu'il est très-difficile de se procurer, même en mauvais état, les lépidoptères de ce pays, nous avons dû nous contenter, pour la représenter, de l'exemplaire que M. Donzel a bien voulu nous communiquer. Cet exemplaire et un autre que nous avons vu dans la collection de M. Boisduval, et qui est encore en plus mauvais état, sont les deux seuls qui existent en France à ma connaissance.

CD. ANTHOPHILE DU SOIR.

ANTHOPHILA VESPERTINA. (Pl. 70, fig. 6.)

Pyralis vespertalis. *Hubn.* tab. 24. fig. 159. (mas.)

Anthophila vespertina. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 174. n. 1388.

Envergure, un pouce.

Le dessus des quatre ailes est d'un jaune pâle; les premières sont traversées obliquement par

deux lignes couleur de rouille, l'une vers le milieu de l'aile, l'autre à peu de distance du bord terminal. La première est presque droite et très-épaisse; la seconde est plus mince, légèrement flexueuse, et se divise en deux petites branches formant un V avant d'arriver à l'extrémité de la côte, près de l'angle apical. La frange est simple et de couleur rousse. Les secondes ailes n'ont pas de lignes et se terminent par une large bordure d'un roux pâle dans l'individu que nous avons sous les yeux, mais qui probablement est plus foncée dans ceux fraîchement éclos. Le dessous des quatre ailes est d'un blanc roussâtre, avec quelques vestiges des lignes et de la bande du dessus. La tête, le corselet et l'abdomen sont d'un jaune pâle. Les antennes et les pattes sont légèrement roussâtres.

Hubner a compris mal à propos cette espèce parmi ses Pyralides, où l'on a été longtemps à la reconnaître. On la trouve en Dalmatie ainsi que dans le midi de l'Espagne. L'individu figuré a été pris dans les environs de Cadix et nous a été communiqué par M. Donzel.

CDI. ANTHOPHILE ROSINE.

ANTHOPHILA ROSINA. (Pl. 71, fig. 7.)

GEOMETRA ROSINA. *Hubn.* tab. 75. fig. 299.

Envergure, un pouce.

Le dessus des premières ailes est partagé en deux parties à peu près égales, l'une d'un jaune clair, depuis la base jusqu'au milieu de l'aile, et l'autre rose. La partie jaune présente extérieurement deux angles arrondis très-prononcés, d'un brun feuille-morte, et bordées de blanc. Quant à la partie rose, elle est traversée dans toute sa longueur par une bande violâtre très-étroite qui se bifurque un peu avant d'arriver au sommet, où l'on voit deux points blancs, l'un entre les deux branches de cette bande, et l'autre à l'extrémité de la frange, qui est d'un gris-rosé. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris-brun lavé de rose au sommet. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un blanc-roussâtre, avec leur marge lavée de brun. La tête, le corselet et l'abdomen sont d'un gris-blanchâtre, ainsi que les pattes et les antennes.

Avant d'avoir vu cette jolie espèce en nature, nous étions disposé à la croire une variété de la

Purpurina, dont elle a tout à fait le facies; mais depuis qu'elle nous a été communiquée par M. Donzel, nous nous sommes convaincu que Hubner a eu raison d'en faire une espèce distincte qui diffère encore plus de la *Purpurina* que celle-ci de l'*Ostrina*, ainsi qu'on peut s'en convaincre en comparant leurs trois figures.

La *Rosina* se trouve dans la Russie méridionale. L'individu figuré a été pris dans les environs de Kazan.

CDII. GNOPHOS DE DAUBE.

GNOPHOS DAUBEARIA. (Pl. 71, fig. 1.)

Ennomos daubearia. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 183. n. 1457.

Envergure, 20 lignes.

Les quatre ailes en dessus sont d'un gris blanchâtre, finement saupoudré de brun; elles sont lavées de gris-brun à leur extrémité, et surchargées d'atomes bruns plus épais et plus nombreux depuis leur base jusqu'aux deux tiers de leur longueur aux ailes supérieures, et jusqu'à la moitié seulement de cette longueur aux ailes inférieures. Cette partie surchargée d'atomes est circonscrite, aux premières ailes, par une ligne



Acarie Baron pinx. Annedouche sc.

1. Gnophos Daubearia
2. Aspilates Jacularia
3. Cidaria Ulicata
4. Cidaria Reticulata
5. Larentia Frustrata
6. Eubolia Ablutaria
7. Fidonia Chrysitaria

flexueuse noirâtre, composée de points ou de traits interrompus, et traversée en outre par deux lignes brunes, anguleuses, tandis qu'aux secondes ailes elle est seulement traversée par une seule ligne, et marquée au centre d'un petit point. Enfin la frange, de la couleur du fond, est dentée ou festonnée, comme dans tous les *Gnophos*. Le dessous des quatre ailes est d'un gris-blanchâtre comme en dessus, avec un point discoïdal noirâtre sur chacune d'elles. La tête, le corselet et l'abdomen sont du même gris que les ailes. Les antennes et les pattes sont roussâtres.

Cette description ne concerne que le mâle; la femelle nous est inconnue. On doit la découverte de cette espèce, remarquable par sa taille, à M. Daube de Montpellier, souvent cité dans cet ouvrage. M. Boisduval, qui en a donné une courte description dans son nouvel Index, l'a rapportée au genre *Ennomos*; mais par ses antennes filiformes dans le mâle, par ses quatre ailes à dentelures égales et par son corps grêle, elle ne peut appartenir, suivant nous, à ce genre, mais bien aux *Gnophos*, dont elle a d'ailleurs tout le facies.

L'individu figuré nous a été communiqué par M. Donzel, mais malheureusement dans un état si fruste que nous craignons bien que la

figure et la description que nous en donnons ne soient très-inexactes, quant aux détails.

CDIII. ASPILATE JAVELOT.

ASPILATES JACULARIA. (Pl. 71, fig. 2.)

GEOMETRA JACULARIA. *Hubn.* tab. 84. fig. 431. (mas.)

ASPILATES JACULARIA. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 188. n. 1489.

Envergure, 15 lignes.

Le dessus des quatre ailes est d'un jaunâtre clair. Les premières sont traversées par deux lignes d'un brun feuille-morte, bordées de blanc d'un seul côté, l'une intérieurement, l'autre extérieurement. La première, la plus près de la base, est légèrement arquée; la seconde, plus épaisse, est à la fois sinuée et ondulée; entre les deux lignes on aperçoit à peine un petit point discoïdal brun. Les secondes ailes sont d'une nuance un peu plus claire que les premières, et traversées à peu de distance du bord terminal par une ligne ondulée brune, très-fine et bordée de blanc. La frange, de la couleur du fond, est simple et précédée d'un mince liséré roux et également bordé de blanc comme les lignes précitées. Le dessous des quatre ailes est d'un blanc-

jaunâtre luisant dont la transparence laisse apercevoir d'une manière très-pâle, il est vrai, le dessin du dessus. La tête, le corselet et l'abdomen sont d'une couleur uniforme ainsi que les pattes et les antennes, et cette couleur est celle du fond des ailes. Les antennes sont finement et longuement pectinées.

Cette description ne concerne que le mâle: la femelle nous est inconnue. Cette espèce, très-caractérisée, est figurée dans Hubner, mais non décrite dans M. Treitschke. Elle nous a été communiquée par M. Donzel comme venant de la Russie méridionale.

CDIV. CIDARIE DE L'AJONC.

CIDARIA ULICATA. (Pl. 71, fig. 3.)

CHESIAS ULICATA. *Rambur.* Ann. de la Soc. entom. de France. tom. III. pag. 394. pl. 8. fig. 7.

CIDARIA ULICARIA. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 213. n. 1753.

Envergure, un pouce.

Cette espèce a déjà été représentée sur la planche 50 du tome III de ce Supplément, mais d'une manière méconnaissable; nous en donnons aujourd'hui une nouvelle figure d'après un

individu plus frais que celui qui a servi à la représenter la première fois, et qui est d'ailleurs plus conforme à la description que nous en avons donnée d'après M. Rambur.

CDV. CIDARIE RÉTICULÉE.

CIDARIA RETICULATA. (Pl. 71, fig. 4.)

Geometra reticulata. *Fabr. Wien. Verz. Illig. Devillers. Lang. Verz. Götze. Hubn.* tab. 60. fig. 308. (fœm.)

Cidaria reticulata. *Treits.* tom. VI. 2e part. pag. 199. n. 32. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 214. n. 1764.

Envergure, 14 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun foncé, avec les nervures et sept lignes transverses blanches, qui s'entre-croisent de manière à former un réseau dont les mailles varient de forme et de grandeur. Voici au reste comment sont disposées les sept lignes transverses : la première, en venant de la base, est droite et placée obliquement ; la 2e et la 3e sont très-rapprochées l'une de l'autre, et forment un coude très-prononcé, dont la pointe se dirige vers le milieu de l'aile; la 4e forme aussi un coude, mais moins aigu, et se réunit dans le milieu de sa longueur à la pointe de l'angle formé par la 3e; la 5e et

la 6e courent parallèlement ensemble pendant la moitié de leur longueur, à partir du bord interne, et divergent ensuite jusqu'à la côte : l'une est ondulée et l'autre flexueuse ; enfin la 7e et dernière, qui longe le bord terminal, est à la fois flexueuse et ondulée, et se divise en deux petites branches à son extrémité, dont l'une aboutit à la côte et l'autre à la pointe de l'angle apical. La frange est brune et entrecoupée de gris et précédée d'un liséré blanc. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris brun, avec le même dessin qu'en dessus, mais beaucoup moins net et comme effacé. Les secondes ailes sont de part et d'autre d'un roux pâle, avec trois lignes transverses blanches et ondulées. La tête et le corselet sont bruns avec le collier et les épaulettes finement bordés de blanc. L'abdomen est roussâtre. Les antennes et les pattes sont brunes.

Cette espèce, peu répandue dans les collections, nous a été communiquée par M. Donzel, comme ayant été prise sur le Mont-Pilat dans les environs de Lyon. On la trouve en Hongrie et en Autriche au commencement de l'été, suivant M. Treitschke.

CDVI. LARENTIE FRUSTE.

LARENTIA FRUSTATA. (Pl. 71, fig. 5.)

Acidalia frustata. *Treits.* tom. vi. 2e part. pag. 50. n. 30. tom. vii. pag. 218.

Larentia muscosata. *Donzel.* Ann. de la Société ent. de France. tom. vi. pag. 478. pl. 18. fig. 8.

Geometra muscosata. *Hubn.-Geyer.* Tab. 113. fig. 595.

Cidaria frustraria. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 215. n. 1774.

Envergure, 13 lignes.

M. Donzel n'ayant pas trouvé cette espèce représentée dans Hubner, avait pensé qu'elle était nouvelle, et l'avait décrite et figurée comme telle sous le nom de *Muscosata* dans le tome VI des Annales de la Société entomologique de France, qui a paru en 1837; mais il a été reconnu depuis qu'elle se rapportait à celle que M. Treitschke nomme *Frustata* et dont la publication remonte à 1828. Par conséquent, c'est ce dernier nom qui doit prévaloir comme le plus ancien, bien que M. Geyer, continuateur de l'Iconographie de Hubner, ait adopté celui de M. Donzel en représentant l'espèce dont il s'agit dans la planche 113 des *Geometræ* qui a paru

en 1839. Voici, au reste, la description qu'en donne M. Donzel :

« Cette *Larentia*, dit-il, a à peu près la taille de la *Riguata*. Elle a les ailes supérieures couvertes d'un grand nombre de raies transverses vertes, grises et blanches; mais c'est le vert qui domine. La ligne la plus rapprochée du bord externe est composée de demi-cercles blancs, reposant sur un fond vert foncé en dedans, et vert clair en dehors. La frange est blanche, entrecoupée de gris enfumé. Les ailes inférieures sont d'un gris enfumé, plus foncé vers le bord terminal. La frange est grisâtre. Dans quelques individus, on voit près de l'angle interne quelques fragments de lignes ondées, blanchâtres. Trouvée à Hyères en mai, et à Digne en juillet. »

Il paraît, d'après ce que dit M. Treitschke, qu'on l'avait considérée d'abord comme une variété de la *Psittacata*, à laquelle pourtant elle ne ressemble guère, suivant nous. On la trouve, d'après le même auteur, en Hongrie et en Autriche, ainsi que dans plusieurs contrées de l'Allemagne, nommément en Saxe. Elle paraît en juin et juillet, et se tient contre les murs et les palissades des jardins.

CDVII. EUBOLIE PURIFIÉE.

EUBOLIA ABLUTARIA. (Pl. 71, fig. 6.)

Eubolia ablutaria. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 203. n. 1626.

Eubolia olivaria. *Dup.* viii. 1re part. pag. 190. pl. 183. fig. 3.

Envergure, un pouce.

Dans le tome viii de cet ouvrage, 1re partie, page 190, nous avons déjà décrit et figuré l'espèce dont il est ici question; mais nous l'avons rapportée mal à propos à l'*Olivata* de Hubner ou *Cidaria olivaria* de Treitschke. Nous rectifions aujourd'hui cette erreur, et nous profitons de l'occasion pour donner une nouvelle figure de cette même espèce, d'après un individu plus frais que celui qui nous a servi à la représenter la première fois. Du reste, nous nous en référons pour sa description à celle que nous en avons donnée dans le tome précité, en faisant observer que tout ce que nous avons dit de la chenille, d'après Réaumur, ne la concerne pas, mais s'applique à l'*Olivaria*, décrite et figurée dans le présent volume, pag. 20, pl. 52, fig. 3.

Nous devons ajouter que l'*Ablutaria* se trouve

dans le midi de la France, et que Hubner et M. Treitschke n'en parlent pas. C'est M. Boisduval qui l'a nommée ainsi et qui l'a décrite le premier d'une manière succincte, dans son *Genera et Index methodicus*, qui a paru en 1840.

CDVIII. FIDONIE CHRYSIDE.

FIDONIA CHRYSITARIA. (Pl. 71, fig. 7.)

Geometra chrysitaria. *Hubn.* Tab. 107. fig. 557, 558. (mas.)

Fidonia chrysitaria. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 191. n. 1512.

Envergure, 20 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun foncé surchargé d'atomes, les uns noirs, les autres blancs. Chacune d'elles est traversée par deux bandelettes blanches, l'une près de la base, qui forme un angle très-aigu, dont la pointe regarde le bord extérieur, l'autre un peu au delà du milieu, formant deux angles obtus dont les pointes sont également tournées du côté externe. Entre la seconde bandelette et le bord terminal, on voit un commencement de ligne blanche qui ne descend pas au delà du milieu de l'aile. La frange est blanche et entrecoupée de brun. Le dessous des mêmes ailes est

d'un jaune orangé uni, avec la côte, le sommet et le bord terminal surchargés d'atomes bruns. Les secondes ailes en dessus sont également d'un jaune orangé uni, avec une bordure festonnée d'un brun-noir, et la frange d'un gris-jaunâtre et entrecoupée de brun. Leur dessous est de la couleur du dessus, mais surchargé de nombreux atomes bruns disposés de manière à former une ligne transverse au milieu, surmontée d'un point discoïdal. La tête, le corselet et l'abdomen sont entièrement d'un brun-noirâtre. Les antennes sont très-pectinées ou plumeuses, et ponctuées de blanc sur un fond noirâtre. Les pattes sont brunes, avec les tarses annelés de jaune. — Cette description ne concerne que le mâle ; la femelle nous est inconnue.

Cette espèce, très-distincte de la *Pennigeraria*, se trouve en Sicile ainsi qu'en Algérie. L'individu figuré nous a été communiqué par M. Donzel, comme ayant été pris dans les environs de Constantine.

CDIX. LITE NÉVROPTÈRE.

LITA NEVROPTERELLA. (Pl. 72, fig. 1.)

Lita nevropterella. *Fischer von Röslerstamm.* In Catalogo. Supp.

Envergure, 6 lignes et demie.

Les premières ailes, en dessus, sont jaune d'ocre, avec les nervures ferrugineuses et la frange d'un brun-rougeâtre. On aperçoit au centre de chaque aile la cellule discoïdale d'un jaune clair, et dont la forme elliptique est très-allongée dans le sens des nervures. Les secondes ailes en dessus sont d'un gris plombé luisant, avec la frange roussâtre. Le dessous des quatre ailes est d'un brun-roux, avec les franges grises.

La tête est d'un jaune pâle, avec les palpes grands, épais et d'un brun-roussâtre. Le corselet est varié de jaune et de ferrugineux. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes. Les pattes sont d'un jaune d'ocre clair en dessus, et brunes en dessous. Les articles des antennes vus à la loupe paraissent être alternativement bruns et jaunes.

Cette espèce, qui n'est pas figurée dans Hubner ni décrite dans l'ouvrage de M. Treitschke, m'a

été envoyée par M. Parreyss, sous le nom que je lui ai conservé et qui lui a été donné par M. Fischer de Röslerstamm. Je ne sais rien de son histoire.

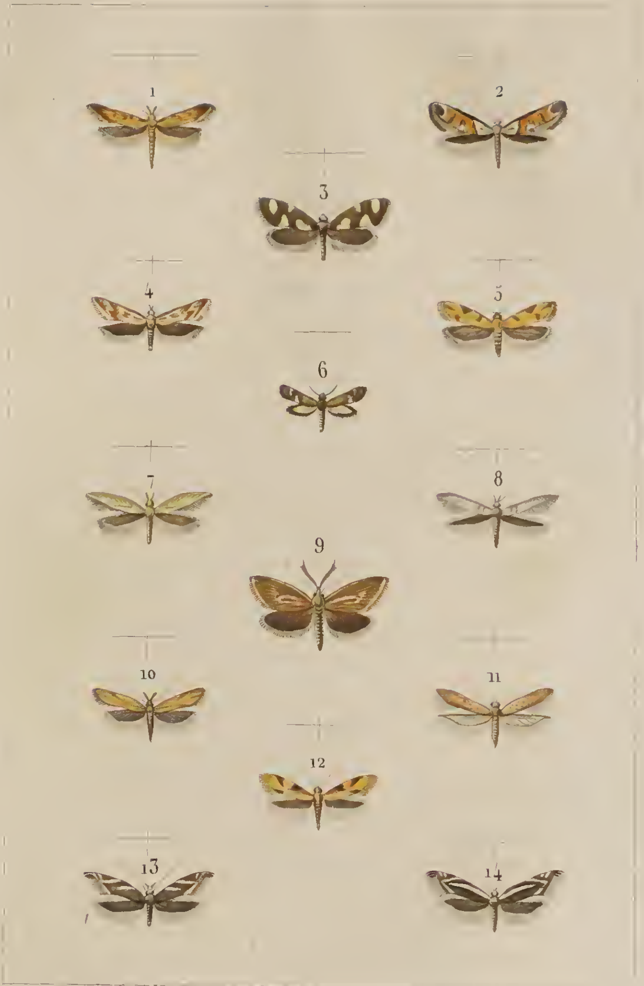
CDX. CHAULIODE PONTIFE.

CHAULIODUS PONTIFICELLUS. (Pl. 72, fig. 2.)

TINEA PONTIFICELLA. *Hubn.* tab. 26. fig. 181. (mas.)
CHAULIODUS PONTIFICELLA. *Treits.* t. IX. 2e part. p. 33. n. 2.

Envergure, 6 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un fauve doré, avec deux grandes taches d'un gris plombé luisant, l'une à la base et l'autre à l'extrémité. La première est coupée carrément du côté externe, et la seconde est arrondie du côté interne ; toutes deux sont bordées de blanc argenté, l'une intérieurement et l'autre extérieurement. Entre ces deux taches, on voit sur chaque aile deux petites bandes transversales de forme irrégulière, d'un blanc argenté, et plus ou moins bordées de gris plombé. La frange est d'un gris-brun, faiblement bordée de blanc dans le milieu de sa longueur. Le dessus des secondes ailes et le dessous des quatre ailes sont d'un gris-noirâtre luisant, avec les franges un peu plus claires.



Acarie Baron pinx. *Annedouche sc.*

1. Ornix Neuroptera
2. Chauliodus Pontificellus
3. Incurvaria Capitella
4. Rhinosia Flammella
5. id. Ferrugella
6. Adela Bimaculella
7. Lita Binotella
8. Ornix Pallipennella
9. Palpula Criella
10. Rhinosia Silacella
11. Lita Obsoletella
12. Oecophora Formosella
13. Harpipteryx Sicariella
14. id. Humerella

La tête et le corselet sont d'un fauve doré. L'abdomen est d'un gris-noirâtre, avec son extrémité roussâtre. Les palpes, les antennes et les pattes sont noirâtres.

Cette jolie espèce se trouve en Autriche et en Hongrie, où elle n'est pas rare, et vole en mai, parmi les buissons épais d'aubépine et d'épine-vinette, suivant M. Treitschke.

CDXI. INCURVARIE TÊTE ROUGE.

INCURVARIA CAPITELLA. (Pl. 72, fig. 3.)

TINEA CAPITELLA. *Linn.* S. N. I, 2, 894, 418. *Fab.* Ent. syst. III. 2. 315. 125. suppl. 485. 23.

TINEA RUPELLA. *Wien. Verz. Hubn.* tab. 36. fig. 250. (fœm.)

LA RUFICÉPHALE (T. Rupella) *de Villers*. Ent. *Linn.* t. IX. 542.

LAMPROS CAPITELLA. *Treits.* tom. XI. 2e part. pag. 61. n. 4.

LAMPRONIA RUPELLA. *Stephens. Curtis.* Catal. pag. 137. n. I.

Envergure, 6 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun foncé à reflets pourpres, avec quatre taches d'un jaune pâle luisant, dont deux à la côte et deux au bord interne. Les deux premières sont petites et orbiculaires, les deux autres sont plus grandes; celle qui avoisine la base est de forme irrégu-

lière et placée obliquement; l'autre a la forme d'une pyramide, dont le sommet est arrondi. La frange est de la couleur du fond, avec un peu de blanc à l'angle apical; le dessous des mêmes ailes est d'un brun moins foncé, qui laisse apercevoir, par sa transparence, les taches du dessus. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris-noirâtre plombé, y compris la frange.

La tête est d'un rouge ferrugineux. Le corps, les antennes et les pattes sont noirâtres.

Nous ne savons sur quel fondement M. Treitschke place cette espèce dans le genre Lampros, dont elle n'a, suivant nous, aucun des caractères. Nous l'en avons retirée pour la mettre parmi les *Incurvaria* à côté de *la Flavimitrella*, dont nous serions tenté de croire qu'elle n'est qu'une variété, car celle-ci n'en diffère que parce que les deux taches les plus près de la base se réunissent, chez elle, pour former une bande transversale. Il est vrai que ces taches sont d'un jaune pâle dans la *Capitella*, tandis qu'elles sont blanches dans l'autre; mais cette différence entre deux nuances si rapprochées ne peut former un caractère solide. Quoi qu'il en soit, l'espèce qui nous occupe se trouve en Autriche et en Hongrie, et les bons exemplaires en sont rares suivant M. Treitschke; cependant, celui que j'ai reçu de M. Parreyss ne laisse rien à désirer.

CDXII. RHINOSIE FLAMME.

RHINOSIA FLAMMELLA. (Pl. 72, fig. 4.)

Tinea formosella. *Hubn.* tab. 25. fig. 160. (fœm.)

Tinea flammella. *Hubn.* Verz. bek. schmert. S. 410. nº 3954.

Rhinosia flammella. *Treits.* t. ix. 2ᵉ part. p. 20. nº 10.

Envergure, 4 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un rouge-ferrugineux vif, avec trois bandes transverses d'un jaune clair, l'une près de la base, l'autre au milieu, et la troisième près du bord terminal. Celle-ci décrit deux angles très-prononcés; les deux autres, presque droites, sont placées obliquement. La frange est de la couleur du fond. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris légèrement rougeâtre, avec les franges d'une nuance un peu plus claire.

La tête et le corselet sont d'un jaune clair. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes. Les antennes et les pattes sont brunâtres.

Cette espèce se trouve en Suisse, en Hongrie et dans plusieurs parties de l'Allemagne, ainsi que dans les environs de Vienne en Autriche, où M. Treitschke dit l'avoir prise en juin et juil-

let, sur des prés de montagne. Ses premiers états ne sont pas connus.

CDXIII. RHINOSIE COULEUR DE ROUILLE.

RHINOSIA FERRUGELLA (Pl. 72, fig. 5.)

TINEA FERRUGELLA. *Wien. Verz. Illig.* N. Augs. dess. II. B. S. 117. N. 14.

TINEA CORACIELLA. *Hubn.* tab. 34. fig. 233. (mas.)

Envergure, 5 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un jaune-rougeâtre, avec une tache triangulaire ferrugineuse au milieu de la côte, et trois traits de cette même couleur, dont un traversant l'aile obliquement près de la base, un qui part de l'angle apical et s'avance vers la pointe de la tache triangulaire précitée, et un à l'extrémité du bord interne, qui tend à se réunir à cette même tache. La frange, de la couleur du fond, est partagée dans toute sa longueur par une ligne ferrugineuse. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris plombé et légèrement rougeâtre, y compris les franges.

La tête et le corselet sont d'un jaune-rougeâtre ainsi que les pattes et les antennes. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes.

Cette espèce, suivant M. Treitschke, se trouve en Autriche et dans plusieurs contrées de l'Allemagne ; elle vole, en juin et juillet, parmi les buissons, dans des prés secs où croît abondamment le genêt : elle est encore rare, ajoute cet auteur.

CDXIV. ADÈLE BIMACULÉE.

ADELA BIMACULELLA. (Pl. 72, fig. 6.)

ADELA BIMACULELLA. *Fischer von Röslerstamm. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 4 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus saupoudrées d'or sur un fond couleur de bronze, avec une grande tache d'un blanc nacré ou argenté, au milieu de chacune d'elles. Cette tache, de forme ovale, est placée transversalement, et elle est accompagnée extérieurement, dans sa partie supérieure, d'un point de la même couleur, très-rapproché de la côte. La frange est de la couleur du fond. Le dessous des mêmes ailes offre la répétition du dessus, mais d'une manière terne. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un blanc argenté, avec leurs franges presque noires.

La tête est hérissée de poils d'un fauve doré.

Le corselet est couleur de bronze; l'abdomen est noirâtre, avec plusieurs bandes ou lignes transversales argentées. Les antennes sont couleur de bronze depuis leur base jusqu'aux deux tiers de leur longueur, et ensuite d'un blanc argenté jusqu'à l'extrémité. Les pattes sont couleur de bronze, avec des reflets dorés ou argentés.

Cette jolie espèce m'a été envoyée par M. Perreyss, sous le nom de *Bimaculella*, qui lui a été donné par M. Fischer de Röslerstamm. Elle n'est pas figurée dans Hubner, ni décrite dans l'ouvrage de M. Treitschke.

CDXV. PALPULE BINOTÉE.

PALPULA BINOTELLA. (Pl. 72, fig. 7.)

Lita binotella. *Fischer von Röslerstamm. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 5 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un blanc roussâtre, parsemé d'atomes bruns le long de la côte, avec un petit point noir au centre de chacune d'elles. La frange est de la couleur du fond. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris clair, y compris les franges.

La tête et le corselet sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen de celle des secondes. Les antennes sont blanches et annelées de brun; les pattes sont de la couleur du corselet.

Cette espèce, qui n'est pas décrite dans l'ouvrage de M. Treitschke, ni figurée dans Hubner, nous a été envoyée par M. Parreyss, sous le nom de *Binotella* qui lui a été donné par M. Fischer de Röslerstamm; mais c'est à tort qu'elle figure dans le catalogue de son envoi parmi les *Lita* : par la forme de ses palpes et le reste de son organisation, elle appartient bien au genre *Palpula* où nous l'avons placée.

CDXVI. ORNICE MANTEAU.

ORNIX PALLIIPENNELLA. (Pl. 72, fig. 8.)

ORNIX PALLIIPENNELLA. *Treits.* t. IX. 2e part. p. 212. n° 16. Suppl. 3. 217. *Réaumur.* vol. III, mém. VI, pag. 205-218. pl. XVI. fig. 6-16.

ORNIX PALLIATELLA. *Germar.* Mag. d. entomol. I. Bd. S. 40.

Envergure, 6 lignes.

Les premières ailes en dessus sont finement parsemées d'atomes bruns sur un fond d'un blanc luisant, avec la frange légèrement grise. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris assez foncé, y compris les fran-

ges. La tête, les antennes, les palpes et le corselet, sont d'un blanc pur. L'abdomen est de la couleur des secondes ailes. Les pattes sont blanches, avec les tarses annelés de brun.

Cette Tinéite est du nombre de celles dont les chenilles vivent dans des fourreaux en forme de crosse de pistolet, et enveloppés, depuis leur base jusqu'aux deux tiers de leur longueur, d'une espèce de manteau ouvert d'un côté dans toute sa longueur ; ce manteau se compose d'une foule de petites pièces arrondies et posées les unes sur les autres comme les écailles des poissons. La Teigne décrite et figurée par Réaumur dans le tome III de ses Mémoires, pag. 205 à 218, planche XVI, figures 6-16, paraît se rapporter à celle qui nous occupe. Les détails qu'il donne sur la manière dont elle s'y prend pour fabriquer son fourreau sont des plus intéressants, mais trop longs pour être transcrits ici en entier, en même temps qu'ils perdraient tous leurs charmes à être abrégés. C'est pourquoi nous renvoyons le lecteur curieux de les connaître à l'ouvrage lui-même. Nous nous bornerons à dire que la chenille de l'espèce dont il s'agit vit sur le chêne, qu'on trouve son fourreau attaché aux feuilles de cet arbre dans le courant de juin, et que le papillon éclôt ordinairement dans les premiers jours de juillet.

Nota. C'est par suite d'une faute d'impression que dans la liste que nous avons donnée des ornices (tom. xi, pag. 559), celle-ci est appelée *Pallidipennella*, au lieu de *Palliipennella*, par allusion au manteau qui recouvre le fourreau de sa chenille.

CDXVII. PALPULE BÉLIER.

PALPULA CRIELLA (1). (Pl. 72, fig. 9.)

Palpula criella. *Treits.* Supp. x. 3. 194.

Envergure, 10 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun-jaunâtre, avec les nervures plus apparentes par leur relief que par leur couleur qui se détache à peine du fond; le centre desdites ailes est occupé par un point brun, placé à l'extrémité d'une ligne blanche. Leur frange, d'un jaune pâle, est séparée du bord terminal par un liséré brun, précédé d'une ligne jaune, et elle est partagée dans toute sa longueur par une ligne brune. Le dessous des mêmes ailes, et les deux surfaces des secondes, sont d'un gris-roussâtre, avec les

(1) De κριὸς, bélier. Allusion à la forme des palpes, qui ressemblent à des cornes.

franges plus claires et rayées de brun, longitudinalement, comme il vient d'être dit.

La tête, les palpes, qui sont très-longs, et les antennes, sont de la couleur des premières ailes ainsi que le corselet et les pattes. L'abdomen est d'un gris-brun, avec les segments bordés de jaune clair.

Cette espèce, que nous avons reçue de M. Parreyss, se trouve principalement en Hongrie. M. Treitschke en a pris quelques individus mâles isolés dans les environs de Vienne, et n'a jamais rencontré de femelle.

CDXVIII. RHINOSIE COULEUR D'OCRE.

RHINOSIA SILACELLA. (Pl. 71, fig. 10.)

PLUTELLA SILACELLA. *Treits.* tom. IX. 2e part. pag. 29. n. 4.
TINEA SILACELLA. *Hubn.* tab. 17. fig. 117. (fœm.)

Envergure, 5 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un jaune d'ocre pâle, avec deux points bruns à peine visibles, placés sur la nervure médiane, et la frange brune. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris-brun, y compris la frange. La tête, les palpes et les antennes, sont de la couleur des premières ailes,

ainsi que le corselet et les pattes. L'abdomen participe de celle des secondes.

Cette espèce, placée par M. Treitschke dans son genre *Plutella*, qui répond à celui d'*Alucita* de Latreille, nous a paru appartenir au genre *Rhinosia*. Elle se trouve en Hongrie et nous a été envoyée par M. Parreyss.

CDXIX. LITE OBSOLÈTE.

LITA OBSOLETELLA. (Pl. 72, fig. 11.)

LITA OBSOLETELLA. *Fischer von Röslerstamm. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 5 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un roussâtre pâle, saupoudré de brun, avec quelques points de cette couleur placés çà et là d'une manière irrégulière ; la frange est de la couleur du fond. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris-brun. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un blanchâtre luisant, avec la frange un peu plus foncée.

La tête, les palpes et les antennes, sont de la couleur des premières ailes ainsi que le corselet. L'abdomen et les pattes sont blanchâtres.

Nous avons reçu cette espèce de M. Parreyss,

sous le nom d'*Obsoletella* qui lui a été donné par M. Fischer de Röslerstamm. Elle n'est ni décrite dans l'ouvrage de M. Treitschke, ni figurée dans Hubner.

CDXX. ŒCOPHORE BELLE.

ŒCOPHORA FORMOSELLA. (Pl. 72, fig. 12.)

Tinea formosella. *Hubn.* tab. 36. fig. 248. (mas.) *Wien. Verz.* S. 140. fam. C. N. 47. Selbe schabe mit silberner aussenrandmakel. *Illig.* N. Ausg. dess. II. B. S. 107. N. 47.

Œcophora formosella. *Treits.* tom. IX. 2e part. pag. 170. n° 12.

Envergure, 4 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un rouge ferrugineux, qui se change en jaune fauve vers leur extrémité. Chacune d'elles est marquée, vers le milieu de la côte, d'une tache subtriangulaire d'un jaune clair, bordée de blanc des deux côtés; la frange est d'un jaune fauve. Le dessous des mêmes ailes est d'un brun-roussâtre, avec la frange comme en dessus. Les deux surfaces des secondes sont d'un gris brun, y compris la frange. La tête et les palpes sont d'un fauve vif ainsi que le corselet. L'abdomen et les pattes participent de la couleur des secondes ailes. Les antennes sont noires et annelées de blanc.

M. Treitschke dit que cette jolie espèce n'a

encore été trouvée que sur le tronc des arbres dans le voisinage de la rivière de Vienne, qui donne son nom à la capitale de l'Autriche. Elle paraît en juillet. Nous l'avons reçue de M. Parreyss.

CDXXI. HARPIPTERYX POIGNARD.

HARPIPTERYX SICARIELLA (Pl. 72, fig. 13.)

HARPIPTERIX SICARIELLA. *Zeller. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 4 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun fauve, et traversées obliquement par deux raies blanches, dont l'extérieure, en se réunissant à une ligne de la même couleur qui borde l'extrémité inférieure de chacune desdites ailes, forme un > ainsi couché. On voit en outre, au sommet de l'aile, une ligne blanche qui en suit la courbure, et en dedans de cette ligne, une petite tache de la même couleur. La frange est grise; le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris-noirâtre, avec leurs franges plus claires. La tête et le corps sont noirâtres en dessus et blanchâtres en dessous. Les pattes participent des deux couleurs. Les antennes sont brunes.

Cette espece m'a été envoyée par M. Parreyss, sous le nom de *Sicariella* que lui a donné M. Zeller, par allusion sans doute à la forme très-aiguë du sommet de ses premières ailes. Elle n'est pas décrite dans l'ouvrage de M. Treitschke, ni figurée dans Hubner.

CDXXII. HARPIPTERYX ÉPAULIÈRE.

HARPIPTERYX HUMERELLA. (Pl. 72, fig. 14.)

TINEA HUMERELLA. *Wien. Verz. Hubn.* tab. 42. fig. 292.

Envergure, 4 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun-noirâtre, avec deux raies blanches, dont l'une part de la base, longe la côte pendant la moitié de sa longueur et se courbe ensuite pour s'avancer en pointe vers la seconde qui traverse l'aile en formant un > comme dans l'espèce précédente. On voit en outre deux petits traits blancs au sommet de l'aile. La frange est grise. Le dessous des mêmes ailes est noirâtre, et l'on y voit à peine à l'extrémité les deux traits blancs du dessus. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris cendré, y compris la frange. La tête et le corps sont d'un gris-noirâtre en dessus et blanchâtre en dessous; les palpes et les pattes sont blanchâtres et les antennes grises.

J'ai reçu cette espèce de M. Parreyss, sous le nom de *Humerella*, qui lui a été donné par les auteurs du Catalogue systématique de Vienne. Hubner l'a figurée; mais M. Treitschke n'en fait pas mention.

CDXXIII. ANACAMPSIS DISTINCTE.

ANACAMPSIS DISTINCTELLA. (Pl. 73, fig. 1.)

LITA DISTINCTELLA. *Zeller. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 6 lignes.

Le dessus des premières ailes est entièrement d'un brun d'écorce, avec quelques légers atomes blanchâtres clair-semés, qu'on n'aperçoit qu'à la loupe, et la frange d'une nuance un peu moins foncée. Le dessous des mêmes ailes ne diffère du dessus que par un aspect luisant. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris cendré, y compris la frange. La tête, le corps et les antennes sont de la couleur des premières ailes. Les pattes sont d'un gris clair, avec les tarses entrecoupés de brun.

Cete espèce ne figure pas dans l'ouvrage de M. Treitschke ni dans l'iconographie de Hubner; elle nous a été envoyée par M. Parreyss, sous le nom de *Distinctella* que lui a donné M. Zeller.

CDXXIV. ANACAMPSIS INTERROMPUE.

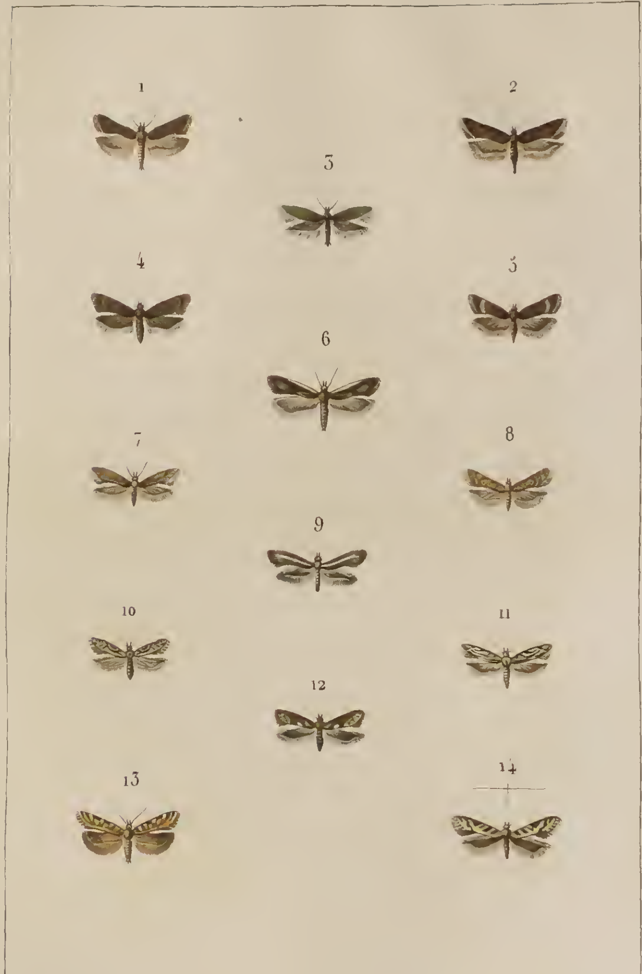
ANACAMPSIS SOLUTELLA. (Pl. 73, fig. 2.)

LITA SOLUTELLA. *Fischer von Röslerstamm. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 6 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun d'écorce parsemé d'atomes plus foncés, avec deux petites taches blanchâtres au milieu de la côte et quelques points noirâtres qui précèdent la frange : celle-ci est d'un gris-brun. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris d'écorce uni. Les deux surfaces des secondes sont d'un gris cendré, y compris la frange. La tête et le corps sont d'un brun-foncé. Les antennes vues à la loupe sont noirâtres et annelées de gris. Les pattes sont d'un gris clair, avec les tarses entrecoupés de brun.

Cette espèce, nommée *Solutella* par M. de Röslerstamm, m'a été envoyée par M. Parreyss. Elle n'est pas figurée dans Hubner ni décrite dans l'ouvrage de M. Treitschke.



Acarie Baron pinx. Annedouche sc.

1. Anacampsis Distinctella
2. id. Solutella
3. Butalis Selinella
4. Anacampsis Scintilella
5. id. Spurcella
6. Rhinosia Lemniscella
7. Lita Atriplicella
8. id. Triparella
9. Butalis Restigerella
10. Lita Fugacella
11. Lita Lineatella
12. id. Vigeliella
13. id. Conturbatella
14. id. Subericinella

CDXXV. BUTALE DU SELIN.

BUTALIS SELINIELLA. (Pl. 73, fig. 3.)

BUTALIS SELINIELLA. *Zeller. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 6 lignes.

Les premières ailes sont en dessus couleur de bronze antique avec des reflets métalliques assez brillants; le dessous des mêmes ailes est noirâtre. Les deux surfaces des secondes est d'un gris cendré luisant. Les franges des quatre ailes sont grises des deux côtés. La tête, le corps, les antennes et les pattes sont d'un brun-noirâtre.

Cette espèce m'a été envoyée par M. Parreyss. Hubner ne l'a pas figurée, et M. Treitschke n'en parle pas.

CDXXVI. ANACAMPSIS LUISANTE.

ANACAMPSIS SCINTILLELLA. (Pl. 73, fig. 4.)

LITA SCINTILLELLA. *Fischer von Röslerstamm. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 6 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun d'écorce luisant, avec une ligne grise arquée,

qui les traverse vers leur extrémité, et qui est précédée intérieurement d'un petit croissant noirâtre. La frange est de la couleur du fond. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris-noirâtre. La tête et le corps sont de la couleur des premières ailes. Les pattes sont d'un gris clair. Les antennes sont noirâtres et annelées de blanc.

Cette espèce m'a été envoyée par M. Parreyss, sous le nom de *Scintillella* que lui aurait imposé M. Fischer de Röslerstamm; mais il faut convenir qu'elle ne le mérite guère par sa couleur sombre. Je serais porté à croire qu'il y a eu ici erreur dans le catalogue de M. Parreyss; mais dans l'impossibilité de m'en assurer, j'ai conservé le nom qu'il indique; au reste, l'espèce dont il s'agit est très-voisine de celle décrite dans cet ouvrage sous le nom de *Tremulella*, et figurée par erreur sous celui de *Fuliginella* (tom. XI, pag. 272, pl. 269, fig. 5.)

CDXXVII. ANACAMPSIS SOUILLÉE.

ANACAMPSIS SPURCELLA. (Pl. 73, fig. 5.)

LITA SPURCELLA. *Fischer von Röslerstamm. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 6 lignes et demie.

Cette espèce est très-voisine de la précédente et n'en diffère que par les caractères suivants : 1° la bande transversale grise, placée à l'extrémité des ailes supérieures, est plus visible et n'est pas précédée d'un point discoïdal noir; 2° les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris moins foncé. Il me faut toute l'autorité d'un observateur aussi exact que l'est M. de Röslerstamm, pour ne pas croire cette espèce une variété de la *Scintillella*. Elle m'a été envoyée par M. Parreyss. Je n'ai pu la reconnaître dans Hubner ni dans l'ouvrage de M. Treitschke.

CDXXVIII. RHINOSIE RUBANÉE.

RHINOSIA LEMNISCELLA. (Pl. 73, fig. 6.)

LITA LEMNISCELLA. *Fischer von Röslerstamm. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 8 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun

foncé luisant, y compris la frange, avec une bandelette blanche qui borde la côte depuis sa base jusqu'au milieu de l'aile. Le dessous des mêmes ailes est d'un brun plus clair. Les deux surfaces des secondes sont d'un gris plombé luisant ainsi que leur frange.

La tête et les palpes sont d'un gris-roussâtre ainsi que les pattes. Les antennes, le corselet et l'abdomen sont bruns.

Cette espèce, très-caractérisée, n'est pas figurée dans Hubner, ni décrite dans l'ouvrage de M. Treitschke. Elle appartiendrait au genre *Lita*, suivant M. de Röslerstamm ; mais d'après la forme de ses palpes, nous pensons que sa véritable place est parmi les *Rhinosies*. Elle nous a été envoyée par M. Parreyss.

CDXXIX. LITE DE L'ARROCHE.

LITA ATRIPLICELLA. (Pl. 73, fig. 7.)

LITA ATRIPLICELLA. *Fischer von Röslerstamm. Parreys.* In Catalogo.

Envergure, 6 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun d'écorce parsemé d'atomes, les uns blancs, les autres noirs, sans dessin régulier, avec la frange plus claire. Le dessous des mêmes ailes et les

deux surfaces des secondes sont d'un gris plombé luisant, avec les franges d'un gris-roussâtre. Le sommet des secondes ailes est beaucoup plus aigu dans cette espèce que dans les autres du même genre. La tête et les palpes sont roussâtres. Les antennes sont noirâtres et annelées de blanc. Le corselet et l'abdomen sont bruns, avec les pattes plus claires.

Cette espèce, peu caractérisée, m'a été envoyée par M. Parreyss, sous le nom d'*Atriplicella*, comme lui ayant été donné par M. de Röslerstamm.

CDXXX. LITE TRIPARELLE.

LITA TRIPARELLA. (Pl. 73, fig. 8.)

LITA TRIPARELLA. *Zeller. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 6 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris-roussâtre parsemé d'atomes bruns, parmi lesquels on aperçoit quatre points noirs placés carrément au milieu de chaque aile. La frange est grise. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris-roussâtre uni. Les deux surfaces des secondes sont d'un gris plombé luisant, avec la frange de la même couleur. Les antennes sont brunes et annelées de blanc. La tête et le corselet sont d'un

gris-roussâtre ainsi que l'abdomen. Les palpes sont variés de brun et de roussâtre. Les pattes sont roussâtres avec les tarses entrecoupés de brun.

Cette espèce, assez caractérisée, nous a été envoyée sous le nom de *Triparella*, dont nous ignorons la signification, et qui lui a été imposé par M. Zeller.

CDXXXI. BUTALE DE RESTIGER.

BUTALIS RESTIGERELLA. (Pl. 73, fig. 9).

LITA RESTIGERELLA. *Metzner. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 7 lignes.

Les premières ailes sont en dessus couleur de bronze antique luisant, y compris la frange, avec une ligne blanche qui les divise en deux dans toute leur longueur. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un brun-noirâtre ainsi que leurs franges. La tête et le corps sont de la couleur des ailes supérieures. Les palpes et les pattes sont d'un gris clair, et les antennes noirâtres.

Cette espèce, très-caractérisée, nous a été envoyée par M. Parreyss, sous le nom de *Restigerella* qui lui a été donné par M. Metzner, et que nous présumons être un nom propre.

CDXXXII. LITA FUGACE.

LITA FUGACELLA. (Pl. 73, fig. 10.)

LITA FUGACELLA. *Zeller. Parreys.* In Catalogo.

Envergure, 6 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris clair parsemé d'atomes bruns ou noirâtres, dont plusieurs forment par leur réunion des taches et des lignes, les unes le long de la côte, les autres sur la surface de l'aile. La frange est de la couleur du fond. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris-brun uni. Les deux surfaces des secondes sont d'un gris-cendré, ainsi que leur frange. Les antennes sont brunes. Les palpes sont blanchâtres et annelés de noir. La tête et le corselet sont blanchâtres. L'abdomen est gris, avec des points bruns sur les côtés. Les pattes sont grises, avec les tarses noirâtres et entrecoupés de blanc.

Cette espèce est voisine de la *Pulatella ;* mais elle en est bien distincte par les taches de ses premières ailes, plus nombreuses et disposées différemment. Elle nous a été envoyée par M. Parreyss.

CDXXXIII. LITE RAYÉE.

LITA LINEATELLA. (Pl. 73, fig. 11.)

LITA LINEATELLA. *Fischer von Röslerstamm*, *Parreys.* In Catalogo.

Envergure, 6 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris-blanchâtre, et marquées longitudinalement de plusieurs petites lignes noires interrompues. On remarque au milieu de la côte, qui est plus claire que le reste, une petite tache noirâtre. Le bord terminal est noir, avec la frange grise. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris-cendré, y compris la frange. La tête et le corselet sont blanchâtres; celui-ci est marqué longitudinalement de trois lignes grises, deux latérales et une médiane. L'abdomen est de la couleur des secondes ailes. Les antennes, les palpes et les pattes sont blanchâtres.

Cette espèce, plus caractérisée que la précédente, ne ressemble à aucune de celles déjà décrites dans cet ouvrage. Elle nous a été envoyée par M. Parreyss, sous le nom de *Lineatella*, qui lui a été donné avec raison par M. de Röslerstamm.

CDXXXIV. LITA DE VIGELIUS.

LITA VIGELIELLA. (Pl. 73, fig. 12.)

Lita vigeliella. *Pierret.*

Envergure, 6 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun foncé, avec une tache blanche orbiculaire au milieu du bord interne. Leur extrémité est saupoudrée d'atomes blanchâtres qui font ressortir quelques petits points noirs, dont un plus gros que les autres. La frange est de la couleur du fond. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris-noirâtre, y compris leurs franges. La tête, les palpes, les antennes et le corselet sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen participe de celle des secondes, ainsi que les pattes, dont les tarses sont entrecoupés de blanchâtre.

Bien que cette espèce ait le facies d'une *Lita*, peut-être mériterait-elle de faire un genre particulier à cause de la forme de ses palpes peu arqués, et dont le dernier article est presque aussi épais que les précédents; organisation qui ne se rencontre dans aucun des genres établis ou adoptés dans notre classification des Tinéites. M. Pierret, qui a bien voulu nous en faire cadeau, l'a

reçue de M. Vigelius, et nous a témoigné le désir qu'elle portât le nom de cet entomologiste allemand. Nous nous sommes assuré qu'elle n'est pas figurée dans Hubner, et nous n'avons pu la reconnaître dans l'ouvrage de M. Treitschke.

CDXXXV. LITE TROUBLÉE.

LITA CONTURBATELLA. (Pl. 73, fig. 13.)

Lita conturbatella. *Hubn.* tab. 67. fig. 450. (fœm.)

Lita conturbatella. *Treits.* t. ix. 2e part. pag. 86. nº 9.

Envergure, 6 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun-chocolat, avec le bord interne et trois taches médianes fauves. On remarque en outre une tache blanchâtre vers l'extrémité et quelques atomes d'un bleu métallique entre les taches fauves précitées. La frange est de la couleur du fond. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris-brun uni, y compris les franges. Le dernier article des palpes est brun et annelé de blanc; il en est de même des antennes, et des tarses des pattes antérieures; les autres pattes sont grises. La tête et le corselet sont bruns, et l'abdomen participe de la couleur des secondes ailes.

D'après M. Treitschke, qui tient ces détails de M. Fischer de Röslerstamm, la chenille vit au centre des feuilles d'une espèce d'épilobe dont il n'indique pas le nom. Elle ressemble beaucoup à celle de la *Penthina roborana.* Elle est épaisse; son dos est d'un brun couleur de chair. Le ventre et les pattes membraneuses sont d'une nuance plus claire, et les crochets des pattes écailleuses noirs. La tête (petite), le clapet de l'anus et l'écusson sont d'un brun-noir et divisés par une raie longitudinale claire. Les points verruqueux ne sont visibles qu'avec une forte loupe, et ne paraissent que comme des points plus foncés, surmontés chacun d'un poil clair. Cette chenille se métamorphose à la fin de mai, entre des feuilles, dans un tissu double de soie blanche. La chrysalide est svelte, d'un jaune-brunâtre, avec l'enveloppe des ailes jaune. Le papillon, peu commun, paraît en Bohême vers la fin de juin. Il été pris aussi dans les environs de Vienne, mais au mois d'août.

L'individu figuré nous a été envoyé par M. Parreyss.

CDXXXVI. LITE DE LA BRUYÈRE.

LITA SUBERICINELLA. (Pl. 73, fig. 14.)

LITA SUBERICINELLA. *Mann*, *Parreyss*. In Catalogo.

Envergure, 6 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris-jaunâtre. A partir de leur base, elles sont traversées obliquement par deux bandes brunes qui ne descendent pas au delà de la nervure médiane. Au delà de ces deux bandes, on remarque une tache triangulaire de la même couleur qu'elle, contiguë à la côte, et suivie de deux points blancs. La frange est d'un gris-brun et entrecoupée par des lignes blanches. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris-brun uni ainsi que les deux surfaces des secondes, avec les franges d'un gris-clair. Les antennes sont brunes, les palpes sont variés de gris et de brun, ainsi que les pattes. La tête et le corselet sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen participe de celle des secondes.

Cette espèce nous a été envoyée par M. Parreyss, sous le nom que nous lui avons conservé, et qui lui a été donné par M. Mann, entomologiste allemand.

CDXXXVII. LITE VIEILLIE.

LITA SENECTELLA. (Pl. 74, fig. 1.)

Lita senectella. *Fischer von Röslerstamm. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 5 lignes.

Le dessus des premières ailes est d'un gris-roussâtre, saupoudré de brun, sans lignes ni points. Leur dessous et les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris plombé luisant. La frange des quatre ailes est des deux côtés d'un gris plus clair que le fond.

La tête, les palpes, les antennes et le corselet sont de la couleur des premières ailes, ainsi que l'abdomen. Les pattes seules sont de la couleur des secondes. Ce qui caractérise cette espèce, peu remarquable d'ailleurs, c'est que l'angle apical de ses quatre ailes est plus aigu que dans les autres lites. — De l'envoi de M. Parreyss.

CDXXXVIII. LITE DES SOUCHES.

LITA STIPELLA. (Pl. 74, fig. 2.)

TINEA STIPELLA. *Hubn.* tab. 20. fig. 138 (mas.)

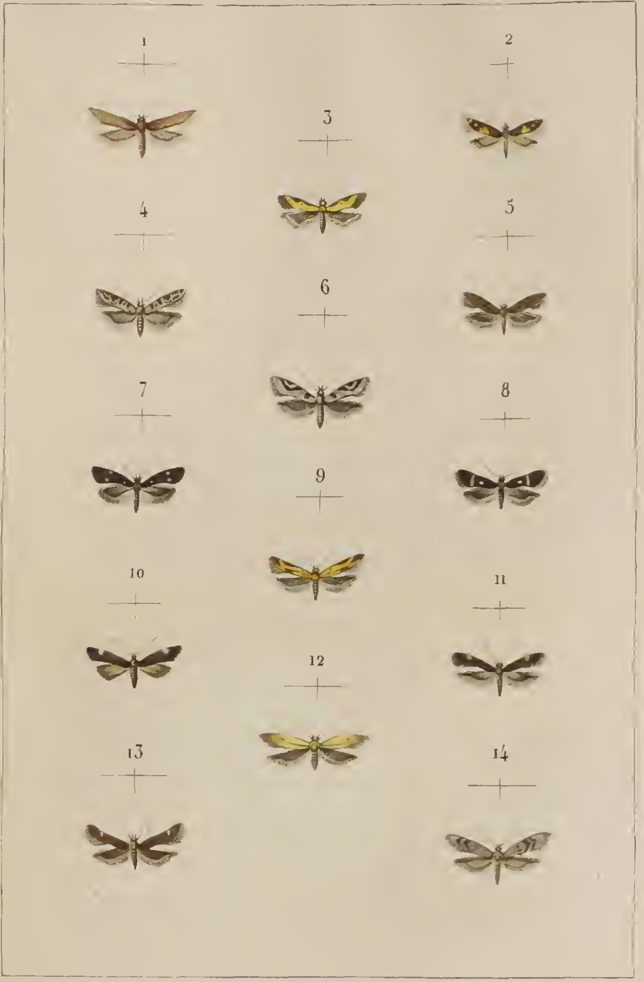
ADELA STIPELLA. *Treits.* tom. IX. 2e part. pag. 124. n° 12. Suppl. x. 3. 204.

MICROSETIA STIPELLA. *Curtis.* Catal. n° 1023. pag. 184. *Steph.* Cat. n° 310. pag. 207.

Envergure, 3 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun foncé, avec deux taches fauves, l'une au milieu du bord interne, l'autre vers l'extrémité de la côte. Entre ces deux taches, est placé un petit point de la même couleur qu'elles. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris-noirâtre, y compris la frange. La tête, les palpes, les antennes et le corselet sont d'un brun-noirâtre, ainsi que l'abdomen et les pattes, dont les tarses seuls sont annelés de blanc.

La chenille décrite par M. Treitschke, d'après M. de Tischer, comme appartenant à cette espèce, est celle de l'*Adela luzella,* qui fait partie pour nous du genre *Incurvaria,* mais que nous n'avons pu encore nous procurer. M. Treitschke a reconnu, au surplus, lui-même son erreur, et



Acarie Baron pinx

Annedouche sc

1. Lita Senectella
2. id. Stipella
3. id. Dimidiella
4. id. Apicistrigella
5. id. Fugitivella
6. Lita Nanella
7. id. Bigutella
8. id. Cinctella
9. id. Nigricostella
10. id. Umbrosella
11. Lita Caliginosella
12. id. Carchariella
13. id. Bifractella
14. id. Vulgella

l'a rectifiée dans son Supplément (tome x, 3e partie, page 204); mais nous ne concevons pas comment il place dans le genre *Adela* l'espèce qui nous occupe : par ses palpes, la coupe de ses ailes et le reste de son organisation, c'est bien une véritable *Lita*. — De l'envoi de M. Parreyss.

CDXXXIX. LITE PARTAGÉE.

LITA DIMIDIELLA. (Pl. 74, fig. 3.)

TINEA DIMIDIELLA. *Hubn.* tab. 37. fig. 255.

LITA DIMIDIELLA. *Fischer von Röslerstamm.* In Catalogo. Suppl.

Envergure, 4 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un jaune pâle, avec une large bordure d'un brun-noirâtre qui envahit la frange. La côte est lavée de brun et marquée dans son milieu d'une tache triangulaire de la même couleur que la bordure. Le dessous des mêmes ailes est noirâtre, avec deux points jaunâtres sur chacune d'elles, l'un vers l'extrémité de la côte, et l'autre à peu près au milieu du bord interne. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris cendré, avec la frange un peu plus claire.

La tête, les palpes et le corselet sont d'un

jaune clair. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes. Lés antennes sont noirâtres, et les pattes d'un jaune-blanchâtre. — De l'envoi de M. Parreyss.

CDXL. LITE A SOMMET STRIÉ.

LITA APICISTRIGELLA. (Pl. 74, fig. 4.)

LITA APICISTRIGELLA. *Fischer von Röslerstamm. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 5 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris cendré, parsemé d'atomes bruns, avec trois taches brunes le long de la tête, et une ligne de la même couleur longeant le bord terminal. Le dessous des mêmes ailes est d'un noirâtre luisant. Les deux surfaces des secondes sont d'un gris cendré. La frange des quatre ailes des deux côtés est d'un gris plus clair que le fond.

Le sommet de la tête est garni de poils blanchâtres. Les palpes sont aussi de cette couleur; le reste de la tête est d'un gris-noirâtre, ainsi que les antennes. L'abdomen et les pattes sont d'un gris moins foncé, et les tarses sont annelés de blanc. — De l'envoi de M. Parreyss.

CDXLI. LITE FUGITIVE.

LITA FUGITIVELLA. (Pl. 74, fig. 5.)

Lita fugitivella. *Zeller. Fischer von Röslerstamm.* In Catalogo. Suppl.

Envergure, 4 lignes trois quarts.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris-brun foncé, avec une tache noirâtre au milieu de la côte, et trois points de la même couleur, placés, l'un à côté de cette tache, et les deux autres entre elle et le bord interne. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris cendré luisant. La frange des quatre ailes est d'un gris plus clair des deux côtés.

Les palpes sont blanchâtres et variés de noir. La tête, les antennes et le corselet sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen de celle des secondes, ainsi que les pattes. — De l'envoi de M. Parreyss.

CDXLII. LITE NAINE.

LITA NANELLA. (Pl. 74, fig. 6.)

TINEA NANELLA. *Hubn.* tab. 39. fig. 267.

LITA NANELLA. *Fischer von Röslerstamm.* In Catalogo. Suppl.

ANACAMPSIS ALCELLA. *Curtis.* Cat. pag. 192. n° 1009. *Steph.* Cat. pag. 197. n° 289.

Envergure, 4 lignes.

Les premières ailes en dessus sont d'un gris-blanchâtre, sablé de brun, avec deux bandes noirâtres disposées ainsi qu'il suit, savoir : la première, placée obliquement près de la base, et ne descendant pas jusqu'au bord interne; la seconde, qui part du milieu de la côte et va se terminer à l'angle apical, après avoir formé une courbe très-prononcée. Dans le milieu de l'intervalle tracé par cette courbe, on aperçoit un point noirâtre, contigu à la côte. Le dessous des mêmes ailes est d'un noirâtre luisant. Les deux surfaces des secondes sont d'un gris plombé. La frange des quatre ailes est d'un gris cendré de part et d'autre.

Les palpes et le sommet de la tête sont blanchâtres. Le reste de la tête et le corselet sont variés de gris et de brun. L'abdomen participe

de la couleur des secondes ailes. Les antennes sont brunes et les pattes blanchâtres.—De l'envoi de M. Parreyss.

CDXLIII. LITE BIGUTTÉE.

LITA BIGUTTELLA. (Pl. 74, fig. 7.)

LITA BIGUTTELLA. *Fischer von Röslerstamm. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 4 lignes trois quarts.

Les premières ailes sont en dessus d'un noir-brun mat uni, avec deux points blancs sur chacune d'elles. Ces deux points, contigus, l'un à la côte, l'autre au bord interne, sont placés en regard l'un de l'autre, vers les deux tiers de la longueur desdites ailes, en partant de leur base. La frange est de la couleur du fond. Le dessous des mêmes ailes est d'un noirâtre luisant, avec les mêmes points qu'en dessus, mais comme effacés. Les deux surfaces des secondes ailes sont noirâtres y compris la frange, avec un point blanc placé dans le milieu de leur longueur, sous la nervure costale; c'est la première espèce de ce genre qui offre cette particularité, et qui peut aider beaucoup à la faire reconnaître.

Les palpes, les antennes et la tête sont d'un

noir-brun, ainsi que le corselet. L'abdomen et les pattes participent de la couleur des secondes ailes.—De l'envoi de M. Parreyss.

CDXLIV. LITE CEINTE.

LITA CINCTELLA. (Pl. 74, fig. 8.)

TINEA CINCTELLA. *Linn. Fabr.* Ent. Syst. III. 2. 309-97. *Devillers.* Ent. *Linn.* tom. II. pag. 472. n° 881. (la Cordelière.)

LITA CINCTELLA? *Treits.* tom. IX. 2e part. pag. 106. n° 25.

Envergure, 4 lignes et demie.

Nous avons conservé à cette espèce le nom de *Cinctella*, sous lequel nous l'avons reçue de M. Parreyss; mais nous ne sommes pas certain qu'elle se rapporte à celle désignée ainsi par les auteurs cités dans sa Synonymie, car aucun d'eux ne fait mention du point blanc qu'on remarque sur les ailes supérieures de la nôtre, indépendamment de la ligne de même couleur qui les traverse. D'un autre côté, M. Treitschke dit que cette ligne, dans la *Cinctella*, est placée exactement au milieu des ailes, tandis qu'elle l'est un peu au delà dans la *Vorticella*. Or, sous ce rapport, la *Cinctella* de M. Parreyss ne dif-

fère pas de cette dernière, et lui ressemblerait parfaitement sans le point dont nous venons de parler, ce qui nous porterait à croire que ce point, d'ailleurs très-petit et à peine visible, n'est qu'accidentel, et disparaît dans beaucoup d'individus ; de sorte que, si notre présomption était fondée, l'espèce de M. Parreyss ne serait qu'une variété de la *Vorticella*, figurée et décrite dans cet ouvrage (tome XI, page 298, figure 10), au lieu d'être la *Cinctella* de Linné décrite par M. Treitschke. Dans le cas contraire, il faudrait y voir une troisième espèce, et lui appliquer un nouveau nom : c'est un point que nous laissons à éclaircir à nos successeurs, dans l'impossibilité où nous sommes de le faire nous-mêmes.

L'espèce dont il s'agit, nous le répétons, ne diffère de la *Vorticella* que par la présence d'un petit point blanc sur les ailes supérieures, en dedans de la ligne de même couleur qui les traverse un peu au delà du milieu de leur longueur ; ce qui, joint à la figure, nous dispense d'en donner une plus ample description.

CDXLV. LITE COTE NOIRE.

LITA NIGRICOSTELLA. (Pl. 74, fig. 9.)

Lita nigricostella. *Fischer von Röslerstamm. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 4 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris-jaunâtre, avec le bord costal et leur extrémité d'un brun-jaunâtre. On voit, en outre, une tache triangulaire de la même couleur qui occupe le milieu de la côte, et plusieurs points noirâtres placés entre cette tache, le bord interne et la base, dont un au milieu plus apparent que les autres. Le dessous des mêmes ailes est noirâtre, avec une tache orbiculaire jaune à leur extrémité. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris cendré, y compris la frange. Celle des premières ailes est également de cette couleur.

Les palpes sont jaunes et annelés de noir. La tête et le corselet sont d'un brun foncé. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes. Les pattes sont jaunâtres, avec les tarses entrecoupés de brun. Les antennes sont brunes. — De l'envoi de M. Parreyss.

CDXLVI. LITE OMBRÉE.

LITA UMBROSELLA. (Pl. 74, fig. 10.)

LITA UMBROSELLA. *Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 4 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun foncé y compris la frange, avec une tache blanchâtre contiguë à la côte, et située aux deux tiers de la longueur de chaque aile. Entre cette tache et la base, on aperçoit à peine deux ou trois points noirs, qui sont absorbés par l'intensité du fond. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris de plomb luisant, avec les franges d'un gris plus foncé.

Les antennes, les palpes, la tête et le corselet sont de la couleur des premières ailes. L'abdomen et les pattes sont d'un gris cendré. — De l'envoi de M. Parreyss, sans indication de l'auteur qui l'a nommée.

CDXLVII. LITE CALIGINEUSE.

LITA CALIGINOSELLA. (Pl. 74, fig. 11.)

Lita caliginosella. *Mann. Fischer von Röslerstamm.* In Catalogo. Supp.

Envergure, 4 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun foncé, avec la frange d'un gris-noirâtre, et un point blanc contigu à la côte, et placé aux deux tiers de la longueur de chaque aile. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris cendré, avec les franges d'une nuance un peu plus claire.

Les palpes, les antennes, la tête et le corselet sont de la couleur des premières ailes. L'abdomen et les pattes sont d'un gris-noirâtre.

On pourrait facilement confondre cette espèce avec la précédente, à cause de la couleur du fond de ses premières ailes et du point blanc dont elles sont marquées à la même place; mais elle en diffère non-seulement par des franges beaucoup plus longues, mais encore par la forme plus aiguë de ses secondes ailes, abstraction faite de la frange. — De l'envoi de M. Parreyss.

CDXLVIII. LITE RUGUEUSE.

LITA CARCHARIELLA. (Pl. 74, fig. 12.)

LITA CARCHARIELLA. *Tiseher. Fischer von Röslerstamm.* In Catalogo.

Envergure, 5 lignes.

Les premières ailes sont d'un jaune paille luisant des deux côtés, avec leur frange grise, et un petit point brun, au centre de chacune d'elles, marqué seulement en dessus. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris plombé luisant, avec leur frange blanchâtre.

Les palpes, les antennes, la tête et le corselet sont de la couleur des premières ailes, ainsi que les pattes. L'abdomen participe de la couleur des secondes.

Par la forme elliptique de ses ailes supérieures, cette espèce a le faciès d'une *Palpula ;* mais par la forme de ses palpes et le reste de son organisation, elle appartient bien au genre *Lita.* —De l'envoi de M. Parreyss.

CDXLIX. LITE BIFRACTURÉE.

LITA BIFRACTELLA. (Pl. 74, fig. 13.)

Lita bifractella. *Metzinger. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 5 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun foncé, un peu roussâtre, avec la frange plus claire et une petite tache fauve vers l'extrémité de la base, à peu de distance de l'angle apical. Le dessous des mêmes ailes ne diffère du dessus que par son aspect luisant. Les deux surfaces des secondes sont noirâtres, y compris la frange.

Les palpes, les antennes, la tête et le corselet sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen de celle des secondes. Les pattes sont brunes, avec les tarses roussâtres. — De l'envoi de M. Parreyss.

CDL. LITE VULGAIRE.

LITA VULGELLA. (Pl. 74, fig. 14.)

Tinea vulgella. *Hubn.* tab. 50. fig. 345.

Lita vulgella. *Fischer von Röslerstamm.* In Catalogo. Suppl.

Envergure, 5 lignes.

Les quatre ailes sont d'un gris cendré des deux-côtés, y compris les franges. Les premières seules sont marquées en dessus d'un point central noir, et traversées vers l'extrémité par une bande noirâtre, coudée extérieurement. Cette bande est suivie d'une ligne de la même couleur qui sépare la frange du bord terminal. La tête, le corps et toutes les parties qui en dépendent sont de la couleur des ailes.

Nota. L'individu qui nous a été envoyé par M. Parreyss est d'une nuance beaucoup plus claire que la figure d'Hubner, qui est presque noire.

CDLI. ORNICE JAUNATRE.

ORNIX LUTIPENNELLA. (Pl. 75, fig. 1.)

Ornix lutipennella. *Zeller. Fischer von Röslerstamm.* In Catalogo. Suppl.

Envergure, 5 lignes et demie.

Les premières ailes sont, des deux côtés, d'un jaune-roussâtre uni, avec la frange plus claire. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un

brun-roussâtre, avec la frange aussi plus claire.

Les antennes sont épaisses et paraissent verticillées, vues à la loupe; leurs articles sont alternativement noirs et blancs. La tête et les palpes sont couleur de chair; le corselet roussâtre, et l'abdomen de la couleur des secondes ailes, ainsi que les pattes. — De l'envoi de M. Parreyss.

CDLII. ORNICE A COTE BLANCHE.

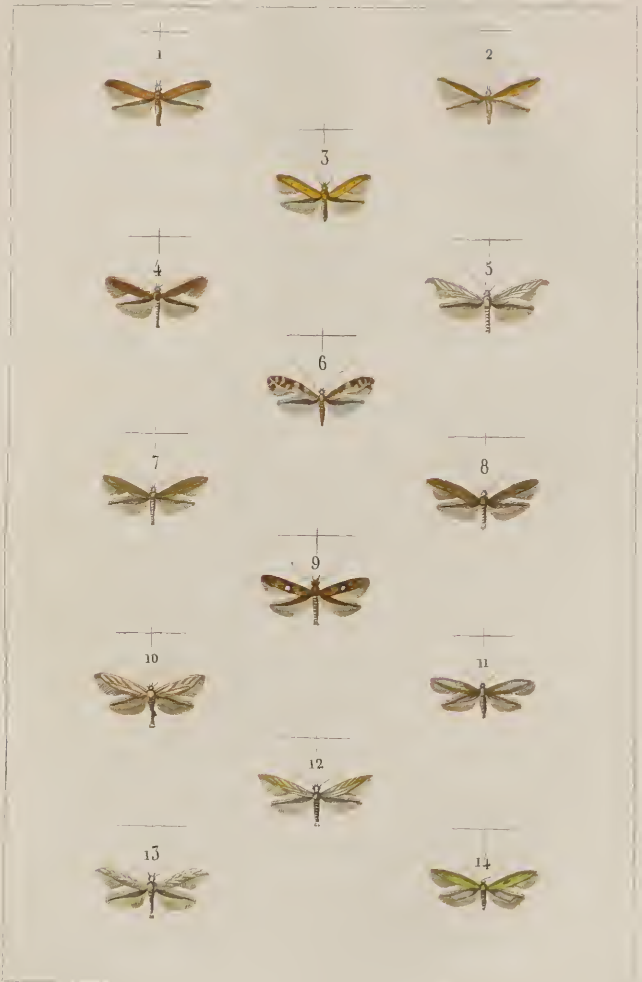
ORNIX ALBICOSTELLA. (Pl. 75, fig. 2.)

ORNIX ALBICOSTELLA. *Fischer von Röslerstamm. Pareyss.* In Catalogo.

Envergure, 4 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un jaune-roussâtre, avec la côte d'un blanc pur, et la frange d'un gris-blond. Leur dessous ne diffère du dessus que par un aspect luisant. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris-brun, y compris la frange.

Les antennes ont leurs articles alternativement noirs et blancs. La tête et les palpes sont blancs. Le corselet est roussâtre, avec les côtés blancs. L'abdomen et les pattes participent de la couleur des secondes ailes. — De l'envoi de



Acarie Baron pinx *Annedouche sc*

1. Ornix Lutipennella
2. id. Albicostella
3. id. Binotapennella
4. id. Limosipennella
5. id. Auricella
6. Oecophora Syringella
7. Ornix Galbulipennella
8. id. Saxicolella
9. Gracillaria Testacella
10. Ornix Trochilella
11. Ornix Fringilella
12. id. Troglodytella
13. id. Longe-striatella
14. Lita Dolosella

M. Parreyss, qui attribue à M. Röslerstamm le nom sous lequel elle est désignée.

CDLIII. ORNICE BITACHETÉE.

ORNIX BINOTAPENNELLA. (Pl. 75, fig. 3.)

ORNIX BINOTAPENNELLA. *Fischer von Röslerstamm. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 4 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un jaune testacé, avec deux points noirs sur chacune d'elles; l'un à peu près au tiers de la longueur de l'aile, en partant de la base, et l'autre aux deux tiers; le premier est placé près du bord interne, et il est moins gros que le second, qui occupe le milieu de la largeur de l'aile. La frange est d'un roussâtre clair. Les secondes ailes sont en dessus d'un gris-brun, avec la frange de la même couleur que celle des premières. Le dessous des quatre ailes est d'un gris-roussâtre très-luisant.

Depuis leur base jusqu'à la moitié de leur longueur, les antennes sont garnies d'écailles ou de poils roussâtres; l'autre moitié, qui est nue, se compose d'articles alternativement noirs et blancs. La tête et les palpes sont d'un blanc-

rougeâtre, ainsi que le corselet et les pattes. L'abdomen participe un peu de la couleur des secondes ailes. — De l'envoi de M. Parreyss, qui attribue à M. Röslerstamm le nom sous lequel elle est désignée.

CDLIV. ORNICE BOURBEUSE.

ORNIX LIMOSIPENNELLA. (Pl. 75, fig. 4.)

ORNIX LIMOSIPENNELLA. *Fischer von Röslerstamm. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 5 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun-roussâtre, avec la côte blanche dans la moitié de sa longueur à partir de la base, et d'un roussâtre pâle ensuite. La frange est d'un roux un peu plus clair que le fond. Le dessous des mêmes ailes ne diffère du dessus que par son aspect luisant. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris-brun, avec la frange d'une nuance moins foncée.

Les antennes ont leurs articles alternativement blancs et noirs. La tête et les palpes sont roussâtres. Le corselet est également de cette couleur, avec les épaulettes blanches. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes.

Les pattes sont blanchâtres. — De l'envoi de M. Parreyss, qui attribue à M. Röslerstamm le nom sous lequel elle est désignée.

CDLV. ORNICE A OREILLES.

ORNIX AURICELLA. (Pl. 75, fig. 5.)

Tinea auricella. *Fabr.* Ent. syst. tom. III, pers. 2, p. 300, n° 60.

Ornix auricella. *Fischer von Röslerstamm.* In Catalogo. Suppl.

Envergure, 6 lignes.

Les premières ailes ont leur sommet légèrement falqué. Elles sont en dessus d'un blanc argenté, avec les nervures et la frange d'un gris-roussâtre. Leur dessous ne diffère du dessus que parce que la couleur blanche qui sépare les nervures est moins pure. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris luisant légèrement roussâtre, avec la frange d'une nuance plus claire.

La tête, les palpes et les antennes sont d'un blanc-roussâtre, ainsi que le corselet et les pattes. L'abdomen est de la couleur des secondes ailes.

Cette espèce, qui nous a été envoyée par M. Parreys, est très-voisine de l'*Ornatipennella.*

CDLVI. OECOPHORE DU LILAS.

OECOPHORA SYRINGELLA. (Pl. 75, fig. 6.)

ORNIX SYRINGELLA. *Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 5 lignes.

Les premières ailes sont d'un brun foncé, et parsemées de plusieurs taches blanches, irrégulières, de diverses grandeurs, dont cinq sur chaque aile : celle du milieu, contiguë à la côte, est beaucoup plus grande que les autres. La frange est de la couleur du fond, et coupée dans le milieu de sa longueur par une ligne blanche. Le dessous des mêmes ailes est d'un brun luisant, avec quelques vestiges des taches du dessus. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris foncé, y compris la frange.

Les palpes sont blancs et annelés de noir. La tête est blanche. Les antennes sont brunes. Le corselet et l'abdomen sont également bruns, ainsi que les pattes, dont les tarses sont entrecoupés de blanc.

La chenille de cette espèce est très-commune sur le lilas, dont elle roule les jeunes feuilles sur leurs bords pour se faire un abri. Elle s'y tient renfermée dans un léger tissu, et ne se nourrit que

du parenchyme de la feuille qui lui sert de demeure. Elle est d'un vert blanchâtre translucide, avec la tête brune. Parvenue à toute sa taille à la fin de juin, elle se transforme en chrysalide dans sa demeure, et son papillon paraît dans le courant de juillet. Il est étonnant qu'une espèce aussi commune n'ait pas été décrite par M. Treitschke, ni figurée par M. Hubner. M. Parreyss, en nous l'envoyant sous le nom de *Syringella,* qui lui est justement appliqué, ne cite pas l'auteur qui le lui a donné.

CDLVII. ORNICE LORIOT.

ORNIX GALBULIPENNELLA. (Pl. 75, fig. 7.)

ORNIX GALBULIPENNELLA. *Fischer von Röslerstamm.* In Catalogo. Suppl.

Envergure, 4 lignes et demie.

Les premières ailes en dessus sont d'un gris-blond, avec la frange grise et la côte blanche. Avec la loupe, on aperçoit des atomes bruns entre les nervures, qui sont épaisses et très en relief. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris cendré clair, ainsi que les franges.

Les articles des antennes sont alternativement

noirs et blancs. Les palpes et la tête sont d'un gris-roussâtre pâle, ainsi que le corselet et les pattes. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes. — De l'envoi de M. Parreyss.

CDLVIII. ORNICE SAXICOLE.

ORNIX SAXICOLELLA. (Pl. 75, fig. 8.)

ORNIX SAXICOLELLA. *Fischer von Röslerstamm. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 6 lignes.

Les premières ailes en dessus sont entièrement d'un gris-roussâtre, y compris la frange, avec les nervures saillantes et très-épaisses, et dont l'intervalle est parsemé d'atomes bruns. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris cendré, ainsi que les franges.

Les articles des antennes sont successivement noirs et blancs. La tête et les palpes sont d'un gris-roussâtre, ainsi que le corselet et les pattes. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes.

Cette espèce, que nous avons reçue de M. Parreyss, ne diffère de la précédente que par une

plus grande taille, et par une nuance un peu plus foncée.

CDLIX. GRACILLARIE TESTACÉE.

GRACILLARIA TESTACELLA. (Pl. 75, fig. 9.)

TINEA TESTACELLA? *Hubn.* tab. 47. fig. 326.
ŒCOPHORA TESTACELLA. *Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 6 lignes.

Les premières ailes en dessus sont d'un brun-roussâtre, parsemé d'atomes plus foncés, avec une bande médiane noirâtre, sur laquelle on aperçoit à peine deux petits points blancs placés l'un à côté de l'autre dans le sens de la longueur de l'aile. La frange est d'un gris-noirâtre dans sa moitié antérieure, et d'un gris plus clair pour le reste. Le dessous des mêmes ailes est d'un brun luisant uni. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris-noirâtre, avec la frange plus claire.

Les antennes, les palpes, la tête et le corselet sont de la couleur des premières ailes. L'abdomen et les pattes participent de celle des secondes.

Nous avons reçu cette espèce comme étant la *Testacella* de Hubner; mais il faut convenir

qu'elle ne lui ressemble guère, car la figure de cet auteur diffère de la nôtre non-seulement par l'absence des deux points sur la bande médiane des premières ailes, mais encore par la forme de ces mêmes ailes. Aussi avons-nous cité cette figure avec un point de doute(?)

CDLX. ORNICE ROITELET.

ORNIX TROCHILELLA. (Pl. 75, fig. 10.)

ORNIX TROCHILELLA. *Fischer von Röslerstamm. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 5 lignes et demie.

Les premières ailes en dessus sont blondes, y compris la frange, avec les nervures saillantes et argentées. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris plombé, ainsi que les franges.

Les articles des antennes sont successivement blonds et noirs. La tête, les palpes et le corselet sont blonds, ainsi que les pattes. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes. — De l'envoi de M. Parreyss.

CDLXI. ORNICE PINSON.

ORNIX FRINGILELLA. (Pl. 75, fig. 11.)

ORNIX FRINGILELLA. *Fischer von Röslerstamm.* In Catalogo. Suppl.

Envergure, 4 lignes trois quarts.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris-roux, qui devient blanchâtre le long de la côte, avec un point noir vers leur sommet, et des atomes également noirs, clair-semés sur leur surface. La frange est d'un gris plus clair que le fond. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris plombé, ainsi que les franges.

La tête, les palpes, les antennes, le corselet et les pattes sont d'un gris blanchâtre. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes. — De l'envoi de M. Parreyss.

CDLXII. ORNICE TROGLODYTE.

ORNIX TROGLODYTELLA. (Pl. 75, fig. 12.)

ORNIX TROGLODYTELLA. *Fischer von Röslerstamm. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 5 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris argenté, avec les nervures blondes et saillantes, et la frange d'un gris-jaunâtre. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris clair, avec la frange légèrement roussâtre.

Les antennes ont leurs articles successivement blonds et noirs. La tête, les palpes, le corselet et les pattes sont d'un blanc-roussâtre. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes. — De l'envoi de M. Parreyss.

CDLXIII. ORNICE A STRIES LONGITUDINALES.

ORNIX LONGE-STRIATELLA. (Pl. 75, fig. 13.)

ORNIX LONGE-STRIATELLA. *Fischer von Röslerstamm. Parreyss*. In Catalogo.

Envergure, 6 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un roussâtre clair, parsemé de quelques atomes noirs, avec la côte et les nervures blanches, et la frange grise. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris légèrement roussâtre, avec la frange plus claire.

Les articles des antennes sont successivement noirs et blancs. Les palpes, la tête, le corselet et les pattes sont blancs. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes. — De l'envoi de M. Parreyss.

CDLXIV. LITE RUSÉE.

LITA DOLOSELLA. (Pl. 75, fig. 14.)

Lita dolosella. *Fischer von Röslerstamm. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 5 lignes.

Les premières ailes sont des deux côtés d'un blond pâle, très-luisant, avec les nervures un peu plus foncées, et la frange de la couleur du fond. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris-roussâtre clair, y compris la frange.

La tête, les palpes, les antennes et le corselet sont de la couleur des premières ailes, ainsi que les pattes. L'abdomen participe de celle des secondes.

Cette espèce a le faciès d'un *Ornix;* mais, par la forme de ses palpes et de ses ailes inférieures, elle appartient bien au genre *Lita.* — De l'envoi de M. Parreyss.

CDLXV. ÉLACHISTE DU POMMIER.

ELACHISTA POMIFOLIELLA. (Pl. 76, fig. 1.)

Elachista pomifoliella. *Tischer. Fischer von Röslerstamm.* In Catalogo. Suppl.

Envergure, 3 lignes et un quart.

Les premières ailes en dessus sont marquées de plusieurs bandes ou taches d'argent, disposées sur un fond d'or, ainsi qu'il suit : la première, en partant de la base, a la forme d'un chevron placé transversalement au milieu de l'aile, et dont la pointe est tournée du côté externe. Viennent ensuite quatre taches en regard les unes des autres, dont deux triangulaires et contiguës, l'une à la côte et l'autre au bord interne; les deux autres sont oblongues, et placées obliquement. Enfin on voit au sommet de l'aile une cinquième et dernière tache de forme orbiculaire : toutes ces taches sont finement encadrées de noir. La frange est d'un gris-blond. Le dessous des mêmes ailes est d'un brun-roussâtre, avec quelques vestiges des taches du dessus. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris de plomb, avec la frange roussâtre.

Les antennes sont d'un blanc d'argent. La tête et le corselet sont d'un fauve doré, ainsi que les

pattes. L'abdomen est brun, avec son extrémité fauve, et les segments bordés de blanc argenté.— De l'envoi de M. Parreyss.

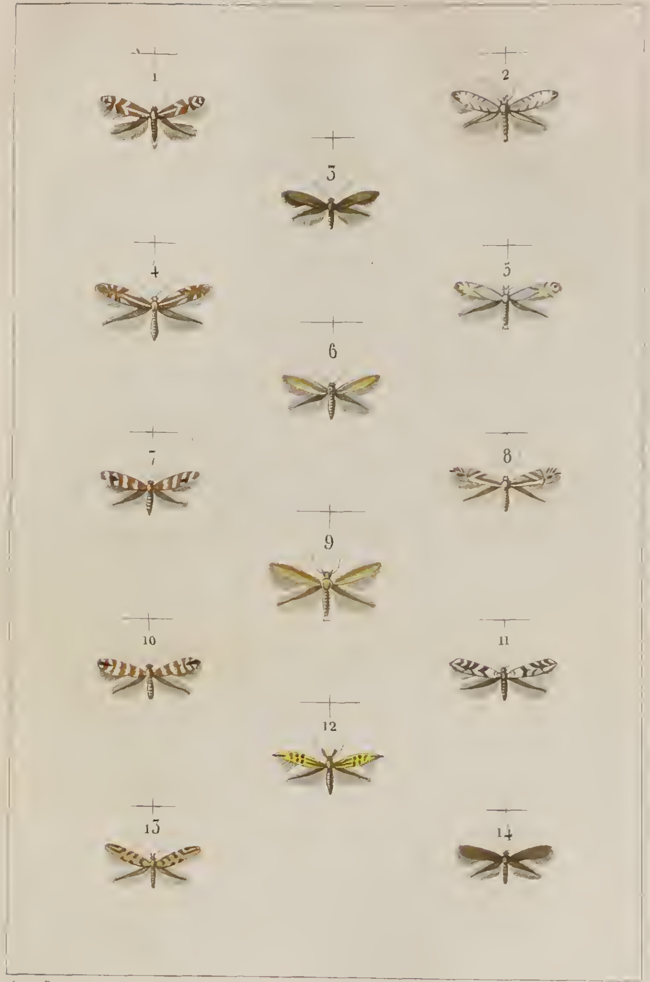
CDLXVI. ÉLACHISTE RASÉE.

ELACHISTA ABRASELLA. (Pl. 76, fig. 2.)

ELACHISTA ABRASELLA. *Fischer von Röslerstamm*, suivant *M. Parreyss.*

Envergure, 4 lignes.

Les premières ailes en dessus sont d'un blanc luisant et lavées de fauve doré à leur sommet; chacune d'elles est marquée de sept petites lignes noires, placées obliquement, dont quatre le long de la côte et trois le long du bord interne. Le dessous des mêmes ailes est entièrement noirâtre. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris plombé. La frange des quatre ailes est grise en dessus et blanche en dessous. Les antennes, la tête et le corselet sont blancs, ainsi que les pattes. L'abdomen est légèrement lavé de gris en dessus. — De l'envoi de M. Parreyss.



Acarie Baron pinx Annedouche sc

1 Elachista Pomifoliella
2. id. Abrasella
3. id. Angusticolella
4. id. Ilicifoliella
5. id. Tenella
6 Ornix Serenella
7 Elachista Emberizœ-pennella
8. id. Scitulella
9. id. Ballotella
10. id. Froelichiella
11. Elachista Acernella
12. Ornix Auro-guttella
13. Elachista Comparella
14 id Gaunacella

CDLXVII. ÉLACHISTE A COL ÉTROIT.

ELACHISTA ANGUSTICOLLELLA. (Pl. 76, fig. 3.)

ELACHISTA ANGUSTICOLLELLA. *Heyd*, suivant *M. Parreyss.*

Envergure, 3 lignes et un tiers.

Les quatre ailes sont en dessus d'un brun-verdâtre uniforme, tirant un peu sur la couleur de l'airain, avec la frange d'un gris-noirâtre. Le dessous ne diffère du dessus que par une nuance un peu plus claire.

Les antennes, la tête et le corselet sont de la couleur des premières ailes, ainsi que les pattes. L'abdomen est noirâtre. — De l'envoi de M. Parreyss.

CDLXVIII. ÉLACHISTE DE L'ILEX.

ELACHISTA ILICIFOLIELLA. (Pl. 76, fig. 4.)

ELACHISTA ILICIFOLIELLA. *Fischer von Röslerstamm*, suivant *M. Parreyss.*

Envergure, 3 lignes et un quart.

Les premières ailes en dessus sont marquées de plusieurs taches d'argent, sur un fond d'or, ainsi qu'il suit, savoir : quatre le long de la côte

et trois au bord interne. Ces taches, en regard l'une de l'autre, sont finement bordées de noir et de forme plus ou moins triangulaire. Indépendamment de cela, on voit une ligne, également d'argent, qui part du milieu de la base de chaque aile et s'étend jusqu'au tiers de sa longueur, et une petite tache noire ocellée au sommet. La frange est d'un gris légèrement roussâtre. Le dessous des mêmes ailes est d'un brun luisant. Les deux surfaces des secondes sont d'un gris de plomb, avec la frange comme celle des premières ailes.

Les antennes et la tête sont blanches. Le corselet est d'un fauve doré, ainsi que les pattes. L'abdomen est d'un gris-noirâtre, avec son extrémité fauve. — De l'envoi de M. Parreyss.

CDLXIX. ÉLACHISTE DÉLICATE.

ELACHISTA TENELLA. (Pl. 76, fig. 5.)

ELACHISTA TENELLA. *Zeller*, suivant *M. Parreyss.*

Envergure, 3 lignes et demie.

Les premières ailes en dessus sont d'un blanc nacré, tirant un peu sur le bleuâtre et légèrement doré à leur extrémité. Chacune d'elles est terminée par une petite tache noire ocellée, et

marquée en outre de quatre petites lignes de cette couleur, dont deux au bout de la côte et deux à l'extrémité du bord interne. La partie nacrée de l'aile est séparée du reste par une ligne noire formant un angle aigu, dont la pointe est tournée du côté externe. La frange est grise. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris-roussâtre luisant, avec la frange comme en dessus. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris plombé, avec la frange blanche.

Les antennes, la tête et le corselet sont blancs, ainsi que les pattes. L'abdomen est gris. — De l'envoi de M. Parreyss.

CDLXX. ORNICE SEREINE.

ORNIX SERENELLA. (Pl. 76, fig. 6.)

Ornix serenella. *Tischer,* suivant *M. Parreyss.*

Envergure, 5 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un fauve doré, avec la côte, le bord interne et la base d'un jaune pâle argenté. Leur dessous est d'un brun-roux luisant. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris plombé. La frange des quatre ailes est d'un gris-roussâtre des deux côtés.

La tête, les antennes et le corselet sont d'un blanc-jaunâtre argenté, ainsi que les pattes. L'abdomen est d'un gris-roussâtre. — De l'envoi de M. Parreyss.

CDLXXI. ÉLACHISTE BRUANT.

ELACHISTA EMBERIZÆ-PENNELLA. (Pl. 76, fig. 7.)

Elachista emberizæ-pennella. *Bouc.* suivant *M. Parreyss.*

Envergure, 4 lignes.

Les premières ailes en dessus sont d'un fauve doré. Leur première moitié, en venant de la base, est traversée par deux bandes droites d'un blanc argenté, et le reste de leur surface est occupé par quatre taches de la même couleur que ces bandes, dont les deux premières, plus grandes que les deux autres, sont séparées par du brun foncé; les deux dernières sont placées à l'extrémité. Le dessous des mêmes ailes est d'un brun clair, avec quelques vestiges des taches du dessus. Les deux surfaces des secondes sont d'un gris plombé. La frange des quatre ailes est d'un gris-roussâtre des deux côtés.

La tête, les antennes et le corselet sont d'un fauve doré, ainsi que les pattes. L'abdomen est d'un gris-noirâtre. — De l'envoi de M. Parreyss.

CDLXXII. ÉLACHISTE MIGNONNE.

ELACHISTA SCITULELLA. (Pl. 76, fig. 8.)

ELACHISTA SCITULELLA. *Fischer von Röslerstamm*, suivant *M. Parreyss.*

Envergure, 3 lignes.

Cette jolie petite espèce se distingue des autres non-seulement par la délicatesse du dessin qui orne ses premières ailes, mais encore parce que leur sommet se courbe en crochet très-aigu. Chacune d'elles est traversée sur un fond d'or par une bande d'argent, bordée de gris des deux côtés ; cette bande part du milieu de la côte et se dirige obliquement vers l'extrémité du bord interne, où elle forme un angle aigu avec une autre bande d'argent qui longe ce même bord. A partir de cet angle, le reste de l'aile offre un dessin très-compliqué que nous n'entreprendrons pas de décrire et pour lequel nous renvoyons à la figure. Le dessous des mêmes ailes est roussâtre, avec le même dessin qu'en dessus à leur extrémité. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris plombé. La frange des quatre ailes est blonde des deux côtés.

Les antennes, la tête et le corselet sont d'un

blanc-jaunâtre, ainsi que les pattes. L'abdomen est roussâtre. — De l'envoi de M. Parreyss.

CDLXXIII. ÉLACHISTE DE LA BALLOTTE.

ELACHISTA BALLOTELLA. (Pl. 76, fig. 9.)

ELACHISTA BALLOTELLA. *Fischer von Röslerstamm*, suivant *M. Parreyss.*

Envergure, 5 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un fauve clair, avec les nervures épaisses et le bord interne légèrement argenté. Leur dessous est de la même couleur, mais luisant. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris plombé. La frange des quatre ailes est d'un gris-blond des deux côtés.

La tête, les antennes et les pattes sont d'un blanc légèrement jaunâtre, ainsi que le corselet, dont les épaulettes sont bordées de brun. L'abdomen est de la couleur des secondes ailes. — De l'envoi de M. Parreyss.

CDLXXIV. ÉLACHISTE DE FROELICH.

ELACHISTA FROELICHIELLA. (Pl. 76, fig. 10.)

Elachista. *Zeller*, *Fischer von Röslerstamm*. In Catalogo. Suppl.

Envergure, 4 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un fauve doré. Leur première moitié, à partir de leur base, est traversée par deux bandes droites, argentées. L'autre moitié est occupée par six taches d'argent, dont les deux premières, opposées l'une à l'autre, forment, par leur réunion, comme une troisième bande étranglée dans son milieu. Les quatre autres taches sont isolées et séparées par un trait d'un noir-brun. Toutes ces bandes et toutes ces taches sont plus ou moins bordées de brun du côté interne. Le dessous des mêmes ailes offre quelques vestiges du dessin du dessus sur un fond d'un brun clair, luisant. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris plombé. La frange des quatre ailes est d'un gris-blond des deux côtés.

Les antennes, vues à la loupe, sont brunes et annelées de blanc. La tête est blanchâtre. Le corselet et les pattes sont d'un fauve clair. L'ab-

domen est de la couleur des secondes ailes.

Cette espèce ressemble beaucoup à l'*Emberisæpennella*; elle en diffère néanmoins sous plusieurs rapports, notamment par les antennes et par deux taches de plus à l'extrémité des premières ailes. — De l'envoi de M. Parreyss.

CDLXXV. ÉLACHISTE DE L'ÉRABLE.

ELACHISTA ACERNELLA. (Pl. 76, fig. 11.)

Elachista acernella. *Fischer von Röslerstamm*, suivant *M. Parreyss*.

Envergure, 3 lignes et demie.

Le fond des premières ailes en dessus est d'un blanc d'argent mat. Chacune d'elles est traversée, d'abord, par deux petites lignes brunes près de la base, ensuite par deux chevrons d'un brun fauve, et au delà par deux moitiés de chevron de la même couleur que les précédents; ces chevrons sont bordés de noir des deux côtés. Le dessous des mêmes ailes est noirâtre, avec des éclaircies blanchâtres. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris plombé, foncé. La frange des quatre ailes est grise des deux côtés.

Les antennes sont noirâtres. La tête, le cor-

selet et les pattes sont blancs. L'abdomen est de la couleur des secondes ailes. — De l'envoi de M. Parreyss.

CDLXXVI. ORNICE A GOUTTES D'OR.

ORNIX AURO-GUTTELLA. (Pl. 76, fig. 12).

ORNIX AURO-GUTTELLA. *Steffen,* suivant *M. Parreyss.*

Envergure, 4 lignes.

Les premières ailes en dessus sont d'un blond clair, avec deux lignes brunes qui partent de la base et s'avancent, en divergeant, jusqu'au milieu de l'aile. Le reste de leur surface est occupé par quatre petites taches brunes, sur chacune desquelles est placé un point d'or bruni, très-brillant, et l'angle apical, qui est très-aigu, est marqué d'un trait brun. Le dessous des mêmes ailes est d'un roux luisant uni. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris plombé. La frange des quatre ailes est d'un gris clair des deux côtés.

La tête et le corselet sont roussâtres, ainsi que les pattes et les deux bouquets de poils à la base des antennes, qui, du reste, sont brunes et annelées de blanc. L'abdomen est de la couleur des secondes ailes. — De l'envoi de M. Parreyss.

CDLXXVII. ÉLACHISTE COMPARABLE.

ELACHISTA COMPARELLA. (Pl. 76, fig. 13.)

Elachista comparella. *Fischer von Röslerstamm*, suivant *M. Parreyss.*

Envergure, 3 lignes.

Les premières ailes en dessus sont d'un roux clair, avec plusieurs taches brunes disposées sur chacune d'elles ainsi qu'il suit, savoir : trois au bord interne, et quatre à la côte : l'avant-dernière de celles-ci se réunit à une ligne brune qui remonte vers l'angle apical. Le dessous des mêmes ailes est d'un roux clair luisant et uni. Les deux surfaces des secondes sont d'un gris plombé. La frange des quatre ailes est d'un gris-roussâtre.

Les antennes, la tête et le corselet sont roussâtres, ainsi que les pattes. L'abdomen est de la couleur des secondes ailes. — De l'envoi de M. Parreyss.

CDLXXVIII. ÉLACHISTE MAL VÊTUE.

ELACHISTA GAUNACELLA. (Pl. 76, fig. 14.)

Elachista gaunacella. *Fischer von Röslerstamm*, suivant *M. Parreyss*.

Envergure, 3 lignes.

Les premières ailes sont d'un brun d'écorce uni en dessus comme en dessous. Les deux surfaces des secondes sont d'un gris cendré. La frange des quatre ailes est d'un gris plus clair des deux côtés.

La tête, les antennes, le corselet et les pattes sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen de celle des secondes. Cette espèce qui, par la pauvreté de sa parure, justifie bien son nom, m'a été envoyée par M. Parreys.

CDLXXIX. ŒCOPHORE DE TREITSCHKE.

ŒCOPHORA TREITSCHKIELLA. (Pl. 77, fig. 1.)

Œcophora treitschkiella. *Mann*, suivant *M. Parreyss*.

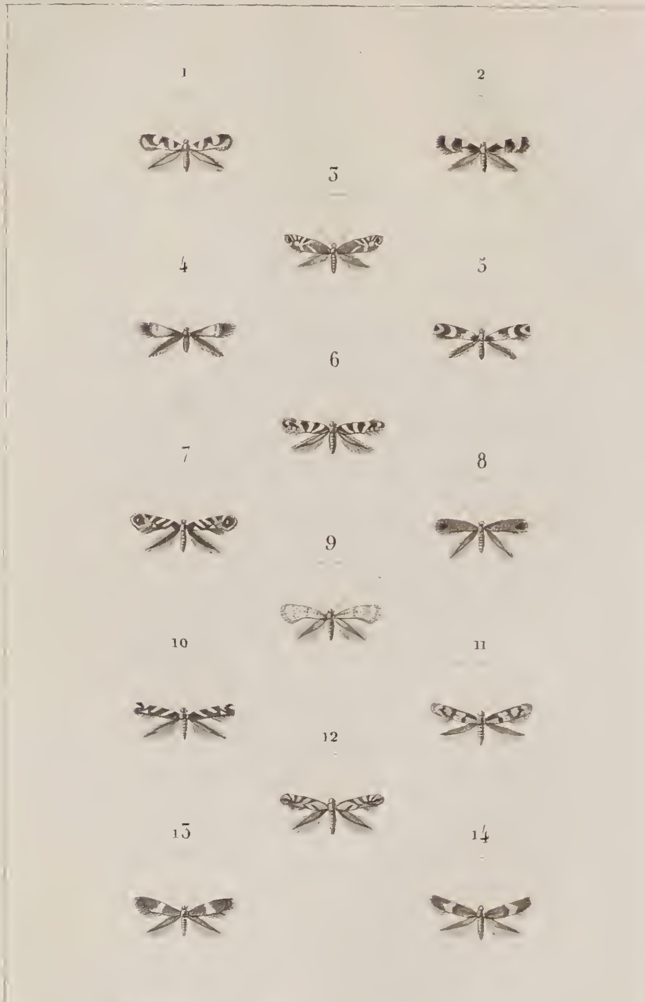
Envergure, 3 lignes.

Les premières ailes en dessus sont saupoudrées

d'or sur un fond pourpre, et chacune d'elles est marquée d'une bande et de deux taches d'argent bruni très-éclatant. La bande est droite et traverse l'aile près de sa base; les deux taches sont irrégulières, placées en regard l'une de l'autre, et contiguës, l'une au milieu de la côte et l'autre au milieu du bord interne. Indépendamment de cela, on voit une éclaircie jaunâtre qui longe le bord terminal, et qui, examinée à la loupe, se compose d'une agglomération d'atomes d'or. La frange est blanche; le dessous des mêmes ailes est d'un brun clair, luisant. Les deux surfaces des secondes sont d'un gris plombé, y compris la frange.

Les antennes, la tête et le corselet sont d'un brun-pourpre, l'abdomen gris et les pattes brunes, avec les tarses blancs et annelés de brun.

Cette jolie espèce a été dédiée, par M. Mann, peintre d'histoire naturelle à Vienne, à M. Treischke, continuateur de l'ouvrage d'Ochsenheimer sur les Lépidoptères d'Europe. — De l'envoi de M. Parreyss.



Acarie Baron pinx Annedouche sc

1 Oecophora Treitschkiella
2 id Magnificella
3. Aechmia Desideratella
4 et 5 Oecophora Gratiosella
6. Lita Superbella
7. Elachista Ononiella
8 Oecophora Subnitidella
9 id. Collitella
10. Lita Albiapicella
11. id. Miscella
12. Elachista Canifoliella
13. Lita Bisulcella
14 Lita Cinctella

CDLXXX. ŒCOPHORE MAGNIFIQUE.

OECOPHORA MAGNIFICELLA. (Pl. 77, fig. 2.)

ŒCOPHORA MAGNIFICELLA. *Mann*, suivant *M. Parreyss*.

Envergure, 3 lignes.

Les premières ailes en dessus sont d'un brun-roussâtre, dont l'intensité fait ressortir d'autant mieux les taches d'argent bruni dont elles sont ornées et qui ont l'éclat de l'acier le plus poli. Ces taches, par leur réunion, forment deux bandes transversales irrégulières, l'une au milieu de chaque aile et l'autre vers l'extrémité. La frange est de la couleur du fond. Le dessous des mêmes ailes est d'un brun clair luisant. Les deux surfaces des secondes sont d'un gris plombé, y compris la frange.

Les antennes, la tête et le corselet sont de la couleur des premières ailes et l'abdomen de celle des secondes. Les pattes sont brunes, avec leurs tarses d'un blanc-roussâtre. — De l'envoi de M. Parreyss.

CDLXXXI. ÆCHMIE DÉSIRÉE.

ÆCHMIA DESIDERATELLA. (Pl. 77, fig. 3.)

ÆCHMIA DESIDERATELLA. *Fischer von Röslerstamm,* suivant *M. Parreyss.*

Envergure, 4 lignes.

Le fond des premières ailes en dessus est d'un brun-noirâtre, et chacune d'elles est traversée, au milieu, par deux lignes blanches, formant chacune un coude ou un angle très-prononcé, dont la pointe regarde le côté extérieur. Viennent ensuite trois traits blancs en forme de virgule, qui partent de l'extrémité de la côte. Le sommet de l'aile est occupé par une tache noire, orbiculaire, bordée de blanc, ayant la forme d'un œil de plume de paon. La frange est grise. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris plombé.

La tête, les antennes et le corselet sont d'un brun-noirâtre. L'abdomen et les pattes participent de la couleur des secondes ailes. — De l'envoi de M. Parreyss.

CDLXXXII. OECOPHORE GRACIEUSE.

OECOPHORA GRATIOSELLA. (Pl. 77, fig: 4 et 5.)

OEcophora gratiosella. *Fischer von Röslerstamm*, suivant *M. Parreyss*.

Envergure, 2 lignes.

Cette espèce est si petite qu'il est impossible d'en distinguer le dessin et les couleurs à l'œil nu. Avec la loupe, on voit que le dessus de ses premières ailes est doré depuis leur base jusqu'au miieu, où elles sont traversées par une bande d'argent un peu arquée; le reste est d'un brun pourpre métallique, avec un croissant d'or à l'extrémité. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris-noirâtre, avec la frange plus claire.

Les antennes, qui sont grises, sont garnies à leur base d'une touffe de poils ou d'écailles d'argent très-brillant. La tête, le corps et les pattes sont noirâtres.

Cette description ne concerne que la femelle: le mâle, dont nous donnons également la figure, en diffère en ce qu'il manque de la bande d'argent et du croissant d'or, mentionnés dans la description de la première. — De l'envoi de M. Parreyss.

CDLXXXIII. ŒCOPHORE SUPERBE.

OECOPHORA SUPERBELLA. (Pl. 77, fig. 6.)

Lita superbella. *Tischer*, *Fischer von Röslerstamm*. In Catalogo. Suppl.

Envergure, 4 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun pourpre, avec trois bandes transversales et une tache d'argent sur chacune d'elles. La tache est placée à l'extrémité. Quant aux bandes, elles sont disposées ainsi qu'il suit, savoir : la première et la seconde, en partant de la base, sont droites; mais l'une est placée obliquement, tandis que l'autre est perpendiculaire aux deux bords. La troisième forme un coude dont la pointe regarde la tache dont nous venons de parler. La frange est grise. Le dessous des mêmes ailes est noirâtre, avec deux taches blanches, l'une à l'extrémité du sommet, et l'autre vers le milieu de la côte. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris plombé, y compris la frange.

Les palpes et la tête sont couvertes d'écailles d'argent. Les antennes sont d'un brun-noir et annelées de blanc. Le corselet est d'un brun pourpre et l'abdomen noirâtre. Les pattes sont

d'un gris argenté. — De l'envoi de M. Parreyss, qui rapporte cette espèce au genre *Lita* : mais c'est pour nous un *Œcophore*. M. Fischer la mentionne dans son Catalogue supplémentaire, sans indication de genre.

CDLXXXIV. ÉLACHISTE DE LA BUGRANE.

ELACHISTA ONONIELLA. (Pl. 77, fig. 7.)

ORNIX ONONIELLA. *Zeller*, suivant *M. Parreyss*.

Envergure, 3 lignes.

Le fond des premières ailes en dessus est d'un brun chocolat, saupoudré d'or au milieu. Chacune d'elles est traversée obliquement par trois bandes linéaires d'argent, qui partent de la côte et ne descendent pas jusqu'au bord interne. Celui-ci est marqué de deux taches d'argent, l'une près de la base et l'autre à l'extrémité opposée. Le sommet de l'aile est occupé par une grande tache en forme d'œil de queue de paon; cette tache est cernée de blanc et pupillée de noir. La frange est noirâtre. Le dessous des mêmes ailes est de la couleur du dessus, avec quelques vestiges des lignes dont nous venons de parler. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris plombé, y compris la frange.

Les antennes sont noirâtres et annelées de blanc. La tête et le corselet sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen de celle des secondes. Les pattes sont brunes, avec les tarses annelés de blanc argenté. — De l'envoi de M. Parreyss, qui rapporte cette espèce au genre *OEcophore;* mais c'est pour nous un *Élachiste.*

CDLXXXV. ÉLACHISTE PEU BRILLANTE.

ELACHISTA SUBNITIDELLA. (Pl. 77, fig. 8.)

OEcophora subnitidella. *Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 2 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris cendré saupoudré de brun, avec leur sommet plus foncé et la frange grise; leur dessous est d'un gris-brun luisant. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris plombé, y compris la frange.

La tête, le corselet et les antennes sont de la couleur des premières ailes; l'abdomen et les pattes, de celle des secondes. Cette espèce, placée parmi les Œcophores, dans la liste d'envoi de M. Parreyss, nous paraît appartenir au genre *Élachiste.*

CDLXXXVI. ŒCOPHORE POUDRÉE.

OECOPHORA COLLITELLA. (Pl. 77, fig. 9.)

OEcophora collitella. *Fischer von Röslerstamm*, suivant *M. Pareyss.*

Envergure, 3 lignes.

Le fond des premières ailes en dessus est blanc, et chacune d'elles est traversée par deux bandes jaunâtres, l'une au milieu, l'autre à égale distance de la première et du bord terminal; ces deux bandes sont parsemées de petits points noirs, et l'on en voit de plus gros placés sur une ligne longitudinale qui part de la base; mais tous ces points ne sont bien visibles qu'à la loupe. La frange est blanchâtre et grise dans sa partie inférieure. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris-noirâtre luisant. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris plombé, y compris la frange.

Les antennes sont épaisses et noirâtres. La tête et l'abdomen sont jaunâtres, ainsi que les pattes. L'abdomen est de la couleur des secondes ailes. — De l'envoi de M. Parreyss.

CDLXXXVII. LITE A SOMMET BLANC.

LITA ALBI-APICELLA. (Pl. 77, fig. 10.)

OEcophora albi-apicella. *Fischer von Röslerstamm*, suivant *M. Parreyss.*

Envergure, 4 lignes.

Les premières ailes en dessus sont d'un brun café, avec des bandes linéaires et trois taches blanches sur chacune d'elles; les unes et les autres sont disposées ainsi qu'il suit: en partant de sa base, on voit d'abord les deux bandes linéaires, placées très-obliquement et dont la seconde moitié, plus courte que l'autre, s'arrête au milieu de l'aile. Viennent ensuite les trois taches, dont deux qui se correspondent, l'une à l'extrémité de la côte et l'autre à l'extrémité du bord interne, et la troisième placée tout à fait au sommet, et qui envahit une partie de la frange. Le reste de celle-ci est d'un gris-noirâtre. Le dessous des mêmes ailes est d'un brun-noir luisant, avec une tache blanche à l'extrémité de la côte. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris plombé, y compris la frange.

Les antennes, les palpes, la tête et le corselet sont de la couleur des premières ailes; l'abdo-

men et les pattes participent de celle des secondes. Cette espèce est placée parmi les Œcophores dans la liste d'envoi de M. Parreyss; mais d'après la forme de ses palpes recourbés et relevés au-dessus de la tête, elle appartient, pour nous, au genre *Lita*.

CDLXXXVIII. LITE BROUILLÉE.

LITA MISCELLA. (Pl. 77, fig. 11.)

TINEA MISCELLA. *Hubn.* Tab. 40. fig. 273.
ŒCOPHORA MISCELLA. *Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 4 lignes.

Les premières ailes en dessus sont grises et saupoudrées de brun. Chacune d'elles est traversée par trois bandes brunes: la première, en venant de la base, est placée obliquement et projette du côté interne un rameau qui longe la côte et s'étend jusqu'au corselet; la seconde est droite et présente une petite dent dans le milieu de sa longueur; la troisième forme un coude dont la pointe regarde le sommet de l'aile; celui-ci est bordé de brun, et la frange est grise. Le dessous des mêmes ailes est entièrement d'un brun luisant. Les deux surfaces des secondes sont d'un gris plombé, y compris la frange.

Les palpes sont blancs intérieurement et noirâtres extérieurement, ainsi qu'à leur extrémité. Les antennes, la tête et le corselet sont bruns, ainsi que les pattes. L'abdomen est d'un gris-roussâtre.

Cette espèce nous a paru appartenir au genre *Lita*, bien qu'elle figure dans la liste d'envoi de M. Parreyss parmi les Œcophores.

CDLXXXIX. ÉLACHISTE A TACHES BLANCHATRES.

ELACHISTA CANIFOLIELLA. (Pl. 77, fig. 12.)

Elachista canifoliella. *Treits.* tom. ix. 2. 178.
Tinea canapennella. *Hubn.* tab. 47. fig. 327. (mas.)

Envergure, 3 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris-roussâtre, traversées au milieu par deux chevrons bruns et terminées par une tache arrondie, en forme d'œil de queue de paon, laquelle tache est coupée au milieu par une ligne brune, et cernée, du côté interne, par une ligne blanche précédée d'une ligne noire. La frange est grise. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris-roussâtre luisant. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris cendré, avec la frange blanchâtre.

Les antennes sont brunes, le sommet de la tête blanc, le reste de cette partie et le corselet bruns et l'abdomen de la couleur des secondes ailes. Les pattes sont d'un gris-blanchâtre. Cette espèce se trouve en Saxe, suivant M. Treitschke. Je l'ai reçue de M. Parreyss, qui la place à tort parmi les Œcophores.

CDXC. LITE BISULCE.

LITA BISULCELLA. (Pl. 77, fig. 13.)

Œcophora bisulcella. *Fischer von Röslerstamm.* In Catalogo. Suppl.

Envergure, 3 lignes.

Les premières ailes, en dessus, sont d'un gris-brun foncé, saupoudré de jaunâtre, avec une bande transversale et médiane d'un blanc sale sur chacune d'elles. La frange est de la couleur du fond. Le dessous est entièrement d'un gris-brun, sans aucun vestige de la bande du dessus. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris cendré, avec la frange un peu plus claire.

Les palpes et le sommet de la tête sont d'un blanc-roussâtre. Le reste de la tête, les antennes et le corselet sont bruns. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes. Les pattes

sont d'un gris-roussâtre. M. Fischer mentionne cette espèce dans son Catalogue supplémentaire sans indiquer le genre auquel il la rapporte. M. Parreyss, dans sa liste d'envoi, la place, mais à tort, parmi les Œcophores, car, par ses palpes, elle appartient bien au genre *Lita*.

CDXCI. LITE CEINTE.

LITA CINCTELLA. (Pl. 77, fig. 14.)

ŒCOPHORA CINCTELLA. *Zeller*, suivant *M. Parreyss*.

Envergure, 3 lignes et demie.

Les premières ailes, en dessus, sont d'un gris-brun, avec une bande médiane et transversale d'un blanc sale sur chacune d'elles; cette bande est légèrement coudée et projette une dent obtuse du côté interne. La frange est de la couleur du fond. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris-brun sans bande. Les deux surfaces des secondes sont d'un gris cendré, avec la frange plus claire.

Les palpes et le sommet de la tête sont blanchâtres. Le reste de la tête et le corselet sont bruns. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes. — Les pattes antérieures sont

brunes et annelées de blanc. les autres sont grises.

Cette espèce appartient comme la précédente au genre *Lita*, bien que M. Parreyss la place dans sa liste d'envoi parmi les Œcophores.

CDXCII. ŒCOPHORE SUPPUTÉE.

ŒCOPHORA DISPUNCTELLA. (Pl. 78, fig. 1.)

ŒCOPHORA DISPUNCTELLA. *Fischer von Röslerstamm*, suivant le Catalogue de *M. Parreyss*.

Envergure, 3 lignes.

Cette petite espèce, par sa livrée, a un peu la physionomie d'un Yponomeute. Ses premières ailes, en dessus, sont blanches, et parsemées d'un grand nombre de points noirs dont deux plus gros, placés, l'un au centre de l'aile et l'autre au bord interne. La frange est de la couleur du fond. — Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un blanc uniforme, sans en excepter la frange.

La tête, les antennes et le corps sont d'un blanc pur; les pattes sont d'un blanc sale.

Cette espèce nous a été envoyée par M. Parreyss sous le nom de *Dispunctella*, qu'il attribue à M. Fischer de Röslerstamm.

CDXCIII. OECOPHORE SQUAMMEUSE.

OECOPHORA SQUAMOSELLA. (Pl. 78, fig. 2.)

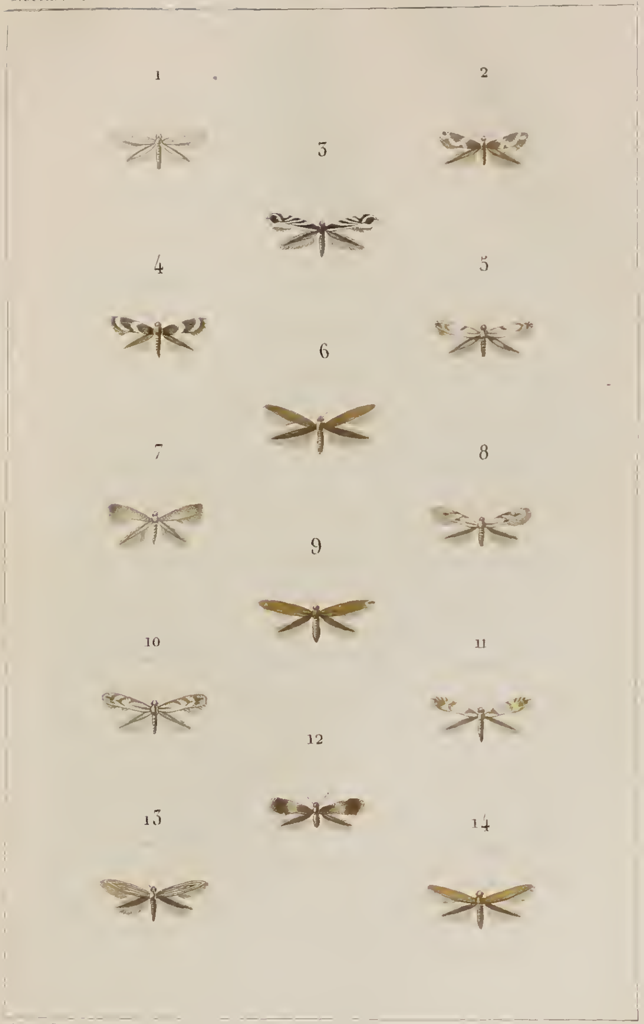
OEcophora squamosella. *Fischer von Röslerstamm*, suivant le Catalogue de *M. Parreyss*.

Envergure, 3 lignes.

Les premières ailes, en dessus, ont leur fond roussâtre et sont saupoudrées de brun, avec une ligne blanche qui part du milieu de la côte et se termine à l'angle apical où elle se bifurque après avoir décrit une courbe très-prononcée, et projeté un trait qui aboutit au milieu du bord interne. Leur frange est de la couleur du fond. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris-brun luisant, avec la frange plus claire.

La tête, les antennes et le corps sont d'un gris-brun uniforme, les pattes sont aussi de cette couleur; mais les tarses sont annelés de blanc.

Nous avons reçu cette espèce de M. Parreyss, sous le nom de *Squamosella*, qu'il attribue à M. Fischer de Röslerstamm.



Acarie Baron pinx — Annedouche sc

1. Oecophora Dispunctella
2. id. Squamosella
3. Elachista Kollariella
4. Oecoph. Grisella
5. id. Crepusculella
6. Ornix Flavipennella
7. Oecoph. Pallidella
8. Elach. Cratoegifoliella
9. Ornix Binderiella
10. Elach. Albedinella
11. Elach. Roborifoliella
12. Oecoph. Sericopezella
13. Ornix Cothurnella
14. id. Badiipennella

CDXCIV. ÉLACHISTE DE KOLLAR.

ELACHISTA KOLLARIELLA. (Pl. 78, fig. 3.)

ELACHISTA KOLLARIELLA. *Fischer von Röslerstamm*. In Catalogo. Suppl.

Envergure, 4 lignes et demie.

Ses premières ailes sont en dessus d'un brun foncé avec le bord interne blanc. Chacune d'elles est traversée obliquement par trois lignes blanches parallèles et très-rapprochées, et son extrémité est occupée par une tache oculée, pupillée de noir et cernée de blanc, avec un petit pinceau de poils noirâtres qui part du centre de cette tache et déborde le sommet. La frange est grise. Le dessous des mêmes ailes est d'un brun foncé luisant, avec quatre points blancs qui bordent la côte. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris plombé, avec la frange plus claire.

La tête, les antennes et le corps sont d'un gris-brun uniforme, ainsi que les pattes, dont les tarses, toutefois, sont annelés de blanc.

Cette jolie espèce très-caractérisée a été dédiée par M. Fischer de Röslerstamm à M. Kollar, directeur du Muséum d'histoire naturelle à

Vienne, et auteur de plusieurs ouvrages sur l'entomologie, entre autres d'un catalogue systématique des Lépidoptères de l'archiduché d'Autriche. — De l'envoi de M. Parreyss.

CDXCV. ŒCOPHORE GRISE.

ŒCOPHORA GRISEELLA. (Pl. 78, fig. 4.)

ŒCOPHORA GRISEELLA. *Fischer von Röslerstamm*, suivant le Catalogue de *M. Parreyss*.

Envergure, 3 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris-roussâtre saupoudré de noir, avec deux bandes transverses blanches, l'une au milieu et l'autre à l'extrémité. La première est un peu arquée, la seconde est parallèle au bord terminal. La frange est de la couleur du fond. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris plombé, avec la frange plus claire.

La tête, les antennes et le corps sont d'un gris uniforme, ainsi que les pattes. L'extrémité de l'abdomen seule est un peu fauve.

Cette espèce nous a été envoyée par M. Parreyss, sous le nom de *Griseella*, qu'il attribue à M. Fischer de Röslerstamm.

CDXCVI. OECOPHORE CRÉPUSCULAIRE.

OECOPHORE CREPUSCULELLA. (Pl. 78, fig. 5.)

OEcophora crepusculella. *Fischer von Röslerstamm.* In Catalogo. Suppl.

Envergure, 4 lignes.

Les premières ailes sont, en dessus, d'un blanc nacré, avec une petite tache linéaire fauve, qui part du milieu de la côte et dont la position est oblique. On voit en outre, à l'extrémité de chacune desdites ailes, d'abord une ligne arquée d'un fauve doré, et ensuite un point ocellé noir, d'où partent, en divergeant, plusieurs petites lignes noirâtres, qui forment comme une étoile. La frange est grise. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris-roussâtre, avec la côte et l'extrémité blanches. Les deux surfaces des secondes sont d'un gris plombé, avec la frange, plus claire.

La tête et le corselet sont blancs. L'abdomen est gris. Les pattes et les antennes sont d'un blanc-roussâtre.

Cette espèce, qui nous a été envoyée par M. Parreyss, figure dans le catalogue que nous avons reçu dans le temps de M. Fischer de Röslerstamm.

CDXCVII. ORNICE AILE FAUVE.

ORNIX FLAVIPENNELLA. (Pl. 78, fig. 6.)

ORNIX FLAVIPENNELLA. *Fischer von Röslerstamm*, suivant le Catalogue de *M. Parreys*.

Envergure, 5 lignes.

Le dessus des premières ailes est entièrement d'un gris-fauve, y compris la frange, qui est d'une nuance un peu plus claire; leur dessous est d'un gris-brun. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris plombé légèrement roussâtre, sans en excepter la frange.

Les antennes sont noires et annelées de blanc. La tête, les palpes, le corselet et les pattes sont de la couleur des premières ailes; l'abdomen participe de la nuance des secondes.

Cette espèce nous a été envoyée par M. Parreyss sous le nom de *Flavipennella*, comme lui ayant été donnée par M. Fischer de Röslerstamm.

CDXCVIII. OECOPHORE PALE.

OECOPHORA PALLIDELLA. (Pl. 78, fig. 7.)

Œcophora pallidella. *Fischer von Röslerstamm*, suivant le Catalogue de *M. Parreyss*.

Envergure, 3 lignes et demie.

Le dessus des premières ailes est d'un blanc argenté, saupoudré de fauve, surtout à l'extrémité, avec la frange d'un blanc-roussâtre. Leur dessous et les deux surfaces des secondes sont d'un blanc-jaunâtre luisant, avec la frange de la même couleur.

La tête, les antennes, le corps et les pattes sont d'un roussâtre pâle.—De l'envoi de M. Parreyss, qui attribue à M. Fischer de Röslerstamm le nom sous lequel nous l'avons reçue.

CDXCIX. ÉLACHISTE DE L'ALISIER.

ELACHISTA CRATÆGIFOLIELLA. (Pl. 78, fig. 8.)

Elachista cratægifoliella, *Fischer von Röslerstamm*. In Catalogo. Suppl.

Envergure, 3 lignes.

Le fond des premières ailes en dessus est

d'un blanc nacré, finement saupoudré de brun. On voit sur chacune d'elles trois lignes d'un fauve clair, dont deux transversales et placées obliquement. La troisième part de la base et s'avance jusqu'au milieu de l'aile. On y voit en outre quatre petits traits noirs, dont deux contigus à la côte, et les deux autres sur les lignes transversales dont nous venons de parler. La frange est d'un roussâtre pâle. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris-roussâtre, avec la frange plus claire.

La tête, les antennes, le corps et les pattes sont d'un blanc-roussâtre.

Cette espèce figure dans le Catalogue de M. Fischer de Röslerstamm, et nous a été envoyée par M. Parreyss.

D. ORNICE DE BINDER.

ORNIX BINDERIELLA. (Pl. 78, fig. 9.)

Ornix binderiella. *Kollar*, suivant le Catalogue de *M. Parreyss*.

Envergure, 5 lignes.

Le dessus des premières ailes est entièrement d'un gris-roussâtre, avec une éclaircie à leur som-

met, sur laquelle on aperçoit à peine un petit trait de la couleur du fond. La frange est d'un gris-brun. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un brun plombé luisant, avec la frange plus claire.

Les antennes sont noires et annelées de blanc. La tête, le corselet et les pattes sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen participe de celle des secondes.

Cette espèce nous a été envoyée par M. Parreyss sous le nom de *Binderiella* qu'il attribue à M. Kollar : ce nom est sans doute celui de la personne à laquelle cet entomologiste l'aura dédiée.

DI. ÉLACHISTE BLANC D'OEUF.

ELACHISTA ALBEDINELLA. (Pl. 78, fig. 10.)

ELACHISTA ALBEDINELLA. *Zeller*, suivant le Catalogue de *M. Parreyss.*

Envergure, 3 lignes et demie.

Les premières ailes, en dessus, sont blanches et traversées dans leur moitié postérieure par trois bandelettes fauves; les deux premières, en venant de la base, sont placées obliquement et ne descendent pas au delà de la nervure mé-

diane; la troisième arrive jusqu'au bord interne; elle est suivie d'un point noir, ocellé, placé sur une éclaircie arrondie, qui occupe tout le sommet de l'aile. La frange est d'un blanc-jaunâtre. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris-roussâtre luisant, avec la frange d'un blanc-jaunâtre.

Les antennes sont blanches et annelées de brun. La tête, le corselet et les pattes sont blancs, et l'abdomen de la couleur des ailes inférieures.

Cette espèce nous a été envoyée par M. Parreyss sous le nom d'*Albedinella* qu'il attribue à M. Zeller. Ce nom dérive d'*Albedo*, *inis*, qui veut dire blanc d'œuf.

DII. ÉLACHISTE DU ROUVRE.

ELACHISTA ROBORIFOLIELLA. (Pl. 78, fig. 11.)

ELACHISTA ROBORIFOLIELLA. *Zeller, Fischer von Röslerstamm.* In Catalogo. Suppl.

Envergure, 3 lignes.

Les premières ailes, en dessus, sont largement dorées à la base et au sommet, avec leur milieu argenté. La partie argentée est séparée des deux autres, savoir : du côté de la base, par une ligne

oblique d'un brun-rouge, et du côté opposé par une ligne de la même couleur, décrivant un angle dont la pointe regarde l'extérieur. La partie dorée du sommet est marquée, à l'extrémité de la côte, de trois petits traits noirs, bordés de blanc, en forme de virgule et parallèles entre eux; elle est marquée en outre à l'angle apical d'un ocelle noir, d'où part une ligne de la même couleur, qui s'étend jusqu'au bout de la frange; celle-ci est blanche. Le dessous des mêmes ailes est entièrement d'un gris argenté, avec la répétition de l'ocelle noir du dessus. Les deux surfaces des secondes ailes sont également d'un gris argenté, avec la frange blanche. La tête et le corselet sont dorés, avec les épaulettes et les pattes argentées, ainsi que les antennes. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes.

Cette jolie espèce bien caractérisée nous a été envoyée par M. Parreyss, et figure dans le Catalogue supplémentaire de M. Fischer de Röslerstamm.

DIII. OECOPHORE A FRANGE SOYEUSE.

OECOPHORA SERICOPEZELLA. (Pl. 78, fig. 12.)

OEcophora sericopezella. *Zeller. Fischer von Röslerstamm.* In Catalogo. Suppl.

Envergure, 3 lignes.

Les premières ailes, en dessus, sont d'un gris-jaunâtre grossièrement saupoudré de brun, avec une éclaircie blanchâtre au milieu et la frange grise. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris plombé ou argenté, avec la frange plus claire.

Les antennes et les palpes sont d'un blanc-roussâtre. La tête et le corselet sont bruns ainsi que les pattes. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes.

Cette espèce, que nous avons reçue de M. Parreyss, figure dans le catalogue supplémentaire de M. Fischer de Röslerstamm.

DIV. ORNICE COTHURNE.

ORNIX COTHURNELLA. (Pl. 78, fig. 13.)

ORNIX COTHURNELLA. *Fischer von Röslerstamm*, suivant le Catalogue de *M. Parreyss.*

Envergure, 4 lignes et demie.

Bien que les premières ailes de cette espèce paraissent entièrement d'un gris-blond à la vue simple, on s'aperçoit, avec une loupe, que la frange et les nervures, qui sont très-épaisses, sont seules de cette couleur; l'intervalle qui sépare celles-ci est argenté. Ainsi, pour être exact dans sa description, il faut dire que le fond des premières ailes en dessus est argenté, avec les nervures et la frange blondes. Quant au dessous des mêmes ailes, il est entièrement d'un brun luisant. Les deux surfaces des secondes sont d'un gris plombé, avec la frange plus claire.

Les antennes sont blondes et annelées de blanc. La tête, le corps et les pattes sont d'un gris blond.

Cette espèce nous a été envoyée par M. Parreyss sous le nom de *Cothurnella* qu'il attribue à M. Fischer de Röslerstamm.

DV. ORNICE A AILES ROUSSES.

ORNIX BADII-PENNELLA. (Pl. 78, fig. 14.)

ORNIX BADII-PENNELLA. *Fischer von Röslerstamm*, suivant le Catalogue de *M. Parreyss*.

Envergure, 4 lignes et demie.

Les premières ailes, en dessus, sont entièrement d'un gris-roussâtre, avec la frange plus claire. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris plombé ou argenté, avec la frange blonde.

Les antennes sont rousses et annelées de blanc. La tète et le corselet sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen de celle des secondes. Les pattes sont d'un blanc-roussâtre luisant.

Cette espèce nous a été envoyée par M. Parreyss sous le nom de *Badii-pennella*, qu'il attribue à M. Fischer de Röslerstamm.

DVI. TORDEUSE JUGÉE.

TORTRIX DECRETANA. (Pl. 79, fig. 1, a, b.)

TORTRIX DECRETANA. *Treits*. Supp. x. 3. 56.
TORTRIX ROSANA. *Hubn*. tab. 48. fig. 302. (fœm.)

Envergure, mâle 11 lignes, fem. 12 lignes.

Depuis que nous avons décrit et figuré dans

cet ouvrage, comme deux espèces distinctes, les *Tortrix ameriana* et *Congenerana*, il a été reconnu, comme nous le présumions et comme nous l'avions dit, que l'une était le mâle et l'autre la femelle d'une même espèce. En voici une seconde qui présente les mêmes dissemblances entre les deux sexes; elle nous a été envoyée par M. Fischer de Röslerstamm, sous le nom de *Decretana*, et c'est aussi sous ce nom que M. Treistchke la décrit dans son Supplément. Les différences qui les séparent de l'*Ameriana* et de la *Congenerana*, quoique minimes, sont néanmoins très-sensibles pour un œil exercé; mais comme elles sont plus du ressort de la peinture que du discours, nous renonçons à les décrire, et nous renvoyons à la comparaison des figures pour en juger.

L'envoi que nous a fait dans le temps M. de Röslerstamm de l'espèce dont il s'agit, était accompagné de la note suivante: « Assez commune « à Dresde. La femelle a été prise pendant long- « temps pour celle de la *Congenerana*, et plu- « sieurs personnes prenaient le mâle pour la « *Piceana* jusqu'à ce que l'on en crût mon expé- « rience, et que l'on reconnût l'*Ameriana* comme « le mâle de la *Congenerana*, et la *Piceana* comme « celui de l'*Oporana*, ainsi que le prouve l'édu- « cation des chenilles. »

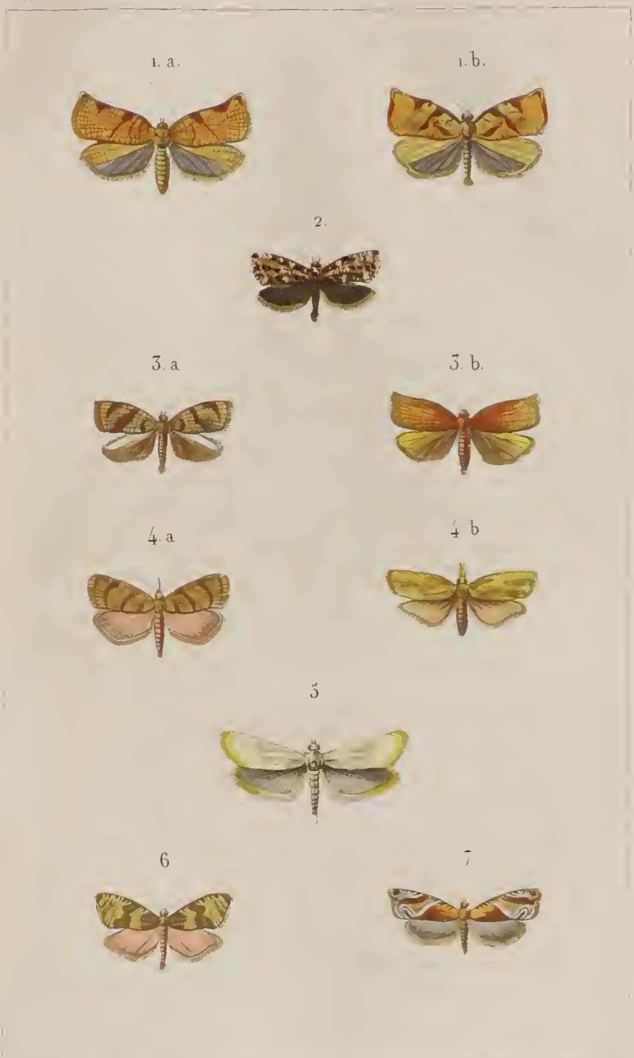
DVII. SÉRICORE ÉTOILÉE.

SERICORIS SIDERANA. (Pl. 79, fig. 2.)

Sericoris siderana. *Treits.* Suppl. x. 3. 81.

Envergure, 7 lignes.

Le fond des premières ailes, en dessus, est d'un noir fuligineux, surchargé de nombreux atomes orangés, formant par leur réunion trois bandes longitudinales qui partent de la base en divergeant, et ne s'étendent pas au delà du milieu de l'aile. Sur ce fond, brillent, comme autant d'étoiles, plusieurs points d'un bleu métallique rangés symétriquement, et dont quelques-uns se réunissent en lignes courbes. On voit en outre, au milieu du bord interne, un gros point d'argent qui paraît d'un blanc pur ou d'un blanc jaunâtre suivant l'aspect de la lumière, et vis-à-vis de ce point, au bord de la côte, et à peu de distance de son origine, une tache jaune, chargée d'atomes d'argent. La côte est marquée dans toute sa longueur de points orangés, et la frange, qui est aussi de cette couleur, est interrompue au milieu par des points noirs. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont entièrement d'un noir



Acarie Baron pinx *Annedouche sc.*

1. a, b. Tortrix Decretana ♂ ♀
2. Sericoris Siderana
3. a, b. Tortrix Lævigana ♂ ♀.
4. a, b. Tortrix Pilleriana ♂ ♀
5. Ilythia Cruentella
6. Sericoris Umbrosana
7. Phoxopteryx Derasana

fuligineux, avec les franges d'un jaune orangé, et la côte des premières marquée de taches de cette même couleur. La tête et le corselet sont variés de noir et d'orangé, ainsi que les palpes et les antennes. L'abdomen est noir avec son extrémité orangée. Les cuisses sont noires, les tibias variés de noir et d'orangé, et les tarses entièrement de cette dernière couleur. Cette description ne concerne que le mâle : la femelle nous est inconnue.

Cette brillante espèce m'a été envoyée en communication par M. Bruand de Besançon comme inédite ; mais, vérification faite, elle m'a paru se rapporter à celle que M. Treitschke a décrite dans son Supplément sous le nom de *Siderana*. Elle se rapproche un peu de la *Textana* d'Hubner et de Frölich.

DVIII. TORDEUSE LISSE.

TORTRIX LÆVIGANA. (Pl. 79, fig. 3, a, b.)

TORTRIX LÆVIGANA. *Wien.Verz*, *Illig.*, *Treits.* tom. VIII. pag. 62. n° 10. *Fischer von Röslerstamm.* Abbildungen, III Heft. S. 17. tab. 11. fig. 2. a-e.

TORTRIX OXYACANTHANA. *Hubn.* tab. 18. fig. 117. *Dup.* (fœm.) Lépid. de France. tom. IX. pag. 74. pl. 238. fig. 10. (mas.)

Tortrix aurana. *Hubn.* tab. 19. fig. 118. (mas.) *Frölich.* pag. 31. n° 38. *Dup.* Lépid. de France, tom. IX. pag. 76. pl. 239. fig. 1. (mas.)

Tortrix variana, *Frölich.* pag. 30. n° 37.

Pyralis variana. *Fabr.* Ent. syst. III. 2. 262. 84.

Envergure, mâle 9 lignes, fem. 10 lignes.

Voici encore une espèce qui offre entre les deux sexes la même dissemblance que l'*Ameriana* et la *Decretana*. Sur la foi de Hubner, nous avons décrit et figuré le mâle sous le nom d'*Acerana*, et la femelle sous celui d'*Oxyacanthana*; mais, ainsi que nous le présumions, et comme nous l'avons dit, l'un et l'autre appartiennent à la même espèce, c'est-à-dire à la *Lævigana* des auteurs du Catalogue de Vienne. Les deux figures que nous en avons données laissant beaucoup à désirer pour l'exactitude, nous en donnons aujourd'hui de nouvelles, d'après deux exemplaires, un de chaque sexe, qui nous ont été envoyés par M. Fischer de Röslerstamm. Quant à la description et l'histoire de cette espèce, nous nous en référons à ce que nous en avons dit dans le tome IX de cet ouvrage, pages 74-76.

DIX. TORDEUSE DE PILLERIUS.

TORTRIX PILLERIANA. (Pl. 79, fig. 4, a, b.)

TORTRIX PILLERIANA. *Schiffermüller et Denis*, Syst. Verseclniss des Schimm. der Wienergegend. pag. 126. (1776.)

Idem. *Fabr.* Mantissa insect. tom. II. p. 227. n° 28 (1787). Ent. syst. III. 2. 251. n° 38. (1794).

Idem. *Toussaint de Charpentier*, die Zünster, a, s, w, des *Wien. Verz. M. Anmerck. v. Zincken. G. Sommer. S.* 28. (1821).

Idem. *Hubn.* Tortrices, tab. 27. fig. 172. (fœm.)

Idem. *Farines.* Mém. sur la chenille connue vulgairement sous le nom de *couque*. (Perpignan, 1824.)

Idem. *Treits.* die Schim. von Europa, tom. VIII. p. 83. n° 25. (1830.)

Idem. *Duponchel.* Hist. nat. des Lépid. de France, noct. tom. VI. pag. 91. pl. 239. fig. 8. (1834.)

Idem. *Stephens.* Illust. of Bristish entom. haustellata. t. IV. Append. p. 396.

TORTRIX LUTEOLANA, *Hubn.* tab. 21. fig. 36. (mas.)

PYRALE DE LA VIGNE (Pyralis vitis), *Bosc.* Mém. pour servir à l'histoire de la chen. qui a ravagé les vignes d'Argenteuil en 1786, publié par la Société royale d'agriculture de Paris, trimestre d'été, pag. 22. pl. 4 (1786.)

PHALÈNE DE LA VIGNE, *l'abbé Roberjot.* Mém. sur un moyen propre à détruire les chenilles qui ravagent la vigne, publié par ladite Société, trimestre du printemps, pag. 193. (1787.)

PYRALIS VITANA. *Fabr.* Mantissa ins. tom. II. pag. 227. n° 38. (1787.) Ent. syst. III. 11. 26. (1794.)

Idem. *Coquebert.* Illust. iconog. ins. quæ in mus. Paris.

observavit et in lucem edidit Fabr. Decas. I. p. 29. tab. 7. fig. 9. (1799.)

Idem. *Draparnaud.* Mém. sur l'insecte qui a ravagé en l'an IX les vignes des communes de Marsaillan et de Florensac; recueil des bulletins de la Soc. des sciences et belles-lettres de Montpellier. t. I. p. 86. (1801.)

Idem. *Forel.* Mém. sur le ver destructeur de la vigne, p. 7. fig. 1, 2, 3. feuille du canton de Vaud (février 1825.)

Idem. *Foudras.* Rapport fait à la Société d'agriculture de Lyon, dans sa séance du 31 août 1827. (Mém. de la Société d'agriculture et d'hist. nat. de Lyon. pag. 33. année 1825-1827.)

Idem. *Dunal.* Des insectes qui attaquent la vigne dans le département de l'Hérault. 24e année, Bulletin de la Société d'agriculture du dép. susdit, pag. 362. pl. I. septembre et octobre 1837. suite, p. 426, décembre 1837. fin, 25e année, pag. 422. décembre 1838. pl. I. fig. I.

Chape de la vigne et pyrale de florensac. *Faure-Biguet* et *Sionest.* Mém. sur quelques insectes nuisibles à la vigne, pag. 6. Lyon (an X-1802.)

Pyrale de la vigne (Pyralis vitis.) *Latreille.* Hist. des crustacés et des insectes, faisant suite au Buffon-Sonini, t. XIV. p. 246 (an XIII-1805); Règne animal de Cuvier, 2e éd. t. V, p. 413 (1829.)

Pyrale de dantic (Pyralis danticana). *Walckenaer.* Recherches sur les insectes nuisibles à la vigne, Ann. de la Soc. ent. de France. t. V. p. 255. (1836.)

Pyrale de la vigne (Pyralis vitana). *Audouin.* Hist. des insectes nuisibles à la vigne, et particulièrement de la Pyrale; ouvrage publié sous les auspices du ministre des travaux publics, de l'agriculture et du commerce, et de MM. les membres des conseils généraux des départements ravagés, etc., in-4° avec un grand nombre de planches. (1840.)

Envergure, 9 lignes à 10 lignes.

Lorsque je donnai, dans cet ouvrage, en 1834, la description et la figure de la *Tortrix Pilleriana*, je n'en possédais qu'un individu qui m'avait été communiqué par M. Alex. Lefebvre, comme une rareté prise par lui dans les environs d'Hyères, département du Var. Or, on conçoit que d'après une telle indication, et surtout d'après l'assertion des auteurs allemands, que la chenille de la *Pilleriana* vit sur le *stachys germanica*, il ne pouvait me venir dans la pensée que cette espèce fût la même que la fameuse Pyrale qui cause tant de ravages dans les vignobles de la France. Je devais d'ailleurs d'autant moins le supposer, que Fabricius, qui nomme cette Pyrale *Vitana*, d'après Bosc qui le premier l'a fait connaître en France, la distingue de la *Pilleriana* des Allemands. Aussi M. le baron Walckenaer, qui s'occupait alors d'un grand travail intitulé : *Recherches sur les insectes nuisibles à la vigne, connus des anciens et des modernes, etc.* (1), ayant bien voulu me demander des renseignements sur la Pyrale dont il s'agit, je lui répondis que je ne la connaissais pas, ou du moins qu'il m'avait été impossible de la reconnaître dans la descrip-

(1) Ce travail a été publié dans le t. v des annales de la Soc. ent. de France. (Année 1836.)

tion et la figure qu'en donne Bosc, dans le mémoire publié par lui sur les ravages causés par cet insecte dans les vignobles d'Argenteuil, en 1786. En effet, il omet les deux caractères les plus essentiels qui distinguent cette espèce de ses congénères, à savoir : la longueur insolite des palpes, et les reflets métalliques de ses premières ailes et de son corselet. Cependant, m'étant rappelé alors que la collection de ce savant avait été acquise par le Muséum, je la visitai et ne fus pas peu surpris de voir qu'il avait étiqueté du nom de *Pyralis vitana*, un individu absolument semblable à ma *Pilleriana*. Toutefois, comme cette collection était dans le plus grand désordre, j'aimais mieux supposer qu'il y avait eu transposition d'étiquette, que de me rendre à cette preuve, qui contrariait mes idées, et qui ne cadrait pas d'ailleurs avec la description et la figure de l'auteur. Ainsi, j'étais toujours dans la persuasion que la *Tortrix pilleriana* n'était pas la *Pyralis vitana*, d'autant mieux que Fabricius en fait lui-même deux espèces distinctes, comme je l'ai dit plus haut, lorsque je fus tiré de mon erreur par la communication que fit M. Brullé à la Société entomologique de France, dans sa séance du 2 août 1837, de plusieurs individus de la Pyrale de la vigne, récemment éclos et recueillis à Argenteuil, par M. Audouin lui-même.

En effet, ces individus, qui appartiennent évidemment à l'espèce dont Bosc a fait connaître les ravages en 1786, s'accordent parfaitement avec la description et la figure que les auteurs allemands donnent de la *Pilleriana*. Enfin, ce qui ne laisse plus aucun doute sur l'identité de ces deux espèces, c'est l'envoi fait à M. Audouin par M. Kollar, directeur du Muséum de Vienne en Autriche, de deux individus (un mâle et une femelle) de la *Pilleriana*, recueillis dans les environs de cette ville, et qui sont tout à fait semblables à ceux pris en France.

Ces explications m'ont paru nécessaires, pour me justifier de n'avoir pas cité en 1834, dans ma synonymie de la *Tortrix Pilleriana*, la Pyrale de la vigne décrite d'abord par Bosc, et ensuite, d'après lui, par Fabricius et Latreille. Maintenant, je vais compléter son histoire, avec les renseignements que je puiserai dans l'important ouvrage publié en 1841, par M. Audouin, sur cet insecte si préjudiciable à l'agriculture (1). Mais, auparavant, comme j'en donne deux nouvelles figures, représentant l'une un mâle, et l'autre

(1) Cet ouvrage in-4° et accompagné de 20 planches a paru en six livraisons; une seule a été publiée du vivant de l'auteur; les cinq autres l'ont été par les soins réunis de M. Milne Edwards, son successeur à la chaire d'entomologie, et de M. Blanchard, aide-naturaliste au Muséum d'hist. naturelle.

une femelle, je crois devoir en donner aussi une nouvelle description qui s'accorde avec elles.

Mâle : les premières ailes sont en dessus d'un jaunâtre clair, à reflets dorés ou d'un vert cuivreux, avec trois bandes transversales, étroites, d'un brun plus ou moins ferrugineux. La première, en venant de la base, est placée obliquement au milieu de l'aile, et dentée extérieurement; la seconde, située à quelque distance du bord extérieur, est arquée; la troisième termine l'aile, et précède immédiatement la frange, qui est de la couleur du fond. Indépendamment des trois bandes dont nous venons de parler, on voit une tache de la même couleur qu'elles, au bord interne, non loin du corselet. Les secondes ailes sont, en dessus, d'un gris-brun, avec la frange plus claire. Le dessous des quatre ailes est entièrement d'un gris-jaunâtre.

La tête est d'un jaune fauve, plus foncé sur les côtés et en avant, qu'en dessus et en arrière. Les palpes, deux fois aussi longs que la tête, sont renflés au milieu, et couverts de poils bruns à reflets violacés du côté externe, et d'un jaune pâle du côté interne. Les antennes sont d'un brun-jaunâtre. Le thorax est garni de poils d'un jaune doré, à reflets plus ou moins verdâtres et métalliques, suivant l'incidence de la lumière. Les pattes ont leur face antérieure colorée en

brun, à reflets gris ou violacés, et leur face postérieure d'une couleur jaune-blanchâtre. L'abdomen est gris ou d'un gris-noirâtre en dessus, et d'un gris jaunâtre en dessous. Le bouquet de poils qui le termine est toujours de cette dernière couleur.

Femelle : elle est ordinairement plus grande que le mâle, et présente plusieurs variétés que n'offre pas celui-ci. La tache et les bandes des ailes supérieures sont toujours moins marquées, et quelquefois disparaissent entièrement; de sorte que le fond des ailes est uni. Ce fond varie beaucoup pour la couleur : tantôt, il est d'un jaune doré, clair, un peu mat, comme chez le mâle, c'est l'état le plus ordinaire; tantôt, il est d'un jaune doré verdâtre, métallique; d'autres fois, il offre une teinte brune rougeâtre, nuancée de violet et de vert-obscur.

Les antennes sont sensiblement plus grêles que dans le mâle. L'abdomen, toujours plus gros que celui du mâle, s'en distingue encore par une teinte verdâtre, visible surtout en dessous, et qui est due à la coloration des œufs contenus dans son intérieur.

Du reste les ailes inférieures, les pattes, la tête et le thorax sont comme dans le mâle.

La femelle ne pond jamais ses œufs isolément; mais elle les dépose en masse, à la face supérieure

des feuilles, où ils forment une petite plaque mince. Quelquefois ils sont au nombre de plus de 200; tous imbriqués les uns sur les autres, presqu'à la manière des tuiles d'un toit, et agglutinés au moyen d'une liqueur visqueuse, secrétée par la femelle au moment de la ponte. Ces œufs sont de forme ovalaire et légèrement comprimés; leur couleur éprouve des changements depuis le moment de la ponte, jusqu'à celui de l'éclosion de la chenille; ils sont d'abord d'un vert-pomme tendre, puis ils passent insensiblement au vert-jaunâtre, de là au jaune pur. Ils deviennent ensuite bruns, puis d'un brun-jaunâtre, et enfin, ils sont d'un gris-noirâtre quand leur dernière période est arrivée, c'est-à-dire, au moment où les petites chenilles, étant toutes formées dans leur intérieur, sont prêtes à en sortir. Lorsque cette sortie est effectuée, l'enveloppe des œufs reste complétement blanche. Les *chenilles*, au moment de leur éclosion, ont deux millimètres de longueur; la tête et le premier anneau sont d'un noir brillant; tout le reste du corps est d'un jaune légèrement verdâtre et couvert de poils de la même couleur, visibles seulement dans un fort grossissement. Quand ces chenilles ont acquis tout leur développement, elles atteignent environ deux centimètres et demi à trois centimètres de longueur.

Elles sont alors verdâtres en dessus, d'un vert-jaunâtre sur les côtés, et quelquefois même d'un jaune assez vif; mais ces couleurs ne sont pas tellement tranchées qu'on puisse les définir bien exactement. Ainsi le dessus du corps, souvent entièrement vert, est quelquefois orné de lignes longitudinales d'un jaune verdâtre ou grisâtre. On distingue encore, le plus ordinairement, de très-petites taches punctiformes, blanches et verdâtres, donnant naissance chacune à un poil d'un vert sale ou roussâtre, qui s'élève de leur centre. La tête est toujours plus ou moins noire; mais le premier anneau du corps est quelquefois d'un brun-roux ou rougeâtre, avec son bord antérieur d'une nuance plus claire. Les côtés du corps ne varient pas moins dans leur nuance verte, qui est tantôt claire, tantôt grisâtre, tantôt jaunâtre; le dessous est souvent nuancé de gris, de vert-jaunâtre ou de vert-grisâtre, mais toujours d'un ton moins foncé que le dessus.

La *chrysalide* est d'un brun-marron, et sa couleur est d'autant plus foncée, que la métamorphose est moins récente. La partie antérieure du corps s'avance en une petite pointe obtuse; les anneaux du thorax sont lisses, ayant seulement quelques petites rides transversales et un poil de chaque côté. Le prothorax offre seul une ligne longitudinale un peu élevée; les

antennes et les ailes sont lisses, et l'on aperçoit déjà, par transparence, les articles des antennes et les principales nervures des ailes. Tous les anneaux de l'abdomen présentent, en dessus, deux rangées transversales de petites épines très-rapprochées les unes des autres; l'une près du bord antérieur, l'autre près du bord postérieur. Sur chaque segment, on remarque encore quatre ou cinq poils fauves, formant, dans toute la longueur de l'abdomen, une quadruple série longitudinale. Le dernier anneau se termine en une pointe longue et obtuse, munie de huit petits crochets recourbés en dedans, dont deux de chaque côté, et les quatre autres à l'extrémité. En dessous, les anneaux de l'abdomen présentent seulement quelques poils au milieu et sur les parties latérales.

L'apparition de la pyrale de la vigne, à l'état de papillon, a lieu ordinairement du 10 au 20 juillet; quelquefois plus tôt. Dans les parties méridionales de la France, il n'est pas rare de voir des papillons éclos à la fin de juin, surtout après des pluies chaudes. C'est toujours dans les vignes les plus hâtives qu'on voit les papillons les plus précoces. A peine sont-elles sorties de leurs chrysalides que les pyrales cherchent à s'accoupler; cet accouplement a lieu au crépuscule du soir. Une fois accompli, les mâles ne tardent pas à

mourir, et les femelles s'empressent de déposer leurs œufs, par plaques, à la face supérieure des feuilles, comme nous l'avons dit plus haut. Quinze à vingt jours au plus tard après la ponte, c'est-à-dire, dans les premiers jours d'août, les œufs éclosent, et l'on voit alors les petites chenilles, qui en sont sorties, se disperser sur les feuilles et marcher rapidement dans toutes les directions, même à reculons. Ce n'est pourtant pas dans le but de chercher leur nourriture qu'elles déploient tant d'activité, et leur vie destructive n'est pas encore près de commencer. Bien qu'à cette époque la vigne soit encore couverte de feuilles fraîches et tendres, les petites chenilles n'y touchent pas; elles ne s'occupent que d'une chose, c'est de chercher un abri convenable à leur hibernation, qui doit se prolonger jusqu'au printemps suivant; et ce n'est qu'alors que l'insecte, sortant de sa retraite, commencera enfin à prendre quelque nourriture. Ce long jeûne de neuf mois au moins, cette hibernation prématurée avaient échappé à l'attention de la plupart des observateurs : les uns croyaient que les œufs n'éclosaient qu'au printemps; d'autres, tout en connaissant mieux l'époque de leur éclosion, supposaient que les chenilles devaient manger aussitôt après leur naissance, et que leur faiblesse seule rendait à

cette époque leurs dégâts peu sensibles. Les observations patientes et consciencieuses de M. Audouin ont détruit toutes les suppositions qu'on pouvait faire à ce sujet, et mis hors de doute que, dès leur sortie de l'œuf, les chenilles se cachent dans les fissures ou sous les écorces des ceps, et ne sortent de leur retraite, pour manger, qu'à la fin d'avril ou au commencement de mai de l'année suivante, c'est-à-dire, au moment où les bourgeons de la vigne commencent à s'ouvrir. Nous ne suivrons pas ce savant observateur dans les détails curieux qu'il donne sur la manière ingénieuse dont ces chenilles s'y prennent pour enlacer de leurs innombrables fils les bourgeons, les jeunes feuilles et les grappes de fleurs à mesure qu'ils se succèdent, et s'en former des réduits inextricables où elles trouvent à la fois l'abri et la nourriture. Nous ne le suivrons pas non plus dans son historique, quelque intéressant qu'il soit, des immenses dégâts causés par la pyrale de la vigne, à différentes époques des deux derniers siècles, et notamment en 1837; et nous nous tairons également sur les divers moyens qu'il indique pour combattre ce fléau, ce qui était le principal but de son travail. Tous ces détails, dont la plupart intéressent plus l'agriculture que l'entomologie, nous mèneraient trop loin, et nous ne pouvons que renvoyer le

lecteur qui serait curieux de les connaître à l'ouvrage même de M. Audouin. Nous ajouterons cependant ici, que de tous les moyens proposés ou employés jusqu'à présent pour détruire la pyrale, la *cueillette des œufs* avant leur éclosion, est celui qui paraît être le plus efficace en même temps qu'il est le moins coûteux et le plus facile à pratiquer. Il consiste à cueillir avec précaution les feuilles sur lesquelles sont groupés par plaques les œufs pondus par la pyrale; ces plaques, très-apparentes à cause de leur couleur d'un vert-blanchâtre qui tranche avec celle des feuilles, renferment un plus ou moins grand nombre d'œufs, dont le terme moyen peut être évalué à 60. M. Delahante, l'un des plus grands propriétaires du Mâconnais, a fait, en 1837, l'application de ce procédé à son grand vignoble dit du Bois de l'Oise, lequel ne renferme pas moins de 120 hectares. Le travail fut entrepris par la presque totalité des vignerons, et pendant les onze jours qu'il dura, on recueillit 1,184,000 plaques d'œufs, contenant 68,040,000 œufs.

Pour combattre la trop grande fécondité du lépidoptère qui nous occupe, la nature lui a donné une foule d'ennemis parmi les insectes mêmes. Il résulte des observations de M. Audouin, que ceux qui en font leur proie, sont, dans les coléoptères, le *carabus auratus* et le *ma-*

lachius æneus; dans les névroptères, l'*hemerobius perla;* dans les hyménoptères, l'*ichneumon melanogonus*, les *pimpla instigator* et *alternans*, l'*anomalon flaveolatum*, le *campoplex majalis*, le *chalcis minuta*, les *diplolepis cuprea et obsoleta;* les *pteromalus communis*, *cupreus*, *ovatus*, *larvarum*, *deplanatus;* l'*eulophus pyralidum;* le *bethylus formicarius*, l'*eumenes zonalis;* dans les diptères, le *syrphus hyalinatus* et la *musca hortorum;* dans les orthoptères, la *forficula auricularia;* et enfin, dans les arachnides, le *theridion benignum*.

Bien que l'épithète de *Vitana* donnée par Bosc et Fabricius à l'espèce dont il s'agit, lui convienne mieux que toute autre, cependant, par respect pour l'antériorité des noms, nous avons cru devoir lui conserver celui de *Pilleriana*, sous lequel MM. Denis et Schiffermuller l'ont fait connaître les premiers dans leur classification des lépidoptères des environs de Vienne, qui a paru en 1776, c'est-à-dire, dix ans avant le mémoire publié par Bosc sur cette même espèce.

Quant à l'assertion des auteurs allemands que sa chenille vit sur le *stachys germanica*, elle n'a rien d'étonnant : M. Audouin en a rencontré sur beaucoup de plantes de familles différentes, de sorte qu'on peut dire qu'elle est polyphage; mais, malheureusement pour les propriétaires

de vignobles et les vignerons, elle donne la préférence à la vigne, et voilà pourquoi dans les pays où l'on ne cultive pas ce précieux arbuste, elle est peu commune, et même tout à fait inconnue.

DX. ILYTHIE ENSANGLANTÉE.

ILYTHIA CRUENTELLA. *Mihi.* (Pl. 79, fig. 5.)

Envergure, 13 lignes.

Voici une espèce, que nous croyons inédite; du moins nous n'avons pu la reconnaître dans aucun des nombreux auteurs que nous avons consultés, bien qu'elle soit très-caractérisée. Elle nous a paru appartenir au genre *Ilythia* de Latreille, qui renferme la *Phycis Pudorella* de Treitschke, dont elle se rapproche un peu pour les couleurs, mais dont elle s'éloigne beaucoup par sa forme plus allongée et sa taille beaucoup plus grande. Ses premières ailes sont en dessus d'un blanc mat, avec un liséré terminal et la frange d'un jaune orangé, et une tache irrégulière, d'un joli rose, au centre de chacune d'elles. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris noirâtre, avec la frange d'un jaune orangé, d'une nuance plus pâle aux ailes inférieures qu'aux supérieures.

Les antennes sont roussâtres, les palpes d'un

rouge pourpre, avec leur dernier article noir; la tête blanche, avec un point rose sur le sommet; le corselet blanc, avec le collier et les épaulettes bien distincts. Les cuisses et les jambes sont roses intérieurement et blanches extérieurement.

Un seul individu de cette espèce remarquable a été trouvé en Andalousie par M. Ghiliani de Turin, de qui nous l'avons acheté avec d'autres lépidoptères recueillis par lui en Espagne, en 1842.

DXI. SÉRICORE OMBREUSE.

SERICORIS UMBROSANA. (Pl. 79, fig. 6.)

Sericoris umbrosana. Sans nom d'auteur, dans le Catalogue de *M. Parreyss.*

Envergure, 9 lignes.

Nous avons reçu cette séricore de M. Parreyss sous le nom d'*Umbrosana*, qui n'existe dans aucun auteur à notre connaissance, ce qui indique, par conséquent, que cette espèce est inédite; mais elle diffère si peu de l'*Urticana*, que nous ne serions pas étonné qu'elle n'en fût qu'une variété d'une taille un peu plus grande. Cependant, dans l'incertitude, nous croyons de-

voir en donner la figure; mais nous nous abstiendrons de la décrire, par la raison que nous ne pourrions guère que répéter la description de l'*Urticana*, à laquelle nous renvoyons.

DXII. PHOXOPTERYX RASÉE.

PHOXOPTERYX DERASANA. (Pl. 79, fig. 7.)

Tortrix derasana. *Hubn.* tab. 32. fig. 206. (fœm.) *Frölich*, p. 99. n° 240.

Phoxopteris derasana. *Treits.* t. viii. pag. 244. n° 10.

Anchylopera unculana. *Curtis.* pag. 169. g. 955. n° 3.

Phoxopteryx derasana. *Dup.* t. ix. p. 514. pl. 263. fig. 3.

Envergure, 6 lignes.

La figure que nous avons donnée de la *Derasana* dans le tome IX, ayant été faite d'après un individu altéré, il est très-difficile de la reconnaître. C'est pourquoi nous avons cru devoir la représenter de nouveau dans ce Supplément, d'après un exemplaire mieux conservé; et comme le dessin de cette espèce est aussi délicat que compliqué, nous ferons remarquer que le peintre a été obligé de la grandir d'un tiers, pour en rendre mieux tous les détails. Du reste, nous n'avons rien à ajouter à la description et à l'histoire que nous en avons données dans le volume précité, page 514.

DXIII. FIDONIE ENFUMÉE.

FIDONIA FUMIDARIA. (Pl. 80, fig. 1.)

Geometra fumidaria. *Hubn.* tab. 101. fig. 520. 521. (mas.)

Fidonia fumidaria. *Treits.* vol. vi. 1re part. p. 319. n° 30.

Siona fumidaria. *Boisd.* Gener. et Ind. method. pag. 228. n° 1930.

Envergure, 15 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun rougeâtre-clair, surchargé d'atomes gris qui les font paraître plus foncées; chacune d'elles est traversée par deux lignes noirâtres qui partent de la côte, et qui ne descendent pas au delà du milieu de l'aile, où elles se réunissent au moyen d'une troisième ligne horizontale, qui peut être considérée comme la continuation de l'une des deux premières, allant se joindre à l'autre. La frange est grise. Les secondes ailes en dessus sont d'un gris-cendré uni, y compris la frange. Le dessous des quatre ailes est du même gris, saupoudré de brun, avec un rudiment de ligne transverse sur chacune d'elles, et un point discoïdal brun seulement sur les secondes. La tête, le corps et les antennes sont d'un brun-noirâtre, et les pattes d'un gris luisant.



[illegible] Bar[illegible] pinx. [illegible]nnedouche sc.

1. Fidonia Fumidaria
2. Boarmia Soliciraria
3. Eupithecia Ligusticata
4. Naclia Famula
5. Eupithecia Guinardaria
6. Hypena Antiqualis
7. Phasiane Lineolata
8. Scopula Institalis
9. Scopula Bourjotalis.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par les antennes, brièvement pectinées dans le mâle et filiformes dans la femelle. Cette espèce se trouve en Hongrie.

DXIV. BOARMIE DE SOLIER.

BOARMIA SOLIERARIA. (Pl. 80, fig. 2.)

Boarmia solieraria. *Rambur.* Ann. de la Soc. ent. de France. tom. III. pag. 390. pl. 8. fig. 5. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 197. n° 1562.

Envergure, 15 lignes.

Les quatre ailes sont d'un gris-blanchâtre de part et d'autre. Les supérieures en dessus sont traversées diagonalement par six lignes légèrement flexueuses, parallèles entre elles, dont deux noires, et les autres d'un gris brun. Voici dans quel ordre elles se présentent, si l'on part de la base : La 1re, la 3e, la 5e et la 6e sont grises; tandis que la 2e et la 4e sont noires. La 1re et la 2e sont très rapprochées l'une de l'autre, de même que la 4e, la 5e et la 6e. La 3e seule est isolée. Mais de toutes ces lignes, la plus apparente, c'est la 4e, qui est noire et plus épaisse que les autres, et qui partage l'aile en deux parties à peu près égales, en partant du milieu du bord

interne et en se prolongeant jusqu'à l'angle apical, où la 5e et la 6e viennent également aboutir en convergeant. Quant aux trois premières, elles s'arrêtent à la nervure sous-costale, qui est marquée en gris. Les ailes inférieures sont traversées par cinq lignes légèrement flexueuses, dont la 2e, toujours en partant de la base, est d'un gris plus foncé que les autres et presque noir. Les quatre ailes sont bordées, avant la frange, par un liséré noirâtre, entrecoupé de gris. La frange est d'un gris cendré et partagée dans toute sa longueur par une ligne plus foncée. Le dessous des quatre ailes diffère du dessus en ce que, de toutes les lignes dont nous venons de parler, il n'y a que celle du milieu qui y soit bien marquée; les autres sont plus ou moins oblitérées. Chaque aile est, en outre, marquée d'un point discoïdal noir, qui paraît à peine en dessus. La tête est très-forte; elle est grise ainsi que le corselet, dont le collier seul est d'un brun-noirâtre. L'abdomen est également gris, avec chaque segment bordé de brun, seulement en dessus. Les pattes sont blanches et les antennes sont largement pectinées, avec leur tige blanche et leurs barbules grises.

Cette description ne concerne que le mâle: nous n'avons pas vu la femelle; mais nous présumons qu'elle ne diffère du premier, comme

dans toutes les Boarmies, que par les antennes et la grosseur de l'abdomen.

Cette jolie espèce, qui se rapproche beaucoup pour le dessin de la *Petrificaria* et de la *Nycthemeraria,* se trouve en Provence, principalement dans les environs de Marseille. On en doit la découverte à M. le capitaine du génie Solier, qui l'a obtenue d'une chenille vivant sur les genévriers. Elle a été décrite et figurée pour la première fois par M. le docteur Rambur dans le 3e volume des *Annales de la Société entomologique de France*, qui a paru en 1834.

DXV. EUPITHÉCIE DE LA LIVÊCHE.

EUPITHECIA LIGUSTICATA. (Pl. 80, fig. 3.)

LARENTIA LIGUSTICATA. *Donzel.* Ann. de la Soc. ent. de France. t. VII. pag. 431. pl. 12. fig. 5.

EUPITHECIA LIGUSTICARIA. *Boisd.* Gener. et Ind. method. pag. 208. n. 1684.

Envergure, 11 lignes.

On doit la découverte de cette espèce à M. Donzel, qui l'a prise en juillet 1838, dans les Pyrénées-Orientales, dans un endroit appelé la Cabanasse, en chassant la nuit, sur le *ligusticum pyrenaicum.* Nous ne pouvons mieux faire que

de transcrire ci-après la description qu'il en a donnée dans les *Annales de la Société entomologique* de France :

« Elle a, dit-il, de la ressemblance avec l'*Innotata*. Les ailes supérieures sont en dessus d'un brun-grisâtre, avec une tache, dans le centre, d'un fauve brunâtre pâle, et un point noir plus ou moins sensible. Elles sont en outre traversées par plusieurs lignes sinuées, blanchâtres ; la plus apparente est celle qui borde extérieurement la tache fauve. Les ailes inférieures, d'un gris enfumé, sont marquées d'un point discoïdal noir ; au-dessus de ce point, elles sont d'une teinte pâle et unie ; au-dessous elles sont traversées par quelques lignes ondées, brunâtres ; le thorax est gris, avec un collier noir. La frange est de la couleur du fond et entrecoupée de brun ; en dessous, toutes les ailes sont d'un gris enfumé ; on y retrouve, principalement aux inférieures, quelques-unes des lignes du dessus, et les quatre points discoïdaux sont bien marqués.

DXVI. NACLIE SUIVANTE.

NACLIA FAMULA. (Pl. 80, fig. 4.)

LITHOSIA FAMULA. *Freyer.*

NACLIA FAMULA. *Boisd.* Gener. et Ind. method. pag. 60. n. 4074.

Envergure, un pouce.

Les premières ailes sont, en dessus comme en dessous, d'un brun tanné, foncé, avec quatre points blancs à demi transparents, placés transversalement et dont les deux supérieurs sont plus petits que les inférieurs. Celui de ces derniers, qui avoisine le bord extérieur, est divisé en deux par l'un des rameaux de la nervure médiane. Les secondes ailes sont aussi de part et d'autre d'un jaune orangé, avec une large bande marginale et un chevron discoïdal du même brun que celui des premières ailes. Les antennes et la tête sont brunes, les palpes jaunes, le corselet brun, avec le collier et deux traits jaunes à la base; l'abdomen jaune, avec un point noir sur le milieu de chaque segment en dessus, tandis qu'en dessous ces mêmes segments sont bordés de brun. Enfin les pattes sont brunes.

Les entomologistes allemands font de cette Lithoside une espèce distincte de la *Punctata*

ou *Serva*; mais il nous a été impossible de trouver entre elles la moindre différence spécifique; la *Punctata* varie d'un individu à l'autre, pour le nombre et la grosseur des points, et nous en possédons une absolument semblable à la *Famula* dont il est ici question. Néanmoins, pour qu'on ne nous accuse pas d'omission, nous avons cru devoir donner la figure de cette dernière, d'après un individu qui nous a été communiqué par M. Donzel, comme venant de Fiume.

DXVII. EUPITHÉCIE DE GUINARD.

EUPITHECIA GUINARDARIA. (Pl. 80, fig. 5.)

EUPITHECIA GUINARDARIA. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 211. n. 1732.

Envergure, 13 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun-rougeâtre, avec les nervures noires, et un grand nombre de lignes transverses et ondulées, également noires. Plusieurs de ces lignes sont géminées ou accouplées deux par deux, et quelques-unes plus épaisses que les autres; celles-ci, à partir de la base, partagent chaque aile en quatre portions à peu près égales. On aperçoit deux petits points blancs près de l'angle anal.

La frange est d'un gris-brun, et légèrement entrecoupée de rougeâtre clair. Les secondes ailes, en dessus, sont également d'un brun-rougeâtre comme les premières, mais moins foncé, avec plusieurs lignes ondulées obscures. Le dessous des quatre ailes est d'un gris brun, avec quelques vestiges des lignes du dessus. La tête, le corps et l'abdomen participent de la couleur des ailes ainsi que les antennes et les pattes.

Cette espèce a été découverte dans les environs de Montpellier, par M. Guinard, cité pour la première fois dans cet ouvrage, bien qu'il ait enrichi ma collection de plusieurs espèces rares du midi de la France, mais qui se trouvaient déjà décrites lorsque je les ai reçues de lui. Je saisis cette occasion pour lui donner une preuve officielle de ma gratitude, en regrettant de n'avoir pas connu plus tôt l'espèce dont il est ici question, car je me serais fait un devoir de la lui dédier comme l'a fait M. Boisduval dans son nouvel Index, où il en donne une courte description en latin. La *Guinardaria* se trouve aussi en Corse.

DXVIII. HYPÈNE ANTIQUE.

HYPENA ANTIQUALIS. (Pl. 80, fig. 6.)

PYRALIS ANTIQUALIS. *Hubn.* tab. 23. fig. 152. (fœm.)
HYPENA ANTIQUALIS. *Treits.* Vol. VII. pag. 28. n. 5.

Envergure, 10 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun-nébuleux saupoudré de bleuâtre. Elles sont traversées obliquement, au milieu, par une ligne rousse, liserée de blanc des deux côtés, et formant extérieurement un angle très-aigu, un peu avant d'aboutir à la côte : cet angle est fermé, du côté interne, par une petite ligne blanche arquée, qui se lie au liséré blanc qui borde la ligne rousse de ce côté. L'intervalle qui existe entre cette même ligne rousse et le corselet est parsemé d'atomes noirâtres et traversé par deux lignes ondulées blanchâtres. L'intervalle opposé, c'est-à-dire l'espace qui s'étend depuis la ligne rousse jusqu'au bord extérieur, est traversé, au milieu, par une ligne blanchâtre, à la fois anguleuse et ondulée, et contre laquelle s'appuient plusieurs petits traits noirs placés sur les nervures. On voit à la pointe de l'angle dont nous avons parlé plus haut, une tache ou éclaircie blanche ;

une ligne blanche très-fine et lisérée de noir intérieurement sépare le bord terminal de la frange; celle-ci est festonnée, d'un gris-brun, et partagée dans toute sa longueur par une ligne blanche légèrement ondulée. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un brun fuligineux uni, avec la frange un peu plus claire.

Les palpes, la tête et le corselet sont bruns et parsemés d'atomes blancs. L'abdomen est de la couleur des secondes ailes. Les antennes et les pattes sont d'un gris-roussâtre.

Cette espèce se trouve en Dalmatie, et probablement aussi en Italie, dit M. Treitschke; mais, ajoute-t-il, elle est rare. Aussi ai-je eu beaucoup de peine à me la procurer.

DXIX. PHASIANE RAYÉE.

PHASIANE LINEOLATA. (Pl. 80, fig. 7.)

GEOMETRA LINEOLATA. *Hubn.* tab. 60. fig. 311. (mas.) Beyträge, 1. B. 2. th. tab. 4. fig. 5. S. 24. — Larv. lép. v. géom. II. Æquiv. F. 6. fig. 1. a, b, c. *Wien. Verz. Illig. Bork. Gotze. Laspeyres. Brahm.*

PHAL. VIRGATA. *Berl. mag.* IV. B. 6. St. S. 608. n. 74. — Natur Forscher, XI. St. S. 83. n. 74.

ASPILATES LINEOLATA. *Treits.* tom. VI. 1re part. pag. 144. n° 11.

Larentia lineolaria. *Boid.* Gener. et Ind. method. pag. 206. n. 1660.

Envergure, un pouce.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris-cendré un peu bleuâtre; chacune d'elles est traversée obliquement, dans son milieu, par une large bande d'un gris plus foncé, avec un point noir au centre. Cette bande, d'égale largeur dans sa longueur, est droite, bordée de blanchâtre des deux côtés, et marquée intérieurement, du côté de son bord externe, de trois lignes brunes très-serrées et parallèles à ce même bord. On voit aussi deux lignes brunes parallèles près de la base. L'intervalle qui sépare la bande dont nous venons de parler du bord terminal, est traversé par trois lignes brunes ondulées, mais faiblement marquées. On remarque un trait noir à l'angle apical. Enfin, la frange, de la couleur du fond, est entrecoupée de brun. Les secondes ailes sont en dessus d'un gris-cendré pâle, avec un grand nombre de lignes ondulées d'un gris un peu plus foncé, qui les traversent, mais très-faiblement marquées.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris pâle, finement saupoudré de brun, avec une ligne blanche médiane et transversale sur chacune d'elles.

Les antennes, la tête, le corselet et les pattes

sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen de celle des secondes.

J'ai été longtemps sans posséder cette espèce, qui m'a été envoyée d'Allemagne, où elle n'est pas rare. M. Treitschke dit qu'après s'être montrée pour la première fois en avril, elle reparaît en juin et en juillet; il ajoute qu'on la trouve en Franconie, en Bavière et sur les bords du Rhin, ainsi qu'en Autriche. Il paraît qu'on la trouve aussi dans le midi de la France, d'après le nouvel Index de M. Boisduval. Sa chenille vit sur le caille-lait jaune (*gallium verum*, suivant M. Treitschke.

DXX. SCOPULE BORDÉE.

SCOPULA INSTITALIS. (Pl. 80, fig. 8.)

PYRALIS INSTITALIS. *Hubn.* tab. 29, fig. 182. (fœm.)

Envergure, 11 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un jaune pâle, avec leur extrémité bordée de ferrugineux, y compris la frange, qui est d'une nuance un peu claire. Chacune d'elles est en outre traversée par deux lignes très-sinueuses de la même couleur que la bordure, et l'on voit, au milieu de l'intervalle qui les sépare, une tache orbiculaire

et une tache réniforme, dont les contours sont également ferrugineux ; mais ces taches et ces lignes sont faiblement marquées et manquent en partie dans beaucoup d'individus. Le dessous des mêmes ailes est lavé de brun, à l'exception de la côte qui reste jaune, et l'on y aperçoit par transparence quelques vestiges des lignes du dessus. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un blanc jaunâtre, avec leur extrémité lavée de brun-roussâtre, seulement en dessus. Elles sont marquées des deux côtés d'une ligne transversale, brune, dentée, et surmontée d'un point central de la même couleur.

Les palpes sont ferrugineux intérieurement, et jaunes du côté extérieur, comme les antennes, la tête, le corselet et les pattes. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes.

Cette espèce, sur laquelle nous sommes étonné que M. Treitschke garde le silence, se trouve en Hongrie.

DXXI. SCOPULE DE BOURJOT.

SCOPULA BOURJOTALIS. (Pl. 80, fig. 9.)

Scopula bourjotalis. *Lefebvre*, *Dup.* tom. VIII. 2e part. pag. 313. pl. 231. fig. 4. (année 1831.)

Pyralis badialis. *Treits.* Suppl. x. 3-8. (année 1835.)

Envergure, un pouce.

M. Treitschke, dans la 2e partie de son Supplément qui a paru en 1835, décrit comme nouvelle l'espèce dont il s'agit, et lui donne le nom de *Badialis*. Cependant, quatre ans auparavant nous l'avions figurée et décrite de notre côté sous le nom de *Bourjotalis*, d'après un individu pris en Sicile par M. Alexandre Lefebvre. Il est assez étonnant que l'entomologiste allemand, qui avait sans doute connaissance de notre ouvrage, et dont nous avons eu soin d'adopter les noms, toutes les fois qu'ils avaient pour eux l'antériorité, ne nous ait pas payé de réciprocité dans cette occasion. Sans avoir la prétention de faire prévaloir notre nomenclature sur la sienne, nous croyons devoir cependant maintenir le nom de *Bourjotalis* à l'espèce qui nous occupe, attendu que ce nom lui a été donné non par nous, mais par M. Alex. Lefebvre, qui,

le premier, a découvert cette espèce en Sicile, en 1824, c'est-à-dire dix ou onze ans avant que M. le docteur Frivaldszky l'ait rencontrée en Hongrie.

Nous avons cru devoir profiter de cette occasion pour en donner une nouvelle figure, d'après un individu plus frais que celui qui nous avait été communiqué par M. Lefebvre; d'ailleurs, celui-ci était un mâle, et nous donnons aujourd'hui une femelle.

DXXII. ANTHOPHILE BLANCHATRE.

ANTHOPHILA ALBIDA. *Mihi.* (Pl. 81, fig. 1.)

Envergure, un pouce.

Les quatre ailes sont en dessus d'un blanc mat. Les supérieures sont traversées obliquement, au milieu, par une ligne rousse, légèrement flexueuse et bordée de brun-noirâtre du côté externe. Entre cette ligne et le bord terminal, on en voit deux autres d'un gris clair, lesquelles sont légèrement ondulées et parallèles entre elles. L'extérieure, beaucoup mieux marquée que l'autre, se termine à l'angle apical par un trait roux. Un petit point noir s'aperçoit à peine à l'extrémité inférieure de ce trait, et l'on en



Lucile Baron pinx. Annedouche sc.

1. Anthophila Albida
2. Larentia Nebulata
3. Amathia Sexalata ♀
4. Fidonia Favillacearia
5. Leptosis Mendaculalis
6. Larentia Gemmata
7. Larentia Collata var.

remarque un second un peu plus gros, dans le milieu de l'intervalle qui existe entre la ligne du milieu et la base de l'aile. Enfin, la frange est blanche et précédée d'un liséré gris. Les ailes inférieures sont traversées au milieu par une ligne roussâtre qui semble être la continuation de celle des supérieures, et elles sont terminées par une large bordure noirâtre, avec la frange blanche.

Le dessous des premières ailes est lavé de gris, à l'exception de la frange qui reste blanche; celui des secondes est entièrement blanc.

La tête, le corps et les pattes sont entièrement blancs. Les antennes et la trompe sont rousses; cette dernière est très-longue.

Cette description ne concerne que le mâle; la femelle nous est inconnue.

Cette espèce, que nous n'avons pu reconnaître dans aucun auteur, habite l'Algérie ainsi que le midi de l'Espagne.

L'individu figuré nous a été donné par M. Dardoin de Marseille, que nous avons déjà cité plusieurs fois dans cet ouvrage.

DXXIII. LARENTIE NÉBULEUSE.

LARENTIA NEBULATA. (Pl. 81, fig. 2.)

CIDARIA NEBULATA. *Treits.* VI, 2. 164.

GEOMETRA NEBULATA. *Hubn.* tab. 109. fig. 571. *Freyer.* Beytr. II. Band. XI. heft, S. 56. tab. 66. fig. 2.

EUBOLIA NEBULARIA. *Boisd.* Gener. et Ind. method. p. 302. nº 1617.

Envergure, 15 lignes.

Les quatre ailes sont d'un gris-cendré clair des deux côtés. Les premières sont traversées en dessus par six lignes ondulées d'un gris plus foncé. Ces lignes sont séparées deux par deux, et forment comme trois bandes, dont une près de la base, une au milieu, et la troisième longeant le bord terminal. Les nervures et la côte sont ponctuées de noirâtre dans toute leur longueur, et la frange, de la couleur du fond, est précédée d'une ligne de points également noirâtres. Les secondes ailes sont traversées, à partir du milieu jusqu'à l'extrémité, par plusieurs lignes semblables à celles des premières, mais à peine marquées, et leur frange est aussi précédée d'une série de points noirâtres. On aperçoit en dessous quelques vestiges des lignes du dessus,

plus marqués aux ailes inférieures qu'aux supérieures.

La tête et le corps sont de la couleur des ailes ainsi que les pattes et les antennes; celles-ci sont épaisses et ciliées des deux côtés chez le mâle.

Cette espèce se trouve dans le midi de la France. M. Treitschke la met parmi les *Cidaries*, et M. Boisduval parmi les *Eubolies;* mais sa véritable place, selon moi, est à côté de la *Larentia viretata*.

DXXIV. AMATHIE SIX AILES.

AMATHIA SEXALATA. (Pl. 81, fig. 3.)

AMATHIA SEXALATA. *Dup.* Lépidopt. de France, tome VIII. 2e part. pag. 491. pl. 205. fig. 2. (mâle)

Envergure, 11 lignes.

Lorsque nous avons décrit et figuré cette espèce dans le volume VIII de cet ouvrage, nous n'en possédions que le mâle; nous nous sommes procuré depuis la femelle, et nous croyons devoir en donner aujourd'hui la figure, attendu qu'elle diffère tellement du premier, qu'on pourrait croire qu'elle n'appartient pas à la même espèce. Elle est d'un gris beaucoup plus clair; la bande du milieu des ailes supérieures est à

peine marquée; mais en revanche on y voit un gros point noir discoïdal qui n'existe pas chez le mâle ou qui n'y est que très-légèrement indiqué. Quant à l'absence du lobe qui forme comme une sixième paire d'ailes, nous n'en parlerons pas, puisque cet appendice n'existe jamais dans la femelle. Celle-ci a été prise dans le bois de Meudon par M. Bagriot, qui a bien voulu nous en faire cadeau. Cette espèce est rare dans les environs de Paris.

DXXV. FIDONIE BRULÉE.

FIDONIA FAVILLACEARIA. (Pl. 81, fig. 4.)

Fidonia favillacearia. *Dup.* Lépid. de France, tom. VII. 2e part. pag 448. pl. 168. fig. 1. *Treits.* Suppl. x. 2. 189.

Scodonia favillacearia. *Boisd.* Gener. et Ind. method. pag. 185. n° 1468.

Envergure, 16 lignes.

La figure que nous avons donnée de cette espèce dans le volume VII de cet ouvrage a été faite d'après un individu en assez mauvais état, pris dans l'île d'Oléron. Celle que nous donnons aujourd'hui de la femelle a été faite d'après un exemplaire très-frais, rapporté d'Espagne par le voyageur naturaliste Ghiliani de qui nous l'avons

acquis lors de son passage à Paris. Les quatre ailes en dessus sont d'un gris rosé parsemé d'atomes bruns, principalement aux secondes ailes, avec un croissant discoïdal noir sur chacune d'elles. Le croissant des premières ailes est placé entre deux lignes flexueuses et transverses de points noirâtres, dont l'extérieure est mieux marquée que l'autre. Entre cette ligne et le bord terminal, on voit deux taches brunes; l'une vers le milieu, et l'autre près de l'angle postérieur: celle-ci est plus grande et plus foncée que la première. La frange, de la couleur du fond, est ponctuée de noir. Les secondes ailes sont traversées au milieu par une seule ligne de points noirâtres faiblement marqués, et leur frange est ponctuée de noir comme celle des premières ailes.

Le dessous des premières ailes est entièrement d'un gris cendré y compris la frange. Celui des secondes est d'un blanc luisant, avec la frange grise. Chaque aile est marquée, au centre, d'un petit point gris, correspondant au croissant noir du dessus.

Les antennes, largement pectinées, sont d'un brun-noirâtre. La tête est d'un blanc rosé. Le corselet est rose. L'abdomen participe de la couleur des ailes en dessus comme en dessous. Les pattes sont grises.

Cette espèce se trouve dans plusieurs parties de la France, mais rarement. M. Treitschke, dans son Supplément, donne la description de sa chenille, et dit qu'elle vit sur la bruyère commune (Erica vulgaris).

DXXVI. LEPTOSIE MENTEUSE.

LEPTOSIA MENDACULALIS. (Pl. 81, fig. 5.)

Hercyna mendaculalis. *Treits.* vii. 185. n. 7.

Anthophila mendaculalis. *Treits.* viii. 1. 134. Suppl. x. 2. 151.

Leptosia mendaculalis. *Guénée.* Ann. de la Soc. ent. de France. tom. xi. 1841. pag. 249.

Envergure, 8 lignes.

Les quatre ailes sont en dessus d'un gris cendré foncé, et traversées par plusieurs lignes ondulées presque noires, réunies deux par deux, et plus marquées sur les premières ailes où elles forment trois bandes assez distinctes. Quelques-unes de ces lignes sont bordées extérieurement de gris clair un peu bleuâtre. La frange est de la couleur du fond et précédée d'une ligne de points noirs. Le dessous des quatre ailes est d'un gris cendré uni.

La tête, le corps et les antennes sont de la couleur des ailes , ainsi que les pattes.

Cette espèce, peu connue, a été prise dans les Alpes de la Savoie, et m'a été donnée par M. le marquis de Brême. Elle se trouve aussi en Dalmatie, suivant M. Treitschke.

DXXVII. LARENTIE DES BOURGEONS.

LARENTIA GEMMATA. (Pl. 81, fig. 6.)

GEOMETRA GEMMATA. *Hubn.* tab. 55. fig. 285. (mas.)

ACIDALIA GEMMATA. *Treits.* Suppl. x. 2. 207.

LARENTIA GEMMARIA. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 205. n° 1644.

Envergure, 11 lignes.

Les quatre ailes sont en dessus d'un brun-rougeâtre. Les premières sont marquées au centre d'un point blanc, et traversées par cinq lignes blanches, à la fois anguleuses et ondulées. L'intervalle qui sépare la seconde de la troisième en venant de la base, est lavé de bleuâtre, et renferme le point dont nous venons de parler. Les secondes sont également traversées par des lignes blanches ondulées; mais celles de l'extrémité seules sont bien marquées. La frange des quatre ailes est de la couleur du fond. Le dessous présente les mêmes lignes qu'en dessus,

mais sur un fond plus clair, et sans le point blanc des premières ailes.

La tête, le corps, les antennes et les pattes sont entièrement de la couleur des ailes.

Cette espèce est peu répandue dans les collections. Elle se trouve en Sicile, en Espagne et dans le midi de la France. L'individu figuré a été pris en Andalousie par M. Ghiliani.

DXXVIII. LARENTIE PARALLÈLE.

LARENTIA COLLATA. (Pl. 81, fig. 7.)

LARENTIA COLLATA. *Dup.* vol. VIII. 1re part. pag. 583. pl. 196. fig. 6.

LARENTIA COLLARIA. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 205. n. 1650.

Envergure, 13 lignes.

Voici une variété de la *Collata*, dans laquelle toutes les lignes transversales ont entièrement disparu, ce qui nous avait fait croire d'abord que c'était une espèce nouvelle, d'autant mieux qu'elle a été prise dans le midi de l'Espagne; mais, en l'examinant attentivement, nous avons reconnu notre erreur; nous avons cru devoir néanmoins en donner la figure dans ce Supplément, attendu qu'elle est très-remarquable. Elle

est entièrement d'un gris-noirâtre des deux côtés, et l'on aperçoit seulement vers l'extrémité des quatre ailes en dessus, une ligne d'atomes blanchâtres, parallèle au bord terminal.

DXXIX. CLÉOPHANE DE LAUDET.

CLEOPHANA LAUDETI. (Pl. 82, fig. 1.)

Cleophana laudeti *Anderregg. Boisd.* Gen. et Ind. meth. etc. pag. 152. n. 1224.

Envergure, 13 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un blanc mat, avec deux bandes transverses d'un brun-violâtre, l'une à la base, et l'autre un peu au delà du milieu. Chacune d'elles est traversée elle-même par une ligne sinueuse de petits croissants blancs bordés de noir. On voit en outre sur celle du milieu, une éclaircie blanche à côté de la tache réniforme, dont les contours sont noirs et le fond bleuâtre, avec un peu de blanc au bord de sa partie supérieure. La tache orbiculaire placée entre les deux bandes est de forme presque carrée, et ne se détache du fond que par ses contours finement dessinés en noir. La frange est blanche, avec un peu de gris à son extrémité inférieure seulement. Les secondes

ailes sont en dessus d'un blanc luisant à reflets un peu bleuâtres; elles sont marquées sur le disque d'un petit croissant noirâtre, et traversées, entre ce croissant et le bord terminal, par une bande ondulée de la même couleur. La frange est blanche comme le fond. Le dessous des quatre ailes est blanc. Les supérieures sont traversées vers leur extrémité par une bande noire interrompue, précédée d'une tache de la même couleur, qui correspond à la tache réniforme du dessus. Les inférieures sont également traversées vers leur extrémité par une bande noire interrompue, et marquée comme en dessus d'un point discoïdal de la même couleur.

Les antennes sont blanches en dessus et noires en dessous. Les deux premiers articles des palpes sont noirâtres avec quelques poils blancs; le troisième et dernier est blanc, avec son extrémité noire. La tête et le corselet sont d'un blanc mat. L'abdomen est du même blanc que les secondes ailes, avec une brosse de poils fauves au bout. La partie antérieure de la poitrine est noirâtre. Les pattes sont également noirâtres, avec les tarses annelés de blanc.

La *Cleophana Laudeti* a été découverte, il y a cinq ans, dans les environs de Gamsen, près Brigg (Valais), au pied du Simplon, par M. Anderregg. Après des recherches assidues, cet in-



Acarie Baron pinx. Annedouche sc.

1. Cleophana Laudeti
2. Botys Pandalis
3. Scopula Nebulalis
4. Botys Oblitalis
5. Cledeobia Moldavicalis ♀
6. a b. Hercyna Pyrenœalis
7. Asopia Rubidalis
8. Pyrausta Porphyralis
9. Bryophila Vandalusiæ

fatigable collecteur est parvenu à en découvrir également le chenille qui vit, à ce qu'il paraît, sur une espèce d'*Hypericum*. Il a désiré qu'elle portât le nom de M. Laudet, entomologiste allemand, son correspondant et son ami, et ce nom a été adopté par M. le docteur Boisduval, qui donne une courte description de cette espèce bien caractérisée dans son nouvel index.

L'exemplaire figuré appartient à M. Pierret fils, l'un des lépidoptéristes les plus zélés et les plus instruits de la Société entomologique de France. Il est impossible de mettre plus de complaisance qu'il n'en met à nous communiquer celles des espèces de sa magnifique collection qui nous manquent pour notre Supplément, et c'est un devoir pour nous de lui en témoigner ici toute notre gratitude.

DXXX. BOTYS COURBÉ.

BOTIS PANDALIS. (Pl. 82, fig. 2.)

Pyralis pandalis. *Hubn. Verz. Bek. Schmett.* S. 355. N. 3406.

Pyralis verbascalis. *Hubn.* tab. 9. fig. 59. (mas).

Botis pandalis. *Treits.* v. vii. pag. 103. n° 18.

Envergure, 11 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un jaune

serin, et chacune d'elles est traversée par trois lignes d'un brun pâle : la première (celle qui avoisine la base) est ondulée, la seconde est à la fois ondulée et sinueuse, et la troisième, qui longe le bord terminal, est plutôt dentelée qu'ondulée. Entre les deux premières on aperçoit à peine une petite tache réniforme brune. La frange est d'un jaune très-pâle. Les secondes ailes sont d'un blanc luisant, très-légèrement lavé de jaunâtre, surtout à l'extrémité, et chacune d'elles est traversée seulement par deux lignes d'un brun pâle : l'une au milieu, et l'autre longeant le bord terminal. La première est à la fois sinueuse et ondulée, et la seconde ondulée ou dentelée. La frange est de la couleur du fond. Le dessous des quatre ailes est d'un blanc-roussâtre, avec la répétition des lignes et des taches du dessus. On aperçoit de plus aux ailes supérieures la tache orbiculaire qui ne paraît pas en dessus.

Les antennes sont d'un blanc-jaunâtre, les palpes roussâtres, la tête et le corselet jaunes, l'abdomen de la couleur des ailes inférieures, et les pattes blanches.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen.

Cette espèce nous a été envoyée par M. Fis-

cher de Röslerstamm sans aucune observation. M. Treitschke dit qu'on la trouve en Hongrie et dans les environs de Vienne, et qu'elle vole en juillet sur les prés secs. Ses premiers états sont encore inconnus.

DXXXI. SCOPULE NÉBULEUSE.

SCOPULA NEBULALIS. (Pl. 8, fig. 3.)

SCOPULA NEBULALIS. *Parreyss.* In catalogo.

Envergure, 11 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris-roussâtre pâle, avec les deux taches ordinaires dessinées en roussâtre plus foncé. Elles sont en outre traversées par trois lignes ondulées de cette même couleur, dont deux partant de chacune des dites taches, et la troisième placée à égale distance de la tache réniforme et du bord terminal : cette dernière ligne est longée par une raie sinueuse, rousse. La frange est d'un gris-blanchâtre et précédée d'une ligne de petits points noirs. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris noirâtre luisant. Les secondes ailes sont en dessus d'un gris clair, avec une bordure noirâtre, surmontée d'une ligne de la même couleur, et la frange

blanchâtre. Leur dessous est de cette dernière couleur.

Les antennes, les palpes, la tête et le corselet sont d'un gris-roussâtre; l'abdomen et les pattes participent de la couleur des secondes ailes.

Nous avons conservé à cette espèce le nom de *Nebulalis* sous lequel nous l'avons reçue de M. Parreyss, bien qu'elle ne ressemble nullement à celle qui porte le même nom dans Hubner, et encore moins à l'*Alpinalis*, dont la *Nebulalis* ne serait qu'une variété suivant M. Fischer de Röslerstamm. Nous pensons donc que la *Nebulalis* de M. Parreyss est une espèce distincte de celle d'Hubner et de M. de Röslerstamm.

DXXXII. BOTYS OUBLIÉ.

BOTYS OBLITALIS. *Mihi.* (Pl. 82, fig. 4.)

Envergure, 1 pouce.

Les quatre ailes sont en dessus d'un gris-jaunâtre, avec leur base plus claire. Les premières sont traversées par trois lignes et les secondes par deux; les unes et les autres sinueuses et ondulées, et d'un gris-brun. Chaque aile est en outre marquée d'un point discoïdal brun, et leur frange est de la même couleur que le fond. Le

dessous ne diffère du dessus que parce que la côte et le bord terminal sont lavés de brun.

Les antennes, les palpes, la tête et le corselet sont d'un gris-roussâtre; l'abdomen et les pattes sont d'une nuance plus claire.

Nous n'avons pu rapporter cette espèce à aucune de celles décrites et figurées dans les auteurs. Nous n'en possédons qu'un mâle pris par nous dans les environs de Paris, sans que nous puissions nous rappeler à quelle époque et dans quelle localité; nous lui avons donné à cause de cela le nom d'*Oblitalis*, d'*Oblitus*, oublié.

DXXXIII. CLÉDÉOBIE MOLDAVIQUE.

CLEDEOBIA MOLDAVICALIS. (Pl. 82, fig. 5.)

CLEDEOBIA GRÆCALIS. (mas.) *Dup.* Hist. nat. des lépid. de France. t. VIII. 2e part. pag. 76. pl. 4. fig. 1.

BOMBYX MOLDAVICA. *Esp.* Eur. Schm. III. Th. tab. LXXXVI. fig. 1.

BOMBYX AUSTRIACA. *Esp.* même vol. et même pl. fig. 2.

Envergure, 14 lignes.

Quand nous avons décrit et figuré cette espèce dans la 2e partie du tome VIII de cet ouvrage, nous n'en possédions que le mâle. Depuis, nous nous sommes procuré la femelle, qui en dif-

fère tellement qu'on pourrait croire, au premier aspect, qu'elle appartient à une autre espèce. Cependant, en les comparant avec attention, on voit que leur dessin est le même, à très-peu de chose près, et que leur grande dissemblance résulte seulement du fond de la couleur qui est d'un rouge brique dans le mâle, tandis qu'il est d'un jaune isabelle dans la femelle, ainsi qu'on le verra par la figure que nous donnons aujourd'hui de cette dernière. En voici, au reste, la description. Ses premières ailes sont en dessus couleur isabelle, avec deux raies transverses et anguleuses d'un brun feuille-morte, bordé extérieurement de blanc-jaunâtre, l'une près de la base et l'autre au milieu. Vers le haut de l'intervalle qui sépare ces deux lignes, on aperçoit un point brun placé à l'extrémité d'une éclaircie jaunâtre. Le bord terminal est longé par une série de taches cunéiformes d'un blanc-jaunâtre, dont les deux qui avoisinent le sommet sont seules bien prononcées. La côte est marquée, dans les deux tiers de sa longueur à partir de la base, d'un grand nombre de petits points également d'un blanc jaunâtre. Enfin, la frange est de la couleur du fond. Les secondes ailes en dessus sont traversées, au milieu, par une seule raie brune, anguleuse et largement bordée de blanc-jaunâtre extérieurement. Le bord termi-

nal est également longé, comme celui des premières ailes, par une série de taches cunéiformes d'un blanc-jaunâtre, mais toutes peu visibles, et la frange est aussi de la couleur du fond. Le dessous des quatre ailes est d'une teinte beaucoup plus pâle, et présente d'une manière affaiblie le même dessin qu'en dessus.

Les antennes, les palpes, la tête, le corselet, l'abdomen et les pattes sont d'une couleur uniforme, celle du fond des ailes. L'abdomen est très-long, comme dans toutes les femelles de ce genre.

En parcourant l'ouvrage d'Esper, nous n'avons pas été peu surpris de voir que notre *Cledeobia græcalis*, que nous supposions inédite à l'époque où nous l'avons décrite, était figurée deux fois dans cet ouvrage sous les noms de *Bombyx Moldavica* et de *B. Austriaca*. Nous devions d'autant moins nous attendre à la reconnaître dans ces deux figures, que M. Treitschke les rapporte à sa *Pyralis bombycalis*, bien qu'elles ne ressemblent nullement à cette espèce. Il a donc commis en cela une erreur évidente, par suite de laquelle nous en avons fait une autre, en donnant un nouveau nom à une espèce déja nommée; nous nous rectifions aujourd'hui, en restituant à cette espèce le nom de *Moldavica*, auquel nous avons ajouté la terminaison *alis*.

DXXXIV. HERCYNE DES PYRÉNÉES.

HERCYNA PYRENÆALIS. *Mihi.* (Pl. 82, fig. 6, a, b.)

Envergure, 9 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un noir fuligineux, mélangé de gris, avec leur centre occupé par trois taches d'un noir plus foncé, disposées en triangle : ce sont d'abord les deux taches ordinaires (la réniforme et l'orbiculaire), et ensuite une tache carrée, placée au-dessous d'elles, qui se joint à la réniforme. Chacune des mêmes ailes est en outre traversée, vers son extrémité, par une ligne grise flexueuse, suivie d'une série de points blancs, placés sur une ligne noire qui précède immédiatement la frange: celle-ci est noirâtre. Les secondes ailes sont en dessus d'un noir plus intense que les premières, et traversées, comme elles, vers leur extrémité, par une ligne grise, flexueuse. Leur frange est également noirâtre, et précédée d'un liséré blanc suivi d'une ligne noire. Le dessous des quatre ailes, dont le fond est d'un noir un peu roussâtre, présente d'une manière beaucoup plus distincte qu'en dessus, la répétition des lignes, taches et points décrits plus haut; on y voit de

plus, savoir : sur le disque des premières ailes, une grande tache blanche qui sépare la réniforme de l'orbiculaire, et sur celui des secondes, un croissant noir qu'on n'aperçoit pas en dessus. Du reste, les lignes grises du dessus sont ici blanches et plus larges.

Les antennes, la tête et le corps sont noirs, avec quelques poils gris ou blancs à l'extrémité de l'abdomen. Les pattes sont d'un blanc-roussâtre.

Cette espèce, très-caractérisée, surtout en dessous, ne se rapporte à aucune de celles décrites et figurées dans les auteurs. Elle nous a été communiquée par M. Bégrand, souvent cité dans cet ouvrage, comme ayant été prise dans les environs de Gavarny, département des Hautes-Pyrénées.

DXXXV. ASOPIE ROUGEATRE.

ASOPIA RUBIDALIS. (Pl. 82, fig. 7.)

PYRALIS RUBIDALIS. *Hubn.* tab. 15. fig. 96. (fœm.) *Wien. Verz.* S. 124. fam. B. N. 36. *Illig.* N. ausg. dess. II. B. S. 27. n. 36. *Gotze.* Ent. beytr. III. th. 4. B. S. 72. n. 60.

ASOPIA RUBIDALIS. *Treits.* tom. VII. pag. 150. n. 3. *Dup.* Hist. nat. des Lépid. de France. t. VIII. 2e part. pag. 345. pl. 233. fig. 7.

Envergure, 10 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un rouge-

brun, et divisées dans leur longueur en trois parties à peu près égales par deux lignes transverses d'un jaune vif. La première est arquée; la seconde forme un angle très-obtus dans le milieu de sa longueur, et s'élargit en aboutissant à la côte. La frange, de la couleur du fond, est précédée d'un liséré jaune très-mince. Les secondes ailes en dessus sont d'un brun-noirâtre et traversées par deux lignes arquées et parallèles d'un gris-jaunâtre, l'une au milieu et l'autre près de la base. La frange, de la couleur du fond, est précédée d'un mince liséré jaunâtre. Le dessous des quatre ailes est d'un gris-brun luisant, avec une seule raie transverse jaune sur chacune d'elles.

Les palpes et la tête sont fauves ainsi que les antennes, qui sont annelées de noir. Le corselet est d'un brun-jaunâtre. L'abdomen en dessus est de la couleur des secondes ailes avec les segments bordés de jaunâtre. Le dessous du corps et les pattes sont d'un jaune-fauve.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent que par la forme de l'abdomen.

Cette espèce a été prise en juillet dans les Pyrénées-Orientales par M. Méret, qui a bien voulu nous en donner deux individus, un de chaque sexe.

Nous avons décrit et figuré dans la 2e partie

du tome VIII de cet ouvrage un Lépidoptère pris en Corse par M. Rambur et auquel nous avons donné le nom de *Rubidalis*, lui trouvant de la ressemblance avec celui figuré par Hubner sous le même nom. Mais nous sommes convaincu maintenant que nous avons fait une erreur, et que la véritable *Asopia rubidalis* est celle que nous donnons aujourd'hui. Ainsi l'espèce de M. Rambur serait nouvelle et pourrait être appelée *Corsicalis*, si ce nom n'avait déjà été appliqué à une *Clédéobie* du même pays.

DXXXVI. PYRAUSTE PORPHYRE.

PYRAUSTA PORPHYRALIS. (Pl. 82, fig. 8.)

PYRALIS PORPHYRALIS. *Wien.Verz*, *Illig. Devillers. Gotze. Brahm.*

PHAL. PORPHYRALIS. *Fab.* Ent. syst. III. 2. 239. 414.

PYRALIS COCCINALIS. *Hubn.* Tab. 61. fig. 37. (fœm.)

PYRAUSTA PORPHYRALIS. *Treits.* tom. VII. pag. 170. n. 5. Suppl. X. 3. 36.

Envergure, 8 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun-rouge, violacé, avec un point orangé vif, occupant la place de la tache réniforme, et surmonté d'une tache triangulaire de la même couleur, contiguë à la côte. En se rapprochant de la base,

on aperçoit à peine une ligne anguleuse noire, bordée intérieurement de fauve, et l'intervalle qui la sépare du point jaune précité est saupoudré de bleuâtre. La frange est grise et précédée d'un mince liséré blanchâtre. Les secondes ailes sont en dessus d'un noir assez intense à reflets pourpres, et traversées au milieu par une bande arquée et très-étroite d'un jaune pâle, avec la frange comme celle des premières. Le fond des quatre ailes en dessous est noir, avec la répétition des taches et des bandes du dessus en jaune très-pâle. On voit de plus, sur chacune d'elles, une bande du même jaune, longeant le bord terminal, et à la base des inférieures, un croissant noir sur une éclaircie jaune.

Les antennes, les palpes, la tête et le collier sont fauves; le reste du corselet est d'un brun-rougeâtre. L'abdomen en dessus est noir, avec les segments finement bordés de jaune. Le dessous du corps et les pattes sont d'un blanc jaunâtre.

Cette espèce se trouve en Hongrie ainsi que dans le nord de l'Allemagne, et n'a pas encore été rencontrée en France, du moins à ma connaissance. Je n'en possède qu'un seul individu, qui m'a été envoyé par M. de Röslerstamm. D'après M. Treitschke, la *Pyrausta porphyralis* paraît deux fois en mai et en septembre, et sa chenille vit sur la *menthe aquatique* (*mentha aquatica*).

DXXXVII. BRYOPHILE ANDALOUSE.

BRYOPHILA VANDALUSIÆ. *Mihi.* (Pl. 82, fig. 9.)

Envergure, 10 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris de lichen desséché, et traversées par deux lignes noires très-fines, bordées de blanc, et placées, l'une près de la base, et l'autre à peu de distance du bord terminal. La première est ondulée, la seconde est flexueuse et forme, dans le milieu de sa longueur, un angle arrondi qui s'avance du côté externe. Entre ces deux lignes on aperçoit à peine les deux taches ordinaires, dont les contours sont dessinés en noir et bordés de blanc. L'intervalle qui sépare la première ligne de la base de l'aile est saupoudré de blanc-verdâtre, et marqué de plusieurs petits traits noirs, formant comme une troisième ligne. Quant à l'espace qui existe entre la seconde ligne et le bord terminal, on y remarque d'abord deux taches d'un blanc-verdâtre situées, l'une vers le sommet, et l'autre à l'extrémité du bord interne, et ensuite une raie ondulée d'un ferrugineux pâle, longeant l'extrémité de l'aile. La frange est grise et entrecoupée de noirâtre; elle est pré-

cédée d'une ligne noire, interrompue par l'extrémité des nervures. Le dessous des mêmes ailes est d'un blanc-jaunâtre finement saupoudré de gris. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un blanc sale, y compris la frange, avec leur bord terminal lavé de gris seulement en dessus.

Les palpes, la tête, le corselet et le dessus de l'abdomen sont de la couleur des premières ailes ainsi que les antennes. Les pattes et le dessous du corps sont de la couleur des secondes.

Nous n'avons pu reconnaître cette espèce dans Hubner ni dans M. Treitschke, et nous avons d'autant plus sujet de la croire nouvelle qu'elle a été trouvée en Andalousie, contrée de l'Espagne peu explorée jusqu'à présent par les lépidoptéristes. Elle a été rapportée de ce pays par M. Ghiliani, déjà cité dans cet ouvrage.

DXXXVIII. GRAPHOLITHE DE L'ORME.

GRAPHOLITHA ULMARIANA. (Pl. 83. fig. 1.)

GRAPHOLITHA ULMARIANA. *Zeller. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 6 lignes.

Cette espèce, dont nous avons fait représenter les deux sexes, nous paraît être la même que celle dont nous avons donné la description et



Acarie Baron pinx Annedouche sc

1 a.b. Grapholitha Ulmariana ♂ ♀
2. Sciaphıla Abrasana
3. Coccyx Monticolana
4 Grapholitha Abiegana
5 Sciaphila Chrysantheana
6. Ephippiphora Loderana
7. id. Montanana
8. Cochylis Manniana
9 a b. Argvroptera Parevssiana
10. Aspidia Suffusana
11. Coccyx Buguionana
12 Penthina Acceriana

la figure dans le tome IX de cet ouvrage (page 291, pl. 250, fig. 7), et que nous avons rapportée à la *Lithoxylana* de Frölich; du moins elle en diffère si peu que nous serions fort embarrassé de dire en quoi. Nous nous dispenserons donc d'en donner la description, et nous nous en référons à la comparaison de leurs deux figures.

Le catalogue de M. Parreyss attribue à M. Zeller le nom d'*Ulmariana* que porte cette espèce.

DXXXIX. SCIAPHILE RASÉE.

SCIAPHILA ABRASANA. (Pl. 83, fig. 2.)

SCIAPHILA ABRASANA. *Mann. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure : ♂ 8 lig.; ♀ 6 lignes.

Les quatre ailes sont entièrement d'un gris cendré, mat en dessus et luisant en dessous. Avec un peu d'attention, on aperçoit sur les premières ailes, qui sont un peu plus foncées que les secondes, quelques vestiges de taches ou de bandes, qui ne se distinguent du fond que vues dans un certain jour. La tête, le corps et leurs appendices sont de la couleur des ailes, à l'exception du bouquet de poils qui termine l'abdomen, lequel est roussâtre. Cette description ne concerne que le mâle : la femelle a moins

d'envergure ; le sommet de ses premières ailes est moins aigu, et leur fond uni.

M. Parreyss attribue à M. Mann le nom que porte cette espèce.

DXL. COCCYX DES MONTAGNES.

COCCYX MONTICOLANA. (Pl. 83, fig. 3.)

GRAPHOLITHA MONTICOLANA. *Mann. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 5 lignes et demie.

Le fond des premières ailes en dessus est d'un brun-terre d'ombre ; chacune d'elles est traversée par quatre lignes d'argent, dont deux placées obliquement au milieu, et deux parallèlement au bord terminal. Dans l'intervalle qui sépare celles-ci des premières, on aperçoit, à la côte, le rudiment d'une cinquième ligne qui ne descend pas au delà de la nervure médiane. La frange est grise, avec un reflet d'argent. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris plombé, avec la frange plus claire, et la côte des premières ponctuée de blanc dans toute sa longueur.

La tête, les antennes et le corselet sont de la couleur des premières ailes, ainsi que les pattes

antérieures. L'abdomen et les pattes postérieures sont de la couleur des secondes ailes.

Le nom que porte cette espèce lui a été donné par M. Mann suivant le Catalogue de M. Parreyss. Ce dernier la rapporte au genre *Grapholitha*, mais elle nous paraît mieux placée parmi les *Coccyx*, où nous la mettons.

DXLI. GRAPHOLITHE DES SAPINS.

GRAPHOLITHA ABIEGANA. (Pl. 83, fig. 4.)

Coccyx abiegana. *Fischer von Röslerstamm. Parreys.* In Catalogo.

Envergure, 5 lignes.

Le fond des premières ailes en dessus est d'un brun-noirâtre, marbré de roussâtre et de bleuâtre. Chacune d'elles est traversée par plusieurs lignes noires ondulées, qui partent de la côte, et dont les deux dernières se dirigent, en se courbant, vers l'angle anal. Celles-ci, vues dans un certain jour, paraissent argentées et renferment, entre elles, cette sorte d'écusson qui caractérise une grande partie des espèces du genre Grapholithe. Ici, cet écusson est marqué de six petites lignes noires superposées les unes aux autres dans le sens de la longueur de l'aile.

Toutes les lignes dont nous venons de parler sont indiquées le long de la côte par autant de points blancs partagés en deux par chacune d'elles. La frange est grise, avec un reflet métallique; elle est précédée d'un liséré noir. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris plombé luisant. Les deux surfaces des secondes sont d'un blanc sale, transparent, avec leurs bords légèrement bistrés; la frange est de la couleur du fond.

La tête, le corps et leurs appendices sont entièrement d'un brun-noirâtre. Cette espèce, rapportée au genre *Coccyx* dans le Catalogue de M. Parreyss, est pour nous une *Grapholithe.*

DXLII. SCIAPHILE DU CHRYSANTHÈME.

SCIAPHILA CHRYSANTHEANA. (Pl. 83, fig. 5.)

SCIAPHILA CHRYSANTHEANA. *Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 9 lignes.

Cette espèce, que nous avons reçue de M. Parreyss sous le nom de *Chrysantheana*, sans indication d'auteur, n'est probablement qu'une variété de la *Wahlbomiana*, figurée et décrite dans le volume IX de cet ouvrage, page 391, fig. 4. Dans tous les cas, elle en diffère si peu que nous croyons pouvoir nous dispenser d'en donner une

description qui ne serait qu'une répétition de ce que nous avons dit au sujet de cette dernière. Nous ferons seulement observer que dans celle dont il s'agit, les bandes transversales des premières ailes sont moins nettes que dans la *Wahlbomiana*, et que celle de la base est transformée en une tache qui s'étend jusqu'au corselet. Du reste, nous n'apercevons, tant en dessus qu'en dessous, aucune différence essentielle.

DXLIII. ÉPHIPPIPHORE DE LODER.

EPHIPPIPHORA LODERANA. (Pl. 83, fig. 6.)

GRAPHOLITHA LODERANA. *Treits.* Suppl. x. 3. 121. *Parreyss.* In Catalogo. *Kollar.* Beytr. z. landesk. Oesterr. II. Bd. S. 84.

Envergure, 5 lignes.

Cette espèce nous a été envoyée par M. Parreyss comme étant celle que M. Treitschke a décrite dans son Supplément sous le nom de *Loderana*; mais nous doutons que ce soit elle, car elle ne se rapporte guère à la description de ce dernier, et d'un autre côté elle diffère si peu de la *Dorsana*, figurée et décrite dans le volume IX de cet ouvrage, page 310, pl. 251, que nous pensons qu'elle n'en est qu'une variété. En effet, la seule différence notable que nous

apercevons entre elles, c'est que les ailes inférieures de notre *Dorsana* sont blanches, tandis que celles de la *Loderana* de M. Parreyss sont grises; mais cette différence pourrait bien provenir de ce que l'une est un mâle et l'autre une femelle. Quoi qu'il en soit, nous avons cru devoir faire représenter, dans ce Supplément, l'unique exemplaire que nous avons reçu de l'espèce en question.

Elle vole parmi les buissons épais dans les bois des environs de Vienne. M. Fischer de Röslerstamm l'a prise abondamment en avril, et M. Treitschke l'a retrouvée en juillet, d'où il conclut qu'elle a deux générations par an. M. de Tischer a trouvé la chenille sur l'*orobe noir* (*orobus niger*), mais il n'en a pas encore donné la description. Quant au nom que porte cette espèce, il lui a été donné par M. Kollar, qui le premier l'a fait connaître, en mémoire de feu M. Loder, peintre du cabinet impérial, lequel était très-amateur de lépidoptères et en a recueilli un grand nombre dans ses fréquents voyages en Styrie et dans les Alpes.

DXLIV. ÉPHIPPIPHORE MONTAGNARDE.

EPHIPPIPHORA MONTANANA. (Pl. 83, fig. 7.)

GRAPHOLITHA MONTANANA. *Parreyss*. In Catalogo.

Envergure, 6 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris-jaunâtre, finement strié de brun, avec une tache triangulaire au milieu du bord interne d'un gris plus clair, laquelle se détache à peine du fond. La frange, d'un gris-jaunâtre, est bordée de brun et précédée d'un liséré noir, contre lequel s'appuient plusieurs petits traits ou points de cette même couleur. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris clair, luisant, avec la frange blanchâtre.

La tête, le corps et leurs appendices sont de la même couleur que les ailes.

Cette espèce participe de la *Petiverana* et de l'*Alpinana* figurées et décrites dans le volume IX de cet ouvrage. M. Parreyss n'indique pas l'auteur qui l'a nommée *Montanana*.

DXLV. COCHYLIS DE MANN.

COCHYLIS MANNIANA. (Pl. 83, fig. 8.)

COCHYLIS MANNIANA. *Treits. Fischer von Röslerstamm. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 5 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris-brun, avec deux bandes transverses brunes, l'une au milieu, l'autre à l'extrémité. La première, beaucoup plus foncée et plus large, se bifurque un peu avant d'arriver au bord interne; l'autre est arquée et longe le bord terminal. Ces deux bandes sont bordées de points d'argent, dont le plus apparent est placé dans la bifurcation de la bande du milieu. La frange est entièrement grise. Le dessous des mêmes ailes est noirâtre, avec la côte ponctuée de gris-jaunâtre. Le dessus des secondes ailes est d'un gris plombé y compris la frange, tandis que le dessous est blanc et réticulé de brun.

La tête, les palpes et les pattes sont d'un gris-jaunâtre. Le corselet et l'abdomen sont bruns ainsi que les antennes.

La découverte de cette espèce est sans doute postérieure à la publication du Supplément de

l'ouvrage de M. Treitschke, puisqu'elle n'y est pas mentionnée, bien qu'elle ait été nommée par lui, suivant MM. Fischer de Röslerstamm et Parreyss.

DXLVI. ARGYROPTÈRE DE PARREYSS.

ARGYROPTERA PARREYSSIANA. (Pl. 83, fig. 9.)

TORTRIX PARREYSSIANA. *Treits. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure ♂, 7 lignes; ♀ 6 lignes.

Chacune des premières ailes est ornée, en dessus, de cinq taches d'argent sur un fond d'or mat, savoir : deux longitudinales qui partent de la base; deux transversales placées au milieu, et contiguës, l'une à la côte, l'autre au bord interne; et la cinquième située au sommet: celle-ci est arrondie. La frange est grise. Le dessous des mêmes ailes est noirâtre, avec la côte et la frange blanches. Les deux surfaces des secondes ailes sont entièrement d'un blanc satiné, y compris la frange.

La tête, les palpes et le corselet sont couleur d'or mat comme le fond des premières ailes. L'abdomen est noirâtre, avec les segments bordés de blanc et l'extrémité blanche. Les antennes et

les pattes antérieures sont brunes, tandis que les postérieures sont blanches.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle en diffère, 1° par une envergure plus petite; 2° par la couleur un peu plus intense du fond qui encadre les taches d'argent; et 3° par les ailes inférieures qui sont grises au lieu d'être blanches.

Cette espèce remarquable se place à côté de la *Zebrana* et de la *Dipoltana*. M. Treitschke, qui l'a dédiée à M. Parreyss, n'en fait pas mention dans son Supplément, ce qui fait supposer que la découverte en est postérieure à la publication de ce Supplément, qui a paru en 1835.

DXLVII. ASPIDIE RÉPANDUE.

ASPIDIA SUFFUSANA. (Pl. 83, fig. 10.)

PENTHINA SUFFUSANA. *Parreyss*. In Catalogo.

Envergure, 7 lignes trois quarts.

Cette espèce nous a été envoyée par M. Parreyss sous le nom de *Suffusana* qu'il attribue à Hubner; cependant il n'est fait mention de ce nom ni dans cet auteur ni dans aucun autre à notre connaissance. Quant à l'espèce à laquelle il l'applique, elle nous paraît être la même que

celle que nous avons décrite et figurée dans le tome IX de cet ouvrage, page 245, fig. 1, sous le nom de *Cynosbana* qui répond à celui de *Roborana* de M. Treitschke. Seulement la tache basilaire des premières ailes s'avance plus dans la *Suffusana* que dans la *Cynosbana*, et son bord externe forme, chez elle, un angle obtus, tandis qu'il décrit une ligne droite chez cette dernière. Quoi qu'il en soit, nous avons cru devoir la faire représenter dans ce Supplément.

DXLVIII. COCCYX DE BUGNION.

COCCYX BUGNIONANA. (Pl. 83, fig. 11.)

COCCYX BUGNIONANA. *Fischer von Röslerstamm.* In Catalogo Suppl.

Envergure, 7 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris cendré, et traversées vers les deux tiers de leur longueur par une bande courbe et étroite, d'un gris plus foncé, laquelle est suivie de deux lignes également courbes et de la même couleur qu'elle. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris luisant un peu plus pâle que le dessus des premières. La

frange des quatre ailes est de la même couleur que le fond.

La tête, le corps et leurs appendices sont d'un gris-noirâtre. Des deux individus que nous avons reçus de M. Parreyss, l'un est plus foncé que l'autre, et l'on y distingue à peine la bande et les lignes des premières ailes.

Cette espèce a été dédiée à M. Bugnion, membre de la Société helvétique des Sciences naturelles à Lausanne, ainsi que de la Société entomologique de France.

DXLIX. PENTHINE DE L'ÉRABLE.

PENTHINA ACERIANA. (Pl. 83, fig. 12.)

Pædisca aceriana. *Mann. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 6 lignes.

Le fond des premières ailes en dessus est d'un blanc sale. On voit, à leur base, une grande tache brune, striée de noir, qui s'avance jusqu'au tiers de leur longueur. Leur milieu est traversé obliquement par une bande irrégulière d'un brun clair, étranglée au milieu, et qui se termine au bord interne par une tache triangulaire presque noire. Le long du bord terminal, on remarque plusieurs petites taches de diverses

formes, d'un brun plus ou moins foncé, et dont une, située à l'angle apical, est ocellée. La côte, depuis son milieu jusqu'à l'extrémité, est marquée de trois ou quatre petites taches en forme de virgule. La frange est brune dans la moitié de sa longueur, à partir de l'angle apical, et d'un blanc sale pour le reste; la partie brune est partagée, dans sa longueur, par une ligne bleue, dans les individus bien frais. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont entièrement d'un gris-brun, y compris la frange.

La tête, les antennes et le corselet sont bruns. Les pattes et l'abdomen sont de la couleur des secondes ailes.

Avant d'avoir reçu cette espèce de M. Parreyss, nous en possédions plusieurs individus que leur mauvais état nous avait fait confondre avec la *Minorana*, dont elle a le facies; mais en les comparant sur des individus non effacés, il est aisé de voir que leur dessin est bien différent. La tache ocellée qu'on remarque à l'angle apical de l'espèce qui nous occupe suffit seule pour empêcher de la confondre avec la *Minorana*.

DL. ÉPIGRAPHIE PONCTUÉE.

EPIGRAPHIA PUNCTULELLA. (Pl. 84, fig. 1.)

Tortrix punctulana. *Wien. Verz.* S. 150. fam. E. N. 13. *Illig. Götze. Charpentier.*

Pyralis punctulana. *Fabr.* Ent. syst. III. 2. 268. 113.

Tinea schlemmerella. *Hubn.* tab. 2. fig. 14. (mas.)

Lemmatophila punctulella. *Treits.* t. IX. 1re part. pag. 38. Suppl. X. 3. 154.

Tinea punctulella. *Freyer.* Neure beytr. II. band. XXI. Heft. S. 51. tab. 126. fig. 1.

Envergure, 11 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris noisette, parsemé de petits points noirs, avec la côte lavée de brun, et leur milieu traversé par une bande noirâtre, très-étroite, formant un coude dont la pointe est tournée du côté du bord extérieur, et qui, au-dessous de cette pointe, projette une ligne courbe, se dirigeant vers ce même bord. La frange est grise et séparée du bord terminal par une ligne noire très-fine. Le dessus des secondes ailes est d'un gris plombé, y compris la frange. Le dessous des quatre ailes est d'un gris-roussâtre luisant, avec le centre des premières largement lavé de noirâtre.



Arcrie Baron pinx. Annedouche sc.

1. Epigraphia Punctulella
2. Penthina Luscana
3. id. Amœnana
4. Anacampsis Pimpinella
5. Sericoris Lacunana
6. id. Rupestrana
7. Eudorea Sudeticalis
8. Solenobia Lichenella
9. Solenobia Clathrella
10. Lampros Sulphurella
11. Anacampsis Tephritidella
12. id. Cautella

Les antennes sont roussâtres et annelées de noir. La tête et les palpes sont gris, le corselet est de la couleur des premières ailes et l'abdomen de celle des secondes; les pattes sont d'un gris noisette, avec les tarses annelés de noirâtre, et les ergots des pattes postérieures noirs.

Cette Tinéite, que je n'ai jamais rencontrée aux environs de Paris depuis 40 ans que j'y chasse, a été prise le 3 avril 1843, volant sur les genets au bois de Boulogne, par M. Pierret fils, qui a bien voulu me la communiquer. M. Treitschke dit qu'elle est assez rare et qu'elle se trouve en Autriche et en Hongrie, où elle paraît deux fois, en octobre et au printemps.

DLI. PENTHINE BORGNE.

PENTHINA LUSCANA. (Pl. 84, fig. 2.)

PENTHINA LUSCANA. *Dup.* Lépidopt. de France, tome IX. pag. 203. pl. 245. fig. 10.

Envergure, 7 lignes.

La figure que nous avons donnée de cette espèce, dans le tome IX de cet ouvrage, n'étant pas reconnaissable nous en donnons aujourd'hui une beaucoup plus exacte d'après un individu très-frais qui nous a été envoyé par M. Parreyss

sous le nom d'*Ocellana ;* mais ce nom appartient à une autre espèce, et nous avons restitué à celle dont il s'agit celui de *Luscana* sous lequel Fabricius l'a fait connaître le premier. Voir au surplus la synonymie que nous avons donnée des deux espèces dans le volume précité, pages 199 et 203.

DLII. PENTHINE CHARMANTE.

PENTHINA AMOENANA. (Pl. 84, fig. 3.)

TORTRIX AMOENANA. *Hubn.* tab. 39. fig. 248. (mas.)
PENTHINA AMOENANA. *Treits.* vol. VIII. pag. 41. fig. 11.

Envergure, 8 lignes.

Hubner figure deux Tordeuses du genre *Penthina*, l'une sous le nom d'*Incarnatana* et l'autre sous celui d'*Amœnana*. Bien que M. Treitschke n'en fasse qu'une seule espèce, dont la première serait la femelle et la seconde le mâle, nous ne pouvons partager son avis, depuis que nous avons reçu de M. Parreyss deux individus bien frais de l'*Amœnana* (un mâle et une femelle), qui se ressemblent parfaitement pour la couleur et le dessin des ailes, et diffèrent totalement de l'*Incarnatana* dont nous avons donné la description et la figure dans le volume IX de cet ouvrage, page 533, pl. 264, fig. 4.

Ainsi nous pensons que l'*Amœnana* forme bien une espèce distincte, et nous croyons devoir en donner la figure dans ce Supplément. En voici, au reste, la description :

Le fond des premières ailes en dessus est légèrement rosé. Le tiers de leur surface, à partir de la base, est d'un gris-noirâtre, et traversé par plusieurs ondulations noires. Le milieu est coupé obliquement par une bande étroite et irrégulière d'un gris-bleuâtre, bordée du côté extérieur par quelques points et une tache noirs. Le sommet est occupé par une grande tache noirâtre, mélangée de gris-bleuâtre et de ferrugineux, sur laquelle on voit plusieurs petits traits noirs et deux points blancs qui précèdent la frange. En dessous de cette tache on voit trois points noirs placés sur une éclaircie blanche, longeant le bord terminal. La côte est lavée de gris-bleuâtre et striée de brun dans toute sa longueur. La frange est légèrement roussâtre. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris un peu roussâtre, avec la côte blanche et striée de brun, et la frange de la même couleur, précédée de quelques points blancs. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris cendré pâle, y compris la frange.

Les antennes sont roussâtres. La tête et le corselet sont entièrement noirâtres. L'abdomen

participe de la couleur des secondes ailes. Les pattes sont d'un gris-noirâtre; les tarses des antérieures seules sont annelés de blanc.

En comparant cette description avec celle que nous avons donnée de l'*Incarnatana* ainsi que les deux figures, il sera aisé de voir que ces deux espèces sont bien différentes.

DLIII. ANACAMPSIS DU BOUCAGE.

ANACAMPSIS PIMPINELLA. (Pl. 84, fig. 4.)

DEPRESSARIA PIMPINELLA. *Zeller. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 8 lignes.

Le dessus des premières ailes est entièrement d'un brun d'écorce uni, avec la frange un peu plus claire. Le dessous est d'un gris-brun luisant, avec la frange également plus claire. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris cendré qui s'éclaircit en s'éloignant du bord, et leur frange est de la même couleur.

La tête, les palpes, les antennes et le corselet sont de la couleur des premières ailes ainsi que l'abdomen. Les pattes seules sont d'un ton un peu plus clair.

Cette espèce nous a été envoyée par M. Parreyss comme appartenant au genre *Depressaria*

qui répond au genre *Hæmilis;* mais c'est pour nous un *Anacampsis.* M. Parreyss, dans son Catalogue, attribue son nom à M. Zeller.

DLIV. SERICORIS DES MARES.

SERICORIS LACUNANA. (Pl. 84, fig. 5.)

Sericoris lacunana. *Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 7 lignes..

Le fond des premières ailes en dessus est d'un gris un peu jaunâtre. Chacune d'elles est traversée obliquement dans le milieu par une bande noirâtre déchiquetée sur ses bords. Entre cette bande et la base, on voit un grand nombre de petites ondulations noirâtres qui se resserrent en se rapprochant du corselet. Le sommet est envahi par une large tache d'un gris-roussâtre. La côte est striée de noirâtre dans toute sa longueur. Avec la loupe, on s'aperçoit que chacune desdites ailes est en outre parsemée d'un grand nombre de points métalliques bleuâtres ou couleur de plomb dont plusieurs sont rangés en lignes. La frange est d'un blanc-jaunâtre et coupée, vers les deux tiers de sa longueur, par deux ou trois points noirâtres. Le dessous des mêmes ailes est d'un brun-noirâtre uni, avec la côte et

la frange d'un blanc jaunâtre ou roussâtre. La première est striée de brun comme en dessus. Les deux surfaces des secondes ailes sont également d'un brun-noirâtre, avec la frange plus claire.

La tête, les antennes et les palpes sont gris; le corselet et l'abdomen sont noirâtres et les pattes d'un blanc-jaunâtre.

Cette espèce a beaucoup de rapports avec certaines variétés de l'*Urticana;* mais les points métalliques dont nous avons parlé dans sa description suffisent pour l'en distinguer. M. Parreyss, dans son Catalogue, se tait sur l'auteur qui a nommé cette espèce.

DLV. SERICORIS DES CHAMPS.

SERICORIS RURESTRANA. (Pl. 84, fig. 6.)

Sericoris rurestrana. *Fischer von Röslerstamm. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 6 lignes et demie.

La ressemblance qui existe entre cette espèce et la précédente nous dispense de la décrire dans son entier; nous nous bornerons à faire remarquer qu'elle en diffère essentiellement, 1° par l'absence des points métalliques sur les

premières ailes; 2° par la couleur beaucoup moins foncée de la bande du milieu, et 3° enfin par la tête et les palpes qui sont noirâtres comme le corselet et l'abdomen, tandis que le bouquet de poils qui termine celui-ci est d'un blanc-roussâtre.

M. Parreyss, dans son Catalogue, attribue le nom de cette espèce à M. Fischer de Röslerstamm.

DLVI. EUDORÉE SUDÉTIQUE.

EUDOREA SUDETICALIS. (Pl. 84, fig. 7.)

Eudorea sudeticella. *Parreyss.* In Catalogo.

Chilo sudeticellus. *Zeller. Fischer von Röslerstamm.* In Catalogo. Suppl.

Envergure, 8 lignes et demie.

Les premières ailes en dessus sont blanchâtres et finement sablées de noirâtre. Chacune d'elles est traversée par deux lignes noirâtres; la première, qui avoisine la base, décrit deux angles bien prononcés; la seconde, qui se rapproche du bord terminal, est à la fois sinueuse et dentelée. Dans le large intervalle qui les sépare, on voit trois taches noirâtres dont une, presque orbiculaire, est contiguë à la côte et placée près de

la seconde ligne; les deux autres n'ont pas de formes arrêtées, elles se confondent et sont situées contre la première ligne. Une bande presque noire, étranglée dans son milieu, longe le bord terminal. La frange est d'un gris-noirâtre et entrecoupée de blanc. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris plombé luisant. Les secondes sont en dessus d'un blanc sale, avec une bordure grise surmontée d'une ligne à peine marquée de la même couleur; leur dessous est d'un gris plombé.

Les palpes sont gris en dessus et noirâtres sur les côtés. La tête, les antennes et tout le corps sont gris; les pattes sont blanchâtres.

Cette espèce a quelque ressemblance avec l'*Incertalis;* mais en les comparant un peu attentivement, on voit que le mouvement des lignes qui traversent leurs premières ailes est très-différent.

DLVII. SOLÉNOBIE DU LICHEN.

SOLENOBIA LICHENELLA. (Pl. 84, fig. 8.)

TALÆPORIA LICHENELLA. *Parreyss.* In Catalogo.

TINEA LICHENELLA. *Linn.* Syst. nat. ed. 12. tom. 1. pars 11. pag. 899. n. 452.

Envergure, 6 lignes et un quart.

Les quatre ailes sont d'un gris plombé des

deux côtés, y compris la frange. Les premières seules sont marquées transversalement d'une multitude de petits traits noirâtres, formant, avec les nervures entre lesquelles ils sont placés, une espèce de réseau dont les mailles sont représentées par autant de petites taches rondes de la couleur du fond.

La tête et le corps sont noirâtres; les antennes et les pattes sont grises. M. Parreyss nous a envoyé les deux sexes de cette espèce, avec le fourreau de la chenille. Celui-ci a la forme d'un grain de seigle, et il est recouvert de molécules terreuses noirâtres. La femelle, car notre description ne concerne que le mâle, est absolument aptère; sa tête et son corselet sont écailleux ainsi que ses pattes, qui sont très-courtes; son abdomen est membraneux et dépourvu de poils; elle est brunâtre. Sa dessiccation, au reste, empêche d'en bien juger, et ne nous a pas permis de la faire peindre.

La chenille, suivant Linné, vit aux dépens du *lichen candelaris*, qui croît sur les murailles et les rochers.

DLVIII. SOLÉNOBIE GRILLÉE.

SOLENOBIA CLATHRELLA. (Pl. 84, fig. 9.)

TALÆPORIA CLATHRELLA. *Treits. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 6 lignes et demie.

Cette espèce diffère de la précédente, 1° en ce que ses ailes sont un peu plus étroites; 2° en ce qu'elles sont d'un gris plus clair et légèrement roussâtre; 3° en ce que le réseau des ailes supérieures est moins prononcé. Du reste, elles se ressemblent beaucoup. Mais il n'en est pas de même des deux fourreaux de la chenille; celui de l'espèce qui nous occupe est de forme ovoïde et plus ample que celui de la *Psychella;* il est en outre d'une couleur moins foncée. Quant à la femelle, elle est entièrement noirâtre et nous a paru avoir la même organisation que l'autre, car son extrême dessiccation ne permet pas d'en bien juger.

M. Parreyss, dans son Catalogue, attribue le nom de cette espèce à M. Treitschke, qui cependant n'en parle pas dans son ouvrage.

DLIX. LAMPROS SOUFRÉ.

LAMPROS SULPHURELLA. (Pl. 84, fig. 10.)

Tinea sulphurella. *Hubn.* tab. 22. fig. 150. (fœm.)
Tinea tigrella. *Hubn.* tab. 49. fig. 556. (fœm.)
Lampros sulphurella. *Treits.* tom. IX. 2e part. pag. 60. n. 2.

Envergure, 6 lignes.

Les quatre ailes sont brunâtres des deux côtés, y compris la frange; les supérieures sont marquées en dessus de cinq taches d'un jaune-soufre, disposées ainsi qu'il suit : une (c'est la plus grande) à l'extrémité de la côte, près de l'angle apical ; trois le long du bord interne, et une à peu près au centre : celle-ci est la plus petite.

La tête est jaunâtre ainsi que les palpes, dont le dernier article est annelé de noir; les antennes sont brunes. Le corselet et l'abdomen sont brûnâtres et les pattes d'un jaune clair, avec les tarses annelés de gris.

Cette espèce nous a été envoyée deux fois par M. Parreyss, mais toujours en mauvais état : il paraît qu'il est difficile de se la procurer fraîche. On la trouve dans les bois fourrés, en Hongrie, en Autriche et en Bohême. Elle paraît au printemps et en automne.

DLX. ANACAMPSIS TÉPHRITIS (1).

ANACAMPSIS TEPHRITIDELLA. (Pl. 84, fig. 11.)

GELECHIA TEPHRITIDELLA. *Fischer von Röslerstamm. Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 8 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris cendré mat, y compris la frange, avec trois points noirs placés à une grande distance les uns des autres sur la nervure médiane; le dernier, celui de l'extrémité de l'aile, est seul bien marqué. Entre ce point et le précédent, on voit une ligne noirâtre, qui part de la nervure précitée et vient aboutir, en obliquant, à l'extrémité du bord interne. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris cendré luisant.

La tête, les palpes, les antennes, le corps et les pattes sont du même gris que les ailes. Cette description ne concerne que le mâle : dans la femelle on ne voit pas sur les premières ailes les points et la ligne dont nous avons parlé plus haut.

---

(1) Nom d'une pierre grise qui avait la forme d'un croissant, suivant Pline.

M. Parreyss attribue le nom de cette espèce à M. Fischer de Röslerstamm.

DLXI. ANACAMPSIS RUSÉE.

ANACAMPSIS CAUTELLA. (Pl. 84, fig. 12.)

Gelechia cautella. *Zeller. Fischer von Röslerstamm.* In Catalogo. Suppl.

Envergure, 7 lignes.

Les premières ailes sont, en dessus, d'un noir-brun, parsemé d'atomes d'un noir plus foncé, et d'atomes gris à certaines places, avec la frange grise. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris bistré avec la frange plus claire.

Les antennes sont noires et annelées de gris. Les palpes et la tête sont gris. Le corselet est d'un brun-noir. L'abdomen est d'un gris bistré avec les trois premiers anneaux fauves. Les pattes sont grises, avec les tarses annelés de brun.

Cette espèce est très-caractérisée et ne peut être confondue avec la variété noire de la *Populella*, qui s'en rapproche un peu, mais qui se reconnaît toujours à la raie transverse de l'extrémité des premières ailes.

DLXII. ÉLACHISTE DE L'OLIVIER.

ELACHISTA OLEÆLLA. (Pl. 85, fig. 1.)

Tinea oleælla, *Boyer de Fonscolombe*, Notice sur deux teignes qui attaquent l'olivier (Ann. de la Soc. entom. de France, année 1837, tom. vi, pag. 179-187, pl. 8, fig. 5).

Osservazioni sopra alcune larve e tignole dell' ulivo, lettera del doct. *Carlo Passerini* al sig. comm. Lapo dei Ricci. Firenze, 4 giugno 1832. Pl. 1, fig 1-6.

Osservazioni su gl' insetti dell' ulivo et delle olive del sig. *Oronzo-Gabriele Costa.* Napoli, 1827.

Envergure, 5 lignes.

Deux espèces de Tinéites, dont les chenilles font beaucoup de tort aux oliviers, avaient été confondues en une seule par les agronomes et les entomologistes, jusqu'au moment où M. Boyer de Fonscolombe, dans un Mémoire communiqué à la Société entomologique de France, (séance du 3 juin 1835), et publié, en 1837, dans le tome VI des Annales de cette même société, fit connaître les caractères qui distinguent ces deux espèces dans leurs divers états, ainsi que la manière différente de vivre de leurs chenilles, l'une se nourrissant du parenchyme des feuilles, et l'autre de l'amande du noyau du fruit. Il ne sera ici question que de la première, dont

voici l'histoire complète, d'après cet excellent observateur :

« Dès la fin de l'hiver, dit-il, on aperçoit aisément sur la page supérieure d'un grand nombre de feuilles d'olivier, des taches irrégulières d'un brun tirant tantôt sur le jaune-feuille-morte, tantôt sur le brun-noirâtre. Si l'on examine le dessous de la feuille, on aperçoit facilement, à l'endroit correspondant, un trou presque imperceptible, entouré de quelques excréments. La petite chenille, dont cette tache signale l'habitation, et qui, dans son plus grand accroissement, n'est pas plus épaisse qu'un gros fil, et a, au plus, la longueur de deux lignes, vit entre les deux surfaces de la feuille, et se nourrit du parenchyme. Elle quitte souvent cette retraite vers la fin de sa vie, et se loge alors, à l'aide de quelques fils de soie, entre les bourgeons et les jeunes feuilles, le long des pousses les plus tendres, qu'elle ronge et détruit. La petite taille de cette chenille n'empêche pas, à cause de sa grande multiplication et du mal qu'elle fait aux bourgeons, qu'elle ne devienne très-nuisible; elle cause surtout beaucoup de dommage aux oliviers du département du Var et du comté de Nice, où elle paraît être plus multipliée. Cette chenille a seize pattes; elle est d'un vert-brun ou vert-grisâtre, avec une plaque noire écailleuse sur le cou

et une autre sur le dernier anneau du corps; elle a aussi quelquefois une suite de taches noires des deux côtés du corps, qui, vers les stigmates, sont d'un jaune pâle ou livide. La tête est jaunâtre, avec deux taches noires. La chenille est presque entièrement rase, n'ayant que quelques poils rares et courts, très-clair-semés; elle se change en chrysalide ordinairement à la fin de mars; quelquefois on la trouve encore dans son premier état vers le milieu du mois suivant, sans doute selon que les chaleurs sont plus ou moins précoces. Cette chrysalide, oblongue, d'un vert-jaunâtre, était entourée de quelques brins de soie que la chenille avait filés contre les feuilles mêmes, dans mes boîtes; mais probablement dans l'état de liberté, c'est dans les gerçures de l'écorce de l'arbre qu'elle abrite sa coque.

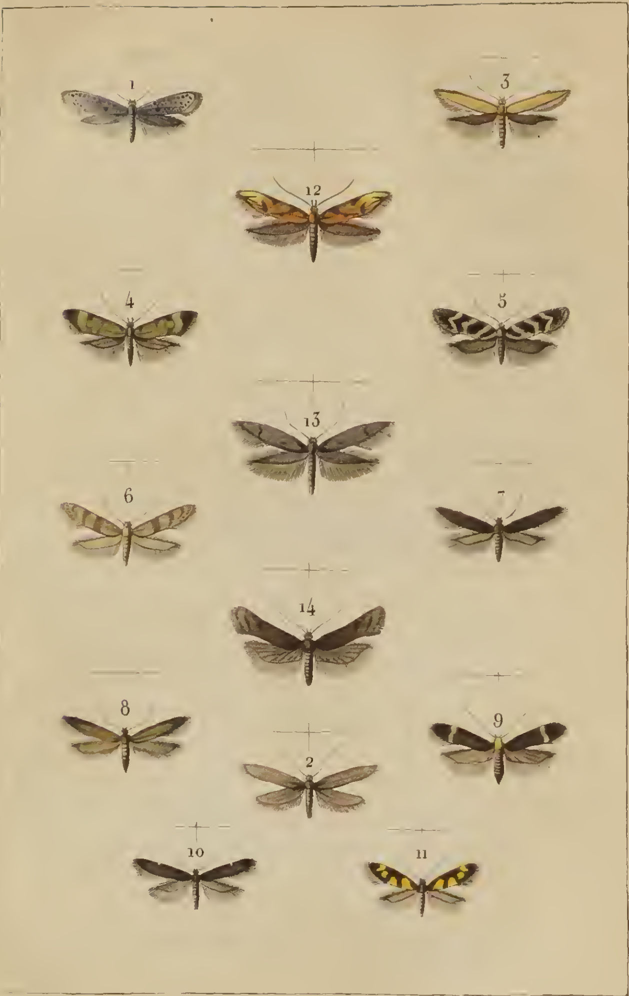
« La Tinéite qui éclôt de cette chrysalide en avril, du moins quant aux chenilles qui se sont métamorphosées les premières, porte ses ailes roulées presque en cylindre autour de son corps. Ses antennes sont filiformes, presque de la longueur du corps, assez épaisses, un peu en scie en dessous par la prolongation légèrement anguleuse de chacun de ses articles. Les palpes sont assez allongés, cylindriques, épais, à trois articles distincts et allongés eux-mêmes (le dernier plus court et à pointe mousse), dirigés ordinairement

en bas, un peu hérissés. La trompe est courte et peu roulée; la tête est couverte d'écailles ou de poils appliqués et ne formant pas de touffes. Tout le corps est d'un gris cendré luisant. Les ailes allongées sont couvertes d'écailles distinctes, très-luisantes; elles sont ordinairement fort légèrement marbrées de nuances noirâtres ou foncées, dont quelques-unes forment souvent une ou deux petites taches au bord ou au milieu de l'aile; leur frange, très-haute et bien fournie d'écailles, occupe toute leur extrémité, et remonte un peu le long du bord interne; les inférieures sont cendrées, un peu moins foncées, et leur frange, encore plus ample, mais sans nulle écaille, formée de longs poils, se prolonge tout le long du bord interne jusqu'à la base. L'abdomen est jaunâtre, mais couvert de poils gris qui forment à l'anus une queue ou touffe. Les antennes et les pattes sont grises. Le milieu des jambes postérieures est armé d'un grand éperon; c'est sans doute à l'aide de cette arme que la Teigne saute d'une manière très-marquée. »

Avant que M. Boyer de Fonscolombe eût envoyé son Mémoire à la Société entomologique de France, M. le docteur Passerini de Florence avait publié, dans le Journal d'agriculture de la Toscane, une notice sous forme de lettre, adres-

sée le 4 juin 1832, à M. le commandeur Lapo de Ricci, et dans laquelle il donne l'histoire d'une Teigne qui cause beaucoup de tort aux oliviers de ce pays; cette Teigne n'est autre que celle dont nous venons de parler. Cependant, comme la figure qu'il en donne est peu correcte, et que, d'un autre côté, il la rapporte à la *Tinea accesella* de Hubner qui lui ressemble encore moins selon moi, j'en avais conclu, à l'époque où je comparai le travail de M. Passerini avec celui de M. de Fonscolombe, que l'espèce signalée par le premier était différente de celle décrite par le second; mais ayant reçu depuis de l'un et de l'autre des individus de la Teigne observée par chacun d'eux, je me suis convaincu, en les comparant, qu'ils appartenaient à la même espèce.

Quant au doute émis par M. Passerini sur l'identité de cette espèce avec celle décrite par Fabricius sous le nom d'*Oleœlla*, il est d'autant mieux fondé, que cette dernière en diffère non-seulement spécifiquement, mais génériquement, et que sa chenille vit dans l'intérieur du noyau de l'olive, comme le dit lui-même Fabricius dont voici les propres expressions : *Habitat in nucleis oleœ quos cadere facit ante maturitatem*. Fabricius ne mentionnant dans ses ouvrages qu'une seule Teigne nuisible à l'olivier, il y a lieu de



Laure Baron pinx. Annedouche sc.

1. Elachista Oleœlla
2. Oecophora Olivella
3. Butalis Cerealella
4. Lita Nœviferella
5. Lita Kiningerella
6. id. Favilaticella
7. id. Murinella
8. id. Unicolorella
9. Lita Flavicomella
10. id. Anthyllidella
11. id. Stipella
12. Butalis Ideœlla
13. Butalis Noricella
14. Anacampsis Solutella

croire qu'il n'a pas connu celle qui vit du parenchyme des feuilles, ou plutôt qu'il l'aura confondue avec l'autre, sur l'autorité du savant Bosc qui ne fait qu'une seule espèce des deux dans son Cours d'agriculture; mais il ne fait que suivre en cela l'opinion erronée émise par M. Bernard, dans un Mémoire sur la culture de l'olivier, couronné par l'Académie de Marseille en 1782; car bon entomologiste comme il l'était, il n'est pas douteux qu'au lieu d'adopter cette opinion il ne l'eût combattue, et n'eût vu les faits de la même manière que M. Boyer de Fonscolombe, si, habitant comme celui-ci la Provence, il eût pu observer par lui-même les mœurs si différentes des deux Tinéites dont il s'agit.

DLXIII. OECOPHORE DE L'OLIVE.

OECOPHORA OLIVELLA. (Pl. 85, fig. 2.)

Tinea olivella. *Boyer de Fonscolombe.* Notice sur deux Teignes qui attaquent l'olivier. (Ann. de la Soc. entom. de France, année 1837, tom. vi, pag. 179-187, pl. 8, fig. 4.)

Tinea oleælla. *Fabr.* Ent. syst. iii. 2. 308. n° 91.

Envergure, 5 lignes et demie.

Dans l'article précédent, nous avons donné, d'après M. Boyer de Fonscolombe, l'histoire de

la Teigne qui se nourrit du parenchyme des feuilles de l'olivier; nous allons faire connaître maintenant, d'après le même auteur, celle qui vit aux dépens de l'olive.

« Une autre chenille, dit-il, se loge dans l'amande même de l'olive. L'œuf dont elle provient a dû être pondu sur les bourgeons qui donneront le fruit l'année suivante. Lors de sa naissance, l'été d'après, elle pénètre dans le noyau encore tendre, et elle s'y nourrit de la substance de l'amande. L'olive croît, son extérieur n'annonce aucune lésion; elle est en tout semblable aux autres. A la fin d'août ou au commencement de septembre, la chenille ayant atteint toute sa grosseur, consumé toute sa provision qui est la pulpe de l'amande, et songeant à se métamorphoser, perce le noyau à l'endroit où le fruit s'attache à son pédicule : c'est la seule place où elle puisse trouver une issue, le noyau étant de la plus grande dureté, excepté à ce point où il est percé; puis elle se laisse tomber, et cherche une retraite pour se changer en chrysalide. Je ne l'ai pas trouvée dans cet état au pied des arbres; mais les olives, que je soupçonnais piquées et que j'avais recueillies dans des boîtes, ayant donné naissance aux chenilles qu'elles recélaient, celles-ci ont filé, entre les olives ou dans les recoins des boîtes, une petite coque ovale,

d'un tissu fort clair, blanc-grisâtre. Je décrirai tout à l'heure la chenille et la chrysalide. Les olives dont la chenille vient de sortir, tombent aussitôt, leur attache au pédicule étant affaiblie par le trou qu'a fait l'insecte en sortant. Quand on en voit déjà quelques-unes au pied de l'arbre, on peut conjecturer qu'il y a encore des chenilles dans une grande partie des olives restées aux branches; et, si l'on peut avoir la chenille avant sa sortie, on peut alors cueillir quelques olives, en choisissant de préférence celles qui viennent aisément à la main. Cette chenille, un peu plus grosse que celle que j'ai précédemment décrite, est longue de trois lignes, rase, d'un vert-grisâtre marbré; elle a sur le dos quatre lignes longitudinales noires, et deux taches de la même couleur derrière la tête. La chrysalide est jaunâtre avec les étuis des ailes un peu bruns. Elle donne naissance, au bout d'une dizaine de jours, à une Tinéite extrêmement semblable à la Mineuse de la feuille, un peu plus grande, d'un gris foncé, peu ou point marbré; ses antennes sont plus minces et ses palpes moins hérissés. »

A la description un peu trop succincte que M. Boyer de Fonscolombe donne de l'insecte parfait, nous ajouterons que la Teigne du noyau de l'olive, dont il est ici question, diffère de celle qui attaque les feuilles, 1° en ce qu'elle est gé-

néralement d'un gris plus roussâtre que cendré; 2° en ce que ses premières ailes sont plus étroites, moins longuement frangées et sans aucune marbrure, du moins sur les quatre individus qu'il nous a envoyés dans le temps; 3° enfin en ce que ses palpes sont visiblement plus longs, et ne sont pas dirigés en bas comme dans l'autre espèce. Aussi les avons-nous placées dans deux genres différents.

Le reste du mémoire de M. Boyer de Fonscolombe est consacré à indiquer les moyens d'empêcher ou au moins de diminuer les dégâts causés à l'agriculture par ces deux Tinéites. « Mais, dit-il, les moyens d'atteindre de si petits animaux ne sont faciles ni à trouver, ni à pratiquer. Dans les pays où les oliviers ne sont pas très-grands, comme auprès d'Aix, on pourrait, les années où la Mineuse paraît en plus grand nombre, cueillir les feuilles tarées, qui sont faciles à reconnaître, les cueillir, dis-je, avant le mois de mars et les brûler sur-le-champ. Mais il faudrait que l'autorité locale intervînt pour faire exécuter généralement cette opération; sans cela l'insecte n'étant pas extirpé partout, les Teignes du voisin négligent viendraient de nouveau apporter le mal aux oliviers du propriétaire plus soigneux. Ce remède, le seul qu'on puisse indiquer, devient impraticable dans les

localités où ces arbres sont très-grands, et malheureusement ce sont les contrées qui souffrent le plus des ravages de la Mineuse; il est plus difficile encore d'atteindre la chenille du fruit. J'ai dit qu'on connaissait sa présence en voyant les olives tomber à la fin d'août. Dès qu'on en voit quelques-unes sur le sol, on doit conjecturer qu'une grande partie de celles qui restent sur l'arbre sont attaquées. On pourrait, avec quelques coups légers, faire tomber celles qui céderaient à ce choc : on peut être assuré qu'elles sont tarées. On les transporterait dans un local clos, où l'on ferait aisément la chasse aux papillons, qui ne tardent pas à éclore; on les écraserait avant qu'ils pussent s'échapper au dehors. Au reste, ces olives, quoique tombées longtemps avant leur maturité, peuvent se conserver en les tenant dans un état de fraîcheur modérée; et nos cultivateurs en tirent encore un peu d'huile, quand le moment de la récolte générale arrive. »

M. Boyer de Fonscolombe ajoute qu'il n'a jamais vu ces deux espèces de Teignes voltiger autour des oliviers, d'où il conclut qu'elles ne se montrent que pendant la nuit, comme la plupart de leurs congénères. Il conseille donc d'essayer de les attirer en allumant, le soir, des feux dans les vergers aux deux époques du

commencement d'avril et du milieu de septembre; elles viendraient, dit-il, s'y brûler. Ce procédé, fondé sur la connaissance des mœurs des insectes, n'est pas à négliger, et devrait être tenté par les agriculteurs. Quant à nous, nous doutons fort qu'ils en obtinssent un grand succès, si nous en jugeons par l'emploi peu efficace qui en a été fait contre la Pyrale de la vigne. Voyez *Tortrix Pilleriana*, page 351 de ce volume.

DLXIV. BUTALE DES CÉRÉALES.

BUTALIS CEREALELLA. (Pl. 85, fig. 3.)

Chenille qui vit dans l'intérieur des grains d'orge et de froment. *Réaumur.* Mémoires, tom. II, pag. 486-497, pl. 39, fig. 9-21. (1736.) Mémoires de l'Acad. des sciences de Paris, année 1761.

Histoire d'un insecte qui dévore les grains de l'Angoumois, avec les moyens que l'on peut employer pour le détruire. *Duhamel-Dumonceau et Tillet.* 1 vol. in-12, Paris, 1762.

Alucita cerealella. Encyclop. méthod., Entom., tom. 1, pag. 121, n° 15.

Œcophore des grains (Œcophora granella). *Latreille,* Dict. d'hist. nat. de Déterville, 2e édit., vol. 23, pag. 226. (1828.)

Rapport fait à la Soc. royale et centrale d'agriculture de Paris, sur les moyens de prévenir et d'arrêter les ravages

de l'ALUCITE DES GRAINS. *Huzard* fils, rapporteur. (Extrait des Mémoires de ladite Soc., année 1831.)

Recherches sur la destruction de l'ALUCITE OU TEIGNE DES GRAINS, par le docteur *Herpin* de Metz. (Ann. de l'agricult. française, juin 1838.)

Envergure, 6 lignes.

Bien que la Tinéite dont je vais parler soit un des plus grands fléaux de l'agriculture dans certains cantons de la France, ce n'est que depuis peu, et grâce à l'obligeance de M. Guérin-Méneville, l'un de nos plus savants entomologistes, que j'ai pu me la procurer; jusque-là je ne la connaissais que d'après les figures généralement peu exactes qu'en ont données les divers auteurs qui en ont écrit, soit comme agronomes, soit comme naturalistes. Les six individus que j'en ai reçus de M. Guérin venaient d'éclore et étaient par conséquent très-frais; or, je n'ai aperçu, entre eux, aucune différence essentielle, et tous ressemblent à la figure que j'en donne et dont j'ai surveillé l'exécution avec le plus grand soin. On observera toutefois que cette figure est amplifiée et surpasse la nature de plus de moitié pour la taille et l'envergure. Voici au reste la description de l'espèce dont il s'agit :

Les premières ailes sont, en dessus, d'un gris-blond ou couleur café au lait, avec quelques légers atomes noirâtres à leur sommet. Leur frange,

d'un blond plus clair, est aussi chargée de pareils atomes, le long du bord interne. Le dessous de ces mêmes ailes est d'un brun-roussâtre luisant. Les deux surfaces des secondes ailes, y compris la frange, sont d'un gris plombé. La tête, le corps, les antennes, les palpes et les pattes sont de la couleur des premières ailes. Les antennes vues à la loupe paraissent un peu moniliformes.

Il est impossible de confondre cette espèce à l'état parfait, avec la Teigne des grains dont nous avons donné l'histoire dans le volume XI de cet ouvrage, page 113, pl. 289, fig. 10-14. Indépendamment de ce que celle-ci est toujours plus ou moins marbrée de brun, tandis que celle qui nous occupe est toujours d'une couleur uniforme, les deux espèces diffèrent entre elles par des caractères organiques qui ne permettent pas de les placer dans le même genre, et dont voici les principaux, mis en regard les uns des autres :

Teigne des grains.	*Butale des céréales.*
Tête hérissée de poils.	Tête lisse.
Palpes courts et droits.	Palpes longs, arqués et relevés.
Trompe nulle ou invisible.	Trompe longue et très-visible.

Ailes supérieures légèrement falquées, formant un toit aigu et se relevant, à leur extrémité, en crête de coq, dans le repos.	Ailes supérieures droites, à sommet très-aigu, abstraction faite de la frange; formant un toit arrondi ou écrasé et se croisant l'une sur l'autre, à leur extrémité, dans le repos.

Quant à leurs chenilles, elles diffèrent moins dans leur forme et leur organisation que dans leur manière de vivre. Nous renvoyons au volume précité pour ce qui concerne la chenille de la *Teigne des grains*, et nous ne parlerons ici que de celle de la *Butale des céréales*.

De tous les auteurs qui en ont parlé à notre connaissance, Réaumur est le seul qui en ait donné une courte description que voici: « Cette petite « chenille, dit-il, est très-rase et toute blanche; « sa tête seule est un peu brune; elle a seize « jambes dont les huit intermédiaires et mem- « braneuses ne sont que de petits boutons, et si « petits qu'on ne les aperçoit qu'avec une forte « loupe. Avec le secours du même instrument, « le bout de ces mêmes jambes m'a paru bordé « d'un cordon brun qui m'a semblé une cou- « ronne complète de crochets. »

Nous n'entreprendrons pas de donner ici l'his-

toire complète de cet insecte; ceux qui voudront la connaître devront consulter les divers ouvrages cités au commencement de cet article, mais particulièrement les Mémoires de Réaumur et celui de Duhamel-Dumonceau et de Tillet. Nous nous bornerons à résumer ici succinctement les principaux faits qui résultent de leurs observations.

Le froment, l'orge et le seigle sont attaqués indistinctement par la *Tinéite* dont il s'agit. La femelle du papillon dépose ses œufs sur les grains de ces trois céréales avant leur maturité. Six à sept jours après la ponte et quelquefois quatre seulement, les chenilles éclosent; elles sont alors à peine grosses comme un cheveu; chacune d'elles s'empare d'un grain et s'y introduit par un petit espace situé entre les barbes et les appendices de l'enveloppe; le trou qu'elle a fait pour y pénétrer est si petit qu'il est impossible de s'en apercevoir à la vue simple. Une fois dans l'intérieur du grain, elle y vit et y croît aux dépens seulement de la substance farineuse, se gardant bien d'entamer l'écorce qui conserve sa forme extérieure, de sorte qu'il est impossible de distinguer à la vue les grains renfermant des chenilles de ceux qui n'en contiennent pas : il faut, pour reconnaître les premiers, égrener un épi sur un vase rempli d'eau, et alors on voit

surnager les grains attaqués à cause de leur légèreté, tandis que les autres vont au fond. Parvenue à toute sa taille, la chenille se file une coque de soie blanche dans l'intérieur du même grain qui lui a servi de logement et de nourriture; mais c'est après avoir eu la précaution d'en ronger l'une des extrémités de manière à y former une espèce d'opercule circulaire, qui s'ouvre en dehors et cède facilement aux efforts que le papillon fait avec sa tête pour sortir de sa prison, au moment de son éclosion. Cette éclosion n'a lieu ordinairement que lorsque les grains sont battus et emmagasinés dans les greniers; cependant quelques individus plus hâtifs éclosent lorsque les blés sont encore sur pied.

Parmi les divers procédés essayés pour prévenir ou diminuer les ravages de la *Tinéite* qui nous occupe, celui qui consiste à passer au four ou à l'étuve le grain attaqué, est encore le plus efficace. Malheureusement on n'est pas d'accord sur le degré de chaleur que le grain peut supporter sans perdre sa faculté de germer. Cependant il paraît que cette faculté se conserve au-dessus de 70 degrés *Réaumur*. Au reste, des expériences ont appris que c'est moins l'intensité de la chaleur que son action continuée pendant un certain temps, qui tue les chenilles et les chrysalides contenues dans les grains. Ainsi 45 à 50

degrés pendant 24 ou 36 heures produisent plus d'effet que 76 ou 96 degrés pendant une heure. La difficulté est d'entretenir une température égale pendant la durée de l'opération. Pour remédier aux inconvénients que présentent sous ce rapport les fours ou les étuves, deux machines ont été inventées; l'une par M. Marcellin Cadet de Vaux, l'autre par M. Terrasse-Dubillon, qui la nomme *moulin insecticide.* La première est une espèce de grand brûloir, aussi simple que les brûloirs ordinaires à café; la seconde est aussi une espèce de brûloir, mais à plusieurs spirales concentriques, dans lesquelles les grains passent successivement.

Le grain étant introduit dans le brûloir de M. Cadet de Vaux, on tourne l'instrument sur le feu comme les brûloirs à café, pendant cinq minutes; on en retire ensuite le grain, dont la température est montée, terme moyen, à 57 degrés de *Réaumur*, et qu'il faut évaluer à 60 environ par la perte de calorique que le temps d'ouvrir le brûloir et d'y plonger le thermomètre fait éprouver. Les expériences suivies par la commission nommée par la Société d'agriculture du Cher, avec cette machine, lui ont prouvé que toutes les larves contenues dans les grains étaient mortes et desséchées dans l'espace de temps prescrit (50 minutes); que ces grains,

placés ensuite à côté de ceux infestés, n'ont plus éprouvé de fermentation et n'ont plus été dévorés par les insectes ; qu'ils n'ont plus éprouvé le déchet que les autres continuaient à éprouver; enfin, que les grains entiers qui avaient été mis dans le brûloir, ont germé aussi bien que d'autres grains qui n'y avaient pas été placés.

La commission du Cher a constaté que la machine de M. Cadet de Vaux pouvait préparer ainsi en un jour 120 boisseaux usuels; qu'il suffisait d'un homme et d'une femme, ou de deux femmes seules pour la faire manœuvrer; et qu'avec le combustible employé, la dépense s'élevait dans le pays à 3 francs par jour, ou à un demi-sou par boisseau.

La machine de M. Terrasse a produit les mêmes résultats que celle de M. Cadet de Vaux, avec un peu plus d'économie de main-d'œuvre. Depuis son entrée jusqu'à sa sortie du moulin, le grain parcourt un espace de 300 pieds; le premier grain introduit a mis quatre minutes et demie à parcourir cet espace : quatorze boisseaux ont passé en une heure, ce qui donne cent quarante boisseaux en dix heures de travail, ou vingt boisseaux de plus que le brûloir de M. Cadet de Vaux. La consommation du combustible n'étant pas plus forte et deux personnes suffisant également pour le service de la machine, il en

résulte que la dépense est un peu moindre; mais il faut observer que le brûloir de M. Cadet de Vaux, beaucoup plus simple et moins cher que la machine compliquée de M. Terrasse, est plus à la portée de la bourse des petits cultivateurs que cette dernière.

M. le docteur Herpin, médecin à Metz et correspondant de la Société royale et centrale d'agriculture, a publié, dans les *Annales de l'agriculture française,* année 1838, le résultat de ses recherches et de ses expériences sur le moyen de détruire l'*Alucite,* ou *Teigne des grains.* Les principales conclusions de son mémoire sont : 1° que l'*Alucite* se conserve parfaitement à l'état de chrysalide dans la terre, lorsqu'il y est déposé avec le blé employé pour la semence; qu'il en sort, vers la mi-juin, à l'état d'insecte parfait ou de papillon, et qu'il dépose ses œufs dans les champs mêmes, sur les épis de blé, peu de temps après leur floraison; qu'il importe par conséquent de ne pas semer du blé attaqué par l'*Alucite,* et qu'il faut préalablement y détruire l'insecte, ou du moins ajouter du chlorure de chaux aux ingrédients employés pour le chaulage.

2° Qu'un des moyens les plus sûrs et les plus économiques de conserver le grain attaqué par l'*Alucite* et de détruire cet insecte, c'est de l'as-

phyxier dans des vases clos au moyen du gaz carbonique et du gaz azote; qu'il suffit, pour cela, de jeter dans une tonne ou une futaille vide quelques charbons incandescents, de la bien remplir de grain alucité, de la fermer très-exactement, et de la laisser ainsi pendant trois semaines environ; que la chaleur extraordinaire du blé, causée par la présence de l'*Alucite*, s'abaisse immédiatement après la clôture du vaisseau, et qu'elle diminue jusqu'à ce que les *Alucites*, privés d'air vital et asphyxiés par le gaz carbonique, soient détruits, ce qui arrive en moins de vingt-quatre jours, et d'autant plus promptement que la température atmosphérique est plus élevée. M. Herpin a soin de faire observer que le blé qui a subi cette opération, ne contracte aucun mauvais goût ni aucune espèce d'altération, qu'il fait de bon pain, et qu'il ne perd pas la faculté de germer.

3° Enfin, qu'il faut faire battre le plus promptement possible les gerbes du blé attaqué par l'*Alucite*, faire moudre au plus tôt le grain et en bluter la farine, ou bien la conserver par les procédés qu'il a indiqués ou par tous autres qui seraient reconnus bons; car, dit-il, le blé alucité perd 40 pour cent de son poids dans l'espace de six mois, c'est-à-dire, 75 pour cent de la substance farineuse qu'il contient.

Bien que les détails qui précèdent soient plus du ressort de l'agriculture que de l'entomologie, nous avons cru devoir néanmoins les donner dans l'intérêt de ceux de nos souscripteurs qui s'occupent eux-mêmes de la culture de leurs terres. Nous ne sommes pas d'ailleurs du nombre de ceux qui ne collectionnent des insectes que dans le but de satisfaire une vaine curiosité.

On s'étonnera peut-être que nous n'ayons pas conservé à l'insecte dont il s'agit le nom générique d'*Alucite* sous lequel les agronomes le désignent, ou du moins celui d'*OEcophore* que Latreille lui a donné. La raison en est que, par ses caractères organiques qui n'avaient pas encore été étudiés, il n'appartient ni à l'un ni à l'autre de ces deux genres, mais bien à celui que les Allemands ont établi sous le nom de *Butalis,* et que nous avons adopté dans notre méthode.

DLXV. LITE-PORTE-SIGNE.

LITA NÆVIFERELLA. (Pl. 85, fig. 4.)

GELECHIA NÆVIFERELLA. *Zeller*, suivant le Catalogue de *M. Parreyss*.

Envergure, 3 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun-chocolat, avec trois points dorés, placés triangulairement au centre de chacune d'elles. Entre le plus extérieur de ces points et le sommet de l'aile, celle-ci est traversée par une bande ou éclaircie grise. La frange est de la couleur du fond, seulement un peu plus claire. Le dessous des mêmes ailes est d'un brun luisant. Les deux surfaces des secondes ailes, y compris la frange, sont d'un brun-noirâtre.

La tête, le corps, les antennes, les palpes et les pattes sont entièrement bruns. M. Parreyss nous a envoyé cette espèce sous le nom de *Næviferella*, qu'il attribue à M. Zeller.

DLXVI. LITE DE KININGER.

LITA KININGERELLA. (Pl. 85, fig. 5.)

GELECHIA KININGERELLA. *Mann.* Suivant le Catalogue de *M. Pareyss.*

Envergure, 5 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun presque noir, et chacune d'elles est traversée obliquement, à distances presque égales, par trois raies blanches, dont la première est droite et les deux autres coudées au milieu, surtout la dernière. La frange est d'un brun clair. Le dessous des mêmes ailes est noirâtre, avec leur milieu coupé par une bande blanche. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris-noirâtre, avec la frange plus claire.

La tête, le corselet, les antennes et les palpes sont de la couleur des premières ailes; l'abdomen et les pattes participent de celle des secondes.

M. Parreyss attribue à M. Mann le nom sous lequel il nous a envoyé cette espèce.

DLXVII. LITE BRAISÉE.

LITA FAVILLATICELLA. (Pl. 85, fig. 6.)

GELECHIA FAVILLATICELLA. *Zeller*, suivant le Catalogue de *M. Parreyss*.

Envergure, 5 lignes.

Les premières ailes sont en dessous d'un gris-blond des deux côtés, avec trois taches d'un gris plus foncé : l'une au milieu, la seconde un peu plus loin, et la troisième, plus petite, presqu'au sommet de l'aile. La frange est de la couleur du fond. Les deux surfaces des secondes ailes, y compris la frange, sont d'un gris-blond plus clair que les premières.

La tête, le corps et leurs appendices sont de la même couleur que les ailes.

M. Parreyss attribue à M. Zeller le nom de *favillaticella* sous lequel il nous l'a envoyée, et que nous avons été obligé de traduire par *braisée*, attendu qu'il existe déjà dans le genre *Lita*, auquel nous la rapportons, une espèce appelée *cendrée*.

DLXVIII. LITE SOURIS.

LITA MURINELLA. (Pl. 85, fig. 7.)

GELECHIA MURINELLA. *Mann*, suivant le Catalogue de *M. Parreyss.*

Envergure, 5 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun uni, avec la frange plus claire; leur dessous et les deux surfaces des secondes sont d'un gris plombé, y compris la frange.

La tête, le corps et leurs appendices sont de la couleur des premières ailes.

M. Parreyss attribue à M. Mann le nom que porte cette espèce : elle n'a aucun rapport avec celle qui est figurée dans Hubner sous le même nom, Tab. 40, n° 275.

DLXIX. LITE UNICOLORE.

LITA UNICOLORELLA. (Pl. 85, fig. 8.)

GELECHIA UNICOLORELLA. *Zeller*, suivant le Catalogue de *M. Parreyss.*

Envergure, 5 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun

luisant à reflets bronzés avec la frange grise. Leur dessous et les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris-brun luisant, avec la frange plus claire.

La tête, le corps et leurs appendices sont de la couleur des premières ailes.

M. Parreyss attribue à M. Zeller le nom donné à cette espèce.

DLXX. LITE A CHEVELURE BLONDE.

LITA FLAVICOMELLA. (Pl. 85, fig. 9.)

Gelechia comella. *Metzner, Fischer von Röslerstamm.* In Catalogo. Suppl.

Envergure, 6 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun-noirâtre, avec la frange un peu plus claire, et une bande blanche, sinueuse et très-étroite, qui les traverse obliquement vers leur extrémité. Leur dessous et les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris plombé, y compris la frange.

Les palpes, la tête et le milieu du corselet sont d'un fauve clair. Les antennes et les épaulettes sont d'un brun-noirâtre. L'abdomen et les pattes participent de la couleur des secondes ailes.

M. Fischer de Röslerstamm attribue à M. Metz-

ner le nom sous lequel il désigne cette espèce dans son Catalogue supplémentaire.

DLXXI. LITE DE L'ANTHYLLIDE.

LITA ANTHYLLIDELLA. (Pl. 85, fig. 10.)

TINEA ANTHYLLIDELLA. *Hubn.* tab. 48. fig. 330.
GELECHIA ANTHYLLIDELLA. *Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 5 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun-noir et mat y compris la frange, avec un très-petit point blanc, à peine visible, placé vers le milieu de la côte; leur dessous est d'un brun-noir luisant, sans point. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris plombé ainsi que la frange.

La tête, le corps et les appendices sont de la couleur des premières ailes.

M. Parreyss m'a envoyé cette espèce comme étant l'*Anthyllidella* de Hubner; mais je dois faire observer que la figure de ce dernier la représente avec un point blanc au centre de chacune des premières ailes, et une petite ligne courbe de la même couleur qui part de la côte, entre ce point et le sommet de l'aile; il faut sup-

poser, d'après cela, que cette espèce est sujette à varier.

DLXXII. LITE DES SOUCHES.

LITA STIPELLA. (Pl. 85, fig. 11.)

TINEA STIPELLA. *Linn.* S. N. ed. 12. t. I. p. II. pag. 893. n° 412. Fauna suec. ed. 2. n° 1427. *Clerck.* Icon. ins. t. XII. fig. 5. *Hubn.* tab. 20. fig. 138. (mas.) *Devillers,* Ent. Linn. tom. II. pag. 479. n° 903.

ADELA STIPELLA. *Treits.* tom. IX. 2. 124. Suppl. X. 3. 204.

GELECHIA STIPELLA. *Parreyss.* In Catalogo.

MICROSETIA STIPELLA. *Curtis.* Cat. pag. 184. G. 1023. *Stephens.* Cat. pag. 207. G. 310.

Envergure, 4 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun-chocolat, avec quatre taches d'un jaune vif sur chacune d'elles, dont deux oblongues reposant sur le bord interne, une ronde placée au milieu de l'intervalle qui se trouve au delà des deux premières, et la quatrième, en forme de virgule, à l'extrémité de la côte. La frange est un peu plus claire que le fond. Le dessous des mêmes ailes est d'un brun-noirâtre luisant. Les deux surfaces des secondes sont d'un gris plombé, y compris la frange.

La tête, le corps et les antennes sont d'un

brun-noirâtre. Les pattes sont d'un brun clair.

Nota. Cette espèce a été déjà décrite et figurée dans ce volume (pag. 280, pl. 274, fig. 2), mais d'après un individu mal conservé; ce qui nous a déterminé à en donner une nouvelle description et une nouvelle figure, d'après un exemplaire plus frais que nous nous sommes procuré depuis; nous avons profité de l'occasion pour en compléter la synonymie.

DLXXIII. BUTALE DE L'IDA.

BUTALIS IDÆELLA. (Pl. 85, fig. 12.)

Elachista idæella. *Zeller*, suivant le Catal. de *M. Parreyss.*

Envergure, 9 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun fauve, avec une éclaircie jaune à leur sommet. Chacune d'elles est marquée de quatre taches noirâtres, qui, vues de côté, ont un aspect de plomb luisant. Ces taches sont placées en regard les unes des autres, deux au bord interne et deux à la côte. Les deux plus près de la base se réunissent et forment une bande qui traverse l'aile obliquement. On aperçoit en outre à l'extrémité de chaque aile deux petites lignes noi-

râtres qui forment un angle très-aigu, dont la pointe se dirige vers la frange. Celle-ci est d'un gris-brun. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont également d'un gris-brun.

La tête, le corps et les antennes sont d'un gris-brun, ainsi que les pattes, dont les tarses sont annelés de blanc.

Cette espèce, remarquable par sa taille, nous a été envoyée par M. Parreyss, sous le nom d'*Idæella* qui lui a été donné par M. Zeller.

DLXXIV. BUTALE NORIQUE.

BUTALIS NORICELLA. (Pl. 85, fig. 13.)

Œcophora noricella. *Fischer von Röslerstamm*, suivant le Catalogue de *M. Parreyss.*

Envergure, 8 lignes.

Les deux surfaces des quatre ailes sont d'un gris cendré uniforme, y compris la frange; seulement le dessus des premières est marqué de deux petits signes noirs, savoir : une ligne très-courte placée vers leur milieu dans le sens de leur longueur, et un chevron situé un peu avant leur sommet, et dont la pointe est dirigée du côté interne.

La tête, le corps et leurs appendices sont du même gris que les ailes.

Il y a lieu de croire que le nom de *Noricella* donné à cette espèce par M. Fischer de Röslerstamm vient de ce qu'elle aura été trouvée d'abord dans les Alpes Noriques qui traversent la Carinthie, l'Autriche et la Styrie.

DLXXV. ANACAMPSIS INTERROMPUE.

ANACAMPSIS SOLUTELLA. (Pl. 85, fig. 14.)

GELECHIA SOLUTELLA. *Fischer von Röslerstamm*, suivant le Catalogue de *M. Parreyss.*

Envergure, 6 lignes et demie.

C'est par erreur que cette espèce se trouve figurée ici pour la seconde fois; elle l'a déjà été sur la planche 73, figure 2, et nous en avons donné la description page 266 de ce volume.

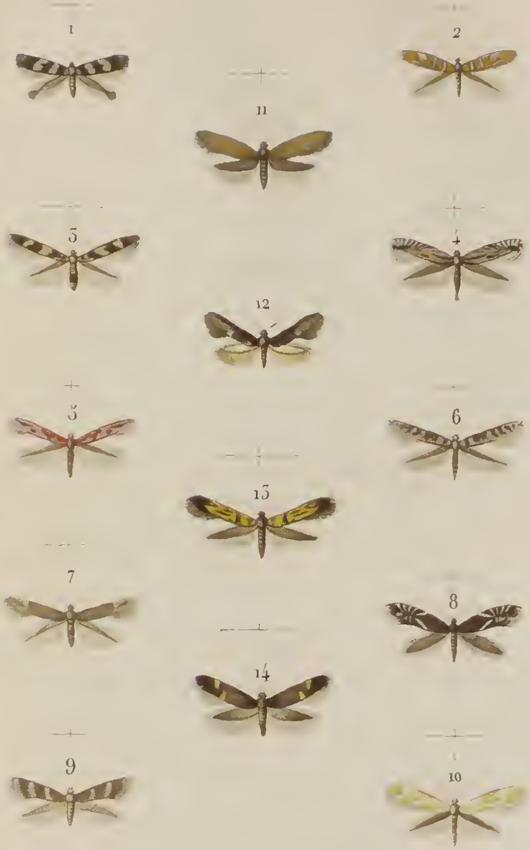
DLXXVI. TEIGNE DE MARYEL.

TINEA MARYELLA. (Pl. 86, fig. 1.)

LYONETIA MARYELLA. *Heeger,* suivant le Catal. de *M. Parreyss.*

Envergure, 3 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun



Acarie Baron pinx. — Annedouche sc.

1. Tinea Maryella
2. Elachista Schreberella
3. id. Rhammella
4. Gracillaria Meleagripennella
5. Elachista Acaciella
6. id. Quercetella
7. id Arundinella
8. Echmia Roeslertammella
9. Elachista Nigrella
10. id Anserinella
11. Lita Ærella
12. Tinagma Saltatricella
13. Oecophora Schæfferella
14. Incurvaria Muntella

noirâtre, et traversées, chacune, par deux larges bandes blanchâtres, avec une tache basilaire de la même couleur, et la frange d'un brun un peu plus clair que le fond. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris plombé, y compris la frange.

La tête est fauve; les antennes sont noires; le corselet, l'abdomen et les pattes sont noirâtres.

Nous avons reçu cette espèce de M. Parreyss, sous le nom de *Maryella*, qu'il attribue à M. Heeger.

DLXXVII. ÉLACHISTE DE SCHREBER.

ELACHISTA SCHREBERELLA. (Pl. 86, fig. 2.)

TINEA SCHREBERELLA. *Fabr.* Ent. syst. 3. 2. 326. 168. Suppl. 5. 495. 79. *Devillers.* Ent. linn. t. II. pag. 502. n. 970.

LITHOCOLLETIS SCHREBERELLA. *Parreyss.* In Catalogo.

ARGYROMIGES SCHREBERELLA. *Curtis.* Cat. p. 185. G. 1025.

Envergure, 3 lignes.

Le fond des premières ailes en dessus est couleur d'or, et chacune d'elles est traversée par deux bandelettes d'argent, très-étroites, finement bordées de noir. Deux taches d'argent également bordées de noir du côté interne pré-

cèdent la frange, qui est de la couleur du fond. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris plombé luisant, y compris la frange.

La tête et le corselet sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen de celle des secondes. Les antennes et les pattes sont d'un gris foncé. — De l'envoi de M. Parreyss.

Nota. Il est assez étonnant qu'une espèce aussi caractérisée et qui ne paraît pas très-rare en Allemagne, ne soit pas figurée dans Hubner, ni décrite dans l'ouvrage de M. Treitschke, lorsqu'elle l'est dans Fabricius. Il paraît qu'on la trouve aussi en Angleterre, d'après le Catalogue de M. Curtis.

DLXXVIII. ÉLACHISTE DU RHAMNUS.

ELACHISTA RHAMNIELLA. (Pl. 86, fig. 3.)

ELACHISTA RHAMNIELLA. *Zeller*, suivant le Catalogue de *M. Parreyss.*

Envergure, 4 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris-brun et traversées par trois larges bandes d'un gris-jaunâtre, dont une à la base et les deux autres au milieu. La frange est un peu plus claire

que le fond. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris-plombé, y compris la frange.

La tête et le corps sont de la couleur des premières ailes. Les antennes sont noirâtres et annelées de blanc; les pattes sont d'un gris-jaunâtre, avec les tarses annelés de brun.

Cette espèce est très-différente de l'*Elachista Rhamnifoliella*, décrite et figurée dans le volume XI de cet ouvrage, pag. 522, pl. 307, fig. 11. Pour éviter la confusion, M. Zeller aurait dû lui donner un autre nom que celui de *Rhamniella*, qui ressemble trop à *Rhamnifoliella*, pour qu'on ne prenne pas l'un pour l'autre, d'autant mieux que les deux espèces sont du même genre.

DLXXIX. GRACILLARIE PINTADE.

GRACILLARIA MELEAGRIPENNELLA. (Pl. 86, fig. 4.)

TINEA MELEAGRIPENNELLA. *Hubn.* tab. 28. fig. 189. (fœm.)

ORNIX MELEAGRIPENNELLA. *Treits.* tom. IX. 2e part. pag. 207. n. 11.

GRACILLARIA MELEAGRIPENNELLA. *Curtis.* Cat. pag. 185. G. 1038, *Steph.* Cat. pag. 204. G. 306.

Envergure, 4 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris

cendré, saupoudré de brun, avec la moitié postérieure de la côte marquée d'un grand nombre de stries blanches courbées en forme de virgule, et dont les pointes se dirigent toutes vers le bout de l'aile. Celui-ci est occupé par une tache en forme d'œil de queue de paon. Cette tache et la frange dont elle fait partie sont de la couleur du fond. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris luisant, avec la côte marquée d'un grand nombre de points blancs qui correspondent aux stries du dessus. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris plombé; leur frange est d'un gris plus clair.

La tête, le corps et leurs appendices sont de la couleur des ailes. Les antennes sont proportionnellement plus longues que dans les autres espèces.

La chenille se trouve en septembre sur le sorbier des oiseaux (*Sorbus aucuparia*), le prunier et le bouleau. Elle se tient toujours à l'extrémité inférieure des feuilles qu'elle a l'art de contourner en rouleau, et c'est dans ce rouleau, dont elle ronge les parois, qu'elle passe toute sa vie, et se transforme en chrysalide avant l'hiver. A cet effet, elle se renferme dans un tissu serré de soie brunâtre, et l'éclosion de son papillon n'a lieu qu'en mai ou juin de l'année suivante.

Cette chenille n'a que quatorze pattes. Elle

est d'un vert jaune vitreux, avec des points verruqueux de la couleur du fond et à peine visibles. La tête, de la couleur du corps, a des taches brunes sur les côtés, et l'écusson est marqué de quatre taches brunes, dont deux grandes et deux petites. Les pattes écailleuses sont brunes et tachetées. La chrysalide est mince et très-allongée.

Cette espèce se trouve en Autriche, en Saxe et en Bavière, suivant M. Treitschke.

DLXXX. ÉLACHISTE DE L'ACACIA.

ELACHISTA ACACIELLA. (Pl. 86, fig. 5.)

Lithocolletis acaciella. *Mann*, suivant le Catalogue de *M. Parreyss*.

Envergure, 3 lignes et demie.

L'exiguïté de cette espèce est telle qu'on a de la peine, même avec la loupe, à distinguer le dessin de ses premières ailes. Leur fond, en dessus, paraît être doré avec des taches et des bandes irrégulières d'un brun pourpre. La frange est d'un brun plus clair. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris-brun, y compris la frange.

La tète et le corps sont d'un brun doré. Les antennes et les pattes sont brunes.

De l'envoi de M. Parreyss, qui attribue à M. Mann le nom que porte cette espèce.

DXXXI. ÉLACHISTE DES CHÊNAIES.

ELACHISTA QUERCETELLA. (Pl. 86, fig. 6.)

Coriscium quercetellum. *Zeller*, suivant le Catalogue de *M. Parreyss.*

Envergure, 3 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris cendré, parsemé d'atomes noirâtres, dont la réunion forme plusieurs taches ou bandes irrégulières. Leur extrémité est bordée par un arc noirâtre dont la convexité est tournée du côté intérieur. La frange est de la couleur du fond. Le dessous des mêmes ailes est noirâtre. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris plombé, avec la frange plus claire.

La tête et le corps ainsi que leurs appendices sont de la couleur des ailes. Les antennes sont très-longues.

De l'envoi de M. Parreyss, qui attribue à M. Zeller le nom que porte cette espèce.

DLXXXII. ÉLACHISTE DES ROSEAUX.

ELACHISTA ARUNDINELLA. (Pl. 86, fig. 7.)

Elachista arundinella. *Fischer von Röslerstamm*, suivant le Catalogue de *M. Parreyss.*

Envergure, 3 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris cendré, avec une tache ou éclaircie blanchâtre à leur extrémité. La frange est de la couleur du fond. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris plombé, avec la frange plus claire.

La tête et le corps sont du même gris que les ailes. Les antennes sont noirâtres et les pattes grises, avec les tarses postérieurs annelés de gris-brun.

De l'envoi de M. Parreyss, qui attribue à M. Fischer de Röslerstamm le nom que porte cette espèce.

DLXXXIII. ÆCHMIE DE ROERSLERSTAMM.

ÆCHMIA ROERSLERSTAMMELLA. (Pl. 86, fig. 8.)

Æchmia roeslerstammella. *Mann,* suivant le Catalogue de *M. Parreyss.*

Envergure, 3 lignes.

Les premières ailes sont en dessus couleur de bronze très-foncé, avec cinq petites lignes d'argent qui partent de la côte, à partir de son milieu, et qui convergent les unes vers les autres. La première de ces lignes, située très-obliquement, correspond à une autre qui part en sens contraire du milieu du bord interne, et ces deux lignes, qui tendent à se réunir, forment un coude, dont la pointe incomplète est dirigée du côté extérieur. Le lobe arrondi qui occupe le sommet de l'aile, comme dans toutes les espèces du même genre, est marqué, au centre, d'un gros point noir pupillé de gris. Au dessous de ce lobe, on voit deux petits points d'un blanc bleuâtre. La frange est grise. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un brun-noirâtre, avec la frange plus claire, et deux petites taches blanches à l'angle apical des premières.

La tête, le corps et leurs appendices sont d'un

brun-noirâtre ; les tarses des pattes postérieures sont annelés de blanc.

Cette espèce très-caractérisée a été dédiée par M. Mann à M. Fischer de Röslerstamm.

DLXXXIV. ÉLACHISTE NOIRATRE.

ELACHISTA NIGRELLA. (Pl. 86, fig. 9.)

Tinea nigrella. *Hubn.* tab. 41. fig. 285. (fœm.)
Elachista nigrella *Treits.* tom. ix. pag. 182. n° 8.
Microsetia nigrella. *Curtis.* Cat. pag. 184. G. 1023. *Steph.* Cat. pag. 208. G. 310.

Envergure, 3 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun plus ou moins foncé, et traversées par deux bandes blanchâtres droites qui divisent chaque aile en trois parties à peu près égales. La frange est de la couleur du fond. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris plombé, y compris la frange.

La tête, le corps et leurs appendices sont de la même couleur que les ailes.

Cette espèce se trouve dans plusieurs parties de l'Allemagne ainsi qu'en Angleterre. Il paraît qu'il est très-difficile de se la procurer fraîche, si j'en juge par l'individu décoloré qui m'a été

envoyé par M. Parreyss. Aussi la figure que j'en donne est-elle beaucoup moins foncée que celle de Hubner, et ne justifie guère le nom de *Nigrella* que celui-ci lui a donné.

DLXXXV. ÉLACHISTE DE L'ANSERINE.

ELACHISTA ANSERINELLA. (Pl. 86, fig. 10.)

Elachista anserinella. *Fischer von Röslerstamm*, suivant le Catalogue de *M. Parreyss.*

Envergure, 4 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un blanc argenté, avec plusieurs taches d'un jaune pâle un peu doré, disposées ainsi qu'il suit, savoir : une presque ronde qui occupe le sommet ; deux oblongues, dont l'une part de la base, et l'autre longe et borde la côte ; deux qui partent du bord interne, et se dirigent, en se courbant, vers le centre de l'aile. La frange est blanchâtre. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un brun-noirâtre avec la frange jaunâtre.

Les antennes sont jaunes et annelées de noir. La tête et le corselet sont blancs. L'abdomen est gris avec son extrémité blanchâtre. Les pattes sont grises.

Cette espèce n'a aucune ressemblance avec l'*Anseripennella* de Hubner, qui appartient au genre *Ornix;* mais elle se rapproche un peu de l'*Elachista gnaphaliella*. De l'envoi de M. Parreyss, qui attribue à M. Fischer de Röslerstamm le nom qu'elle porte.

DLXXXVI. LITE BRONZÉE.

LITA ÆREELLA. *Mihi*. (Pl. 86, fig. 11.)

Envergure, 4 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun uni très-foncé, avec des reflets bronzés et la frange noirâtre. Leur dessous et les deux surfaces des secondes sont presque noirs, avec la frange un peu plus claire.

La tête, le corselet, les pattes et les antennes sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen de celle des secondes.

Cette espèce figurait dans l'envoi de M. Parreyss sous les noms générique et spécifique d'*OEcophora parvella*, qu'il attribue à M. Fischer de Röslerstamm; mais nous présumons qu'il y a là une double erreur, qui provient probablement d'une transposition de numéro, car il n'est pas supposable que M. Fischer de Röslerstamm

ait rapporté au genre Œcophore une espèce qui n'en a aucun des caractères, et surtout qu'il lui ait donné l'épithète de *Parvella*, lorsque par sa taille elle pourrait passer pour un géant parmi les espèces que ce genre renferme. Nous n'avons donc pas cru devoir conserver ces deux noms, et nous lui avons donné celui d'*Æreella*, qui indique sa couleur, en la plaçant dans le genre *Lita* dont elle a pour nous tous les caractères.

DLXXXVII. TINAGME SAUTEUSE.

TINAGMA (1) SALTATRICELLA. (Pl. 86, fig. 12.)

TINAGMA SALTATRICELLA. *Fischer von Röslerstamm*, suivant le Catalogue de *M. Parreyss*.

Envergure, 4 lignes.

Les premières ailes sont en dessus couleur de bronze poli et très-brillant, avec un point argenté à l'extrémité du bord interne, et qu'on n'aperçoit bien qu'en inclinant l'insecte du côté du jour. La frange, dont les poils sont très-serrés, est d'un gris-noirâtre luisant. Le dessous des mêmes ailes est d'une nuance un peu plus claire que le dessus, et manque du point argenté dont

(1) De τίναγμα, agitation, vibration.

nous venons de parler. Les secondes ailes sont blanchâtres en dessus et noirâtres en dessous, avec la frange grise.

La tête et le corselet sont couleur de bronze extrêmement brillant. L'abdomen est noirâtre, avec quelques atomes d'un vert cuivreux. Les antennes sont épaisses et noirâtres. Les pattes sont d'un vert métallique très-brillant.

Par ses antennes épaisses et aussi grosses à l'extrémité qu'à la base, par ses palpes très-courts, velus et dont les articles ne sont pas distincts, par sa tête très-grosse et aussi large que le corselet qui lui-même est très-robuste, par son abdomen court et conique, par ses pattes grêles, enfin par la coupe particulière de ses ailes, nous n'avons pu rapporter cette espèce à aucun des genres établis ou admis par nous dans la tribu des Tinéites. Nous avons en conséquence adopté celui de *Tinagma* qui paraîtrait avoir été créé pour elle par M. Fischer de Röslerstamm, suivant l'indication donnée par M. Parreyss, dans son Catalogue. Ce mot, tiré du grec, veut dire *agitation*, *vibration*; ce qui fait allusion sans doute à la vivacité du vol de la Tinéite dont il s'agit.

DLXXXVIII. ŒCOPHORE DE SCHÆFFER.

ŒCOPHORA SCHÆFFERELLA. (Pl. 86, fig. 13.)

Tinea schæfferella. *Linn. Fabr. Wien. Verz. Devill. Illig. Götze. Charpentier. Hubn.* tab. 20. fig. 136. (fœm.)

Adela schæfferella. *Treits.* vol. ix. 2. 127. n. 16.

Œcophora schæfferella. *Steph.* Cat. G. 311. pag. 209. n. 3.

Glyphipteryx schæfferella. *Curtis.* Cat. G. 1022. pag. 184. n. 4.

Envergure, 5 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un fauve doré, avec deux taches noires, l'une petite à l'origine de la côte, et l'autre très-grande occupant tout le sommet de l'aile. Entre ces deux taches, chaque aile est traversée, au tiers de sa longueur, en partant de la base, par une bandelette d'argent, droite et finement liśerée de noir des deux côtés. Entre cette bande et la tache noire du bout, on remarque deux petites lignes noires placées parallèlement, l'une au dessus de l'autre dans le sens de la longueur de l'aile. Ces lignes sont saupoudrées d'atomes d'un bleu métallique très-brillant. La tache noire du bout est marquée d'un point doré à son extrémité extérieure, et, du côté opposé, d'une petite ligne

d'argent. Enfin la frange est noirâtre. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont presque noirs, avec la frange grise.

Les antennes, la tète et le corselet sont noirs, les palpes sont fauves, avec leur extrémité noire. L'abdomen est noirâtre. Les pattes et le dessous de la poitrine sont couleur de bronze.

La chenille n'a pas encore été décrite; on sait seulement qu'elle vit du parenchyme des feuilles du hètre. Le papillon paraît en juin. Cette espèce se trouve en Autriche, en Hongrie, dans plusieurs contrées de l'Allemagne, en Angleterre, et probablement aussi en France, quoique je ne l'y aie jamais rencontrée.

DLXXXIX. INCURVARIE MENUE.

INCURVARIA MINUTELLA. (Pl. 86, fig. 14.)

TINEA MINUTELLA. *Linn.* Syst. nat. ed. 12. tom. 1. pars 11. pag. 893. n. 411. Faun. suec. 1440. *Devill.* Ent. Linn. t. 11. pag. 479. n. 901.

OECOPHORA MINUTELLA. *Fischer von Röslerstamm*, suivant *M. Parreyss.*

Envergure, 5 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun-noirâtre, y compris la frange, avec deux taches

jaunâtres opposées l'une à l'autre, et placées aux deux tiers de la longueur de chaque aile, l'une à la côte et l'autre au bord interne. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris plombé, avec la frange plus claire.

La tête, les antennes et le corselet sont de la couleur des premières ailes; et l'abdomen et les pattes participent de celle des secondes.

Cette espèce, qui nous a été envoyée par M. Parreyss sous le nom de *Minutella*, et comme appartenant au genre *OEcophora*, est pour nous une *Incurvaria*, et nous paraît n'être qu'une variété de l'*Adela oppositella* de Treitschke.

DXC. PHYCIDE RENFROGNÉE.

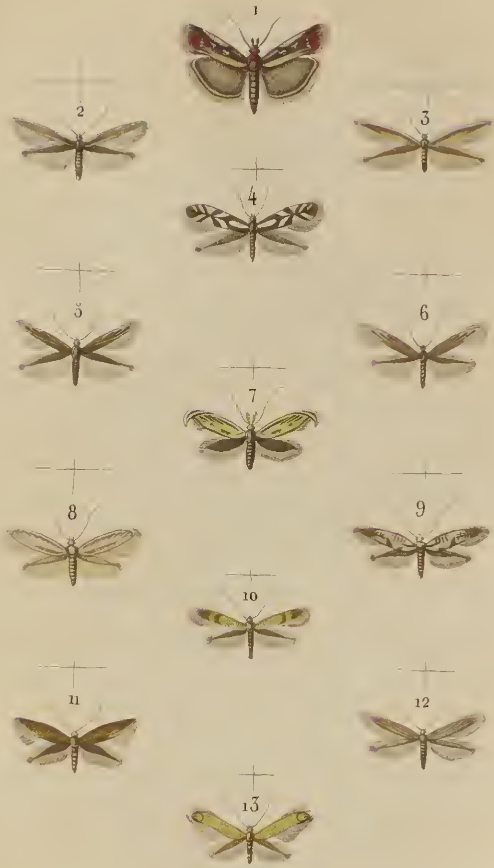
PHYCIS OBDUCTELLA. (Pl. 87, fig. 1.)

Phycis obductella. *Metzner. Fischer von Röslerstamm.* In Catalogo. Suppl.

Pimpelia obductella. *Parreyss.* In Catalogo.

Envergure, 9 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun-violâtre, avec la côte rougeâtre. On voit sur le disque une tache blanchâtre, et, entre celle-ci et le bord terminal, une rangée transversale de cinq points blancs, placés entre les nervures. La



Acarie Baron pinx. *Annedouche sc.*

1. Phycis Obductella
2. Ornix Otitæ
3. id. Niveicostella
4. Elachista Mespilella
5. Ornix Autumnella
6. id. Murinipennella
7. Harpipt. Forficella
8. Elachista Pollutella
13. Elachista Delitella
9. Gracillaria Sorbiella
10. Ornix Limosella
11. Gracillaria Fagetella
12. Ornix Lacunæ Colella

frange, de la couleur du fond, est partagée, dans toute sa longueur, par une ligne grise très-fine, et séparée du bord terminal par une ligne blanche, finement ponctuée de noir. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris plombé uni. Les deux surfaces des secondes sont d'un gris-roussâtre luisant, y compris la frange.

La tête, les antennes et le corselet sont de la couleur des premières ailes. Les palpes sont jaunâtres, avec leur extrémité brune. Les pattes sont brunes, avec les tarses annelés de jaunâtre. L'abdomen est de la couleur des secondes ailes. De l'envoi de M. Parreyss.

DXCI. ORNICE MOUCHE.

ORNIX OTITÆ. (Pl. 87, fig. 2.)

COLEOPHORA OTITÆ. *Zeller*, suivant le Catalogue de *M. Parreyss.*

Envergure, 6 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris-roussâtre, y compris la frange, avec la côte et les nervures plus claires. Le dessous diffère du dessus en ce que le fond en est uni. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris-brun, ainsi que la frange.

Les antennes sont brunes et annelées de blanc. La tête, les palpes, le corps et les pattes sont de la couleur des premières ailes.

De l'envoi de M. Parreyss, qui attribue à M. Zeller le nom donné à cette espèce.

DXCII. ORNICE A COTE BLANCHE.

ORNIX NIVEICOSTELLA. (Pl. 87, fig. 3.)

Coleophora niveicostella. *Fischer von Röslerstamm*, suivant le Catalogue de *M. Parreyss*.

Envergure, 6 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un blond clair, y compris la frange, avec la côte d'un blanc de neige. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un blond-grisâtre, ainsi que la frange.

Les antennes sont brunes et annelées de blanc. La tête, les palpes et le corselet sont blanchâtres; les pattes et l'abdomen sont de la couleur des ailes.

De l'envoi de M. Parreyss, qui attribue le nom de cette espèce à M. Fischer de Röslerstamm.

DXCIII. ÉLACHISTE DU NÉFLIER.

ELACHISTA MESPILLELLA. (Pl. 87, fig. 4.)

Tinea mespillella. *Hubn.* tab. 39. fig. 272. (fœm.)

Elachista blancardella. *Dup.* Hist. des lépid. de France. t. ix. pag. 518. pl. 307. fig. 10.

Lithocolletis mespillella, suivant le Catalogue de *M. Parreyss.*

Envergure, 3 lignes et demie.

Nous nous sommes aperçu après coup que cette espèce est la même que celle que nous avons déjà et décrite et figurée sous le nom de *Blancardella*, qui lui a été donné par Fabricius longtemps avant qu'elle eût reçu de Hubner celui de *Mespilla* sous lequel M. Parreyss nous l'a envoyée. Nous renvoyons donc pour son histoire et sa description au tome ix, page 518, de cet ouvrage.

DXCIV. ORNICE AUTUMNALE.

ORNIX AUTUMNELLA. (Pl. 87, fig. 5.)

Coleophora autumnella. *Fischer von Röslerstamm*, suivant le Catalogue de *M. Parreyss*.

Envergure, 5 lignes et demie.

Les quatre ailes sont d'un gris-roussâtre sur leurs deux surfaces, y compris la frange, avec la côte et les nervures des premières d'un blanc luisant seulement en dessus. Les antennes sont blanches; la tête, le corps et les pattes sont de la couleur des ailes.

M. Parreyss attribue à M. Fischer de Röslerstamm le nom sous lequel il nous a envoyé cette espèce.

DXCV. ORNICE GRIS DE SOURIS.

ORNIX MURINIPENNELLA. (Pl. 87, fig. 6).

Coleophora murinipennella. *Fischer von Röslerstamm*, suivant le Catalogue de *M. Parreyss*.

Envergure, 5 lignes.

Les quatre ailes sont d'un gris blond sur leurs deux surfaces, y compris la frange, avec la côte

et les nervures des premières blanches en dessus seulement. Les antennes sont brunes et annelées de blanc. La tête, le corps et les pattes sont de la couleur des ailes.

M. Parreyss attribue à M. Fischer de Röslerstamm le nom sous lequel il m'a envoyé cette espèce.

DXCVI. HARPIPTERYX FORFICULE.

HARPIPTERYX FORFICELLA. (Pl. 87, fig. 7.)

Tinea forficella. *Hubn.* tab. 50. fig. 343. (fœm).

Harpipteryx forficella. *Treits.* t. IX. 2e part. pag. 36. n. 1.

Envergure, 5 lignes.

Les premières ailes sont elliptiques, avec l'angle apical fortement courbé en crochet. Elles sont en dessus d'un blanc-jaunâtre, avec les nervures rousses et saupoudrées de brun, et un point discoïdal noirâtre. La frange est blanchâtre, bordée de brun, et partagée dans sa longueur par une ligne brune. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont gris, avec la frange blanchâtre.

Les antennes sont noirâtres; la tête et le corselet sont blanchâtres; l'abdomen est noirâtre

avec le bord des segments blanc; les pattes et les palpes sont gris.

Cette espèce se trouve en Autriche, en Hongrie et en Italie. Elle paraît en juin et juillet, et vole dans les prairies des montagnes. De l'envoi de M. Parreyss.

DXCVII. ÉLACHISTE SOUILLÉE.

ELACHISTA POLLUTELLA. (Pl. 87, fig. 8.)

Elachista pollutella. *Fischer von Röslerstamm*, suivant le Catalogue de *M. Parreyss.*

Envergure, 5 lignes et demie.

Les premières ailes en dessus sont blanches, y compris la frange, avec un grand nombre d'atomes roussâtres entre les nervures. Le dessous des mêmes ailes est brunâtre. Les deux surfaces des secondes ailes sont blanches, sans en excepter la frange.

La tête, le corps et leurs appendices sont blancs. De l'envoi de M. Parreyss, qui attribue à M. Fischer de Röslerstamm le nom donné à cette espèce.

DXCVIII. GRACILLARIE DU SORBIER.

GRACILLARIA SORBIELLA. (Pl. 87, fig. 9.)

Argyresthia sorbiella. *Tischer*, suivant le Catalogue de *M. Parreyss.*

Envergure, 5 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un blanc argenté, parsemées d'atomes brunâtres et traversées obliquement, un peu au delà du milieu, par une bande de la même couleur qu'eux : cette bande part du bord interne et ne dépasse pas la nervure sous-costale. La frange est grise. Le dessous des mêmes ailes est entièrement brunâtre. Les deux surfaces des secondes ailes sont grises, y compris la frange.

Les antennes sont blanches et entrecoupées de noir. La tête, le corselet et les pattes sont d'un blanc-roussâtre. L'abdomen est gris.

De l'envoi de M. Parreyss, qui attribue à M. de Tischer le nom que porte cette espèce.

DXCIX. ORNICE LIMONEUSE.

ORNIX LIMOSELLA. (Pl. 87, fig. 10).

ORNIX LIMOSELLA. *Fischer von Röslerstamm*, suivant le Catalogue de *M. Parreyss.*

Envergure, 4 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un fauve clair, parsemé d'atomes noirs, plus nombreux et plus serrés vers l'extrémité que sur le reste de leur surface. La frange est de la couleur du fond, et sa partie antérieure est également parsemée d'atomes noirs. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris-roussâtre, avec la frange plus claire.

Les antennes sont fauves et annelées de noir. La tête et le corselet sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen de celle des secondes. Les pattes sont d'un gris-roussâtre.

De l'envoi de M. Parreyss, qui attribue à M. Fischer de Röslerstamm le nom donné à cette espèce.

DC. GRACILLARIE DU HÊTRE.

GRACILLARIA FAGETELLA. (Pl. 87, fig. 11.)

ARGYRESTHIA FAGETELLA. *Moritz*, suivant le Catalogue de *M. Parreyss.*

Envergure, 4 lignes et demie.

Les premières ailes en dessus sont d'un testacé vif qui paraît saupoudré de brun ferrugineux avec la loupe; leur frange est d'un gris-roussâtre. Le dessous des mêmes ailes est d'un brun fauve, avec leur pourtour plus clair. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris plombé, y compris la frange.

Les antennes, la tête et le corselet sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen de celle des secondes. Les pattes sont d'un blanc-roussâtre.

De l'envoi de M. Parreyss, qui attribue à M. Moritz le nom donné à cette espèce.

DCI. ORNICE DES MARES.

ORNIX LACUNÆ-COLELLA. (Pl. 87, fig. 12.)

ORNIX LACUNÆ-COLELLA. *Fischer von Röslerstamm*, suivant le Catalogue de *M. Parreyss.*

Envergure, 4 lignes et demie.

Les premières ailes en dessus sont blanches et finement parsemées d'atomes blonds entre les nervures; leur frange est grise. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris-roussâtre pâle, y compris la frange.

Les antennes sont blondes et annelées de noir. La tête et le corselet sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen de celle des secondes. Les pattes sont blanchâtres.

De l'envoi de M. Parreyss, qui attribue le nom donné à cette espèce à M. Fischer de Röslerstamm.

DCII. ÉLACHISTE EFFACÉE.

ELACHISTA DELITELLA (Pl. 87, fig. 13.)

Elachista delitella. *Fischer von Röslerstamm*, suivant le Catalogue de *M. Parreyss.*

Envergure, 3 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un fauve clair, avec une tache ocellée à leur extrémité. Cette tache consiste en un cercle brun dont le centre est occupé par un point noir. La frange est blanchâtre. Le dessous des mêmes ailes est d'un roussâtre luisant. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un roussâtre clair, avec la frange blanche.

La tête, les antennes et le corselet sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen de celle des secoudes. Les pattes sont blanches.

Cette espèce est extrêmement frêle. Le nom qu'elle porte lui a été donné par M. Fischer de Röslerstamm, suivant l'envoi de M. Parreyss.

DCIII. ADÈLE DE RADDEL.

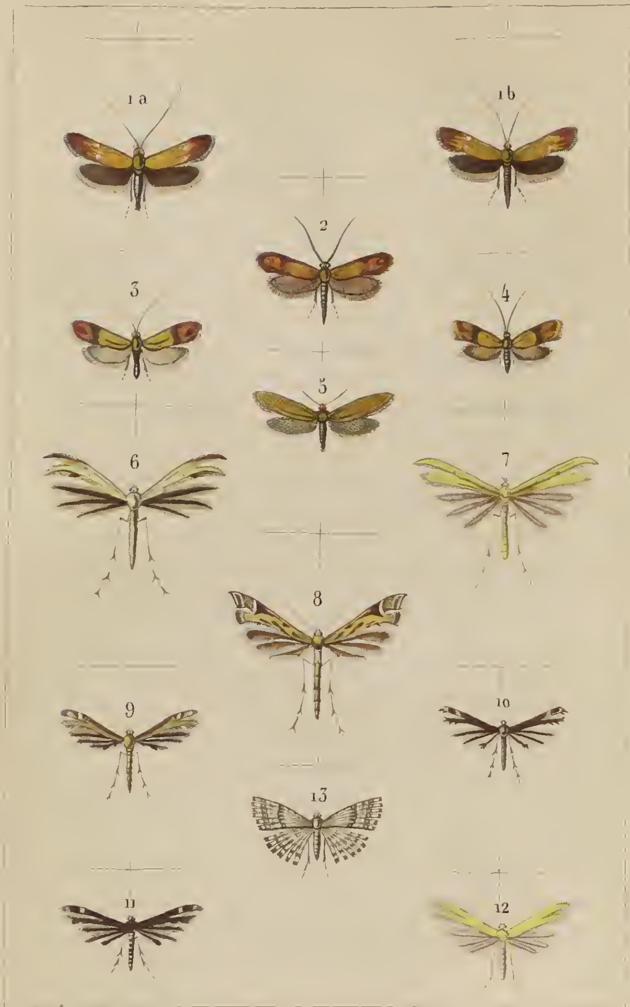
ADELA RADDELLA. (Pl. 88, fig. 1, a, b.)

Tinea raddella. *Hubn.* Tab. 19. fig. 131. (mas.)

Adela raddella. *Treits.* tom. ix. 2e part. pag. 143. n. 28.

Envergure, ♂ 8 lignes, ♀ 7 lignes et demie.

M. Parreyss nous a envoyé cette Adèle sous le nom de *Raddella*; nous l'avons comparée attentivement avec la *Latreillella*, figurée dans le tome XI de cet ouvrage, page 366, pl. 300, fig. 5 et 6, et nous n'avons aperçu entre elles qu'une légère différence, qui consiste en ce que la première est moins glacée de rouge cuivreux à l'extrémité de ses ailes supérieures que la seconde. Mais cela suffit-il pour constituer un caractère spécifique, surtout quand on voit ce rouge cuivreux envahir plus ou moins la couleur verte, suivant chaque individu? Nous sommes donc porté à croire qu'on a eu tort de faire ici deux espèces, à moins de supposer que celle que nous avons donnée pour la *Latreillella* ne soit qu'une *Raddella*; mais cette supposition serait purement gratuite, car les deux individus qui ont servi à la figurer et à la décrire ont été pris par nous dans les environs d'Aix en Pro-



Acarie Baron pinx. *Annedouche sc*

1. a b Adela Raddella
2. id. Cypriacella
3. id. Inauratella
4. id. Minimella
5. Adela Rufifrontella
6. Pteroph. Xanthodactylus
7. id. Osteodactylus
8. id. Tesseradactylus
9. Pterophor. Tristis
10. id. Trichodactylus
11. id. Obscurus
12. id. Microdactylus

13. Orneodes Hexadactylus

vence, sa véritable patrie. Si donc il y a ici erreur, elle serait plutôt du fait de M. Parreyss qui m'aurait envoyé une espèce à la place d'une autre, et en effet sa *Raddella* ne ressemble guère à celle figurée sous ce nom par Hubner, qui la représente toute verte sans être glacée de rouge. Il est vrai que M. Treitschke, tout en citant cette figure à l'appui de sa description, dit que la *Raddella* a du rouge cuivreux à l'extrémité de ses premières ailes; et ce qui la distinguerait principalement, suivant lui, de la *Latreillella*, c'est que, chez elle, les deux taches jaunâtres opposées l'une à l'autre de celle-ci seraient remplacées par une bande interrompue de la même couleur; mais il est bien difficile, selon nous, de distinguer une bande interrompue de deux taches qui tendent à se réunir.

Quoi qu'il en soit, nous donnons aujourd'hui sous le nom de *Raddella* une Adèle que nous croyons n'être qu'une variété de la *Latreillella*.

La première, suivant M. Treitschke, se trouve en Autriche et en Hongrie, tandis que l'autre habite la Provence et la Sicile.

DCIV. ADÈLE COULEUR DE CUIVRE ROUGE.

ADELA CYPRIACELLA (Pl. 88, fig. 2.)

TINEA CUPRIACELLA. *Hubn.* tab. 67. fig. 445. (mas.)

ADELA CYPRIACELLA. *Treits.* tom. IX. 2e part. pag. 145. n° 30.

Envergure, 6 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un vert doré très-brillant, avec leur moitié postérieure glacée de rouge cuivreux à reflets pourpres, y compris la frange. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un violet noirâtre, ainsi que la frange.

Les antennes sont noires, avec leur extrémité blanche. La tête et les palpes sont hérissés de poils roussâtres. Le corselet est d'un rouge cuivreux. L'abdomen participe de la couleur des secondes ailes. Les pattes sont couleur de bronze.

Cette description ne concerne que la femelle : le mâle nous est inconnu. Cette espèce, qui nous a été envoyée par M. Parreyss, est très-voisine de la *Cuprella ;* mais elle s'en distingue suffisamment par la couleur de sa tête, de ses palpes et de ses antennes. Elle est assez commune en Hongrie, en Dalmatie, et plus rare en Autriche, suivant M. Treitschke.

DCV. ADÈLE SURDORÉE.

ADELA INAURATELLA. (Pl. 88, fig. 3.)

Adela inauratella. *Fischer von Röslerstamm*, suivant le Catalogue de *M. Parreyss*.

Envergure, 5 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un vert doré très-brillant, et coupées transversalement, vers les deux tiers de leur longueur, par une bande d'un brun-violâtre, au delà de laquelle elles sont du rouge-pourpre le plus éclatant, y compris la frange. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris plombé, avec leur extrémité cuivreuse. Les secondes ailes sont transparentes, et d'un gris-blanchâtre des deux côtés, avec leur extrémité et leur frange noirâtres.

Les antennes sont grises, à l'exception de leur premier article qui est d'un rouge cuivreux. La tête est couleur de bronze. Le corselet est d'un vert doré très-brillant, ainsi que les pattes. L'abdomen est noirâtre.

Cette description ne concerne que le mâle; la femelle nous est inconnue. — De l'envoi de M. Parreyss, qui attribue le nom de cette espèce à M. Fischer de Röslerstamm.

DCVI. ADÈLE MINIME.

ADELA MINIMELLA. (Pl. 88, fig. 4.)

NEMATOIS MINIMELLA. Suivant le Catalogue de *M. Parreyss.*

Envergure, 5 lignes.

Cette espèce ne diffère de la précédente, à la première vue, que par une taille un peu plus petite, et parce que ses secondes ailes sont opaques et d'un brun-noirâtre. En l'examinant plus attentivement, on remarque que ses jambes postérieures sont lisses, tandis qu'elles sont velues dans l'*Inauratella.* — De l'envoi de M. Parreyss, qui n'indique pas l'auteur qui l'a nommée *minimella.*

DCVII. ADÈLE A FRONT ROUX.

ADELA RUFIFRONTELLA. (Pl. 88, fig. 5.)

ADELA RUFIFRONTELLA. *Treits.* vol. IX. 2[e] part. pag. 116. n. 5.

Envergure, 7 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un vert olive métallique, y compris la frange; leur des-

sous est de la même couleur, mais un peu moins brillant. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris verdâtre, sans en excepter la frange.

Les antennes sont verdâtres. La tête est rousse. Le corselet est de la couleur des premières ailes, et l'abdomen de celle des secondes. Les pattes sont jaunâtres.

Cette espèce, qui n'est pas figurée dans Hubner, nous a été donnée par M. Guénée, comme étant celle que M. Treitschke a décrite sous le nom de *Rufimistrella*. Elle se rapporte, en effet, très-bien à la description de cet auteur; elle paraît en juin, et vole en société sur les fleurs des bois.

DCVIII. PTÉROPHORE XANTHODACTYLE.

PTEROPHORUS XANTHODACTYLUS. (Pl. 88, fig. 6.)

ALUCITA XANTHODACTYLA. *Treits.* vol. IX, 2e part. pag. 251. n. 22.

PTEROPHORUS GALACTODACTYLUS. *Dup.* Hist. nat. des lépidopt. de France, tome XI. pag. 674. pl. 314. fig. 7.

PTEROPHORUS XANTHODACTYLUS. *Zeller.* In der Isis 1841. Heft. XI. u. XII. pag. 858.

Envergure, 11 lignes.

Nous avons déjà donné la figure et la description de ce Ptérophore dans le tome XI de cet

ouvrage, page 674, pl. 314, fig. 7; mais nous avons commis à son sujet une double erreur, 1° en ce que nous l'avons rapporté mal à propos à l'*Alucita-Galacto-dactyla* de Treitschke; et 2° en ce que nous avons appliqué le nom de *Xantho-dactylus*, qui lui appartient, à une autre espèce dont nous parlerons plus bas. La monographie des Ptérophores, publiée depuis par M. Zeller, nous a fait apercevoir cette double erreur, et nous la rectifions aujourd'hui, en donnant une nouvelle figure de l'espèce dont il s'agit avec son véritable nom, nous en référant, pour sa description seulement, au volume précité, car ce que nous y disons de la chenille appartient au *Galacto-dactylus* que nous ne possédons pas encore.

Quant à celle que nous avons décrite et figurée (tome XI, page 669, pl. 314, fig. 5) sous le nom de *Xantho-dactylus*, comme elle ne se rapporte à aucune des nombreuses descriptions de M. Zeller, nous avons lieu de la croire nouvelle, et nous remplaçons le nom que nous lui avons donné mal à propos, par celui de *Fusco-limbatus* qui indique le principal caractère qui la distingue de ses voisines; car c'est la seule parmi celles à ailes supérieures jaunes dont la côte soit bordée de brun noirâtre.

DCIX. PTÉROPHORE OSTÉODACTYLE.

PTEROPHORUS OSTEODACTYLUS. (Pl. 88, fig. 7.)

PTEROPHORUS OSTEODACTYLUS. *Zeller.* In der Isis 1841. Heft. XI. u. XII. pag. 851.

ALUCITA MICRODACTYLA. *Zetterstedt.* Ins. lapp. 1013.

Envergure, 7 lignes et demie.

Les premières ailes, en dessus, sont d'un jaune soufre très-pâle, avec la frange roussâtre, et un petit point brun à l'origine de la fissure qui les divise en deux. Leur dessous est entièrement roussâtre, à l'exception de la côte, qui est jaune. Les trois divisions des secondes ailes sont d'un gris roussâtre, y compris la frange.

Les antennes, la tête, le corps et les pattes sont de la couleur des premières ailes.

La chenille vit sur le seneçon des forêts (*senecio nemorensis*). L'insecte parfait vole en juillet. — De l'envoi de M. Parreyss.

DCX. PTÉROPHORE TESSÉRADACTYLE.

PTEROPHORUS TESSERADACTYLUS. (Pl. 88, fig. 8.)

Pterophorus tesseradactylus. *Dup.* Hist. des lépidopt. de France, tome xi. pag. 647. pl. 313. fig. 5.

Pterophorus *Zetterstedtii, Zeller.* In der Isis 1841. Heft. x. pag. 777. n. 4.

Envergure, 9 lignes.

Ce ptérophore est le même que le *Megadactylus* de Fabricius, et auquel nous avons restitué, avec M. Treitschke, le nom de *Tesseradactylus* qui lui avait été donné longtemps auparavant par Linné. Nous l'avons déjà décrit et figuré dans le tome XI de cet ouvrage; mais nous avons cru devoir en donner une nouvelle figure d'après un individu plus frais que nous avons reçu de M. Parreyss.

Nous ignorons pour quel motif M. Zeller, dans sa monographie, a rémplacé le nom de Linné par celui de *Zetterstedtii*.

DCXI. PTÉROPHORE TRISTE.

PTEROPHORUS TRISTIS. (Pl. 88, fig. 9.)

PTEROPHORUS TRISTIS. *Zeller*. In der Isis 1839. 4. S. 276, u. 1841. Heft. x. pag. 788.

Envergure, 6 lignes et demie.

Les quatre ailes sont d'un gris fauve des deux côtés, y compris la frange. Les premières sont traversées en dessus comme en dessous, à leur extrémité, par deux lignes blanches, et marquées d'un point de la même couleur à l'origine de la fissure. Le bord anal de la troisième division des secondes ailes offre, dans son milieu, une réunion d'écailles noirâtres qui débordent un peu la frange.

Les antennes sont brunes et annelées de blanc, ainsi que les pattes. La tête et le corps sont de la couleur des ailes, avec deux taches blanches longitudinales penchées l'une vers l'autre, sur chaque anneau de l'abdomen.

D'après M. Fischer de Röslerstamm et M. Mann, cette espèce se trouve sur les plateaux des montagnes et jamais dans les fonds. Elle paraît en Bohême et dans les environs de Vienne, depuis le commencement d'août jusqu'au milieu de septembre. Suivant M. Zeller, les clairières sa-

blonneuses des bois de bouleaux sont les endroits où elle se rencontre dès le milieu de juin, dans les environs de Glogau et de Posen. — De l'envoi de M. Parreyss.

DCXII. PTÉROPHORE TRICHODACTYLE.

PTEROPHORUS TRICHODACTYLUS. (Pl. 88, fig. 10.)

Alucita trichodactyla. *Hubn.* tab. 4. fig. 18. (fœm.)

Pterophorus trichodactylus. *Zeller.* In der Isis 1841. Heft. xi. u. xii. pag. 832.

Envergure, 6 lignes et demie.

Cette espèce ne diffère de la précédente que par le fond de sa couleur qui est d'un brun-cannelle, au lieu d'être d'un gris fauve. Nous l'avons reçue de M. Parreyss.

DCXIII. PTÉROPHORE OBSCURE.

PTEROPHORUS OBSCURUS. (Pl. 88, fig. 11.)

Phalæna trichodactyla. Mus-schifferm.

Pterophorus obscurus. *Zeller.* In der Isis 1841. Heft. x. pag. 793.

Envergure, 6 lignes et demie.

La seule différence qui distingue cette espèce

de la *Tristis*, c'est qu'elle est d'un brun foncé, au lieu d'être d'un gris fauve; ainsi nous nous dispenserons de la décrire. Sa chenille, suivant M. Zeller, ressemble à celle du *Pterophorus Pilosellæ*, qui nous est inconnue, mais sa chrysalide est très-différente : elle est blanchâtre, soyeuse, avec une double rangée de petites épines rousses sur le dos de l'abdomen, et le pénultième segment muni de deux tubercules rapprochés et garnis de poils roides. Le papillon en sort au bout de onze à douze jours.

Cette espèce se trouve dans plusieurs contrées de l'Allemagne. Elle paraît deux fois : en juin et juillet, et en septembre et octobre. — De l'envoi de M. Parreyss.

DCXIV. PTÉROPHORE MICRODACTYLE.

PTEROPHORUS MICRODACTYLUS. (Pl. 88, fig. 12.)

Alucita microdactyla. *Hubn.* tab. 5. fig. 26. (mas.) fig. 27. (fœm.) *Treits.* vol. IX. 2e part. pag. 248. n. 19.

Pterophorus microdactylus. *Zeller.* In der Isis 1841. Heft. XI. u. XII. pag. 852.

Envergure, 7 lignes.

Les premières ailes sont en dessus comme en dessous d'un jaune-soufre très-pâle avec quelques atomes bruns, sur les bords et à l'extré-

mité de leurs divisions : parfois ces atomes sont plus nombreux. Les trois divisions des secondes ailes sont blanches des deux côtés, et leur frange, comme celle des premières ailes, est d'un gris clair.

Les antennes, la tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, l'abdomen et les pattes de celle des inférieures.

Cette espèce, suivant M. Zeller, habite les bois plantés d'aunes et où croît en abondance l'eupatoire à feuilles de chanvre (*eupatorium cannabinum*); sa chenille, qui se nourrit des jeunes semences de cette plante, passe l'hiver et se métamorphose sous la mousse ou des feuilles sèches sans former de coque. Le papillon se montre pendant les mois de mai, juin et les quinze premiers jours de juillet. On la trouve dans les environs de Glogau, Francfort, Laybach, ainsi qu'en Hongrie et dans le Meklembourg. — De l'envoi de M. Parreyss.

DCXV. ORNÉODE HEXADACTYLE.

ORNEODES HEXADACTYLUS. (Pl. 88, fig. 13.)

ALUCITA HEXADACTYLA. *Linn. Fuesl. Wien. Verz. Illig. Gotze. Brahm. Devillers. Hubn.* tab. 6. fig. 30. (mas.) 31. (fœm.)

PHALÆNA HEXADACTYLA. *Scopoli.* Entom. Cam. pag. 258.

LE PTÉROPHORE EN ÉVENTAIL. *Geoff.* t. II. pag. 92. n. 30.

PTEROPHORUS HEXADACTYLUS. *Fabr. Duméril. Walckenaer.*

ORNEODES HEXADACTYLUS. *Latr. Guérin.* Iconog. du règne animal de Cuvier. pl. 91. fig. 9. *Treits.* t. IX. 2e part. pag. 255. n. 1.

ALUCITINA HEXADACTYLA. *Zeller.* In der Isis 1841. Heft. XI. u. XII. pag. 869.

Envergure, 6 lignes.

M. Zeller, dans sa monographie des Ptérophorites, donne le nom d'*Alucitina* au genre *Orneodes* de Latreille, et rapporte à ce genre quatre espèces qu'il décrit sous les noms de *Grammodactyla*, *Hexadactyla*, *Polydactyla* et *Dodedactyla*. De ces quatre espèces nous n'avons pu encore nous procurer que l'*Hexadactyla* et la *Polydactyla*, qui se trouvent toutes deux aux environs de Paris. Nous avons décrit et figuré la seconde dans le tome XI de cet ouvrage sous le nom de *Hexadactylus* (Orneodes)

que nous avons reconnu depuis appartenir à la première. Par conséquent, tout ce que renferme son article, à l'exception de la description de l'insecte parfait, appartient à l'espèce dont il est ici question, et son nom doit être remplacé par celui de *Polydactylus*, qui lui a été imposé par M. Treitschke.

Quant au véritable *Hexadactylus*, sujet de cet article, nous nous dispenserons d'en donner une description détaillée, attendu qu'il ne diffère essentiellement du premier que parce qu'il est d'un gris plus clair, et que les raies brunes qui traversent les premières ailes ne se continuent pas sur les secondes, et sont un peu plus étroites..

Cet Ornéode se tient ordinairement dans l'intérieur des habitations, tandis que l'autre se trouve dans les jardins.

DCXVI. GRAPHOLITHE AUGUSTE.

GRAPHOLITHA AUGUSTANA. (Pl. 89, fig. 1.)

Tortrix augustana. *Hubn.* tab. 32. fig. 205. (mas.) *Dup.* Hist. nat. des Lépid. de France. vol. IX. pag. 486. pl. 261. fig. 7.

Grapholitha augustana. *Treits.* tom. VIII. pag. 221. n. 14.

Envergure, 5 lignes.

La figure que nous avons donnée de cette espèce (tome IX, pl. 261, fig. 7) laissant beaucoup à désirer, nous avons cru devoir en donner une plus fidèle dans ce Supplément, d'après un individu bien frais qui nous a été envoyé de Suisse par M. Couleru. Du reste, nous n'avons rien à changer ni à ajouter à sa description et à son histoire, qui sont aussi complètes que possible; seulement nous ferons observer que, d'après un nouvel examen, nous l'avons rétablie dans le genre Grapholithe, où l'a placée M. Treitschke, et d'où nous avions eu tort de l'ôter pour la mettre parmi les Tordeuses.

DCXVII. GRAPHOLITHE BI-CEINTE.

GRAPHOLITHA BI-CINCTANA. *Mihi.* (Pl. 89, fig. 2.)

Envergure, 4 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un jaune fauve, avec deux bandes brunes, transverses, l'une à la base et l'autre au milieu. La première est très-large et la seconde très-étroite : toutes deux sont bordées extérieurement de blanchâtre, couleur qui se mêle insensiblement avec celle du fond. La frange est brune. Le dessous des mêmes ailes est brun, avec trois taches jaunes, depuis le milieu de la côte jusqu'à son extrémité. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris roussâtre, y compris la frange.

La tête est fauve, le corselet brun et l'abdomen de la couleur des secondes ailes, avec son extrémité fauve. Les antennes sont brunes et les pattes grises, ainsi que les palpes.

Je n'ai pu reconnaître cette espèce dans aucun auteur. Je l'ai prise au bois de Boulogne, sur le genêt, dans le courant de juin.



Acarie Baron pinx. Annedouche sc.

1. Grapholitha Augustana
2. id. Bicinctana
3. Penthina Neglectana
4. Acompsia Fuscella
5. Acompsia Lineatella
6. Solenobia Pectinella
7. Acompsia Flavella
8. Gracillaria Begrandella
9. Incurvaria Bipunctella
10. Gracillaria Nigro-Scriptella
11. Elachista Auro-Finitella
12. id. Flavo-Fasciella
13. Gracillaria Plumbella
14. Elachista Cerasi-Foliella

DCXVIII. PENTHINE NÉGLIGÉE.

PENTHINA NEGLECTANA. *Mihi.* (Pl. 89, fig. 3.)

Envergure, 6 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un blanc de craie, avec leur base occupée par une grande tache d'un noir bleuâtre, striée de noir plus foncé, et dont le bord extérieur forme, au milieu, un angle arrondi. Une autre tache de même couleur se voit au milieu de la côte, et au-dessous d'elle on remarque plusieurs atomes gris. Entre cette tache et le bord terminal, l'aile est traversée par une ligne roussâtre. Enfin la frange est d'un gris-bleuâtre, avec une tache d'un noir-brun à l'angle apical. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris noirâtre y compris la frange, avec un liséré blanchâtre qui la sépare du bord terminal et plusieurs points de cette couleur le long de la côte. Les deux surfaces des secondes ailes sont également d'un gris noirâtre, avec la frange plus claire.

La tête et le corselet sont d'un brun noirâtre, avec les épaulettes d'un blanc roussâtre. L'abdomen est de la couleur des secondes ailes. Le vertex et les palpes sont blancs. Les antennes sont noires. Les pattes antérieures sont noires

et annelées de blanc; les postérieures sont grises.

Cette espèce, que je n'ai pu reconnaître dans aucun auteur, tient le milieu entre la *Luscana* et la *Minorana*. Je l'ai trouvée sur l'aubépine, à la fin de mai, au bois de Boulogne.

DCXIX. ACOMPSIE BRUNE.

ACOMPSIA FUSCELLA. *Mihi.* (Pl. 89, fig. 4.)

Envergure, 7 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun fuligineux, y compris la frange, qui est précédée d'une série de points noirs à peine distincts. Une autre série de points également noirs se voit le long de la côte, depuis son milieu jusqu'à son extrémité. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris cendré luisant, y compris la frange.

Les antennes, les palpes, la tête et le corselet sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen et les pattes de celle des secondes.

Je n'ai pu reconnaître cette espèce dans aucun auteur. Elle m'a été donnée par M. Bagriot, qui l'a prise en juin dans les bois de Meudon.

DCXX. ACOMPSIE RAYÉE.

ACOMPSIA LINEATELLA. *Mihi.* (Pl. 89, fig. 5.)

Envergure, 7 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris blond, avec les nervures brunes, et un point blanc très-petit sur le disque. La frange, de la couleur du fond, est précédée d'une rangée de points noirs très-serrés. Le dessous des mêmes ailes ne diffère pas du dessus. Les deux surfaces des secondes sont d'un gris cendré luisant, avec la frange légèrement blonde.

Les antennes, les palpes, la tête et le corselet sont de la couleur des premières ailes, et l'abdomen et les pattes de celle des secondes.

Cette espèce, que je n'ai pu reconnaître dans aucun auteur, m'a été communiquée par M. Begrand, comme ayant été prise par lui dans les environs de Paris. Elle appartient évidemment au genre *Acompsia*.

DCXXI. SOLÉNOBIE PECTINÉE.

SOLENOBIA PECTINELLA. *Mihi.* (Pl. 89, fig. 6.)

Envergure, 5 lignes.

Les premières ailes sont en dessus comme en dessous d'un gris luisant, légèrement réticulé de brun. Les deux surfaces des secondes ailes sont d'un gris blanchâtre uni, avec la frange de la même couleur.

La tête, le corps, les pattes et les antennes sont d'un gris brun; celles-ci sont longuement pectinées, et leurs barbules sont très-espacées, ce qui fait qu'elles sont peu nombreuses.

J'ai trouvé plusieurs fois cette espèce, que je crois inédite, voltigeant le soir autour des lumières, dans mon appartement. Elle paraît en juillet.

DCXXII. ACOMPSIE JAUNE.

ACOMPSIA FLAVELLA. *Mihi.* (Pl. 89, fig. 7.)

Envergure, 7 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un jaune clair, et traversées par trois chevrons ferrugi-

neux, également espacés, et dont le dernier, en venant de la base, est le mieux marqué. Un trait qui part obliquement de l'angle apical, et la frange, sont aussi ferrugineux. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris-rougeâtre, ainsi que les deux surfaces des secondes, y compris la frange.

Les antennes, les palpes, la tête et le corselet sont jaunes. L'abdomen et les pattes participent de la couleur des secondes ailes.

Cette espèce, très-caractérisée, n'est pas figurée dans Hubner, ni décrite dans l'ouvrage de M. Treitschke. Elle a été prise à la fin de juin, dans la forêt de Bondy, par M. Bégrand, qui a bien voulu nous la communiquer.

DCXXIII. GRACILLARIE DE BÉGRAND.

GRACILLARIA BEGRANDELLA. *Mihi.* (Pl. 89, fig. 8.)

Envergure, 5 lignes.

Les premières ailes en dessus sont jaunes, avec leur côte et leur extrémité bordées de ferrugineux. Celle-ci est longée par une ligne d'atomes noirâtres qui part du bord interne et n'arrive pas jusqu'au sommet de l'aile. La frange, de la couleur du fond, est lavée de ferrugineux

dans sa partie inférieure. Le dessous des mêmes ailes est d'un brun-rougeâtre. Les deux surfaces des secondes sont d'un gris plombé, avec la frange plus claire.

Les palpes ont leurs articles moitié blancs et moitié noirs. Les antennes, la tête et le corselet sont d'un brun ferrugineux. L'abdomen et les pattes sont de la couleur des secondes ailes.

M. Bégrand, souvent cité dans cet ouvrage, et l'un de nos lépidoptéristes les plus zélés, a trouvé cette espèce le 29 juin, sur la route de Paris à St-Denis. N'ayant pu la reconnaître dans aucun auteur, nous avons lieu de la croire inédite, et nous la lui avons en conséquence dédiée.

DCXXIV. INCURVARIE BIPONCTUÉE.

INCURVARIA BIPUNCTELLA. *Mihi.* (Pl. 89, fig. 9.)

Envergure, 4 lignes et demie.

Les quatre ailes sont entièrement d'un noir fuligineux, en dessus comme en dessous, avec deux points blancs au bord interne des premières ailes, dont un près de la base, et l'autre à l'angle postérieur. Ces points paraissent à peine en dessous. La tête, le corps et leurs appendices sont de la couleur des ailes.

Cette espèce, que nous croyons inédite, a été prise en juillet par M. Bégrand, dans la plaine de Grenelle.

DCXXV. GRACILLARIE MARQUÉE DE NOIR.

GRACILLARIA NIGRO-SCRIPTELLA. *Mihi.* (Pl. 89, fig. 10.)

Envergure, 6 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un blanc mat, avec leur extrémité lavée de noirâtre et traversée par deux lignes courbes blanchâtres. La partie blanche est marquée dans le sens longitudinal, depuis la base de chaque aile jusqu'au milieu, de plusieurs petits traits noirs qui ressemblent à de l'écriture runique. La frange est blanche et bordée de gris; de son milieu, s'échappe un petit pinceau de poils noirs qui caractérise principalement cette espèce. Le dessous des mêmes ailes, et les deux surfaces des secondes, sont noirâtres, y compris la frange.

Les palpes, la tête, les antennes et le corselet sont blancs. L'abdomen est noirâtre. Les pattes sont blanches, avec les tarses annelés de noir.

Cette espèce, très-caractérisée, n'est pas figurée dans Hubner, et nous n'avons pu la reconnaître

dans l'ouvrage de M. Treitschke. Nous la possédons depuis longtemps dans notre Collection, sans indication d'origine.

DCXXVI. ÉLACHISTE A TACHE D'OR TERMINALE.

ELACHISTA AURO-FINITELLA. *Mihi.* (Pl. 89, fig. 11.)

Envergure, 6 lignes.

Les premières ailes sont sablées de gris sur un fond blanc, avec leur frange grise, et une tache dorée en forme d'œil de plume de paon à leur extrémité. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont entièrement grises, sans en excepter la frange.

La tête, le corps et leurs appendices sont gris.

Même observation que pour l'espèce précédente.

DCXXVII. ÉLACHISTE A BANDE JAUNE.

ELACHISTA FLAVO-FASCIELLA. *Mihi.* (Pl. 89, fig. 12.)

Envergure, 5 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun

chocolat, y compris la frange, et sont traversées par deux bandes jaunes, arquées, l'une au milieu et l'autre à l'extrémité : cette dernière est coupée dans le milieu par une ligne de la couleur du fond. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un brun-roux, avec la frange plus claire.

La tête, le corps et leurs appendices sont de la couleur des ailes. Même observation que pour les deux précédentes espèces.

DCXXVIII. GRACILLARIE PLOMBÉE.

GRACILLARIA PLUMBELLA. *Mihi.* (Pl. 89, fig. 13.)

Envergure, 4 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris-noirâtre plombé, y compris la frange, avec deux points jaunâtres sur chacune d'elles, dont un plus gros est placé vers les deux tiers de la longueur de la côte, en venant de la base; l'autre est situé au milieu du bord interne. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris plombé, avec leur frange plus claire.

La tête, le corps et leurs appendices sont de

la couleur des ailes. Même observation que pour les trois précédentes espèces.

DCXXIX. ÉLACHISTE DU CERISIER.

ELACHISTA CERASI-FOLIELLA. (Pl. 89, fig. 14.)

TINEA CERASI-FOLIELLA. *Hubn.* tab. 28. fig. 190.
ARGYROMYGES NIVELLA. *Curtis.* Cat. pag. 185. n. 1025.
HERIBEIA NIVELLA. *Stephens.* Cat. pag. 207. n. 309.

Envergure, 3 lignes et demie.

Les premières ailes sont en dessus d'un blanc de neige, avec leur tiers postérieur traversé par trois lignes fauves, saupoudrées de noir, et leur sommet occupé par une tache ocellée à pupille noire, d'où s'échappent trois filets noirâtres qui se confondent avec les poils de la frange : celle-ci est grise. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un gris cendré, avec la frange plus claire.

La tête, le corps, les antennes et les pattes sont blancs, et l'abdomen est gris. Cette espèce, figurée dans Hubner, n'est pas décrite dans l'ouvrage de M. Treitschke. L'individu figuré a été pris dans les environs de Paris, par M. Bégrand, qui a bien voulu nous le communiquer.

DCXXX. COSSUS THRIPS.

COSSUS THRIPS. (Pl. 90, fig. 1.)

BOMBYX THRIPS. *Hubn.* tab. 62, fig. 265.

COSSUS KINDERMANNII. *Freyer.* Beytr. III. tab. 113.

COSSUS FUCHSIANUS. *Eversmann.* Nouveaux mémoires de la Soc. imp. des naturalistes de Moscou. t. II. pag. 352. pl. XXI. fig. 1.

COSSUS THRIPS. *Boisd.* Gener. et Ind. method. pag. 75. n. 605.

Envergure, 17 à 18 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris-roussâtre, avec un grand nombre de petites stries transverses d'un brun feuille-morte, qui s'anastomosent entre elles, et une grande tache de la même couleur, placée à peu près au milieu de chaque aile. Cette tache, de forme irrégulière, est bordée de roussâtre clair, et donne naissance, dans sa partie supérieure, à une ligne tortueuse brune, qui aboutit à la côte. La frange, de la couleur du fond, est entrecoupée de brun, et précédée d'une rangée de points triangulaires bruns, bordés de gris clair. Le dessous des mêmes ailes et les deux surfaces des secondes sont d'un roussâtre clair, et striées transversalement de gris-brun, comme le dessus des premières.

Les antennes et les palpes sont roux. Le corselet et les pattes sont d'un gris-roussâtre, et l'abdomen de la même couleur, mais d'une nuance plus pâle.

Cette espèce n'est pas décrite dans l'ouvrage d'Ochsenheimer, ni dans celui de Treitschke son continuateur. Hubner l'a figurée le premier sous le nom de *Thrips;* et bien que sa figure laisse beaucoup à désirer, elle est cependant très-reconnaissable. Nous sommes donc étonné que postérieurement, MM. Eversmann et Freyer l'aient décrite et figurée chacun de son côté comme inédite, l'un sous le nom de *Fuschsianus* et l'autre sous celui de *Kindermannii.*

La femelle représentée par M. Eversmann a été trouvée sur les bords du Jaïk ou de l'Oural, dans les environs de Sergiewsk, et dédiée par lui à M. le docteur Fuchs, professeur de botanique à l'université de Kasan.

Le *Cossus thrips* est encore peu répandu dans les collections, comme tous les Lépidoptères de la Russie méridionale, qu'il est très-difficile de se procurer.

L'individu figuré nous a été communiqué par M. Pierret.



Acarie Baron pinx. *Annedouche sc.*

1. Cossus Thrips
2. Plusia Virgo
3. id. Uralensis
4. Heliothis Pulchra
5. Dianthoecia Xanthocyanea
6. Plusia Parilis
7. Anthophila Signalis
8. Eupithecia Begrandaria
9. id. Oxycedrata
10. Opigena Fennica

DCXXXI. PLUSIE VIERGE.

PLUSIA VIRGO. (Pl. 90, fig. 2.)

Abrostola virgo. *Treits.* Suppl. x. 2. 129.

Placodes virgo. *Boisd.* Genera et Ind. method. Europ lepidopt. pag. 129. n. 1037.

Envergure, 13 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun clair, tirant sur le verdâtre, et chacune d'elles est traversée par deux lignes flexueuses, d'un blanc rosé, qui partent, l'une de l'origine de la côte, l'autre de son extrémité, pour se joindre au milieu du bord interne, de sorte qu'elles forment, avec cette même côte, un grand triangle, dont le côté supérieur est occupé par deux taches d'un brun presque noir, l'une plus grande en forme de V, et l'autre plus petite, presque carrée; ces deux taches sont bordées de blanc et contiguës à la côte. Indépendamment des deux lignes dont nous venons de parler, on en voit une troisième également blanche; celle-ci est légèrement ondulée et longe le bord terminal. La frange est blanchâtre, bordée de brun et précédée d'une ligne de points ferrugineux. Le dessous des mêmes ailes est d'un gris-brun avec quelques vestiges des lignes du dessus. Les deux

surfaces des secondes sont d'un gris cendré, avec la frange plus claire.

Les antennes sont jaunâtres. Les palpes et la tête sont gris, ainsi que le corselet, dont le collier est bordé de brun. L'abdomen et les pattes sont d'un gris clair.

Cette espèce, que M. Boisduval a bien voulu nous communiquer et qu'il place dans son genre *Placodes*, nous a paru être une véritable Plusie. Elle se trouve en Hongrie, ainsi que dans la Russie orientale, aux environs d'Orenbourg.

DCXXXII. PLUSIE OURALIENNE.

PLUSIA URALENSIS. (Pl. 90, fig. 3.)

PLUSIA URALENSIS. *Eversmann.* In litteris, d'après M. Boisduval.

Envergure, 15 lignes.

Cette espèce participe de la *Consona* et de l'*Illustris.* Ses premières ailes sont en dessus d'un rose pâle satiné, et chacune d'elles est traversée par trois doubles lignes d'un vert pistache, dont une près de la base et les deux autres à quelque distance du bord terminal. L'intervalle qui sépare les deux premières est rempli, en partie, par une grande tache d'un brun mor-

doré, sur laquelle se détache un 8 argenté dont le fond est gris : ce 8 est incliné et coupé en deux par la nervure médiane. La frange est d'un brun feuille-morte et séparée du bord terminal par une ligne jaunâtre. Les secondes ailes sont en dessus d'un gris fauve légèrement lavé de rose, et traversées au milieu par une ligne brune. La frange, de la couleur du fond, est précédée d'un liséré jaunâtre. Le dessous des quatre ailes est d'un fauve clair luisant; les premières sont traversées par deux lignes d'un brun verdâtre, et les secondes par une seule : ces lignes correspondent à celles du dessus.

Les antennes, les palpes, la tête et le collier sont d'un roux fauve; le reste du corselet est d'un vert pistache, avec les épaulettes bordées de jaunâtre. L'abdomen participe de la couleur des ailes inférieures, et les trois premiers anneaux sont surmontés d'une crête. Les pattes sont jaunâtres.

Cette belle espèce nous a été communiquée comme la précédente par M. le docteur Boisduval, sous le nom d'*Uralensis*, qui indique son origine. Ce nom, suivant ce savant entomologiste, lui a été donné par M. Eversmann, qui ne l'aurait pas encore publiée au moment où nous écrivons ceci (27 septembre 1843.)

DCXXXIII. HELIOTHIS BELLE.

HELIOTHIS PULCHRA. (Pl. 90, fig. 4.)

Heliothis pulchra. *Eversmann.* Bulletin de la Soc. imp. des naturalistes de Moscou, année 1842. n° III. pag. 554. tab. V. fig. 8.

Envergure, 11 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un violet pourpre très-brillant, finement saupoudré de noir, avec une bande transverse, médiane, blanche, sur chacune d'elles. Cette bande, bidentée au bord interne, s'élargit dans le haut et se divise en deux branches, dont l'extérieure est courbée avant d'aboutir à la côte. L'intervalle qui la sépare du bord terminal est partagé en deux parties égales par une ligne d'un gris-bleuâtre, et cette couleur est aussi celle de la frange. Les secondes ailes, en dessus, sont d'un noir intense, avec deux taches et la frange blanches; la tache du milieu est ronde, et l'autre qui avoisine le bord abdominal est carrée.

Le dessous des premières ailes est noir, avec l'angle apical, la frange et une bande médiane blancs : la bande est marquée au milieu d'un gros point noir. Le dessous des secondes ailes est blanc, avec leur moitié, du côté interne,

noire, sur laquelle se détache une grande tache blanche. Il est à remarquer que le blanc est plus ou moins lavé de jaunâtre, suivant que les individus sont plus ou moins frais.

Les antennes sont noires. La tête et le collier sont d'un gris olivâtre. Les épaulettes et le reste du corselet sont aussi de cette couleur, mais mélangée de poils pourpres. L'abdomen, en dessus, est noirâtre et garni de poils gris, avec les segments finement bordés de blanchâtre. Le dessous du corps et de la tête est d'un blanc jaunâtre, ainsi que les pattes et les palpes.

Cette belle espèce a été découverte dans les environs d'Orenbourg par M. Édouard Eversmann, qui le premier l'a décrite et figurée dans le n° 3 du Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou, qui a paru en 1842. L'individu représenté par nous fait partie de la riche collection de M. Pierret fils.

DCXXXIV. DIANTHÉCIE BLEUATRE.

DIANTHÆCIA XANTHOCYANEA. (Pl. 90, fig. 5.)

Noctua xanthocyanea. *Hubn.* tab. 140. fig. 640.
Dianthæcia xanthocyanea. *Boisd.* Gener. et Ind. method. pag. 225. n. 991.

Envergure, 14 lignes et demie.

Cette espèce tient le milieu entre la *Magnolii* et la *Filigrama ;* cependant elle se rapproche davantage de cette dernière et n'en diffère réellement que par le fond de la couleur, car le dessin des premières ailes est absolument le même dans les deux espèces ; mais, dans celle qui nous occupe, les lignes, les taches et les points dont ce dessin se compose sont d'un blanc bleuâtre et ressortent nettement sur un fond noir, tandis qu'ils sont gris et marqués moins distinctement sur un fond brun, dans la *Filigrama.* D'un autre côté, la ligne fulgurale de celle-ci est accompagnée d'une série de taches ferrugineuses qui manquent dans la *Xanthocyanea.* Du reste, les deux espèces se ressemblent tellement que la description que nous avons donnée de l'une dans le volume VI de cet ouvrage, page 413, peut s'appliquer à l'autre, ce qui nous dispense d'entrer ici dans plus de détails.

Cette espèce se trouve à la fois dans la Russie méridionale, en Espagne et dans le midi de la France.

DCXXXV. PLUSIE ÉGALE.

PLUSIA PARILIS. (Pl. 90, fig. 6.)

Noctua parilis. *Hubn.* tab. 90. fig. 442.

Plusia parilis. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 159. n° 1285.

Envergure, 13 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris-violâtre satiné, avec une grande tache carrée d'un noir-brun au centre de chacune d'elles. Cette tache repose sur le bord interne et ne dépasse pas la nervure médiane; elle est bordée, de chaque côté, par une ligne d'or très-fine, et marquée, dans sa partie supérieure, d'un signe d'argent ayant la forme d'un gamma (γ) ou d'un lambda (λ), suivant le côté qu'on le regarde. Ce signe est surmonté, du côté externe, de trois ou quatre petits points noirs cernés d'argent. Entre la tache dont nous venons de parler et le bord terminal, l'aile est traversée par une raie brune, dentelée, laquelle part de l'angle apical et aboutit à l'angle postérieur. La frange est

simple et de la couleur du fond. Les secondes ailes en dessus sont d'un gris noirâtre, avec une bande médiane et la frange blanche. Le dessous des quatre ailes est d'un gris-cendré, avec une bande transverse d'un gris plus pâle sur les supérieures. Les inférieures offrent la même bande qu'en dessus, mais d'un blanc moins pur qu'en dessus.

Les antennes, les palpes, la tête et le collier sont d'un brun-roux. Le reste du corselet est d'un gris-violâtre. L'abdomen et les pattes sont d'un gris cendré.

Cette espèce se trouve dans la Laponie suédoise, aux environs de Torneo. L'individu figuré nous a été communiqué par M. Boisduval, qui l'a reçu du célèbre entomologiste Schönherr.

DCXXXVI. ANTHOPHILE MARQUÉE.

ANTHOPHILA SIGNALIS. (Pl. 90, fig. 7.)

Scopula signalis. *Treits.* vol. vii. pag. 70. n. 14.

Anthophila signalis. *Treits.* Suppl. x. 2. 149.

Apamea signalis. *Boisd.* Genera et Ind. method. pag. 117. n° 908.

Miana signalis. *Guénée.* Ind. method. Ann. de la Soc. ent. de France, t. x. p. 238.

Envergure, 9 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un brun foncé, avec leur extrémité traversée par deux lignes ondulées ferrugineuses, et leur centre marqué d'une tache d'un blanc pur, en forme de goutte ou de larme, laquelle est précédée d'un point d'un fauve doré. La frange est simple et de la couleur du fond. Les secondes ailes sont en dessus d'un brun uni, moins foncé que celui des premières, avec la frange grise. Le dessous des quatre ailes est d'un gris-jaunâtre luisant, avec une ligne noirâtre, transverse et arquée sur chacune d'elles; de plus, une tache d'un blanc-jaunâtre qui répond à celle du dessus, sur les premières, et un point noirâtre au milieu des secondes.

La tête, le corps et les appendices sont en-

tièrement bruns. Cette espèce se trouve en Hongrie, et paraît en juillet. Ses caractères génériques sont tellement équivoques, que chacun des auteurs qui en parlent la met dans un genre différent. Pour nous, nous croyons devoir la placer parmi les *Anthophiles*, et nous suivons en cela l'exemple donné par M. Treitschke dans son Supplément.

L'individu figuré nous a été communiqué par M. Pierret fils.

DCXXXVII. EUPITHÉCIE DE BÉGRAND.

EUPITHECIA BEGRANDARIA. (Pl. 90, fig. 8.)

EUPITHECIA BEGRANDARIA. *Boisd.* Gener. et Ind. method. p. 211. n° 1724. *Dup.* Hist. des Lépid. Suppl. vol. IV. pag. 106. pl. 59. fig. 4.

Envergure, 8 lignes.

Depuis que nous avons décrit et figuré l'*Eupithecia Begrandaria* dans ce volume, nous nous en sommes procuré un individu plus frais dont nous donnons aujourd'hui la figure. Il diffère du premier en ce que sa couleur générale est d'un gris cendré au lieu d'être roussâtre. Cette dernière couleur, comme dans beaucoup d'autres espèces analogues, est le résultat de la vé-

tusté. Du reste, nous n'avons rien à changer à la description que nous avons donnée de cette espèce.

DCXXXVIII. EUPITHÉCIE DE L'OXYCÈDRE (1).

EUPITHECIA OXYCEDRATA. (Pl. 90, fig. 9.)

LARENTIA OXYCEDRATA. *Rambur.* Ann. de la Soc. ent. de France. tom. II. pag. 47. pl. 2. fig. 12.

EUPITHECIA OXYCEDRARIA. *Boisd.* Gen. et Ind. meth. pag. 212. n. 1733.

Envergure, 9 lignes.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris fuligineux et traversées par trois lignes, dont une au milieu, et les deux autres à peu de distance du bord terminal. Celles-ci sont grises, flexueuses et très-rapprochées l'une de l'autre; celle du milieu est noire et forme plusieurs angles peu aigus, et, dans l'intervalle qui la sépare des deux autres, on voit cinq traits noirs, placés dans le sens des nervures. D'autres petits traits semblables se voient aussi en se rapprochant de la base. La frange, de la couleur du

(1) Espèce de genévrier (*Juniperus oxycedrus*) commun dans le midi de la France, et qui se trouve aussi en Corse, en Espagne et en Barbarie.

fond et légèrement entrecoupée de gris plus foncé, est précédée d'une ligne de petits traits noirs. Les secondes ailes sont en dessus d'un gris plus pâle que les premières, excepté à leur bord interne où elles sont marquées de plusieurs traits noirs qui sont comme les rudiments d'autant de lignes transverses. Leur centre est occupé par un point noir, et leur frange est comme celle des premières ailes. Le dessous des quatre ailes est d'un gris-blanchâtre, avec un point noir au milieu de chacune d'elles, et quelques vestiges des lignes du dessus.

La tête, le corps et leurs appendices participent de la couleur des ailes tant en dessus qu'en dessous. De chaque côté de l'abdomen on aperçoit à peine une ligne roussâtre entre deux autres lignes de points noirâtres.

Cette espèce a été découverte, en Corse, par M. le docteur Rambur qui le premier l'a décrite et figurée dans les Annales de la Société entomologique de France, en 1832. Sa chenille, qu'il a élevée, est, dit-il, d'un vert jaunâtre, avec quelques lignes plus claires. On la trouve, au mois d'avril, sur le *Juniperus oxycedrus*, et ses métamorphoses sont complétement semblables à celles de l'*Eupithecia ericeata*. L'insecte parfait éclôt en septembre et octobre, aux environs de Corté.

DCXXXIX. OPIGÈNE FINLANDAISE.

OPIGENA FENNICA. (Pl. 90, fig. 10.)

NOCTUA FENNICA. *Tauscher*, Bull. de la soc. imp. des naturalistes de Moscou, année 1837, page 30.

Envergure, 19 lignes.

Cette espèce est très-voisine de la *Polygona*, décrite et figurée dans le volume V de cet ouvrage, page 247, pl. 68, fig. 1. Elle en diffère par les caractères suivants : 1° Ses premières ailes sont plus étroites et plus allongées. 2° Leur bord interne est plus clair. 3° Les deux taches ordinaires sont plus grandes et moins rapprochées l'une de l'autre. 4° La réniforme est plus échancrée et presque blanche dans le milieu. 5° La tache, dite en bouchon, placée sous l'orbiculaire, est très-étroite et très-longue. 6° Enfin les taches sagittées qui s'appuient contre la ligne fulgurale sont très-aiguës et mieux écrites que dans la *Polygona*. Du reste, les deux espèces se ressemblent parfaitement, et la description de l'une peut s'appliquer à l'autre, ce qui nous dispense d'entrer ici dans de plus longs détails.

Cette espèce n'a pas encore été figurée ; mais

elle est décrite dans un mémoire inséré dans le Bulletin de la soc. imp. des naturalistes de Moscou, intitulé : *Courte notice sur quelques Lépidoptères de la Russie*, par M. le docteur Édouard Eversmann, professeur de zoologie à l'Université de Kazan. Elle se trouve non-seulement en Finlande, comme son nom l'indique, mais aussi dans les environ de Kazan, où elle paraît au commencement de septembre.

L'individu figuré nous a été communiqué par M. le docteur Boisduval.

FIN DU IV[e] VOLUME DU SUPPLÉMENT.

TABLE

ALPHABÉTIQUE ET SYNONYMIQUE

DES

LÉPIDOPTÈRES NOCTURNES

DÉCRITS ET FIGURÉS

DANS LE 4e VOLUME DU SUPPLÉMENT.

Les noms en lettres capitales sont les seuls adoptés par l'auteur; les noms en italique sont ceux des citations. Pour abréger la table, on a omis les noms français, peu usités d'ailleurs dans les collections.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA ET ADDENDA.

TEXTE.

Pag. 56. — Boarmia lividaria. *Au lieu* de pl. 26, *lisez :* pl. 55.

Pag. 67. — Psyche albida. *Ajoutez* à sa description les details suivants :

M. Merck aîné, de Lyon, a publié dans les Annales de la Société entomologique de France (2e série, tom. 1er, 2e trim. 1843, pag. 81-87, pl. 4, fig. 1) un mémoire très-intéressant sur la chenille de cette Psyché dont il a observé les mœurs depuis la sortie de l'œuf jusqu'à l'état parfait. Cette chenille, comme toutes celles du même genre, vit de graminées, et se tient renfermée dans un fourreau qu'elle transporte partout avec elle. Dans son jeune âge elle se contente de le couvrir de poussière, mais après la première mue, elle le revêt de débris de mousse superposés les uns aux autres, et continue ainsi jusqu'à sa transformation en chrysalide, qui a lieu au commencement du printemps. L'inseete parfait éclôt ordinairement au bout de 30 jours, c'est-à-dire, au eommeneement de mai. La femelle est aptère, blanchâtre, sauf la tête qui est de eouleur marron. Elle a la peau fine et transparente, et l'on aperçoit à travers son abdomen les œufs dont il est rempli et dont le nombre s'élève de 80 à 90. Un fait eurieux rapporté par M. Merek, c'est qu'ayant renfermé quatre de ces chenilles dans un bocal de verre après les avoir retirées de leurs fourreaux, elles ne tardèrent pas à s'en construire d'autres qu'elles revêtirent de débris de laine de diverses couleurs qui leur avaient été donnés à dessein au lieu de mousse, ee qui ne les empêcha pas de subir, au bout de quelques jours, leur changement en chrysalide, car elles étaient parvenues à peu près à toute

leur taille au moment où elles furent obligées de s'affubler de ce vêtement nouveau pour elles.

Pag. 123.—PHYCIS RUBROTIBIELLA, *ajoutez* que cette espèce a été ainsi nommée par M. Mann, et décrite et figurée dans l'ouvrage de M. Fischer de Röslerstamm, pag. 158, pl. 60, fig. 2, a, d.

Pag. 176.—COCHYLIS PURGATANA. *Au lieu* de pl. 56, *lisez :* pl. 65.

Pag. 229. — CUCULLIA FUCHSIANA, *Eversmann*, Bulletin de la Soc. imp. des naturalistes de Moscou (année 1839). *Au lieu* de 1839, *lisez :* (1842, pag. 552, pl. v, fig. 6); *ajoutez* à la fin de la description ces mots : Elle vole en juillet dans les monts Ourals et dans les environs d'Orenbourg.

Pag. 260. — RHINOSIA SILACELLA. *Au lieu* de pl. 71, *lisez :* pl. 72.

Pag. 272. — BUTALIS RESTIGERELLA, *Metzner*. C'est à tort que nous avons supposé que l'épithète de *restigerella* dérivait d'un nom propre; son étymologie est *restis*, corde, et *gero*, je porte, ce qui fait allusion à la ligne blanche qui traverse les ailes supérieures dans toute leur longueur.

Pag. 276. — *Au lieu* de LITA CONTURBATELLA, *Hubn.*, *lisez* : TINEA CONTURBATELLA, *Hubn.*

Pag. 351.—TORTRIX PILLERIANA. *Ajoutez* à la synonymie de cette espèce les renseignements suivants : TORTRIX VITANA et PILLERANA, *Guérin-Méneville*. Notice sur les Pyrales, etc., extrait du Dictionn. pitt. d'hist. nat., 1839.

Pag. 395. — SCOPULA NEBULALIS. *Au lieu* de pl. 8, *lisez :* pl. 82.

PLANCHES.

Pl. 54, fig. 8. *Au lieu* de Eupithecia oxycedraria, *lisez :* Eupithecia ferrugata.

Pl. 54, fig. 9. *Au lieu* de Eupithecia minoraria, *lisez :* Eupithecia impurata.

AVIS ESSENTIEL.

Nous avions espéré qu'en abrégeant autant que possible nos descriptions, et en ne laissant entre elles aucun intervalle, nous aurions assez de place pour terminer ce quatrième et dernier volume par le catalogue méthodique des Nocturnes, comme nous l'avions promis. Mais nous avons été trompé dans nos prévisions ; car ces descriptions, quoique généralement courtes, s'appliquent à un si grand nombre d'espèces, qu'elles occupent, avec la table et l'errata, 660 pages; de sorte que si l'on y joignait le catalogue qui, à lui seul, en renfermera 350 au moins, cela formerait un volume d'une épaisseur énorme et sans proportion avec son format.

En conséquence, nous avons pris le parti de donner séparément le catalogue dont il s'agit; il paraîtra en huit livraisons, lesquelles, avec les douze dont se compose le volume que nous venons de terminer, compléteront les vingt que celui-ci devait comprendre. Quant aux seize planches qui accompagneront ce catalogue pour indiquer le nombre des livraisons, elles devront en être détachées pour être réunies au texte du IVe volume, dont elles font partie.

Paris, le 25 janvier 1844.